

Évaluation des formations

RAPPORTS D'ÉVALUATION - 2^E CYCLE

Le Mans Université

Bilan des champs de formations

- Droit, économie, gestion
- LLSH / Interculturalités, temps, espaces, patrimoine
- Sciences, technologie, santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020

Rapport publié le 01/06/2021



Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations pour Le Mans Université et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Droit, économie, gestion

- Master Comptabilité contrôle audit
- Master Droit banquier et financier
- Master Droit privé
- Master Droit des assurances
- Master Droit public
- Master Économie du travail et des ressources humaines
- Master Économie sociale et solidaire
- Master Management des PME PMI
- Master Management et administration des entreprises
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

Champ de formations LLSH / Interculturalités, temps, espaces, patrimoine

- Master Didactique des langues
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Ville et environnements urbains

Champ de formations Sciences, technologie, santé

- Master Acoustique
- Master Actuariat
- Master Chimie
- Master Informatique
- Master Mécanique
- Master Physique appliquées et ingénierie physique
- Master Sciences des matériaux avancés nanotechnologie / Avanced materials science and nanotechnology
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS); Activité physique adaptée et santé (APAS)
- Master Toxicologie et éco-toxicologie



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Le Mans Université

Bilan du champ de formations Droit, économie, gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020



Pour le Hcéres¹:
Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

Guilhem Julia, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit, économie, gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité contrôle audit
- Master Droit banquier et financier
- Master Droit des assurances
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Économie du travail et des ressources humaines
- Master Économie sociale et solidaire
- Master Management des PME PMI
- Master Management et administration des entreprises
- Master Monnaie, banque, finance, assurance



Présentation

Université résolument pluridisciplinaire et de taille humaine, Le Mans Université propose des formations en *Droit,* Sciences économiques, Gestion, Lettres, Langues, Sciences humaines et Sciences et techniques. L'université est implantée sur deux sites: Le Mans, son campus principal et Laval, son campus secondaire.

Elle compte en tout 12 452 étudiants, répartis entre six composantes : trois facultés, deux IUT et une école d'ingénieurs. Les activités de recherche sont assurées par seize unités de recherche dont six sont affiliées au CNRS. Les 280 doctorants de l'université sont encadrés par dix écoles doctorales interrégionales.

Le rayonnement international de l'université est particulièrement important, notamment grâce aux deux cent soixante partenariats développés avec des établissements étrangers. En outre, l'université accueille 1 821 étudiants internationaux, soit un taux de 15,4 %, un score supérieur à la moyenne nationale.

Fondée en 1963, la faculté de *Droit, sciences* économiques et de gestion compte aujourd'hui 2 169 étudiants, ce qui représente l'effectif le plus faible des trois facultés, mais le troisième plus important de l'université. Les étudiants y sont encadrés par 89 enseignants, 230 intervenants professionnels et 24 personnels administratifs.

Trois unités de recherche sont associées à la Faculté : ARGUMans (Gestion), GAINS (Économie) et THEMIS UM (Droit).

Le champ objet du présent rapport concerne les masters, soit dix formations et quatorze parcours. Les formations proposées relèvent de trois disciplines : Gestion (quatre masters), Économie (deux masters) et Droit (quatre masters). Elles accueillent 1 140 étudiants en première année de master.

Les formations de chaque discipline sont adossées à une ou plusieurs des unités de recherche de la Faculté, ainsi qu'à une école doctorale disciplinaire.

La Faculté affiche la même ambition que l'université : « La réussite pour toutes et tous ».

Avis global

Les formations évaluées présentent généralement des finalités claires, en phase avec leurs dénominations et la stratégie de Le Mans Université. L'ensemble des masters bénéficie d'une bonne implantation locale et régionale, en particulier le master *Droit bancaire* et financier, unique dans la région.

En revanche, les liens des formations avec l'international apparaissent relativement limités en comparaison avec ceux tissés au sein d'autres composantes de l'université.

Un certain nombre d'initiatives existent néanmoins, notamment, un partenariat de la Faculté avec une Université américaine (Portland) et plusieurs partenariats entre le master *Droit privé* et des Universités étrangères (Laval, Togo).

La composition des équipes pédagogiques du champ se révèle cohérente avec les objectifs des formations. Ces équipes sont généralement constituées pour moitié d'enseignants universitaires et pour moitié d'intervenants professionnels. La coordination du pilotage des formations est assurée par trois responsables de formation, un pour chaque discipline : *Droit, Économie et Gestion*.

L'intérêt d'adopter une approche par compétences à la place de l'approche traditionnelle par métiers est bien perçu par les équipes pédagogiques et de pilotage des formations. Ce type d'approche est particulièrement bienvenu pour les étudiants en reprise d'études et, plus généralement, pour améliorer la visibilité des formations. Toutefois, l'approche par blocs de compétences est en cours d'appropriation, il convient de renforcer cette démarche.

La place de la recherche au sein des différentes formations du champ est relativement limitée. Cela s'explique par la finalité historique de ces formations ayant une orientation professionnelle immédiate. Depuis plus de trente ans, la faculté privilégie des formations en phase avec les attentes des entreprises locales. Certaines formations comme le master *Droit* des assurances ont d'ailleurs été initialement créées pour répondre à la demande de recrutement des employeurs locaux.

Pour faciliter la connaissance par l'étudiant du milieu professionnel et préparer sa future insertion, toutes les formations comprennent la réalisation d'un stage qui fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance. La visée par ces masters d'une insertion immédiate dans le monde du travail les conduit à une forte interaction avec le milieu professionnel, mais à une place réduite de la recherche qui se limite généralement à des cours de méthodologie de la recherche.



Toutefois, au niveau des masters en Droit, l'adossement à la recherche est un peu plus poussé, notamment par la participation des étudiants à des événements tels la Nuit européenne des chercheurs en 2019 et leur invitation aux manifestations internes de la faculté comme les colloques et journées d'études. Globalement, les étudiants poursuivent toutefois peu leurs études en doctorat, ce que l'on peut regretter.

Concernant l'interaction avec le milieu professionnel, les masters de Gestion et d'Économie disposent d'un réseau important de professionnels renommés issus de grandes entreprises (spécialement en matière d'assurances). Les masters de Droit ont pour leur part conclu des accords locaux avec l'ordre des avocats et plusieurs juridictions. Ces accords permettent aux étudiants de participer à des colloques et des consultations juridiques. De façon générale, les dossiers d'autoévaluation pourraient donner davantage de détails sur les partenariats professionnels des formations.

Les différentes formations du champ sont parfaitement en phase avec la politique de transversalité adoptée par l'université. La mise en œuvre de cette politique s'opère, entre autres, grâce aux interventions de plusieurs enseignants dans une formation ne relevant pas toujours de leur discipline. C'est le cas notamment de certains enseignants-chercheurs des masters en Économie qui assurent des cours dans les masters de Gestion et de Mathématiques. L'Institut du risque et de l'assurance joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette politique transdisciplinaire. Il réunit en effet trois unités de recherches et deux facultés et permet à des chercheurs en Mathématiques, Économie et Droit de travailler ensemble.

Les formations du champ sont également en phase avec les stratégies de restructuration de l'université. Ces stratégies ont conduit à des modifications de dénomination ou de l'architecture (parcours) de certaines formations. Parfois, les formations ont fait l'objet d'une refonte totale, comme le master *Droit public* en 2019. Les modifications au sein des formations ont parfois été le fruit d'une autoévaluation, notamment au niveau des masters de Gestion.

La place du numérique réside pour l'essentiel dans la mise en ligne de cours sur les plateformes de l'université et dans la tenue de classes virtuelles en cette période de pandémie. Les outils numériques sont également utilisés pour uniformiser les procédures de recrutement des étudiants. On regrette toutefois que les formations ne recourent pas de façon plus importante à des outils innovants, notamment dans le cadre de la formation au numérique.

Au titre de l'autoévaluation, les masters recourent presque tous à une évaluation par les étudiants et à un conseil de perfectionnement. Toutefois, la fréquence des réunions de ce conseil est souvent variable et son efficacité parfois concurrencée par des discussions informelles, qui n'en demeurent pas moins utiles.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Dans l'ensemble, les objectifs des formations évaluées sont cohérents et clairement définis, à l'exception des masters *Droit public* et *Droit privé*. Les finalités de ces deux formations ne sont en effet pas correctement renseignées dans le dossier d'autoévaluation.

Globalement, les objectifs des formations sont correctement portés à la connaissance des étudiants, sauf en ce qui concerne le master *Droit bancaire et financier* qui ne semble pas communiquer ses objectifs aux étudiants de façon explicite.

L'intitulé et le contenu des formations se révèlent cohérents et compréhensibles, sauf pour le master Management des PME-PMI. Ce master s'est restructuré en deux parcours qui présentent un problème de cohérence, à la fois entre eux et par rapport à l'intitulé du master. En outre, le parcours de master 2 Management et développement durable n'est pas du tout détaillé dans le dossier d'autoévaluation.

Ainsi, à l'heure actuelle, cette formation manque de lisibilité, notamment en raison de la coexistence de deux parcours dont les liens ne sont pas explicites, ce qui est problématique. De même, le master Économie du travail et des ressources humaines manque de lisibilité. Le positionnement de ses parcours n'apparaît pas clairement au sein de la formation et ses débouchés ne sont pas affichés de façon nette.

Le supplément au diplôme est prévu pour l'ensemble des formations, sauf pour le master Management des PME-PMI, le master Management des administrations et entreprises et le master Économie du travail et des ressources humaines.

Les débouchés des formations proposées apparaissent cohérents et sont portés à la connaissance des étudiants à l'exception de deux formations. Le master *Droit public* informe les étudiants de ses débouchés, mais



ces derniers n'apparaissent pas dans le dossier d'autoévaluation. À l'inverse, le dossier du master *Droit bancaire* et financier mentionne les différents débouchés, mais ne précise pas s'ils sont communiqués aux étudiants et si oui, de quelle façon.

Dans l'ensemble, les masters ne délivrent pas d'informations sur la poursuite d'études sauf pour le master *Droit privé*. Un semblable défaut d'informations est visible au niveau de la certification professionnelle, sauf pour le master *Droit public* dont le dossier affirme de façon générale que les enseignements sont axés vers ladite certification.

De façon globale, les dossiers d'autoévaluation ne précisent pas la cohérence des formations avec la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) à l'exception du master *Droit priv*é et du master *Monnaie, banque, finance, assurance*. Concernant ce dernier, il existe un décalage avec la fiche RNCP dans la mesure où la formation n'a pas pour objectif de préparer les étudiants aux métiers de la banque et de la finance. Un changement de dénomination de la formation sera bienvenu si la formation demeure orientée principalement vers le domaine de l'assurance..

Positionnement

Les informations fournies dans les dossiers d'autoévaluation apparaissent trop laconiques concernant le positionnement régional et national des différentes formations. Ces lacunes sont particulièrement visibles concernant les masters Économie du travail et des ressources humaines et Droit public.

À l'inverse, le master Comptabilité - contrôle - audit présente un bon positionnement local, les masters Droit bancaire et financier et Droit des assurances sont dotés tous deux d'une forte attractivité nationale et le master Droit privé fait l'objet d'une importante concurrence nationale.

Dans l'ensemble, les masters ont une finalité d'insertion professionnelle immédiate, ce qui entraîne un faible adossement aux activités de recherche. Bien que les intervenants universitaires soient affiliés aux différentes unités de recherche de l'Université, les possibilités de contribuer au développement des formations par les activités de recherche ne sont pas envisagées, à l'exception des différents masters en Droit et du master Économie sociale et solidaire. Néanmoins, ces dossiers ne précisent pas la nature des liens entre ces formations, les activités de recherche et la stratégie de l'établissement.

Plusieurs partenariats existent avec l'environnement socioprofessionnel, notamment avec des acteurs locaux importants tels la MGEN et la MAAF. Toutefois, les dossiers d'autoévaluation ne livrent pas d'informations précises sur les modalités et le contenu exact de ces partenariats, ni sur la façon dont ils pourraient être développés pour contribuer à l'amélioration de l'offre de formation. En outre, toutes les formations bénéficient de liens avec le monde socioprofessionnel grâce aux enseignements (cours et séminaires) dispensés par de nombreux professionnels.

Les dossiers d'autoévaluation manquent également d'informations sur les possibles passerelles mises à la disposition des étudiants, à l'exception du dossier du master *Droit priv*é qui renseigne cette question. Cette absence d'informations s'agissant des autres formations est regrettable, car elle diminue leur attractivité en matière de poursuite d'études.

Il semble exister quelques partenariats avec des universités étrangères, au niveau du master Droit privé, du master Droit public, du master Droit bancaire et financier, et également du master Droit des assurances, lequel envisage la possibilité de réaliser un stage à l'international. Mais, ici encore, les informations restent vagues et traduisent une faiblesse de l'ouverture internationale de l'ensemble des formations offertes.

La faiblesse, voire l'absence, de mobilité entrante et sortante des étudiants (mais aussi des enseignantschercheurs) se trouve compensée au sein des masters juridiques par la mise en œuvre du classique programme Erasmus.

Organisation pédagogique

Les masters du champ *Droit Économie Gestion* présentent une organisation pédagogique cohérente. Ils cherchent en outre à adopter des modalités pédagogiques diversifiées. Les enseignements sont organisés en deux semestres de master 2 adossés à un tronc commun de M1 ou en quatre semestres (master 1 et master 2) et favorisent une progressivité de l'apprentissage. Cependant, le dossier du master *Management et administration des entreprises* ne permet pas de voir la progressivité de l'apprentissage entre le master 1, délocalisé à Paris, et le master 2 qui se déroule au Mans.

Un effort de structuration des formations de blocs de compétences semble en cours, mais sur la période évaluée, les formations ne sont pas pensées en termes de compétences.



Les informations fournies ne permettent pas d'apprécier la cohérence des formations en lien avec les fiches RNCP, notamment pour le master Économie sociale et solidaire et le master Droit bancaire et financier. Globalement, les formations intègrent la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou celle des études supérieures (VES). L'existence de ces validations n'est toutefois pas précisée pour tous les Masters, notamment au niveau du master Monnaie, banque, finance, assurance.

On regrette la place limitée de la mobilité internationale étudiante, notamment dans le cadre du programme Erasmus, bien que cette mobilité existe au sein de certaines formations juridiques. Certains masters offrent aussi des possibilités de stage à l'étranger, comme le master *Droit des assurances*.

Il serait néanmoins intéressant d'intensifier les efforts d'internationalisation des différentes formations. À l'heure actuelle, le principal moyen d'internationalisation de ces formations réside dans l'offre d'une langue étrangère, principalement la langue anglaise.

Dans l'ensemble, la pratique de stages, volontaires ou obligatoires, est intégrée dans les masters qui ont globalement une finalité d'insertion professionnelle immédiate davantage que de poursuite en études doctorales. Cette orientation entraîne aussi de faibles liens des formations avec les activités de recherche.

Alors que l'insertion professionnelle des diplômés à l'horizon de dix-huit mois est le plus souvent satisfaisante, il convient de veiller à l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage et dans l'élaboration de leur projet professionnel. À ce titre, l'insertion de modules liés à la connaissance de l'environnement professionnel et l'instauration d'initiatives telles que l'intervention de professionnels des ressources humaines, l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation sont déjà présentes au sein de certaines des formations évaluées. Ces initiatives sont vivement encouragées par le comité.

Le recours aux outils numériques doit s'intensifier et ne pas se limiter aux plateformes de cours en ligne et de dépôt de cours. Au regard de la finalité d'insertion immédiate des formations, il serait par exemple intéressant d'apprendre aux étudiants à se servir des outils logiciels et informatiques qu'ils seront amenés à utiliser dans le cadre de leur activité professionnelle. Il convient de rappeler que la pratique des outils numériques (logiciels, bases de données) est indispensable dans les secteurs de la banque, de la gestion et des assurances. Concernant les étudiants en droit, on pourrait envisager des séances de méthodologie liées à l'utilisation des bases de données juridiques, outils ici aussi indispensables pour leur future profession (avocat, juriste d'entreprise...).

L'initiation à la démarche scientifique s'effectue quasi exclusivement par des cours de méthodologie de la recherche, mais la portée de cette initiation reste assez limitée. En dépit de leur finalité d'insertion professionnelle immédiate, les masters pourront encourager l'autonomie des étudiants via des projets de recherche accompagnés et pleinement intégrés au cursus de leur formation.

La sensibilisation à l'éthique scientifique s'opère principalement par la lutte contre le plagiat via l'utilisation de logiciels de détection de plagiat. Quelques dossiers d'autoévaluation de formations n'envisagent pas clairement cette question. À ce titre, il est rappelé l'importance, particulièrement au niveau du master 2, d'acquérir un logiciel de détection de plagiat et d'inciter les équipes pédagogiques à l'utiliser.

Pilotage

La composition des équipes pédagogiques des masters du champ *Droit Économie Gestion* est diversifiée grâce à un bon équilibre entre les enseignants-chercheurs universitaires et les intervenants extérieurs. Les membres des équipes pédagogiques ont les profils correspondant aux objectifs de chacune des formations.

La qualité des différentes équipes pédagogiques est très satisfaisante et l'équilibre entre les enseignants universitaires et les enseignants professionnels semble idéal. Il serait toutefois souhaitable que les liens entre les différents intervenants soient mieux formalisés et que soient précisées les responsabilités de chacun.

Les dossiers d'autoévaluation ne fournissent pas d'informations détaillées sur les intervenants ni sur les modalités de coordination entre les intervenants universitaires et les intervenants extérieurs. Leurs responsabilités respectives ne sont pas non plus détaillées. Le manque d'information est particulièrement visible dans les dossiers du master Droit des assurances, du master Droit privé, du master Économie du travail et des ressources humaines, du master Économie sociale et solidaire, du master Management des PME-PMI et enfin du master Monnaie, banque, finance, assurance.

La qualité de l'équipe pédagogique est fréquemment citée comme point fort dans les évaluations faites par les étudiants ayant suivi les formations. La plupart des diplômes du champ sont placés sous la direction d'un responsable pédagogique. Ce dernier est clairement identifié, il s'agit le plus souvent d'un Maître de conférences titulaire à l'Université du Mans. C'est le cas pour le master Comptabilité – contrôle - audit, le master



Droit bancaire et financier, le master Droit privé, le master Droit public, le master Management des PME-PMI, le master Économie sociale et solidaire et le master Management et administration des entreprises.

La responsabilité pédagogique de certains masters n'apparaît pas clairement dans les dossiers d'autoévaluation. C'est le cas notamment pour le master Droit des assurances, le master Économie du travail et des ressources humaines et le master Monnaie, banque, finance, assurance. En outre, le master 1 Management et administration des entreprises, délocalisé dans une école privée à Paris, ne semble pas piloté par un enseignant-chercheur de l'Université du Mans.

Les conseils de perfectionnement sont dans l'ensemble correctement organisés – bien que les dossiers d'autoévaluation soient trop souvent laconiques à propos de leur fonctionnement -, à l'exception du master Droit des assurances (au sein duquel il n'y a pas de représentant étudiant) et du master Économie du travail et des ressources humaines (qui ne comporte pas de conseil de perfectionnement). La composition et la fréquence des réunions de ces Conseils ne sont toutefois pas toujours bien renseignées, notamment pour le master Management des PME-PMI et pour le master Droit privé.

Quelques formations semblent privilégier une concertation informelle en lieu et place du conseil de perfectionnement. Il ne fait pas de doute que ces réflexions sont opportunes et appréciables, mais il convient toutefois de veiller à ce qu'elles ne se substituent pas aux instances « officielles », plurielles, structurées et connues de tous.

Les moyens administratifs mis au service des différentes formations font l'objet d'une centralisation et d'une mutualisation qui contribuent à leur efficacité.

De manière générale, le contrôle des connaissances est bien organisé. Pour l'ensemble des diplômes évalués, le règlement des examens est clair et publié sur le site Web de l'université. Il se trouve ainsi porté à la connaissance des étudiants. La plupart des diplômes communique également les modalités de contrôle des connaissances en vigueur au sein de la formation, à l'exception du master Économie du travail et des ressources humaines et du master Management des PME-PMI. Le dossier de ce dernier ne communique pas les modalités de contrôle spécifiques des deux parcours du master.

Une attention particulière doit être portée à la manière dont la constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys sont affichés et connus des étudiants, car il s'agit d'un élément essentiel de transparence des modalités d'évaluation.

Dispositifs d'assurance qualité

Dans l'ensemble, les flux d'étudiants sont connus et analysés, sauf en ce qui concerne le master Économie sociale et solidaire et le master Économie du travail et des ressources humaines, dont les dossiers ne fournissent pas d'éléments d'appréciation. Il convient de préciser que les maquettes du master Droit public et du master Management des PME-PMI ont toutes les deux fait l'objet d'une récente refonte, qui rend pour l'heure impossible la mesure des flux d'étudiants.

Les modalités de recrutement appliquées par les formations sont transparentes et connues pour l'ensemble d'entre elles, à l'exception du master Économie sociale et solidaire et du master Économie du travail et des ressources humaines dont les dossiers d'autoévaluation ne renseignent malheureusement pas, ici encore, cette question.

L'ensemble des masters mesure correctement la réussite de leurs étudiants, sauf le master *Droit public* qui manque de recul depuis 2019, date de sa restructuration.

Des enquêtes sur le devenir des diplômés sont menées 18 et 30 mois après leur diplomation. L'administration, la réalisation et la centralisation de ces enquêtes sont assurées par le Service universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université du Mans. On ignore cependant dans quelle mesure ces enquêtes sont analysées et intégrées dans la démarche d'amélioration des formations. Les données relatives à l'insertion professionnelle à 18 et 30 mois sont publiées sur le site Web de l'université. Les masters du champ Droit Économie Gestion étant ayant pour finalité l'insertion professionnelle immédiate, on compte peu de poursuites d'études en doctorat.

Les formations font pour la plupart d'entre elles l'objet d'une évaluation par les étudiants. Toutefois, le master Économie du travail et des ressources humaines et le master Économie sociale et solidaire ne font pas mention d'une évaluation de ce type.



La quasi-totalité des formations compte un conseil de perfectionnement, sauf le master Économie du travail et des ressources humaines. Toutefois, on peut regretter que les dossiers d'autoévaluation fournissent peu de détails sur le fonctionnement concret de ces conseils.

Résultats constatés dans les formations

Les formations du champ *Droit économie gestion* bénéficient dans l'ensemble d'une bonne attractivité comme en témoignent les nombreuses candidatures reçues, souvent plus de 200 pour chacune des formations. Cependant, le nombre d'étudiants effectivement inscrits in fine est parfois un peu faible : de 15 à 20 étudiants par année d'études en master *Droit des assurances*, master *Comptabilité - contrôle - audit* et master *Management et administration des entreprises*. En outre, certains effectifs tendent à diminuer comme au sein du master *Management des PME-PMI*, du master Économie sociale et solidaire et du master *Monnaie*, banque, finance, assurance. Le master *Droit public* fait figure d'exception dans la mesure où ses effectifs croissent depuis sa « restructuration » réalisée en 2019.

Il convient de veiller à ce que le nombre d'étudiants effectivement inscrits corresponde bien aux capacités d'accueil des différentes formations. Il importe que le niveau des étudiants retenus leur permette de suivre la formation choisie.

Les taux de réussite aux examens sont en général compris entre 70 % et 100 %, ce qui est satisfaisant. Le master Droit public affichait un taux de réussite de 50 % seulement dans son « ancienne formule », ce qui a peut-être justifié sa refonte. Son taux de réussite depuis l'instauration de la formation « rénovée » demeure inconnu.

À l'issue de la formation, les étudiants ne semblent pas poursuivre leurs études, que ce soit en doctorat ou ailleurs. Au titre des exceptions, il convient de citer certains étudiants de droit qui réussissent les examens ou concours d'entrée dans des centres de formation ou des écoles du type CRFPA, ENM, etc. Les dossiers d'autoévaluation sont néanmoins assez laconiques sur ces cas de figure.

Dans l'ensemble, l'insertion professionnelle au terme de la formation s'avère satisfaisante. En effet, selon les diplômes obtenus, 80 à 100 % des étudiants concluent un contrat à durée indéterminée dans les 18 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme. L'emploi obtenu se trouve généralement en phase avec la formation suivie et offre un salaire mensuel conforme aux attentes légitimes d'un jeune diplômé de master.

Il est certainement possible de préparer encore mieux l'insertion professionnelle en incluant par exemple au sein des masters des ateliers de rédaction de CV, de lettres de motivation et des simulations d'entretien d'embauche, des résolutions de cas pratiques. Ces pratiques existent déjà au sein de certaines formations, ce qui est bienvenu.

Conclusion

Principaux points forts:

- Diversité et attractivité de l'offre de formation
- Transversalité disciplinaire souvent présente
- Excellente interaction avec l'environnement professionnel
- Équipes pédagogiques diversifiées et compétentes
- Bons résultats et bonne insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Plusieurs formations avec des effectifs assez faibles
- Ouverture limitée à l'international
- Lien avec la recherche trop faible
- Utilisation limitée des outils numériques et de la formation au numérique
- Approche par compétences peu développée
- Dossiers d'autoévaluation parfois trop peu renseignés



Recommandations

Une partie des formations évaluées a des effectifs assez faibles et qui ont parfois tendance à diminuer d'une année à l'autre.

Il est important pour leur visibilité et leur crédibilité que certaines formations prennent soin de vérifier la cohérence entre les contenus de master 2 et entre les contenus de master 1 et de master 2. Dans un même souci de cohérence, il convient de clarifier les liens entre la formation et la fiche RNCP.

Pour améliorer une attractivité déjà satisfaisante, les formations devraient préciser et rendre visibles les poursuites d'études qui s'offrent à leurs étudiants. Leur attractivité gagne à être renforcée grâce aux nombreux intervenants professionnels qui pourraient contribuer à augmenter la visibilité des formations dans lesquelles ils interviennent.

La finalité d'insertion professionnelle immédiate des masters entraîne une faiblesse du lien avec la recherche, mais il importe de préserver tout de même des activités de formation à la recherche et de sensibiliser les étudiants à l'éthique de la recherche. À ce titre, il pourrait par exemple être proposé un mémoire de recherche à la place du stage en entreprise. Les étudiants pourraient en outre être impliqués dans des activités de recherche menées en dehors de leur formation mais portant sur des thèmes qui leur sont familiers.

Les informations sur les passerelles inter-formations ou inter-composantes sont trop lacunaires. Il importe de les afficher et de les porter à la connaissance des étudiants susceptibles d'y recourir.

Globalement, l'approche par compétences est pensée au sein de chaque formation. Il faut désormais la concrétiser afin, ici encore, de rendre la formation plus lisible pour les étudiants.

Le positionnement international des formations se révèle insuffisant. Plusieurs partenariats existent avec des établissements étrangers, mais il faudra renforcer et multiplier ces initiatives afin que la Faculté de *Droit*, sciences économiques et de gestion rattrape son retard sur ce terrain par rapport aux autres composantes de l'université.

Les formations adoptent de façon générale un regard autocritique qui leur permet de s'améliorer. Il faut à ce titre se réjouir de la mise en place des différents conseils de perfectionnement, dont les modalités de fonctionnement pourraient être déterminées de façon plus nette. La fréquence de leur réunion doit, en outre, être soutenue.

Grâce aux services de l'université, les formations sont informées du devenir professionnel de leurs anciens étudiants. Il est important qu'elles intègrent les données des enquêtes menées par le SUIO afin de faire évoluer par exemple – et si besoin - le contenu des cours dispensés.



Fiches d'évaluation des formations



MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master CCA (Comptabilité-contrôle-audit) de l'Université du Mans, vise à former des étudiants aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, et plus largement aux métiers de conseil en gestion. Cette formation, sur un parcours unique de deux années (M1 et M2), est principalement ouverte à des étudiants issus des L3 comptabilité-contrôle, et permet l'entrée en stage d'expertise comptable ou d'obtenir des dispenses du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). La formation est reliée au niveau national à l'ensemble des masters CCA. Elle se déroule exclusivement à l'UFR Droit, sciences économiques et de gestion de l'Université du Mans. Le master est proposé en formation initiale et en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, compétences visées et débouchés du master CCA sont clairement définis, aussi bien dans la fiche RNCP que sur les documents disponibles sur le site web de l'université. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Le contenu de la formation est cohérent avec l'intitulé du master. L'orientation principale du master est l'accès aux professions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. Les métiers visés et les principaux secteurs d'insertion professionnelle sont clairement indiqués.

Positionnement dans l'environnement

La formation est unique au sein de l'Université du Mans, mais classique au niveau national. Elle se distingue par un parcours sélectif en amont (Score IAE-Message) au niveau licence 3, mais aussi entre le M1 CCA et le M2 CCA. Le parcours n'est pas proposé en alternance. Le master CCA bénéficie d'une bonne implantation locale et a établi des partenariats avec des entreprises et des institutions, dont l'ordre des experts comptables, la compagnie des commissaires aux comptes, de nombreux cabinets d'expertise comptables de la région du Mans. Au niveau de la recherche, le master CCA est adossé à l'axe « Gouvernance, audit et performance » du laboratoire de recherche en gestion, ARGUMans. La coopération internationale se fait dans le cadre d'Erasmus. Les étudiants peuvent réaliser un semestre à l'étranger. Cependant, cela ne concerne que quelques étudiants par an. Aucune indication ne permet de constater une bonne mobilité internationale entrante ou sortante d'étudiants. Le master offre une double diplomation avec l'ESTEM (Ecole supérieure en ingénierie de l'information, télécommunication, management et génie civil) à Casablanca. Une co-diplomation avec un organisme d'enseignement supérieur privé en Tunisie est envisagée.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est bien structurée par rapport à ses objectifs. Elle est en cohérence avec la fiche RNCP. La répartition entre M1 et M2 est bien équilibrée, tant en volume horaire (515 h de présence en M1 et 335 h de présence en M2), qu'en pertinence des enseignements dispensés. L'apprentissage est progressif. La maquette est structurée sur la base du programme du DSCG. Le volume d'enseignement est suffisant, mais moins élevé comparé aux volumes des formations CCA similaires, qui présentent habituellement entre 900 et 1000 heures de cours. La maquette ne fait pas apparaître d'éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche ni de préparation à la poursuite en doctorat. Le master est accessible en formation continue. La professionnalisation est présente, tant par les stages en M1 (4 à 5 mois) et en M2 (7 mois), que par la présence d'enseignants professionnels (60 % des heures d'enseignement). Le dispositif VAE est prévu. Dans cette formation, l'approche par les compétences n'est réellement abordée que par un référentiel de compétences général. Aucun élément n'est mentionné sur la définition de la formation en blocs de compétences ni sur la référence de transposition des UE du DSCG. Hormis la présence significative d'enseignants chercheurs (1 PU, 6 MCF et 1 PAST), la démarche scientifique n'apparaît pas au cœur de la formation. La préparation des étudiants à l'international n'apparaît que dans une préparation mentionnée à l'anglais des affaires. La place du



numérique dans cette formation n'est pas spécifiée et reprend les dispositifs généraux de l'université. Il en va de même pour la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de six enseignants et enseignants-chercheurs en poste à l'université du Mans, assurant 40 % des heures de cours, ainsi que de 17 intervenants professionnels qualifiés, assurant 60 % des heures de cours. La diversité de statuts et les compétences de l'équipe d'enseignants correspondent à la finalité du master. Le master est piloté par une maîtresse de conférences à l'Université du Mans, membre de l'équipe de recherche ARGUMans. Le pilotage et suivi d'étudiants disposent de moyens nécessaires, et la coordination et concertation avec les différents acteurs de la formation sont bien assurées avec une bonne périodicité. Néanmoins, aucune précision n'est apportée sur le contenu et les modalités de ce pilotage. Les modalités de contrôles et d'évaluations sont connues et accessibles pour tous les acteurs. Tous les enseignements font l'objet d'évaluations individuelles et collectives et des modalités de rattrapage sont prévues pour chacune. La validation des ECTS est correctement établie. Le tutorat est bien organisé dans l'évaluation des stages, en lien avec le parcours global de l'étudiant. Le pilotage de la démarche par compétences n'est pas défini.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi qualitatif et quantitatif des flux d'étudiants est correctement effectué, et fait l'objet d'une communication suffisante. Les données concernant le recrutement des étudiants, la réussite au diplôme et le devenir des diplômés sont correctement établies. La procédure de recrutement des étudiants est transparente. Sa diffusion est publique, notamment sur le site internet de l'université. Un dispositif d'autoévaluation des enseignements est en place. Les enquêtes sur le devenir des diplômés, à 18 mois et 30 mois, sont correctement effectuées. Les résultats sont analysés et diffusés. Les modalités de constitution du conseil de perfectionnement ne sont pas clairement expliquées. Est-ce que les réunions du CP se font au niveau du master CCA ou au niveau de la mention Management ? Il n'y a pas de compte rendu du conseil de perfectionnement annexé au dossier.

Résultats constatés

Les effectifs de cette formation témoignent d'une bonne attractivité : environ 200 dossiers de candidature en M1 pour une capacité d'accueil de 25. Les inscrits, pour 2019/2020, sont de 18 en M1 et 21 en M2, en diminution par rapport aux années antérieures (de l'ordre, respectivement, de 25 et 23). Les taux de réussite sont très bons et se situent entre 92 % et 100 % aussi bien en M1 qu'en M2, et il y peu d'abandon entre M1 et M2 ou en cours d'année. Le taux d'insertion professionnelle est élevé puisqu'il se situe autour de 93 % à 18 mois et à 100 % à 30 mois. Les emplois obtenus correspondent à la spécialisation du diplôme. Le niveau de rémunération se situe autour de 2 100 € nets mensuels. Le taux de satisfaction des diplômés est élevé, proche de 100 %, si on inclut les « plutôt satisfaits ». A noter l'absence de poursuite d'études en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts:

- Attractivité de la formation
- Taux de réussite
- L'insertion professionnelle des diplômés
- Ancrage de la formation dans son environnement
- Une équipe pédagogique qualifiée

Principaux points faibles:

- Absence d'approche par les compétences
- Faible ancrage dans le secteur de la recherche
- Mobilité étudiante Erasmus
- La faible place du numérique dans l'enseignement
- Absence de dispositif d'alternance



• Manque de clarté sur le conseil de perfectionnement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA de l'université du Mans est une formation attractive et bien insérée dans son environnement professionnel. Cette formation présente une excellente insertion professionnelle et un degré de satisfaction élevé chez les diplômés, témoignant de la qualité du diplôme. Cette formation gagnerait cependant en qualité en développant l'approche par compétences et en renforçant la mobilité internationale des étudiants. Le lien avec la recherche mérite également d'être approfondi. La réflexion envisagée d'une ouverture de la formation à l'alternance permet d'entrevoir un renforcement des effectifs. Les métiers visés par la formation invitent à accorder une place plus importante du numérique dans les enseignements.



MASTER DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master de *Droit bancaire* et *financier* de l'Université du Mans est une formation à vocation professionnalisante destinée à former des étudiants qui ont vocation à embrasser des carrières de juristes spécialistes des pratiques bancaires, financières et commerciales au sein d'établissements financiers ou de cabinets d'avocats d'affaires. Ouverte en formation initiale et en formation continue – à destination essentiellement des juristes de banque, des avocats et des experts-comptables -, la formation dispensée au Mans a lieu en présentiel.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont très clairement définis sans que l'on sache toutefois si - et comment - ces objectifs d'apprentissage sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. De même, si les connaissances à acquérir par la formation sont définies, principalement par l'exposé des matières enseignées, on peut déplorer, d'une part, que tel ne soit pas véritablement le cas des compétences à acquérir et d'autre part, que, rien n'indique comment elles sont affichées et portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. L'intitulé, le contenu de la formation – à la fois transversal, pluridisciplinaire, professionnel (en M2 un stage est obligatoire) et les apprentissages sont parfaitement cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont précisés sans que ne soit indiqué en revanche s'ils sont - et le cas échéant de quelle façon - portés à la connaissance des étudiants et des autres parties prenantes. Les débouchés professionnels sont en parfaite adéquation avec les enseignements. Cependant, il n'est pas indiqué comment les poursuites d'études sont portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. La formation ne se positionne pas dans l'univers de la certification professionnelle. De même, on ignore si la formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ce qui est regrettable.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'affiche comme s'inscrivant dans le champ de formation *Droit économie gestion*. Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles ne sont malheureusement pas indiquées. La formation affiche sa position dans la carte régionale et se présente comme unique dans tout le Grand ouest et plus largement dans les universités des Pays de Loire. Elle bénéficie d'ailleurs d'une forte attractivité au niveau national, dans la mesure où en M2 la moitié de la promotion est issue d'un M1 d'une autre université. A l'instar des autres masters de l'UFR droit, le master de *Droit bancaire et financier* est adossé à un laboratoire auquel appartient la majorité des enseignants chercheurs intervenant dans la formation. Des partenariats avec des laboratoires, des écoles doctorales et des établissements supérieurs français ou internationaux sont mis en œuvre, dont notamment aux Etats-Unis avec un séminaire franco-américain à Portland, ainsi que via le développement des relations internationales par l'Institut du risque et de l'assurance de l'université du Mans, auquel est adossé le master. Les partenariats internationaux sont nombreux et de qualité, ce qui est bienvenu et de nature à favoriser la mobilité des étudiants.

Le positionnement de la formation vis-à-vis du monde de la recherche est bien explicité : le master est adossé au laboratoire Thémis-Um auquel est rattachée la plupart des enseignants chercheurs intervenant dans le master. Les étudiants sont conviés à assister aux conférences, colloques et autres évènements organisés par le laboratoire. Ils sont également associés à leur organisation. Le séminaire Franco-Américain donne lieu à publication de contributions des étudiants.

Il n'est en revanche pas indiqué comment la formation s'inscrit dans le cadre de la politique scientifique de l'établissement ou du site. Si l'intervention de très nombreux professionnels, principalement avocats, dans les



mentions du master sous forme de conférences-débats organisées avec les étudiants est prévue, elle semble insuffisante à assurer une bonne articulation formation-recherche, la formation étant davantage axée sur la professionnalisation que sur la recherche. La formation détient de très nombreux partenariats avec des cabinets ou des établissements financiers, principalement pour recevoir des stagiaires, ce qui est bienvenu même si on ne sait pas si ces partenariats sont formalisés.

Au-delà du séminaire franco-américain et des partenariats étrangers créés par l'Institut du risque et de l'assurance de l'Université du Mans, il n'est pas indiqué si la formation a conclu des accords de coopération ou des partenariats adaptés à sa finalité. Il n'est pas non plus indiqué s'il existe des dispositifs valorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel. Cependant, l'enseignement de l'anglais notamment juridique étant bien développé, cela semble de nature à favoriser la mobilité des étudiants. Rien n'indique si l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux faits l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. La formation n'est pas mise en œuvre à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestre sans parcours de spécialisation, mais en distinguant des « blocs disciplinaires » et des « blocs professionnels ». Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Il n'est pas indiqué dans quelle mesure la formation est cohérente avec la fiche RNCP, ce qui est dommage, ni si elle est conçue comme partie d'un cursus master-doctorat (ce qui ne semble toutefois pas être le cas).

Il est indiqué de façon très générale que la formation est en conformité avec les dispositifs de l'université concernant le suivi individuel des étudiants en prenant en considération leurs particularités, afin de permettre à tous une réussite, sans autre précision. Aucun élément ne vient toutefois illustrer la façon dont la formation envisage son suivi à distance ainsi que l'accueil des étudiants en situation particulière. L'alternance n'est pas prévue, ce qui est regrettable eu égard à la finalité professionnalisante de la formation. La validation des acquis de l'expérience ou validation des études supérieures sont proposées pour l'accès au diplôme, ce qui est bienvenu.

La formation n'est pas définie suivant un référentiel de compétences et se présente principalement autour des matières abordées, ce qui est courant. Il est indiqué de façon très générale que la formation est en conformité avec les dispositifs de l'université pour le suivi des étudiants, le suivi de leurs compétences et l'innovation pédagogique, sans davantage d'informations ce qui est regrettable. La formation met en place des pédagogies diversifiées, notamment à travers la Clinic Law, des concours de plaidoirie, des projets collectifs et la mise en pratique des acquis et connaissances avec les praticiens intervenant dans la formation, ce qui est particulièrement appréciable.

Il n'apparaît pas que la formation présente des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche, ce que l'on peut regretter. Elle ne contient pas d'éléments de formation par et à la recherche. Il existe toutefois une UE relative à l'« informatique juridique professionnalisant et recherche », et les étudiants sont appelés à rédiger des contributions qui donnent lieu à publication dans le cadre du séminaire franco-américain. Les étudiants sont toutefois associés à l'organisation des colloques du laboratoire. Un colloque est organisé annuellement. Il n'est pas indiqué comment les travaux de recherche sont intégrés à la définition du cursus de la formation, ni comment leurs objectifs, modalités et évaluation sont explicités et connus des étudiants. Par ailleurs, on déplore que ne soit pas précisé dans quelle mesure les modalités pédagogiques développent l'autonomie de l'étudiant et l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet collaboratif. La formation ne paraît pas préparer à la poursuite en doctorat.

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement bancaire et financier. En outre, les nombreuses interventions de professionnels et la mise en place d'une Clinic Law donnent aux étudiants un vrai regard sur le monde professionnel, ce qui est très heureux. A ce titre, la formation comporte un stage obligatoire de 2 mois minimum (en réalité en moyenne de 3 mois, selon le dossier d'autoévaluation) en cabinet d'avocats, entreprise ou établissement financier, en France ou à l'étranger. Les partenaires accueillant des stagiaires sont très prestigieux. Il est indiqué, sans autre précision, d'une part que les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles qui sont spécifiquement accompagnées et d'autre part, que les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants, sans davantage de précision ce qui est regrettable. Enfin, le dossier précise qu'un observatoire de l'insertion professionnelle accompagne les étudiants dans leur recherche de stage et l'élaboration de leur projet professionnel, sans davantage a'informations, ce qui est dommage.

La formation donne une importance très forte à l'apprentissage de l'anglais et notamment de l'anglais juridique, à la fois à l'oral, mais aussi par la technique juridictionnelle et l'apprentissage des techniques rédactionnelles des contrats en anglais, ce qui est particulièrement bienvenu, car cela est de nature à favoriser



la mobilité des étudiants. L'anglais est dispensé dans des UE spécifiques, mais il n'apparaît pas que des enseignements disciplinaires soient dispensés en anglais. Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger peuvent intégrer la formation à condition de faire valider leur formation par la commission des évaluations de l'université. Il n'est pas indiqué si l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

La formation dispose d'un module d'informatique juridique professionnalisant et les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail somme toute classique regroupant des ressources documentaires, des suppléments de cours, les travaux à faire, les documents pratiques, et permettant de réaliser des visioconférences.

Les questions d'intégrité scientifique et d'éthique de la recherche ne sont pas du tout abordées, ce qui est à la fois regrettable et guère surprenant dans la mesure où la formation n'est pas axée sur la recherche. Il n'est pas indiqué si un dispositif de détection des fraudes et des plagiats est mis en place. Les thèmes de l'intégrité et de l'éthique sont en réalité principalement traités sous l'angle de la Compliance bancaire et financière.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation, ce qui est heureux. Les avocats y sont très représentés, peut être au détriment des professionnels des entreprises et établissements financiers. Le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants est en cohérence avec la formation. Il n'est pas indiqué si la liste des intervenants est connue des étudiants. L'approche par compétences n'est pas envisagée.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis, entre responsable de formation, responsables de spécialités et responsables d'UE. Les moyens administratifs et pédagogiques ne sont pas indiqués, ce qui est regrettable. Une réflexion permettant d'adapter l'offre de formation est menée sous la responsabilité du responsable de la formation. Des échanges réguliers ont lieu avec les intervenants et tout au long de l'année et des interventions. Les étudiants sont amenés à évaluer les enseignements ce qui est heureux. Un conseil de perfectionnement est institué et réuni de façon régulière. Il comprend des étudiants, des enseignants et des représentants des professionnels partenaires de la formation. Sa composition est en adéquation avec la formation. Il n'est pas indiqué si ces réunions, organes de concertation et Conseil de perfectionnement font l'objet de communications spécifiques, ni si le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener ses réflexions. Il semble que le conseil de perfectionnement n'occupe pas un rôle central dans la réflexion relative à l'offre de formation, celle-ci résultant davantage des échanges entre responsable de la formation, équipe pédagogique, étudiants et professionnels. Cette réflexion « informelle » a permis par le passé d'adapter l'offre de formation aux besoins des professionnels, ce qui est bienvenu.

Les modalités de contrôle de connaissance de la formation sont clairement définies et connues de tous les étudiants. Celles-ci sont accessibles sur le site Internet de l'UFR Droit, économie, gestion. Un règlement général des examens de l'Université indique les règles de compensation. Le règlement des examens de la formation indique le coefficient des épreuves (et les crédits ECTS), la nature, le type, la durée des épreuves. La composition, le rôle du jury ainsi que les modalités de sa réunion sont définis, sans que l'on sache si les étudiants bénéficient d'une information à ce propos. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences respectent le principe de la seconde chance et sont portées à la connaissance des étudiants. Il n'est pas indiqué si des certifications peuvent être délivrées aux étudiants, ni si l'engagement étudiant est valorisé.

Dispositif d'assurance qualité

Il est indiqué que la formation est en conformité avec les dispositifs élaborés au sein de l'université pour le suivi individuel des étudiants et la transparence des décisions. Les flux d'étudiants sont suivis par les services de l'université, mais il n'est pas dit avec quel degré de précision quantitativement et qualitativement, ni comment ces informations sont accessibles, ce que l'on ne peut que regretter. L'attractivité de la formation est connue et très forte entre les sessions 2019 et 2020 le nombre des candidatures a augmenté de 48 %.

La réussite étudiante est excellente tant en M1 qu'en M2 et est connue sans que l'on sache si elle est accessible aux parties prenantes et si elle fait l'objet de publications. Il n'est pas indiqué si la mesure de la réussite des étudiants est réalisée, analysée et intégrée à la démarche d'amélioration continue des parcours de formation et de la formation.

La formation connaît bien le devenir de ses diplômés essentiellement pour l'insertion professionnelle, la poursuite d'études n'étant clairement pas un objectif de la formation. Il n'est pas indiqué dans quelle mesure les résultats des enquêtes sont connus des parties prenantes et font l'objet de publications, ce qui est dommage. L'insertion



professionnelle immédiate est analysée au regard des objectifs de la formation. Elle est excellente, aucun étudiant n'ayant rencontré de difficultés pour s'insérer dans le monde du travail.

La formation fait l'objet d'une évaluation par les étudiants, et également à travers le conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement, ainsi qu'à l'occasion d'échanges réguliers avec les intervenants. En outre, une enquête complète et très précise est menée par l'université chaque année pour l'ensemble des formations. Il n'est toutefois pas indiqué dans quelle mesure les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés ainsi que les actions qui en résultent sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation et connues des parties prenantes.

Résultats constatés

La formation est attractive. Le nombre de candidatures augmente d'année en année (+48 % en 2020), et les étudiants proviennent principalement de pays de Loire, mais aussi de nombreuses métropoles régionales et de Paris, ce qui démontre l'attractivité nationale de cette formation. Les taux de réussite sont excellents tant en M1 (100 %) qu'en M2 (100 %), ce qui démontre la pertinence de la sélection et la qualité des enseignements dispensés.

Le taux de diplômés en emploi est excellent (100 %) et les emplois occupés correspondent parfaitement aux débouchés annoncés. La durée moyenne de recherche d'emploi est relativement courte : près de 50 % des étudiants trouvent un poste dans les 6 mois, l'autre moitié dans les 12 mois.

Les chiffres relatifs à la poursuite d'étude ne sont pas indiqués, ce qui n'est guère surprenant la formation n'étant pas véritablement axée ni sur la recherche ni sur la poursuite d'études en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts:

- Suivi de la formation et évaluation des enseignements
- Dimension internationale
- Insertion professionnelle excellente
- Qualité des enseignements et des intervenants

Principaux points faibles:

- Autoévaluation perfectible
- Poursuite d'études peu valorisée
- Liens avec la recherche scientifique très limités
- Approche par compétences non envisagée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master de *Droit bancaire* et financier de le Mans Université apparaît comme une formation d'excellence et soucieuse de son adéquation avec les besoins des professionnels du secteur, garantissant la professionnalisation des étudiants, prêts à intégrer dès l'obtention de leur diplôme, des cabinets d'avocats ou des établissements financiers. On peut regretter toutefois que des éléments factuels plus précis de nature à étayer le dossier ne soient pas portés à notre connaissance, car ils auraient permis de mieux illustrer les différentes références. De même, il serait souhaitable d'indiquer plus précisément les moyens mis en œuvre pour communiquer les différents documents, décisions, chiffres, aux parties prenantes et aux étudiants. L'approche par compétences pourrait être développée. De même, la formation pourrait développer davantage les liens avec la recherche afin de favoriser notamment la poursuite d'études en doctorat.



MASTER DROIT DES ASSURANCES

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Droit des assurances* de l'Université du Mans est une formation à vocation professionnalisante, qui accorde toutefois une importante place à la recherche. Cette formation est destinée à former des étudiants qui ont vocation à embrasser des carrières de juristes spécialistes en droit des assurances. Cette formation dispensée en deux ans en présentiel sur le campus du Mans est ouverte en formation initiale et en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et cohérents au regard de la finalité de la formation et sont portés à la connaissance des étudiants non seulement lors de la réunion de rentrée mais surtout en permanence sur le site de l'université ce qui est très heureux. Les enseignements dispensés visent à assurer l'acquisition d'une solide culture juridique tant en droit des assurances et de la responsabilité civile qu'en droit bancaire, et permettent l'élargissement des connaissances sur des disciplines autres que juridiques – qu'il s'agisse de savoirs relatifs aux produits bancaires et d'assurance, aux techniques de financement, de gestion financière - et à développer la polyvalence des étudiants. Ces enseignements variés sont en parfaite cohérence avec les objectifs de la formation : former des juristes désireux de faire une carrière juridique dans les secteurs de l'assurance et de la banque. De même, et de manière fort logique, l'année de M1 est davantage dédiée à la connaissance du droit civil et du droit des affaires en général alors que l'année de M2 tend à mettre en œuvre des enseignements plus professionnalisants, ce qui est bienvenu au regard de la finalité de la formation. Il est en outre heureux qu'un supplément au diplôme existe en ce qu'il est de nature à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants diplômés en récapitulant les compétences acquises par ceux-ci.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont cohérents, mais on peut déplorer l'absence de mention relative à la manière dont ils sont portés à la connaissance des étudiants. Si la formation a vocation à permettre l'insertion professionnelle immédiate des diplômés, les poursuites d'études sont évoquées à travers la faculté ouverte aux diplômés de préparer l'examen d'entrée au CRFPA, de se spécialiser dans le cadre d'un autre M2 ou de poursuivre en doctorat. On ignore toutefois comment celles-ci sont portées à la connaissance des étudiants. Si aucune fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est dédiée à la mention *Droit des assurances*, il s'avère que la formation n'en est pas moins en cohérence avec les fiches RNCP relatives aux masters *Droit privé* et *Droit des affaires*, ce qui est bienvenu.

Positionnement de la formation

La formation s'inscrit dans le domaine de l'enseignement du droit, mais aussi des sciences économiques et de gestion. Si la formation est unique au sein de l'Université du Mans, elle semble néanmoins concurrencée par d'autres formations dans des universités relativement proches. Toutefois, le master *Droit des assurances* de l'Université du Mans se distingue des autres formations en ce qu'il accorde une place essentielle au droit des assurances qui est une matière fondamentale assortie de travaux dirigés dès le M1, ce qui n'est pas le cas des autres formations. De même, outre la place prépondérante accordée logiquement à l'étude du contrat d'assurance, la formation ne néglige pas pour autant le secteur bancaire, ce qui est particulièrement heureux quand on connaît l'importance du secteur bancaire dans la distribution des produits d'assurance. Pour ces différentes raisons, l'attractivité de la formation au niveau national est forte. Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles ne sont malheureusement pas indiquées.

L'articulation de la formation avec la recherche est relativement développée: d'une part, il existe un partenariat avec le laboratoire de recherche THEMIS-UM, l'Institut du Risque et de l'assurance et l'école doctorale *Droit et science politique* (École doctorale n°599) de l'Université Bretagne-Loire. D'autre part, les étudiants sont impliqués dans l'organisation de colloques et sont sensibilisés à la recherche sur des thèmes en lien avec les axes de recherche du laboratoire de recherche THEMIS-UM, ce qui est bienvenu. Enfin, le rapport de stage obligatoire en seconde année doit comporter une partie théorique, participant ainsi à offrir aux étudiants un regard sur le



travail de recherche, à l'instar de la faculté qui leur est offerte en M2 de rédiger un mémoire de recherche et d'effectuer un stage au sein d'un laboratoire de recherche, ce qui est bienvenu.

En outre, les partenariats avec le monde socio-économique sont assez développés, tant avec les institutions (Fédération Nationale des Syndicats à Agents Généraux d'assurance, Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurances) qu'avec les entreprises (cabinets d'avocats, compagnies d'assurance ...), ce qui est particulièrement heureux eu égard au caractère professionnalisant de la formation. Si on ignore comment ces partenariats sont formalisés, on ne peut que souligner la qualité des partenaires et le fait qu'ils permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés professionnels visés en permettant notamment aux étudiants de trouver relativement facilement un stage.

Eu égard à la spécificité du parcours de formation spécialisé en droit des assurances, il n'existe pas de partenariat à titre institutionnel avec des établissements étrangers. Les étudiants assistent toutefois une fois par an à une conférence dispensée par un enseignant canadien et peuvent bénéficier de partenariats avec une université américaine et une université canadienne. Il convient d'indiquer que les étudiants peuvent réaliser leur stage obligatoire en M2 à l'étranger, ce qui a déjà été le cas par le passé et qui est de nature à favoriser la mobilité des étudiants, même si la coopération internationale pourrait sans doute être davantage développée.

Organisation pédagogique de la formation.

Conçue en 4 semestres, la formation présente une spécialisation progressive entre le M1 et le M2. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS), ce qui est de nature à favoriser la mobilité des étudiants. L'organisation pédagogique de la formation est claire et cohérente.

La formation est accessible non seulement en formation initiale, mais également en formation continue et la VAE est proposée. En revanche, la formation en alternance n'est pas proposée, ce qui semble justifié au regard des obstacles existant dans le bassin local pour trouver des contrats d'apprentissage. Aucun élément n'est porté à notre connaissance quant à la capacité de la formation à accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ce qui est dommage.

La formation accorde une place importante à l'approche compétences ce qui est particulièrement appréciable, dans la mesure où elle s'organise autour de l'acquisition d'un référentiel de compétences. Elle s'articule ainsi autour de trois blocs de compétences clairement définis, ce qui est bienvenu. La formation met en place des pédagogies diversifiées, notamment à travers la Clinic Law, des concours de plaidoirie, des procès fictifs entre les différents Masters de droit des assurances au niveau national, la proposition d'un projet collectif d'écriture des conditions particulières d'une police d'assurance ou encore la constitution d'un e-portefolio, ce qui est particulièrement appréciable.

Une place importante est accordée à la démarche scientifique, ce qui est très heureux. En effet, dès le M1, la formation encourage les étudiants à effectuer des recherches notamment en leur remettant en début d'année un document recensant les différentes sources auxquelles ils devront se référer pour approfondir leurs connaissances. De surcroît, la formation offre la possibilité aux étudiants le souhaitant de réaliser un mémoire de recherche et d'effectuer un stage dans un laboratoire. Surtout, les étudiants de M2 suivent un enseignement à la recherche documentaire et doivent tous préparer un mémoire sur une question théorique faisant débat dans le secteur de l'assurance. Enfin, la formation permet de préparer les étudiants à la poursuite éventuelle d'études en doctorat, ce qui est heureux.

La participation de nombreux professionnels dans le cadre de TD en M1 et de séminaires et conférences en M2 permet aux étudiants d'acquérir des compétences transversales très utiles à leur insertion professionnelle immédiate. Les étudiants sont appelés à rencontrer dans le cadre d'une UE des professionnels du droit leur présentant leur expérience professionnelle ce qui est de nature à aider les étudiants dans la construction de leur parcours professionnel. A ce titre, il est particulièrement bienvenu qu'un stage facultatif soit prévu en M1 et qu'un stage obligatoire d'une durée de trois à cinq mois soit obligatoire en M2, stage de nature à favoriser l'insertion professionnelle immédiate du diplômé. De même, on ne peut qu'approuver le fait qu'un cours dispensé par un professionnel des ressources humaines soit dédié à l'insertion professionnelle et que les étudiants soient guidés dans la rédaction de leur CV ou lettre de motivation.

La dimension internationale de la formation est trop embryonnaire, même si les spécificités nationales du droit des assurances peuvent expliquer l'absence de partenariat institutionnel avec des établissements étrangers. Il est à noter toutefois qu'outre la venue annuelle d'un enseignant canadien, une avocate d'un cabinet anglosaxon intervient en langue anglaise sur sa pratique professionnelle dans le secteur des assurances. En outre, les étudiants peuvent effectuer leur stage à l'étranger ce qui est particulièrement bienvenu.



La formation accorde une réelle place au numérique dans l'enseignement ce qui est très heureux. En effet, outre l'accès à un espace numérique de travail et la possible mise en ligne des cours et ressources documentaires sur Moodle, une interface numérique permet aux étudiants de M2 de renforcer leurs compétences numériques. De surcroît, une UE dédiée à l'informatique juridique professionnalisante et à l'initiation à la recherche contribue à renforcer les savoirs numériques des étudiants dans un contexte professionnel ce qu'on ne peut qu'approuver. En outre, la formation offre la possibilité aux étudiants de M2 de solliciter la certification de compétences numériques, ce qui est un atout d'un point de vue l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation sensibilise réellement les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique grâce à des rencontres en M2 avec des bibliothécaires qui, à l'instar des différents intervenants dans le master, insistent sur la nécessité primordiale de s'assurer de la fiabilité des sources et de citer en toute circonstances les auteurs dont les idées sont en tout ou partie reproduites. En revanche, on ignore si la formation est dotée d'un dispositif permettant de détecter les fraudes ou plagiats, ce qui est dommage.

Pilotage de la formation.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs et de praticiens, ces derniers intervenant surtout en seconde année de master, ce qui est en adéquation avec la vocation professionnalisante de la formation. La plupart des enseignants comme des praticiens écrit dans des revues juridiques, ce qui contribue au rayonnement de la formation.

Les responsabilités pédagogiques ainsi que le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas décrits, ce que l'on peut regretter. De même, on ignore si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques dédiés, ce qui là encore est regrettable. Un conseil de perfectionnement, qui ne compte malheureusement pas de représentant étudiant, est bien instauré, mais il est précisé que ce conseil n'a pu être réuni formellement sur une base régulière, bien que ses membres aient toujours été consultés par les responsables pédagogiques qui sollicitent de manière régulière les intervenants, échanges qui permettent de nourrir une réflexion sur l'offre de formation. Outre les professionnels qui sont consultés, il est à noter que les étudiants sont également associés au perfectionnement de la formation. Une évaluation anonyme de la formation par les étudiants est instaurée ce qui est très appréciable. A l'heure actuelle, le renforcement de la présence étudiante au sein du conseil de perfectionnement est envisagé, ce qui est particulièrement bienvenu.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont portées à la connaissance des étudiants de manière claire et compréhensible sur le site Internet de l'université et l'attribution des crédits ECTS est détaillée. Un dispositif de seconde chance est bien prévu. L'approche par compétences est réellement développée ce qui est un plus non négligeable.

Dispositifs d'assurance qualité.

Les flux d'étudiants sont suivis et se stabilisent aux alentours de 15 étudiants en M1 et en M2. Ce nombre relativement faible d'étudiants sélectionnés par rapport au nombre élevé de candidatures résulte d'un choix pertinent de la part de l'université qui prend en compte les tensions dans le bassin local d'emploi, tensions qui justifient que la formation ne soit pas proposée en alternance. Les étudiants sont sélectionnés sur dossier dès le M1 et tous les étudiants de l'Université du Mans candidatant en M1 sont reçus en entretien individuel afin de faire valoir leur motivation et d'exposer leur projet professionnel auprès des responsables de formation, ce qui semble très heureux.

La réussite étudiante est excellente en M2 (100 %) et de l'ordre de 70 % en M1, chiffre qui s'explique au regard des profils des étudiants « en échec ». On ignore si la réussite étudiante fait l'objet de publication. En tout état de cause, elle est finement analysée dans le dossier et intégrée à la démarche d'amélioration continue comme en témoigne le fait qu'après avoir accueilli un étudiant étranger en M1 qui a échoué, les responsables des masters ont décidé de ne plus accueillir de candidatures via Campus France directement en M1, mais de suggérer une candidature en L3 pour permettre aux étudiants étrangers une meilleure maîtrise du système a'étude de l'enseignement supérieur français.

Le devenir des diplômés est connu et fait l'objet d'une publication sur le site Internet de l'université ce qui est heureux en termes d'accessibilité. L'insertion professionnelle immédiate des diplômés est excellente au sein des entreprises d'assurances, des établissements bancaires et organismes professionnels. Une proportion croissante de diplômés embrasse la carrière d'avocat spécialisé en droit des assurances ou en droit bancaire. L'insertion professionnelle des diplômés est donc en parfaite cohérence avec les finalités de la formation.



Résultats constatés

La formation est relativement attractive en ce que, d'une part, le nombre de candidatures est en constante progression (de 154 à 228 candidatures en M1 entre 2019 et 2020 et de 153 à 220 en M2 sur la même période), et que, d'autre part, le taux de pression est d'environ 10 % (environ 10 % des candidatures sont retenues). Le taux de réussite est excellent ce qui démontre la qualité de la procédure de sélection des étudiants. L'insertion professionnelle est excellente également ce qui met en exergue la qualité de la formation.

Conclusion

Principaux points forts:

- Approche par compétences développée
- Forte attractivité
- Très bons taux de réussite
- Liens avec l'environnement socio-économique
- Excellente insertion professionnelle

Principaux points faibles:

- Autoévaluation perfectible
- Dimension internationale peu développée
- Conseil de perfectionnement trop peu actif

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit des assurances* de l'Université du Mans est une formation très attractive, de qualité qui offre aux étudiants une solide formation juridique dans le domaine du droit des assurances, sans pour autant négliger le droit bancaire leur permettant ainsi de s'insérer rapidement sur le marché du travail. On peut regretter toutefois que des éléments factuels plus précis de nature à étayer le dossier ne soient pas portés à notre connaissance, car ils auraient permis de mieux illustrer les différentes références. Par ailleurs, il serait souhaitable que la coopération internationale soit davantage développée. Enfin, il semble que l'autoévaluation de la formation pourrait être améliorée en accordant un réel rôle au conseil de perfectionnement.



MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master de *Droit privé* de Le Mans Université tend à former des juristes généralistes en droit privé aux fins d'embrasser des carrières d'avocat, huissiers de justice, directeur de greffe, magistrat, etc. Organisée sur deux ans, la formation comporte un parcours contentieux pour les étudiants désireux de se spécialiser, sans qu'aucune information ne soit portée à notre connaissance sur ce parcours. La formation est accessible en formation initiale et vraisemblablement en formation continue, bien que le dossier ne soit pas clair sur ce point, car il affirme que le master n'est pas organisé pour accueillir des étudiants en formation continue...

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier affirme de manière générale que les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement indiqués dans l'offre de formation de l'établissement, sur le site Internet de l'université, sans que ceux-ci ne soient portés à notre connaissance ce qui est très dommage. De même, il est indiqué que le master est présenté par une fiche d'information en ligne sur le site, qui présente les compétences développées, les connaissances qui seront acquises, sans aucune autre précision sur celles-ci ce qui est regrettable. Ces informations sont connues des parties prenantes, sans que l'on sache comment. L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles pour les parties prenantes, sans pour autant qu'il soit possible de s'en assurer, le contenu de la formation n'étant pas indiqué dans le dossier, il faut pour connaître les différents cours dispensés se référer au supplément au diplôme qui est prévu et précise les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant, sans pour autant indiquer quelles matières sont obligatoires ou facultatives, ce qui est regrettable.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont connus des étudiants et des autres parties prenantes, notamment parce qu'il s'agit de débouchés « classiques » pour une formation en droit privé, mais aussi parce que les enquêtes sur l'insertion professionnelle des anciens étudiants sont publiées. En outre, une formation à l'insertion est dispensée par un professionnel des ressources humaines au profit des étudiants, ce qui est bienvenu. Les débouchés annoncés, qui sont essentiellement ceux de juristes « traditionnels » généralistes du droit privé: avocat, magistrat, huissier, directeur de greffe, etc. -, sont en parfaite adéquation avec la formation. Les poursuites d'études sont également affichées et portées à la connaissance des étudiants sur le site de l'université ce qui est heureux, notamment au sujet de l'examen d'entrée à l'école d'avocat et la préparation du doctorat. Le dossier affirme que la formation est cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), laquelle est accessible aux étudiants et parties prenantes via le site de l'Université.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'affiche comme complémentaire aux autres masters en droit dans l'offre de formation de l'université. De nombreux cours sont mutualisés lors de la première année. Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études sont indiquées dans le supplément au diplôme uniquement : poursuite vers un M2 autre, poursuite en doctorat. A l'échelle régionale et nationale le master s'inscrit dans un contexte concurrentiel assez fort, car il existe de nombreux masters en droit privé. Il se distingue néanmoins par sa formation généraliste et l'apprentissage de quelques matières spécifiques et originales (droit de l'automobile et routier notamment). Des partenariats sont conclus avec l'Université de Laval à Québec et celle de Lomé au Togo, permettant des échanges, des travaux de droit comparé et des thèses de doctorat en cotutelle. Un partenariat avec Juriscope, Institut de recherche en droit comparé à l'Université de Poitiers, est en cours de finalisation.

La formation est clairement affichée en lien avec le laboratoire de recherche THEMIS-UM et ce lien est explicité aux étudiants qui participent aux activités de recherche. L'équipe pédagogique mène des travaux de recherche au sein du laboratoire, en adéquation avec l'enseignement du master, spécialement en M2. Les étudiants sont associés aux activités de recherche et aux manifestations organisées par le laboratoire



(colloques, journées d'études, conférences), sans que l'on sache cependant selon quelles modalités et dans quelle mesure cette association est mise en place. De même, il n'est pas indiqué si les objectifs de la formation s'inscrivent dans la politique scientifique de l'établissement, ni comment l'intervention d'enseignants chercheurs issus de la recherche industrielle ou de la recherche socio-économique permet une bonne articulation formation-recherche. La formation envisage de développer les stages au sein du laboratoire, ce qui semble être une bonne idée.

La formation s'appuie largement sur des relations avec le monde socio-économique, tant au regard de la diversité des intervenants professionnels qu'en raison de nombreux accords avec des institutions, établissements et entreprises (ordre des avocats, tribunal de commerce, tribunal judiciaire, UFC Que Choisir). Toutefois ces accords ne font pas l'objet de conventions écrites, sauf celle conclue avec UFC Que choisir, mais que le dossier considère comme trop rigide.

La formation peut se prévaloir de quelques accords de coopération et partenariats conclus avec des établissements étrangers (Québec, Togo, USA) permettant notamment aux étudiants de réaliser des mobilités en master ou en doctorat, ce qui est bienvenu. La formation participe également au programme Erasmus avec de nombreux UFR européens. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé à l'aide notamment d'un responsable des relations internationales dédié au sein du domaine droit. La mobilité des personnels et enseignants est en revanche moins développée. La formation n'est pas mise en œuvre à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres avec une spécialisation progressive, principalement en 2ème année, avec de très nombreuses disciplines. Elle présente un parcours contentieux, qui peut être abordé dès la première année, mais la spécialisation en contentieux se fait lors de la 2ème année, sans qu'aucune information ne soit donnée sur les tenants et les aboutissants de cette spécialisation. La formation met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Elle est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences en cohérence avec le RNCP, selon le dossier, ce que l'on ne peut vérifier malheureusement. La formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus masterdoctorat.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Il n'est pas non plus prévu qu'elle soit suivie à distance (sauf circonstances exceptionnelles, telles que la crise sanitaire passée et présente). En revanche, elle tient compte des enjeux liés à la formation tout au long de la vie (reprise d'études notamment), et est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (des étudiants handicapé et sportif de haut niveau ont déjà été accueillis). La validation des acquis de l'expérience pour obtenir le diplôme est possible et a déjà été mise en place.

La formation est définie selon un référentiel de compétences qui n'est pas porté à notre connaissance, étant précisé que le dossier est de surcroît muet sur la manière dont l'équipe pédagogique s'approprie ce référentiel et sur la façon dont cela se traduit dans les unités d'enseignements. La formation n'est pas organisée autour de blocs de compétences, l'approche par compétences n'étant conçue que comme un complément. Le master prévoit des modalités pédagogiques diversifiées (participation aux consultations gratuites d'avocat, concours de plaidoirie, séminaire de culture juridique, participation de professionnels non-juristes), ce qui est appréciable.

La démarche scientifique est présentée aux étudiants dès la première année, notamment à l'occasion de leur participation à la préparation de colloques et à des recherches collectives. Un module de préparation à la recherche les sensibilise en 2ème année, ce qui est bienvenu. Les étudiants peuvent réaliser un mémoire (notamment ceux qui souhaitent poursuivre en doctorat) et un stage au sein du laboratoire, et bénéficient d'une formation en informatique juridique, leur permettant d'acquérir des techniques de recherche documentaire. Les étudiants intéressés par la rédaction d'un mémoire sont associés aux projets de recherche en cours. Il n'apparaît pas que les projets et stages soient intégrés à la définition du cursus de formation. Il n'est pas indiqué dans quelle mesure les modalités pédagogiques développent l'autonomie de l'étudiant, l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif, ce qui est dommage. Le dossier indique de manière laconique que le travail en équipe est toutefois en cours de développement.

Les étudiants bénéficient d'un module d'insertion professionnelle réalisé par un professionnel de la gestion des ressources humaines, ce qui est très appréciable. Les étudiants de M2 doivent faire au minimum un stage de 2 à 5 mois, et le stage en fin de M1 est encouragé. Le dossier indique, sans autre précision, que les stages sont préparés avec les enseignants et suivis par un référent selon des modalités explicitées et connues des étudiants. Une structure, le SUIOP, aide les étudiants dans leur recherche de stage et à entrer en contact avec les professionnels. Les étudiants peuvent également mobiliser le réseau des anciens de la formation et le réseau



du directeur de la formation. De ce point de vue, l'organisation de la mise en relation entre les étudiants et les professionnels pourrait être améliorée. Les stages ont lieu exclusivement à l'échelle nationale.

Les étudiants peuvent acquérir des compétences linguistiques dans une langue étrangère et peuvent obtenir des certifications. Toutefois, les enseignements de l'espagnol et de l'allemand sont mutualisés faute d'étudiants en nombre suffisant, ce qui limite la possibilité d'adapter l'enseignement aux spécificités de la formation. Les nombreux accords et partenariats avec plusieurs universités européennes favorisent la mobilité des étudiants notamment dans le cadre du programme Erasmus. Aucun enseignement disciplinaire spécialisé n'est dispensé en langue étrangère. L'acquisition des crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants, géré par un enseignant responsable des relations internationales.

La formation accorde une place importante au numérique dans l'enseignement, à travers un module d'informatique professionnalisante (initiation aux technologies appliquées au droit et aux professions juridiques) et un environnement numérique de travail. Ce dernier a été principalement utilisé pour assurer la continuité pédagogique à distance pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire. Son utilisation devrait continuer à progresser, selon le dossier. Il ne semble pas que des pratiques pédagogiques interactives soient mises en œuvre à travers les outils numériques ni qu'une adaptation de la formation aux besoins de publics divers ait été faite via le numérique, ce qui est regrettable.

Les séminaires de préparation à la recherche sont l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique ainsi qu'aux sanctions du plagiat. Une charte de non-plagiat doit être signée par les étudiants avant la rédaction du mémoire de fin d'étude (mémoire ou stage). Un logiciel de détection de plagiat – Compilatio - vient juste d'être acquis par l'université. Jusqu'à présent, la détection des fraudes se faisait de façon « artisanale ». Il n'est pas prévu d'information spécifique concernant le dispositif de sanction des fraudes ou de dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée : elle est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants en langues étrangères, et de nombreux professionnels eux-mêmes variés qui n'interviennent cependant qu'en M2, ce qui n'est guère surprenant. Cette équipe semble adaptée aux exigences de la formation, notamment eu égard à la proportion d'intervenants professionnels et à la visée professionnelle de la formation. La liste des enseignants est connue des étudiants et leur est communiquée en interne. Elle n'est en revanche pas connue par les parties prenantes. La démarche par compétences n'est qu'accessoire.

La formation est sous la responsabilité d'un directeur de master dont les rôles et responsabilités sont clairement identifiés. Il s'appuie sur les enseignants du master, et agit étroitement avec le responsable des études de droit, le doyen et le vice-doyen. La formation bénéficie des moyens administratifs et pédagogiques de l'UFR Droitgestion, mais ne dispose pas de ses propres moyens, ce qui est dommage. A ce titre, le dossier estime qu'une salle réservée au master serait un plus. Un service de documentation commun à l'ensemble des étudiants de l'université est accessible pour les étudiants des la formation. Des échanges réguliers et informels ont lieu avec les étudiants sur le fonctionnement du master. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, d'étudiants et de professionnels intéressés par la formation est mis en place. Il se réunit une fois par an avec un ordre du jour et un compte rendu est établi. Il dispose de nombreux documents fournis par l'université. Toutefois, la diffusion de son activité à l'extérieur de l'université est peu développée. Il apparaît que les instances de pilotage ne se réunissent pas assez souvent, les discussions informelles étant privilégiées, ce qui peut contribuer à un manque de lisibilité.

Il est indiqué de manière générale que la constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants, sans autre précision ce qui est regrettable. Il en va de même des modalités de contrôle des connaissances, telles qu'adoptées par l'université. Les règles de compensation entre les deux semestres d'une même année sont indiquées dans ces modalités de contrôle de connaissances et sont connues des étudiants. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont aussi précisées dans ces modalités de contrôle des connaissances dans le respect des règles européennes, précise le dossier. Le principe de la seconde chance est respecté à l'occasion de l'organisation d'une seconde session pour chaque année du master. Une certification informatique (C2i métiers du droit) peut être délivrée aux étudiants qui ont acquis des compétences particulières dans le domaine des nouvelles technologies en lien avec le droit, ce qui est un plus. L'engagement étudiant est valorisé, mais de façon limitée : certification de stages en M1, points dans le cadre du projet juridique collectif (association du M2, participations aux forums, portes ouvertes de l'université). L'approche par compétences n'est pas une priorité, mais il est indiqué qu'elle existe de manière accessoire.



Dispositif d'assurance qualité

Il est indiqué que les flux d'étudiants sont suivis à l'aide d'un tableau de bord annuel précis, indiquant le nombre de candidats, le nombre d'inscrits, la répartition des étudiants selon leur université d'origine, leur sexe ou nationalité, sans que ce tableau de bord ne soit joint au dossier ce qui est dommage. On ignore donc les fluctuations du nombre d'étudiants sur les dernières années, ce qui est regrettable. Il est seulement indiqué qu'entre 2011 et 2014 le nombre de candidats a été multiplié par 4. Le recrutement se fait sur dossier en fonction essentiellement des résultats académiques complétés par une lettre de motivation. Il est indiqué que les modalités de recrutement sont expliquées aux étudiants de l'université et à l'occasion de forums et salons. L'attractivité de la formation est connue sans être réellement portée à notre connaissance, ce qui est regrettable.

La réussite des étudiants est connue de l'Université et des enseignants, elle est excellente en M2 (100 %, un seul échec en 12 ans), elle plus faible en M1 ce qui s'explique selon le dossier par des abandons liés à la réussite de concours. En revanche, la réussite des étudiants n'est pas diffusée au-delà de l'Université et notamment pas aux partenaires professionnels. La mesure de la réussite est intégrée à la formation. Les flux d'étudiants sortant non diplômés sont connus et analysés et s'expliquent notamment la réussite à divers concours (greffier, directeur de greffe, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation).

Le devenir des diplômés, en poursuite d'études et en insertion professionnelle est connu et analysé à l'aide d'enquêtes régulières menées par l'université. Il n'est pas indiqué si ces enquêtes sont portées à la connaissance des parties prenantes et publiées. L'insertion professionnelle immédiate est analysée au regard des objectifs de la formation. Ainsi, pour la promotion 2015-2016, elle était de l'ordre de 86 % après 18 mois et de 100 % après 30 mois, ces délais « relativement longs » s'expliquant par la préparation de concours et d'examens après le M2 et la prolongation d'études dans des écoles professionnelles (CRFPA, ENM, ENG, ENAP etc.).

Les enseignements sont évalués par les étudiants via un dispositif anonyme mis en place par l'université. Ils s'expriment sur la formation, la proximité avec les enseignants, la diversité des enseignements. Les modalités d'évaluation sont connues des étudiants et des intervenants, sans que l'on sache comment. Les résultats de l'évaluation sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, évalue la formation et fait des propositions d'amélioration. Ainsi, à la suite du conseil de perfectionnement de 2019 il a été décidé de renforcer la formation en droit international privé et de mieux positionner l'enseignement d'insertion professionnelle.

Résultats constatés

Le master *Droit privé* est présenté comme le plus attractif parmi les masters en droit de l'université. 64 candidats entre 2011, 143 en 2014, et 245 en 2019 (seuls chiffres malheureusement portés à notre connaissance). La réussite est de 100 % en M2 et les très rares échecs s'expliquent souvent par des circonstances particulières. L'abandon en cours d'année de M1 est expliqué par la réussite aux concours.

Le taux d'insertion des diplômés est de 86 % après 18 mois et de 100 % après 30 mois, ce qui est plutôt correct dans la mesure où les diplômés ne passent pas la suite des concours et examens. Les anciens diplômés ont un taux de satisfaction dans l'emploi de 90 % et les postes occupés correspondent aux objectifs de la formation.

Les chiffres relatifs aux poursuites d'études ne sont pas indiqués.

Conclusion

Principaux points forts:

- Formation généraliste très complète
- Insertion professionnelle

Principaux points faibles:

- Approche par compétences à renforcer
- Formalisation des accords de partenariats à prévoir
- Communication auprès des tiers à développer



Autoévaluation par trop lacunaire

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit privé* se présente comme une formation généraliste permettant l'accès et la réussite aux concours, ainsi que l'accès à des professions du droit très variées. La formation jouit d'une forte attractivité, d'une équipe pédagogique solide et fait preuve d'une organisation sérieuse, étayée par une autoévaluation mettant en exergue un regard critique. On peut regretter toutefois que de nombreux éléments factuels plus précis de nature à étayer le dossier ne soient pas portés à notre connaissance, car ils auraient permis de mieux illustrer les différentes références. A ce titre on déplore notamment l'absence d'informations sur le parcours contentieux. Par ailleurs, l'organisation de la mise en relation entre les étudiants et les professionnels, dans le cadre de la recherche de stage notamment, pourrait être améliorée.



MASTER DROIT PUBLIC

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master de *Droit public* de l'Université du Mans se déroule en deux ans essentiellement en présentiel, mais certains enseignements peuvent avoir lieu à distance. La formation a été profondément rénovée 2019. Depuis lors, après une année de M1 commune – sur laquelle nous n'avons malheureusement que très peu d'informations- les étudiants peuvent opter en M2 entre deux parcours : le parcours « *Droit public Économique* » et le parcours « *Droit des étrangers, réfugiés et apatrides* ». Les enseignements de cette mention de master peuvent être suivis en formation initiale comme en formation continue.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation et les connaissances et compétences attendues, qui ne sont malheureusement pas portés à notre connaissance ce qui est regrettable, sont bien connus des étudiants, selon le dossier, car ils sont précisés sur les différents sites Web de la Faculté, de l'université ou encore du master. Le dossier reste muet sur les compétences à acquérir, si ce n'est que « la formation contient des enseignements classiques, propres au droit public et à chacun des parcours ». Le contenu de la formation et des apprentissages en M1 ne sont pas portés à notre connaissance, figurent simplement dans les suppléments au diplôme les matières enseignées dans chaque parcours en M2, enseignements qui semblent cohérents au regard de la finalité de la formation, même si celle-ci n'est pas clairement indiquée ce que l'on ne peut que déplorer. Des suppléments au diplôme pour chaque parcours sont fournis. En revanche, il ne semble pas exister de tel document relatif à la mention de master.

Le dossier indique que les débouchés – qui ne sont nullement indiqués dans le dossier -sont connus des étudiants par le biais des sites Internet de la faculté et de l'université. Ils sont également présentés aux étudiants de L3 et lors de différentes manifestations de type « journées portes ouvertes » ou salons estudiantins. On ignore si les poursuites d'études sont portées à la connaissance des étudiants. Le dossier affirme de manière générale que les enseignements sont axés vers la certification professionnelle grâce à de nombreuses études de cas et mises en situation. On ignore si la formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), le dossier précisant que celle-ci n'a pas été actualisée pour prendre en compte l'évolution récente du master (création de deux parcours en 2019).

Positionnement dans l'environnement

Les éléments détaillés dans le dossier ne permettent nullement de mesurer le positionnement de la formation dans son environnement, ni la connaissance qu'en ont ses responsables. Ces derniers indiquent en effet que tous les éléments sont transmis aux étudiants, en particulier l'existence de cours mutualisés entre masters de l'Université du Mans et les partenariats avec d'autres établissements qui ne sont malheureusement pas développés.

S'agissant du positionnement vis-à-vis du monde de la recherche, celui-ci paraît résider, pour l'essentiel, dans des séances d'« initiation à la méthodologie de la recherche ». Par ailleurs, les deux parcours s'inscrivent dans l'axe de recherche « hybridation/articulation des systèmes normatifs » du laboratoire Thémis-UM auquel est adossée la formation et dont les enseignants chercheurs intervenant dans la formation semblent être membres.

Si les enseignements sont assurés à titre principal par des enseignants chercheurs, des praticiens extérieurs à l'université, issus du monde professionnel interviennent également. Différents partenariats sont en cours ou envisagés avec différentes institutions et cabinets d'avocats, sans que plus de précisions ne soient données malheureusement.

Enfin, le master s'appuie sur un large réseau de conventions internationales signées par l'université ou la faculté, sans que l'on en connaisse la teneur ce qui est dommage. Le dossier indique de manière laconique que



l'obtention des crédits ECTS fait l'objet d'un processus clair porté à la connaissance des étudiants, sans autre précision. La mobilité sortante, qu'elle concerne les étudiants ou les enseignants, serait encouragée notamment à travers le programme Erasmus.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est, fort classiquement, constituée de 4 semestres et présente un parcours de spécialisation. En effet, les deux premiers semestres sont communs – M1- et généralistes, sans que l'on connaisse le contenu des enseignements malheureusement, avec des cours spécialisés – on ignore lesquels- permettant aux étudiants de choisir l'un des deux parcours en toute connaissance de cause en M2. Les 2 seconds semestres sont spécifiques à chaque parcours en M2. Le dossier affirme que le contenu du tronc commun est cohérent avec la fiche RNCP, affirmation que l'on ne peut malheureusement vérifier. La formation met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Il n'est pas indiqué si elle est conçue comme partie d'un cursus master-doctorat (ce qui semble toutefois être le cas).

Si la formation n'est pas ouverte à l'alternance (cette ouverture est à l'étude), elle prend en compte les enjeux liés à la formation continue et des processus de VAE et de VES sont mis en place. Si la formation n'offre pas la possibilité d'être suivie intégralement à distance, un certain nombre d'enseignements –on ignore les quels-peuvent l'être. Le dossier précise que l'université dispose d'une structure d'accueil des étudiants en situation de handicap sur laquelle la formation peut s'appuyer, mais qu'il n'existe aucun dispositif spécifique aux sportifs de haut niveau au sein de la formation, ce qui est dommage.

L'approche par compétences ne semble pas très développée, mais le dossier indique tout de même que chaque UE figure dans une rubrique dédiée correspondant à un bloc de compétences : maîtrise des fondamentaux, spécialisation, préprofessionnalisation et langues vivantes. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiés ce qui est bienvenu : séminaires, clinique juridique, escape game juridique, travaux collaboratifs, participation des étudiants à divers concours de plaidoirie tant nationaux, qu'internationaux.

Faute de connaître le contenu de la formation en M1, on ignore si la formation comporte dès la 1ère année des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche. Il est simplement précisé que les étudiants tant de M1 que de M2 participent à l'organisation de la journée d'études du master de *Droit public*. Les étudiants de M2 bénéficient d'un séminaire d'initiation à la méthodologie de la recherche ce qui est bienvenu. Des stages de recherche peuvent se faire au sein du laboratoire Thémis-Um et sont intégrés au cursus de formation. Il n'est pas indiqué dans quelle mesure les modalités pédagogiques développent l'autonomie de l'étudiant, l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif, ce qui est dommage. Le dossier indique que la formation prépare à la poursuite en doctorat dans la mesure où les étudiants seraient étroitement associés aux projets des jeunes chercheurs en doctorat.

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel : des séminaires sont organisés partiellement en milieu professionnel, quand d'autres constituent des immersions fictives en milieu professionnel à l'instar d'un procès fictif réunissant tous les étudiants du master. En outre, un séminaire prépare spécifiquement les étudiants aux concours administratifs ce qui est bienvenu. Le dossier indique que le stage de fin d'études de 2 à 5 mois est particulièrement valorisé. LE SUIO-IP ainsi que les responsables du master accompagnent les étudiants dans leur recherche de stage.

L'ouverture internationale parait très réduite, puisqu'elle se limite à des enseignements de langue, qui donnent lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiants en fin de formation défini en référence au CECRL. Le dossier indique de manière laconique que certaines conférences sont dispensées en anglais par des enseignants en mobilité internationale via le réseau Erasmus +. Des partenariats avec des universités étrangères semblent en cours de développement, sans que l'on puisse véritablement en apprécier la réalité ou la pertinence.

La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement à travers notamment un module d'informatique juridique professionnalisante et la préparation au certificat informatique et Internet niveau 2. Un espace numérique de travail est mis en place qui permet aux différents intervenants de créer un espace-cours, permettant le recours à différentes formes de pratiques pédagogiques relativement courantes. L'un des parcours en M2 est, pour 20 % de son contenu, enseigné à distance via une plateforme permettant une interaction entre les enseignants et les étudiants.

Une sensibilisation à l'intégrité scientifique est réalisée au profit des étudiants lorsque des difficultés sont rencontrées, ainsi qu'à la journée de rentrée, ce qui semble relativement insuffisant. L'attention de l'équipe enseignante est également attirée sur ces problématiques sans que l'on ne puisse savoir comment cette sensibilisation est réellement déclinée, ce que l'on ne peut que regretter.



Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, dont la composition est précisément indiquée, compte des enseignants chercheurs et divers praticiens intervenants dans leurs domaines respectifs d'activité et se révèle de fait bien adaptée aux différents contenus de la formation.

Bien que dépourvue de secrétariat en propre et de moyens pédagogiques dédiés, la formation peut s'appuyer sur ceux de l'UFR. Les moyens pédagogiques mentionnés ne présentent aucune spécificité particulière.

Un comité de pilotage du master existe, composé des deux membres de la direction de la mention. Il est chargé d'une mission de pilotage, de coordination entre les différents interlocuteurs de la formation. Un conseil de perfectionnement, composé de l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et de diplômés du master se réunit une fois par an afin, notamment, d'adapter la formation au monde du travail. La présence d'anciens étudiants au sein du conseil de perfectionnement et la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants sont bienvenues.

Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants dès avant la rentrée et se composent à la fois de contrôle continu et d'examens terminaux. Les règles de compensation sont selon le dossier « claires et prévisibles ». Les règles d'attribution des crédits ECTS sont aussi précisées dans ces modalités de contrôle des connaissances dans le respect des règles européennes, précise le dossier. En outre, la formation offre la possibilité aux étudiants de M2 de solliciter la certification de compétences numériques, ce qui est un atout d'un point de vue l'insertion professionnelle des étudiants. Le principe de la seconde chance est respecté à l'occasion de l'organisation d'une seconde session pour chaque année du master.

Dispositif d'assurance qualité

La mention invoque au sujet des différents dispositifs d'assurance-qualité le fait que, dans sa nouvelle architecture, elle n'a qu'une année d'existence, ce qui rend impossible toute analyse pertinente des flux d'étudiants ou de l'attractivité de la mention. Le recrutement des étudiants semble se faire sur dossier sur la base de critères de sélection connus des candidats, parmi lesquels leur réussite académique, mais aussi leur expérience professionnelle, leur engagement associatif ou encore leurs éventuels séjours d'études à l'étranger.

Du fait de la rénovation récente de la formation, il n'y a pas de recul suffisant sur le taux de réussite, mais le dossier indique que celle-ci fera l'objet d'une publication. Les flux d'étudiants non diplômés étaient connus et faisaient l'objet d'une analyse lors de l'ancienne mouture, pratique qui devrait perdurer.

Le devenir des diplômés est connu, notamment grâce à la mise en place d'un « réseau des anciens » et fait l'objet d'une publication. Eu égard à la restructuration récente de la formation, le devenir des diplômés depuis que la « nouvelle formule » est mise en place est inconnu faute de recul suffisant.

Le principal outil opérationnel d'assurance-qualité est le conseil de perfectionnement, dont il est toutefois précisé qu'il ne se réunit qu'une fois par an. Ce rythme de réunion parait insuffisant s'agissant du principal organe chargé de l'assurance qualité, même s'il est spécifié que des réunions sont organisées avec les étudiants pour mettre en lumière certaines difficultés et envisager avec eux des solutions, ce qui semble heureux.

Résultats constatés

Les effectifs constatés sont croissants, passant de 2017 à 2019 (date de la mise en place de la formation « rénovée ») de 37 à 50 étudiants ce qui démontre peut-être que la restructuration de la formation a permis d'accroître son attractivité. Cependant, les taux de réussite en M2 sous l'empire de « l'ancienne formule » étaient assez faibles (50 %), ce qui, peut-être, est à l'origine de la restructuration de la mention, mais aucune analyse des données chiffrées n'est réalisée. On ignore le taux de réussite en M2 depuis la restructuration de la formation.

Sous l'empire de l'ancienne formule de la formation, l'insertion professionnelle était correcte puisque les diplômés étaient insérés à 75 % à 18 mois et à 89 % à 30 mois (sans que l'on puisse savoir, pour ceux-ci, s'ils ont suivi une formation distincte ou complémentaire durant ces 30 mois) à 71 % cadres.



Conclusion

Principaux points forts:

- Insertion professionnelle annoncée correcte
- Existence de parcours distincts en M2
- Équipe pédagogique nombreuse et variée, dont les spécialités recouvrent les enseignements dispensés dans la formation.

Principaux points faibles:

- Des dispositifs d'auto-évaluation et d'assurance qualité qui semblent embryonnaires.
- De faibles taux de réussite pour une formation de M2.
- Un dossier trop peu renseigné qui rend difficile une appréciation fine de la formation, faute également d'analyse et d'explications

Analyse des perspectives et recommandations :

Malheureusement, le dossier tel qu'il est renseigné ne permet pas de véritablement apprécier la qualité réelle de la formation, on regrette à ce titre que de nombreux éléments factuels plus précis de nature à étayer le dossier ne soient pas portés à notre connaissance, car ils auraient permis de mieux illustrer les différentes références.

En l'état, il conviendrait d'accroitre sensiblement les taux de réussite en seconde année, peut-être en ciblant mieux les étudiants sélectionnés. Cela étant, la formation vient de faire l'objet d'une restructuration (dont on aurait aimé connaître les raisons d'être et la justification pour bien la comprendre) faisant apparaître deux nouveaux parcours. Peut-être cette nouvelle architecture sera-t-elle plus efficiente.



MASTER ÉCONOMIE DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

La formation Economie du travail et des ressources humaines a pour objectif de former les étudiants à la gestion des ressources humaines et à l'évaluation des politiques publiques liées à l'emploi et au marché du travail. Elle peut ainsi conduire à l'insertion sur le marché du travail à l'issue de deux ans, ou à la poursuite d'études en doctorat. Le master est composé de trois parcours : Management des ressources humaines, en formation initiale et en formation continue; Expertise et méthodes d'évaluation, en formation initiale et particulièrement dédiée à la recherche, et Economics and data science, proposé en enseignement à distance à l'intention des étudiants internationaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont communiqués aux parties prenantes, notamment via le site internet de l'université. Les connaissances mobilisées en économie et en gestion sont détaillées dans le dossier d'autoévaluation pour les parcours Management des Ressources humaines et Expertise économique et méthodes d'évaluation.

La première année est commune aux différents parcours délivrés en présentiel, permettant aux étudiants de suivre des apprentissages cohérents avec l'affichage de la formation dans deux disciplines (économie et gestion). La deuxième année doit permettre aux étudiants de se spécialiser, mais des cours apparaissent encore communs alors même qu'ils semblent relever plutôt de la nécessaire expertise à acquérir lors des semestres 3 et 4. C'est le cas par exemple des cours de méthodologie de la recherche appliquée et méthodes d'évaluation et études d'impact au sein du parcours Management des ressources humaines, alors que les débouchés (assistant d'agence, chargé de recrutement, assistant RH) ne semblent pas requérir ce type de compétence. Le positionnement des parcours apparaît de façon peu claire au sein d'une mention dont l'affichage semble cohérent. Cela nuit à la lisibilité pour les étudiants dont les candidatures ne semblent pas toujours en adéquation avec l'offre de formation.

Ce manque de lisibilité dans la formation est renforcé par un affichage défaillant des débouchés qui semblent s'inscrire dans des directions très distinctes, et parfois non mises à jour : la gestion opérationnelle des ressources humaines, et la recherche en économie du travail.

Le dossier d'autoévaluation ne rapporte pas de positionnement de la formation dans l'univers de la certification.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de juger du positionnement de la formation dans son environnement local, dans l'environnement régional ou national. Aucune information n'est donc reportée qui permette de positionner la formation face à la concurrence.

Les étudiants sortant de licence professionnelle gestion des ressources humaines bénéficient d'une passerelle leur permettant de tenter d'atteindre la deuxième année du parcours Management des Ressources humaines, mais le dossier mentionne qu'ils doivent pour cela s'initier aux techniques quantitatives, ce qui souligne le caractère parfois artificiel de la création de parcours au sein d'une mention unique.

La formation est rattachée au laboratoire Gains, mais le potentiel de recherche semble mal exploité. Le dossier d'autoévaluation renseigne insuffisamment les axes de recherche et compétences des enseignants chercheurs du laboratoire, ne permettant pas de juger convenablement de l'inadéquation mentionnée dans le dossier entre les thèmes de recherche et les enseignements. La lecture de la maquette montre au contraire que de nombreuses méthodes et techniques propres à la recherche en économie sont enseignées. La possibilité d'articulation de la formation avec la politique scientifique locale et les visées professionnelles d'un des parcours n'est pas envisagée dans la synthèse d'autoévaluation La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas connue des étudiants et des intervenants nuisant à la bonne compréhension des objectifs, du contenu et des modalités d'organisation de la formation par les parties prenantes. La formation



semble souffrir de la faible attractivité des aspects liés à la recherche qui semblent céder la place à l'attractivité de la professionnalisation.

Des intervenants professionnels enseignent dans la formation afin de pallier l'absence de collaboration entre les enseignants chercheurs gestionnaires et les enseignants chercheurs économistes. Aucune précision n'est fournie sur les emplois et qualifications des intervenants professionnels, ne permettant pas d'évaluer la pertinence de leur présence dans la formation.

La création d'une chaire, le Mans Innovation, doit permettre d'accompagner les starts up locales dans le domaine du management des ressources humaines. Les milieux socio-économiques sont sollicités par le biais d'un challenge organisé en collaboration avec la chaire. Cependant, très peu d'informations sont reportées. Il est donc impossible d'évaluer réellement la qualité des relations avec le monde socio-économique.

La formation n'a pas de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur. Un partenariat en cours de finalisation avec le Maroc est mentionné. Mais le nom de l'institution concernée n'est pas fourni, limitant là encore la portée de l'évaluation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée classiquement en quatre semestres, et met en œuvre le système européen de crédits capitalisables. La première année est assurée en commun pour les différents parcours dispensés sur place, permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances en économie et en gestion.

La formation propose diverses modalités qui permettent à des profils différents d'accéder aux enseignements. En effet, elle prévoit des parcours classiques en formation initiale, un parcours en formation continue permettant à des personnes en reprise d'études de valider les acquis de leurs expériences, et un parcours entièrement à distance. Mais la piste de l'alternance semble avoir été insuffisamment creusée au regard des difficultés à rendre cohérente l'existence des deux parcours en formation initiale au sein de la même mention.

L'approche par compétences fait l'objet de réflexions en cours avec la possibilité d'offrir l'accès à certains modules en formation continue. Il n'existe pas de portefeuille de compétences. La recherche de méthodes pédagogiques innovantes ainsi que l'existence d'une salle d'innovation pédagogique sont mentionnées sans que leur signification ne soit précisée.

Des cours d'initiation à la recherche et des cours de méthodes de recherche en économie sont présents dans l'offre de formation, sans que cela apparaisse pertinent pour les enseignants chercheurs du fait de la faible place de la recherche dans la formation. Il semble que les enseignants chercheurs transposent leurs méthodes et outils de recherche dans la formation plus qu'ils ne permettent aux étudiants d'être formés à et par la recherche.

Les étudiants découvrent l'environnement professionnel grâce à des conférences de professionnels, et aux stages prévus aux seconds semestres de la première et de la deuxième années. La durée des stages et leur caractère obligatoire ou non ne sont pas reportés.

Les étudiants peuvent être accompagnés dans la rédaction de CV et la préparation aux entretiens par les services de l'Université (SUIO-IP), mais le caractère effectif de cette aide n'est pas renseigné et on ne sait pas combien d'étudiants ont recours à ces dispositifs. Un système de tutorat entre étudiants de première année et deuxième année existe, sans que, là encore, des informations sur son efficacité ne soient communiquées.

Les opportunités offertes aux étudiants de se préparer à l'international sont très faibles. Classiquement, la formation prévoit des cours d'anglais, mais hormis le parcours à distance, la formation ne prévoit pas d'enseignement disciplinaire en langue étrangère. La mobilité entrante et sortante semble quasi nulle.

Des outils numériques classiques, comme une plateforme en ligne (TEAMS), un logiciel ou des séances d'enseignement à distance, sont utilisés. La sensibilisation des étudiants à l'éthique procède d'une formation anti-plagiat, et de l'utilisation d'un logiciel anti-plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est connue des étudiants, qu'il s'agisse des enseignants chercheurs ou des professionnels. Néanmoins le rapport d'autoévaluation ne mentionne aucun élément permettant de juger du bon équilibre entre les interventions des enseignants chercheurs et celles des professionnels. Il semble qu'une personne pilote la mention, mais l'existence d'une équipe n'est pas renseignée. On ne sait pas si les personnes pilotant les différents parcours au sein de la mention sont les mêmes, si les premières et deuxièmes années sont pilotées par une seule et même personne. La coordination entre les membres de l'équipe pédagogique semble difficile. La mise en place d'une instance de coordination en lien avec le développement d'une approche compétences est souhaitée comme une évolution nécessaire dans l'avenir. La formation n'est pas dotée d'outil d'aide au pilotage en fonctionnement (conseil de perfectionnement). Il ne semble pas y avoir de réel pilotage à proprement parler de la formation. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont probablement connues des étudiants via le site internet de l'université, mais le rapport d'auto-évaluation ne renseigne pas ces informations, et ne permet donc pas d'évaluer l'effectivité ni l'efficacité des pratiques en la matière.



Dispositif d'assurance qualité

Le rapport d'autoévaluation ne contient aucun élément décrivant les dispositifs d'assurance qualité (partie vide dans l'autoévaluation). Seuls les éléments de l'enquête réalisée par l'établissement sont joints au dossier, laissant la responsabilité à l'expert de l'examiner pour en déduire quels sont les dispositifs d'assurance qualité existant pour piloter la formation. Il n'est donc pas fait mention de l'utilisation faite desdits éléments. L'enquête de l'université comprend classiquement les éléments suivants : devenir des diplômés, intitulé d'emploi, satisfaction, moyens pour trouver un emploi, durée de recherche d'emploi, caractéristiques des emplois occupés. Ces informations sont jointes uniquement pour un parcours « Economie et gestion des ressources humaines » qui précédait probablement le parcours « Management des ressources humaines ».

Un fichier Excel joint rapporte les effectifs des différents parcours, les résultats et le nombre de VAE.

Résultats constatés

Le rapport d'autoévaluation ne contient aucun élément décrivant les résultats constatés. L'enquête de l'établissement rapporte que la promotion 2016-2017 pouvait se prévaloir d'un taux d'insertion de 100 % à 18 et 30 mois. 82 % occupait un emploi stable à 30 mois et 38 % étaient cadres.

Les effectifs totaux sont en baisse : ils passent de 78 à 67 entre 2017-2018 et 2010-2020. Cette baisse est notamment due à une évolution négative du recrutement en présentiel.

Les taux de réussite sont en progression en M1 (71 à 86 %) et en M2 (82 à 89 %) sur cette même période. Aucune information n'est fournie sur la sélection, l'origine des étudiants, l'attractivité et la sélectivité.

Conclusion

Principaux points forts:

- Diversité des méthodes d'enseignement : présentiel et à distance
- Implication des professionnels de qualité

Principaux points faibles:

- Cohérence interne faible de la formation
- Absence de réel pilotage de la formation en lien avec une approche compétences
- Absence d'outil d'assurance qualité
- Absence de mobilités et d'internationalisation

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation doit se réinventer afin de proposer avant tout une offre cohérente, se positionnant clairement, tant dans l'affichage que dans son organisation pédagogique et sa maquette, dans une voie recherche ou une voie plus professionnelle, ou les deux. Mais cela nécessite de se créer une identité grâce à l'implication du collectif en réconciliant l'attractivité de la professionnalisation et l'apport nécessaire de la recherche aux contenus enseignés. Des dispositifs d'assurance qualité, des outils de pilotage tel le conseil de perfectionnement seront nécessaires. L'ouverture à l'international devra être créée.



MASTER ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Économie sociale et solidaire (ESS) proposé par l'Université du Mans, sur son campus, est une formation à vocation principalement professionnelle, organisée en deux ans (M1 puis M2) et ayant comme objectif principal de former des managers ou des responsables de diverses structures de l'ESS. Il ne comprend qu'un seul parcours, délivré en formation initiale ou en formation continue (dans le cadre d'un partenariat avec la MGEN). Il est accompagné depuis 2014 d'une chaire d'économie sociale et solidaire. L'enseignement est délivré en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD), et inclut un stage obligatoire en M1 et en M2.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master, à vocation généraliste dans le domaine de l'ESS, sont clairement définis. Les enseignements, structurés en trois blocs de connaissances : celles relevant des sciences de gestion, celles liées au management et à la gouvernance des organisations de l'ESS et celles plus générales en rapport avec l'environnement spécifique de l'ESS. Ces enseignements sont en cohérence avec les objectifs du diplôme et connus des étudiants ainsi que du milieu professionnel, grâce à l'adossement au master de la chaire d'ESS, ce dont on se réjouit. On apprécie la déclinaison dans la maquette des enseignements proposés en compétences à acquérir, qui sont recensées dans un référentiel remis aux étudiants en début d'année et très bien répertoriées dans le supplément au diplôme joint au dossier déposé.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits dans le supplément au diplôme et correspondent parfaitement à la formation. En revanche, aucune certification professionnelle n'est mentionnée dans le dossier. On regrette l'absence, dans le dossier remis, de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'auto-évaluation remis par l'Université du Mans, ne précise pas clairement le positionnement du master offert dans l'environnement concurrentiel des autres formations voisines, tant au niveau de la thématique que de l'aire géographique. Toutefois l'existence de la chaire ESS en appui, depuis 2014, à la formation, de même que l'ancienneté, 40 ans d'existence, de ce diplôme témoignent d'une forte implication de ce dernier au sein du milieu local, voire régional.

La formation noue un lien classique avec la recherche via l'appartenance des enseignants chercheurs gestionnaires, intervenant en son sein au laboratoire ARGUMANS, mais aussi en proposant 40h en M1 puis 40h en M2 d'enseignements consacrés à la méthodologie du mémoire et de la recherche. Ce qui est satisfaisant pour une formation à orientation professionnalisante.

Le master a noué un partenariat privilégié avec la MGEN pour accueillir en formation continue des salariés de cette institution en M2 aménagé (41 stagiaires en 2019-20), ce qui est conséquent sachant qu'en M2, en formation initiale, la promotion est de 21 étudiants. On apprécie la mise en place de la chaire d'ESS qui permet d'accroître les liens avec le milieu professionnel, ce qui est une réelle valeur ajoutée pour les étudiants.

Toutefois, l'absence de partenariat (hors Erasmus+) avec des universités étrangères et le peu de mobilité entrante ou sortante d'étudiants du master dans le cadre du dispositif Erasmus+ est à signaler.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule classiquement en deux années, sur quatre semestres, et délivrent 120 crédits ECTS. Son organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive au cours des deux années pour se structurer en M2 autour de trois modules d'enseignements : Management spécifique, culture générale en économie sociale et solidaire, compétences transversales. On apprécie l'agencement en M2 d'une offre entièrement dédiée aux besoins des stagiaires de la formation continue accueillis dans le cadre du partenariat avec la MGEN. On regrette l'absence de la fiche RNCP.



La formation met en place, via la cellule handicap de l'université, les aménagements traditionnels dédiés au public d'étudiants handicapés. Le master peut être obtenu, totalement ou partiellement via le dispositif de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), ce qui a été le cas pour une centaine de personnes, sur les quatre dernières années, ce qui est relativement important ; toutefois 90 % de ces bénéficiaires sont issus du partenariat avec la MGEN.

On apprécie l'effort de la formation pour se structurer en blocs de compétences. Lesquelles sont répertoriées dans un référentiel connu des étudiants.

Des enseignements de méthodologie à la recherche, pour un volume global de 80h, sont intégrés dans le cursus, de même que des conférences dans le cadre des séminaires Charles Gide sont faits chaque semestre par des professionnels sur une thématique particulière de l'ESS. Quinze séminaires se sont déroulés au cours des quatre dernières années.

À l'exception de la possibilité offerte aux étudiants de participer en M1 au Business game organisé par l'ordre des experts comptables, la formation ne s'appuie pas sur une pédagogie innovante de manière explicite.

La formation impose deux stages, l'un en M1 (dont on ignore la durée), l'autre en M2 d'une durée de 5 mois maximum. On aurait aimé connaître les lieux de stage fréquentés par les étudiants et les modalités précises d'encadrement assurées par l'équipe pédagogique.

La formation prépare peu ses étudiants à l'international. Elle se contente de leur offrir seulement 20 h ETD d'enseignement d'anglais spécialisé par semestre (soit 80h en tout), ce qui est un minimum sachant qu'aucun cours n'est proposé en anglais. Le recours aux outils numériques est limité au sein de la formation et se résume en la possibilité d'accès des étudiants à la plateforme numérique de l'université et à un enseignement dédié à l'informatique de gestion (20h TD au semestre 3).

La formation sensibilise ses étudiants aux questions éthiques, que ce soit en matière de recherche ou aux spécificités du domaine de l'ESS, via différents enseignements dédiés en M2.

Pilotage de la formation

La moitié des heures enseignées dans le master sont le fait de vacataires issus du milieu professionnel de l'ESS, qui représentent bien les diverses institutions du champ. La seconde moitié est assurée par des enseignants chercheurs de sciences de gestion en poste principalement à l'Université du Mans.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont peu définis. On regrette qu'il n'y ait pas de structures formalisées de concertation au sein de la formation, à l'exception du conseil de perfectionnement dont la composition et la fréquence des réunions restent à préciser.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par chaque enseignant et finalisées par le responsable du master, mais le dossier ne fournit pas d'informations précises sur les règles effectivement appliquées. Une seconde session est organisée. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont précisées dans la maquette des enseignements et conformes à la législation. Le supplément au diplôme est fourni.

Dispositif d'assurance qualité

Le master recrute en formation initiale sur la base des dispositifs e-candidats et campus France, mais le dossier ne fournit pas d'informations précises sur les critères et les modalités de sélections retenus par les responsables pour l'entrée en M1. En dehors de l'existence signalée d'un conseil de perfectionnement, il n'y a pas d'informations sur son fonctionnement (composition, fréquence des réunions). Le suivi des diplômés est assuré par le SUIO qui utilise des enquêtes annuelles dont les résultats sont communiqués aux étudiants. Une enquête d'évaluation est réalisée annuellement via un dispositif interne, EVAMAINE.

Résultats constatés

D'après le suivi du service de scolarité, la formation est attractive, puisqu'elle accueille, en formation initiale, chaque année environ 30 % d'étudiants étrangers et 80 % d'étudiants hors Université du Mans, pour un total de 44 étudiants inscrits en Master (M1 et M2) en 2019-20. Effectif qui décroît régulièrement au cours des dernières années, passant de 91 inscrits en formation initiale en 2017-18 à 44 en 2019-20, sans que le dossier ne fournisse des explications sur cette tendance. En revanche le taux de réussite est en progression passant en M2 de 77 % en 2017-18 à 91 % en 2018-19, ce qui devient correct.

Le suivi du devenir des étudiants provient principalement des enquêtes menées par l'observatoire du SUIO de l'université. N'est annexée au dossier que l'enquête portant sur la promotion 2016-17, pour la spécialité « Management du tiers secteur du master Management », intitulé qui n'apparaît jamais dans le dossier d'auto-évaluation déposé par le responsable du master ESS. S'agit-il d'une erreur ou d'un changement d'intitulé de la formation au cours de la période concernée par l'évaluation ? Dans l'inconnu il nous est donc difficile d'évaluer, faute d'informations fiables, le master ESS sur ce point.



Conclusion

Principaux points forts:

- Bonne pénétration du milieu professionnel due à l'ancienneté du diplôme.
- Une approche en termes de compétences.
- Présence de la chaire ESS.
- Une offre en formation continue sur la base du partenariat avec la MGEN conséquente.

Principaux points faibles:

- Recours insuffisant à une pédagogie innovante et aux outils numériques.
- Suivi du devenir des étudiants peu soutenus.
- Manque d'instance d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une internationalisation de la formation très insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Un plus grand effort sur les pédagogies innovantes pourrait renforcer la qualité de la formation. De même, un suivi plus structuré et spécifique à la formation trouverait un intérêt dans une perspective d'amélioration. Il serait souhaitable de permettre aux étudiants en formation initiale d'acquérir, encore plus que c'est actuellement le cas, des compétences de métier en ouvrant la formation à l'alternance (par exemple en apprentissage), ce qui leur apporterait une plus-value certaine en termes d'employabilité. On préconise à la formation d'organiser, via par exemple le réseau des anciens qui devrait être structuré, son propre suivi de devenir de ses étudiants. Il convient de mettre en place des dispositifs (instances) d'évaluation, hors le conseil de Perfectionnement dont le fonctionnement devrait être précisé. Un effort doit être fait à l'international, notamment en nouant des partenariats avec des universités étrangères ou avec des ONG sur la thématique de l'ESS.



MASTER MANAGEMENT DES PME-PMI

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Management des PME-PMI est ouvert depuis 2017. Depuis 2019, il se décline dès le M1 en deux parcours distincts : Contrôle de gestion (CDG) et Management et développement durable (MDD). Chaque parcours est organisé sur deux années. Le M1, avec les deux nouveaux parcours, a ouvert à la rentrée 2019 et le M2 à la rentrée 2020. L'année 2019-2020 a donc été la dernière année du master PME-PMI, selon la formule ancienne sans parcours. Le dossier restitue à la fois les actions relatives au master PME-PMI, fermé, et aux deux nouveaux parcours de ce Master.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités des nouveaux parcours sont clairement affichées. Le parcours CDG prépare les étudiants aux métiers de contrôleur interne et d'auditeur interne et propose un ensemble d'enseignements qui vise la maîtrise des outils d'analyse et de diagnostic financier. Il y a une bonne cohérence entre le titre du parcours CDG, les métiers visés et le contenu des enseignements. Le parcours Management du développement durable (MDD) est peu expliqué dans le dossier d'autoévaluation. Le M1 propose un enseignement généraliste en gestion relativement peu orienté vers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou le développement durable (DD). Le contenu du M2 n'est pas connu, ni dans le dossier d'autoévaluation ni sur le site web de l'université. Le parcours MDD prépare les étudiants aux postes en entreprise en lien avec la RSE et le DD, consultant RSE dans des agences de notation sociale et chargé de mission RSE dans des associations ou collectivités territoriales. Au total, le titre du parcours et la maquette du M1 managuent de cohérence.

L'étude du dossier laisse dubitatif sur l'intérêt de conserver deux parcours aussi distincts au sein d'une même mention dont l'intitulé ne reflète plus du tout les contenus. La lisibilité des parcours s'en trouve affectée. Il y a très peu de liens entre les deux parcours. Pourquoi fallait-il créer un parcours CDG au sein de la mention Management de PME-PMI alors qu'il existe une mention Comptabilité-contrôle-audit (CCA) au sein de l'Université du Mans ? Aussi, les préoccupations du développement durable concernent toutes les organisations, qu'elles soient privées, publiques, petites ou grandes et non seulement les PME-PMI. On apprend dans le dossier que les deux parcours préfigurent une demande d'accréditation pour deux nouvelles mentions, Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO) et Management du développement durable (MDD).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement des parcours dans l'offre des masters à l'Université du Mans est sommairement présenté par un lien qui renvoie à la présentation des formations au sein de l'université. Le positionnement des deux parcours au niveau régional et national n'est pas explicité. C'est d'autant plus regrettable que les parcours sont récents et que cela aurait permis de comprendre les raisons de l'évolution radicale de ce master. Le parcours CDG est adossé à la chaire Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA). Le parcours MDD est adossé à la Chaire Gouvernance et RSE, du laboratoire de recherche ARGUMans, inaugurée en 2019. Les liens avec le monde socio-économique se concrétisent classiquement par l'intervention de professionnels dans les parcours : 40 % et 50 % pour le master PME-PMI, 50 % en M1 et M2 du parcours CDG et environ un tiers pour le parcours MDD. Le parcours CDG est en train de finaliser un partenariat avec l'Institut français d'audit et de contrôle interne (IFACI). Le parcours MDD n'affiche aucun partenariat. Il n'y a quasiment pas de partenariats à l'étranger et la mobilité étudiante internationale semble faible.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est classiquement organisée en quatre semestres. Le dossier d'autoévaluation revendique une organisation par blocs de compétences et un appui sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Toutefois, les maquettes restent rédigées par disciplines (UE) et non selon l'approche par compétences. A l'exception d'un jeu d'entreprise en M2, il n'y a pas de tronc commun entre les deux parcours CDG et MDD, ni en M1 ni en M2. Le parcours CDG mutualise des cours avec le master CCA. Le



parcours CDG envisage l'ouverture du M2 à l'alternance à la rentrée 2021. Le parcours MDD prévoit des projets en commun avec le département de Géographie de l'Université du Mans. La professionnalisation de la formation, la sensibilisation à la recherche d'emploi et des stages en M1 (3 à 5,5 mois) et M2 (3 à 6 mois) doivent contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants. La maquette montre 30 heures de cours en méthodologie de recherche qui visent à sensibiliser les étudiants à la démarche scientifique. La place de l'international tient à la présence d'heures de cours en anglais (40h en M1 et autant en M2), mais il n'y a pas d'accords de codiplomation, pas de mobilité sortante, pas d'enseignement disciplinaire en anglais, pas de certification de langues. La place du numérique dans le parcours CDG est représentée par 60 heures de cours aux logiciels spécifiques. Le dossier d'autoévaluation invoque la plateforme d'échange pédagogique UMTICE, qui semble être un Moodle, sans donner plus de précisions sur l'utilisation réelle de cet espace numérique.

Pilotage de la formation

Les deux parcours, CDG et MDD, ont chacun un responsable pédagogique clairement identifié, maître de conférences titulaire à l'Université du Mans. Comme le dossier d'autoévaluation présente l'équipe pédagogique du master Management PME-PMI dans sa version fermée en 2019, il est difficile d'évaluer la diversité et la cohérence de l'équipe pédagogique des deux parcours, d'autant plus que la maquette du M2 parcours MDD n'est pas connue. Un conseil de perfectionnement réunit annuellement des étudiants, professionnels et enseignants, conformément à la réglementation. Selon le dossier, c'est lors d'un conseil de perfectionnement qu'a été prise la décision de faire évoluer la formation. Malheureusement, aucun élément de diagnostic n'est livré dans le dossier. Aucun compte-rendu n'est annexé au dossier de manière à prendre la mesure des échanges ayant lieu dans cette instance. En revanche, les éléments indiqués montrent des ajustements opérationnels (emploi du temps, manque de salles informatiques) plutôt que stratégiques. Les modalités de contrôle de connaissance et règlements d'examen des masters en général sont affichés sur le site de l'Université du Mans et connus des étudiants. Les modalités de contrôle spécifiques des deux parcours ne sont pas précisées.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier a annexé une enquête récente, à 18 mois et à 30 mois, sur le devenir des diplômés du master « Management des PME et affaires internationales » qui montre un bon taux d'insertion professionnelle. Il n'y aucun détail sur les modalités de recrutement des étudiants. Le dossier fait part des dispositifs d'amélioration continue, tels que des données sur l'insertion professionnelle, l'évaluation des enseignements, mais n'en restitue aucun élément. Il est particulièrement regrettable que les données d'insertion professionnelle ne soient pas commentées, pas plus que l'évolution des effectifs, alors que la diminution sensible des effectifs le légitimerait. On repose la question de la nécessité d'abandonner le master Management des PME.

Résultats constatés

La lecture des résultats conforte le caractère mystérieux de l'abandon de la mention Management des PME-PMI. Les données montrent une insertion professionnelle à 18 et 30 mois de 83 % et 96 %, dans un emploi stable, rémunéré autour de 2 000 euros/mois nets. Le taux de réussite dans le master PME-PMI était très bon en M2 (96 à 100 %) et tout à fait satisfaisant en M1 (85 à 96 %). Enfin, on enregistre une chute des effectifs depuis l'année 2019-2020, soit l'année du passage à deux parcours. Le master Management des PME dans sa version fermée semblait attractif avec 60 à 75 étudiants inscrits (M1, M2 réunis) selon les années. En revanche, les deux parcours, CDG et MDD, ne semblent pas attractifs, avec seulement 14 respectivement 11 étudiants inscrits pour les deux parcours du M1 en septembre 2019. Il faut bien sûr laisser le temps aux formations de s'installer, mais ces chiffres nécessitent des commentaires, car la lecture du dossier conduit à s'interroger sur les raisons de l'abandon de la spécialité PME-PMI et la création de nouveaux parcours à faible effectif pour l'instant.

Conclusion

Principaux points forts:

- Cohérence entre les finalités et le contenu du parcours CDG
- Professionnalisation des formations
- Adossement des deux parcours à des chaires de recherche



Principaux points faibles:

- Dossier d'autoévaluation évasif sur des points importants
- Absence d'explication sur l'abandon de la spécialité PME-PMI
- Maintien artificiel de deux parcours sans aucun point commun au sein d'une même mention
- Absence de maquette de cours du M2 du parcours MDD
- Absence de données sur l'équipe pédagogique des deux nouveaux parcours
- Absence d'approche par compétences
- Faible place de l'international dans les parcours

Analyse des perspectives et recommandations :

Le souhait des porteurs des parcours de créer des mentions à part entière tient de l'évidence tant cette mention ainsi constituée est artificielle. Surtout, l'intitulé actuel est un obstacle à la bonne visibilité des parcours et à la compréhension immédiate de leur contenu. A l'occasion de cette évolution à venir, les équipes pédagogiques gagneront à engager la transformation de la maquette selon l'approche par les compétences. Une attention toute particulière est à maintenir sur l'évolution des effectifs, faibles en l'état. Les équipes pédagogiques auront également intérêt à accorder une place plus importante à l'international, par exemple par l'introduction de cours en langue anglaise. Enfin, l'abandon de la spécialité PME-PMI reste un mystère, car la formation avait trouvé sa place. Il semble opportun de livrer une autoévaluation approfondie et sincère, dont l'exercice doit être utile aux porteurs des mentions, bien plus qu'une présentation rapide de l'existant.



MASTER MANAGEMENT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Management des administrations et des entreprises (MAE) est le diplôme historique des Instituts d'administration des entreprises (IAE). Il vise à former aux sciences de gestion des étudiants et salariés en recherche d'une compétence managériale en plus de leurs compétences universitaires ou professionnelles. Le master est proposé, en M2, en formation continue pour un groupe (MGEN) et en formation initiale. Un M1 par alternance est localisé à Paris et opéré par le groupe Médicis Business School (MBS). La formation est un élément constitutif du futur Institut d'administration des entreprises (IAE) Angers-Le Mans, lui-même issu d'un rapprochement entre les deux Universités.

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du master MAE sont bien explicitées. Il s'agit de doter d'une compétence en gestion des professionnels en activité ou étudiants issus d'autres filières. La formation parcourt différents domaines de gestion, tels que la stratégie, le marketing, la GRH, la finance, etc. L'objectif est de permettre aux diplômés d'exercer à des postes d'encadrement ou de pilotage de projet. Les compétences et débouchés sont cohérents avec le contenu de la formation. A la différence de la plupart des masters MAE, celui de l'Université du Mans propose un M1, en alternance, opéré par Médicis Business School, à Paris. Ce partenariat est peu expliqué dans le dossier d'autoévaluation. Le site Web de MBS est évasif, et semble erroné. Les données (effectif, enseignants, taux de réussite) annexées au dossier passent sous silence ce partenariat en M1.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne positionne pas la formation dans son environnement régional. La formation est proposée en double diplôme avec l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (ENSIM) sans que les données annexées rendent compte d'inscriptions. Alors que la formation est à vocation professionnelle, elle est adossée au laboratoire ARGUMans via la présence de huit enseignants-chercheurs qui interviennent dans leurs domaines de spécialité à hauteur de deux tiers du volume horaire. Les mémoires sont l'occasion d'initier les étudiants à la démarche scientifique. Le lien avec le monde socio-économique se concrétise d'abord de manière classique par l'intervention de professionnels, puis par un partenariat avec la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN). Ce partenariat aboutit à un dispositif de formation individualisé pour un groupe dit « MGEN », dont le dossier ne détaille pas les particularités. L'équipe pédagogique souhaite développer la formation sur-mesure avec des entreprises locales sans que le stade d'avancement de ce projet soit précisé. Sur le plan international, le dossier d'autoévaluation dit recevoir des étudiants Erasmus, sans en préciser le nombre. Aussi, un partenariat avec l'Esprit School of Business (Tunisie) est en projet.

Organisation pédagogique de la formation

Le MAE est traditionnellement organisé en deux semestres, à un niveau M2, pour des étudiants et professionnels en recherche d'une double compétence. Il y a un groupe d'étudiants en formation initiale et un groupe en formation continue, issu d'un partenariat avec la MGEN. Le programme de cours du M2 passe en revue un ensemble de matières lié à la gestion d'entreprise. Le MAE de l'Université du Mans rajoute un M1 en alternance, opéré par Médicis Business School à Paris. La maquette de cours du M1 comporte pour près de 70 % des UE ayant les mêmes intitulés que les UE en M2. La question de la spécialisation progressive des cours se pose. Le dossier souligne l'existence de modules à la carte en fonction des acquis des stagiaires, ainsi que deux modules en enseignement à distance. Le volume horaire de cours est de 300 en M1 et de 330 pour la formation initiale du M2. Le groupe MGEN en formation continue un niveau M2 ne semble avoir que 164 heures de cours, sans que le dossier n'en explique les raisons. S'agit-il d'une VAE partielle ? Les horaires de cours sont adaptés pour un public de professionnels en activité. Le dossier souligne la construction d'un référentiel de compétences,



avec l'aide d'un ingénieur pédagogique et des services centraux de l'université. Toutefois, la maquette reste organisée de manière disciplinaire. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, comprenant entre autres exercices, études de cas, simulations de gestion, travaux de groupe ou encore jeux de théâtre dans un cours de management relationnel. La nature d'un MAE est peu compatible avec la poursuite d'études en doctorat. La professionnalisation est bien présente, notamment en formation initiale, avec une UE Insertion professionnelle, un stage de 3 à 6 mois et une UE Entrepreneuriat, qui s'accompagne du dispositif étudiant-entrepreneur. Le dossier ne développe pas les modalités d'alternance pour le groupe MBS en M1. La nature du MAE, notamment le M2, et la particularité des publics laissent pe

ude place à l'international. Ainsi, il n'y a pas de mobilité, pas de partenariat avec un établissement étranger et aucun cours en anglais, à l'exception d'une UE Anglais des affaires. Le dossier d'autoévaluation invoque la plateforme d'échange numérique UMTICE, qui semble être un Moodle, sans donner plus de précisions sur l'utilisation réelle de cet espace numérique. Deux modules en enseignement à distance sont en développement pour un public de formation continue. Alors que les étudiants sont sensibilisés aux méfaits du plagiat, l'acquisition d'un logiciel anti plagiat renforcera la crédibilité du discours.

Pilotage de la formation

Le master est dirigé par une maîtresse de conférences à l'Université du Mans. L'équipe pédagogique est diversifiée et possède les compétences en relation avec le master. En M2, les cours sont assurés pour 67 % par des enseignants-chercheurs, 6 % par des enseignants du 2nd degré et 27 % par des vacataires professionnels. La répartition des cours en M1, opéré par Médicis Business School, n'est pas connue. Le pilotage de la formation est assuré à travers différentes réunions de l'équipe pédagogique. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement. Les comptes rendus sont dressés et diffusés. On regrette qu'aucun compte rendu ne soit annexé. Le règlement d'examen, en général, et les modalités de contrôle de connaissance du master sont affichés sur le site Web de l'Université du Mans, et de ce fait connus.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement d'étudiants sont exposées sur le site Web de l'Université du Mans. Les candidatures passent par la plateforme e-candidat. Le conseil de perfectionnement, composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'étudiants, conformément à la réglementation, est l'instance de l'amélioration continue. Le conseil dispose de l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des UE, ce qui est regrettable, car il s'agit d'un outil de pilotage utile.

Résultats constatés

Les taux de réussite sont bons (91 et 95 %). L'enquête sur le devenir des diplômés, à 30 mois, de décembre 2019 montre une insertion professionnelle de 100 %, pour un salaire mensuel net moyen de 2 400 euros, et un taux de satisfaction de 100 % (« Très satisfait ») et « Satisfait »). L'effectif inscrit en M2 est relativement faible, de 17 à 21 étudiants, selon les années, pour la formation initiale. La formation continue « MGEN » compte 14 inscrits, pour sa première année. Le nombre d'étudiants inscrits en M1 chez le partenaire Médicis Business Group n'est pas connu.

Conclusion

Principaux points forts:

- Reconnaissance nationale du diplôme
- Equipe pédagogique du M2 diversifiée et compétente
- Adéquation du contenu de la formation initiale aux objectifs de la mention
- Insertion professionnelle
- Partenariat MGEN pour la formation continue
- Autoévaluation qui suggère des pistes d'amélioration

Principaux points faibles:

- Dossier évasif sur le M1 en alternance, délégué à Médicis Business School
- Maquette M1 quasi identique dans les intitulés par rapport au M2



- Equipe pédagogique du M1 inconnue
- Manque de précision sur le partenariat ENSIM
- Manque d'explication sur le volume horaire plus faible du parcours MGEN
- Absence d'approche par les compétences dans la rédaction de la maquette
- Des effectifs fragiles
- Une faible place de la dimension internationale dans la formation

Analyse des perspectives et recommandations :

L'exercice d'autoévaluation montre une équipe pédagogique soucieuse d'identifier des pistes d'amélioration pour sa formation. Celles-ci sont notamment relatives à un partenariat à l'international et au développement de cours en anglais. Il en est de même pour la rédaction de la maquette selon l'approche par les compétences. En plus de ces pistes identifiées, il est impératif de renforcer le volume horaire du parcours MGEN pour décerner un titre de master. Il faudra clarifier à la fois le partenariat pour le M1 délégué à Médicis Business School et le contenu des cours en M1. Le rééquilibrage du pilotage du M1 en faveur des porteurs universitaires de la mention mérite également une attention particulière. Enfin, l'évolution des effectifs devra être surveillée, en cherchant à renforcer les candidatures.



MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Monnaie, banque, finance, assurance de l'Université du Mans est une formation professionnalisante qui se déroule en deux ans. Ce master a pour objectif la formation des étudiants au métier de chargé d'étude en assurance par l'acquisition de connaissances en assurance, finance, gestion du risque et traitement de données. Cette formation comprend deux parcours différenciés en deuxième année, le parcours Analyste quantitatif et marketing et de l'assurance (AQMA), en formation initiale en présentiel, et le parcours Analyste économique et quantitatif de l'assurance (AEQA), en formation en alternance sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage en deuxième année.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec les métiers ciblés par chacun des parcours. Les connaissances et compétences à acquérir sont explicitées et connues des différentes parties prenantes à cette formation. Pour chaque parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques, pratiques et les compétences professionnelles attendues pour l'exercice des métiers ciblés. L'organisation de la formation permet d'acquérir les compétences par une spécialisation progressive. Elle s'appuie sur un tronc commun lors de la première année puis prévoit une spécialisation lors de la deuxième année. Un supplément au diplôme est présent. Les poursuites d'études possibles ne sont pas présentées. Le master Monnaie, banque, finance, assurance a une orientation très forte dans le domaine de l'assurance (à la fois en termes de connaissances et de débouchés). La formation n'a pas pour objectif de préparer les étudiants aux métiers de la banque et de la finance. De ce fait, la formation semble être en décalage par rapport à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master Monnaie, banque, finance, assurance s'inscrit de manière complémentaire à l'offre de formation de l'Université du Mans. La concurrence locale, régionale et nationale est bien identifiée et prise en compte pour se différencier. La formation offre un débouché aux licences en mathématiques et en économie, comme MIASHS et MASS.

Le positionnement de la formation vis-à-vis du monde de la recherche s'illustre par la présence d'enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique. Bien que la formation ait une visée exclusivement professionnelle, aucune structure de recherche n'est mentionnée en appui de la formation. Le master bénéfice du soutien de professionnels (50 % des intervenants et 26 % des enseignements) spécialistes du domaine ciblé par le master. Bien que la synthèse d'autoévaluation mentionne la MMA comme partenaire de longue date, aucun accord avec des branches professionnelles ni de convention de partenariats professionnels ne sont précisés dans la synthèse. Toutefois, des visites régulières d'entreprises sont organisées et des tuteurs d'entreprises participent aux jurys de soutenance. La mobilité internationale est marquée par l'existence d'un accord avec l'Université Antioquia en Colombie. Cela ne concerne cependant que la mobilité entrante. La mobilité sortante proposée se limite aux échanges mis en place au niveau de l'université. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux est formalisée. Un cours optionnel de préparation au TOEIC/TOEFL est proposé.

Organisation pédagogique de la formation

La formation, structurée autour de 4 semestres, présente un parcours en M1 et deux parcours en M2. Tous les enseignements se font en présentiel. Le master met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Des mécanismes semblent être en place pour adapter la formation aux contraintes particulières des étudiants (handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Les possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) ne sont pas présentées.



Les enseignements ont été pensés dans une logique de compétences. Toutefois, la réflexion sur la définition en blocs de compétences est en cours.

En dépit du caractère professionnalisant de la formation, certains dispositifs visent à établir un lien formation-recherche : présentation d'un papier de recherche sous forme d'exposé (travail en groupe) et travail de synthèse via la rédaction des dossiers notés.

La formation propose un module de connaissance de l'environnement professionnel. Par ailleurs, elle comporte deux périodes de stage obligatoire (8 semaines en M1 et 12 semaines en M2). On notera l'existence d'une association étudiante qui a pour objectif d'assurer un lien entre les anciens diplômés et les étudiants actuels et d'un groupe Linkedin permettant le suivi des carrières des diplômés.

La dimension internationale est très limitée. Tous les cours ont lieu en français. On notera toutefois l'existence de cours d'anglais (en M1 et en M2 AQMA).

Le numérique est présent au sein de la formation au travers de la plateforme numérique UMTICE qui permet aux étudiants d'avoir accès aux supports de cours. Un outil spécifique est par ailleurs utilisé dans le suivi des alternants depuis la rentrée 2020.

Les étudiants sont sensibilisés par les enseignants chercheurs aux considérations éthiques liées à l'activité scientifique. Un logiciel de détection de plagiat est utilisé sans que la synthèse d'autoévaluation ne donne davantage de précision sur ce point.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. La proportion d'intervenants professionnels est d'environ 50 %, en accord avec la finalité de la formation. Toutefois, la synthèse ne fournit pas de détails sur les fonctions occupées par chaque intervenant professionnel, même si une communication auprès des étudiants est signalée. Le mécanisme de formation de l'équipe pédagogique sur l'expression en compétences des enseignements sur l'approche par compétences n'est pas formalisé, mais semble être en cours d'élaboration.

Aucune information n'est précisée concernant les moyens administratifs et pédagogiques. Le conseil de perfectionnement, constitué d'enseignants chercheurs, d'intervenants professionnels et d'étudiants, se réunit annuellement et produit un procès-verbal qui est en ensuite communiqué au Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Les modalités de contrôle des connaissances et de réunion du jury sont claires et affichées. Aucune information n'est apportée concernant la reconnaissance de l'engagement étudiant.

Une certification SAS Joint Certificate est proposée aux étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants est formalisé et se fait par le biais de trois canaux (e-candidat, campus France et les conventions établies avec des universités étrangères). Les flux d'étudiants sont suivis et analysés par le service scolarité.

L'Université du Mans assure le suivi des diplômés par le biais du Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP). Des enquêtes sur l'insertion professionnelle sont réalisées 18 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme.

L'évaluation de la formation par les étudiants est effectuée par le biais d'une enquête (EVAMAINE). Les résultats de cette enquête sont ensuite examinés par le conseil de perfectionnement. L'analyse portée par le conseil est ensuite adressée au CEVU.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs montre une baisse considérable sur les trois périodes, 2017-18, 2018-19 et 2019-20, passant de 51 à 42 étudiants. Cependant, la synthèse ne fournit pas d'explication sur cette observation. Le taux de réussite semble stable sur les deux premières périodes considérées, entre 69 et 75 % de l'ensemble des étudiants.

Les données sur l'insertion professionnelle se limitent à la promotion 2016-2017. Le nombre de répondants s'élève à 10 (sur un total de 19 diplômés). Le taux d'insertion professionnelle, 18 mois après l'obtention du diplôme, est de 89 %. A 30 mois, ce taux est de 100 %. Il est regrettable toutefois que le taux d'insertion professionnelle ne soit pas mesuré sur un horizon plus court (par exemple, 6 mois). Néanmoins, les statistiques relatives à la durée de recherche du premier emploi montrent que 76 % des étudiants obtiennent un emploi en moins de 3 mois. La proportion d'emploi stable est de 75 % et le taux de cadres est également de 75 %. Les intitulés des postes obtenus sont en adéquation avec les débouchés mis en avant par la formation. Toutefois, la satisfaction des diplômés relative à l'emploi obtenu est seulement de 75 % et l'adéquation déclarée avec la formation (en termes à la fois de domaine et de niveau) est de seulement 63 %. Pour finir, le revenu net mensuel s'établit à près de 3 000€.



Conclusion

Principaux points forts:

- Bonne insertion professionnelle des diplômés
- Formation ouverte à la formation en alternance

Principaux points faibles:

- Dimension internationale limitée
- Approche par compétences à développer
- Absence de partenariats formalisés avec des acteurs du monde socio-économique

Analyse des perspectives et recommandations :

Aucune perspective d'évolution n'est évoquée. Il conviendrait, dans le futur, d'améliorer la dimension internationale du master. Cela peut passer par l'augmentation des enseignements de spécialités en langue étrangère et par le renforcement des relations internationales avec des partenaires universitaires et professionnels, en prenant appui notamment sur le réseau des enseignants chercheurs. Un effort plus soutenu afin de développer une approche par compétences permettrait par ailleurs de renforcer la cohérence de l'ensemble en resituant la formation dans une perspective d'ouverture à l'international, mais aussi sur le tissu socio-économique environnant. Ainsi, les liens avec les acteurs du monde socio-économique gagneraient à être formalisés par le biais de l'établissement de partenariats et de conventions.



Observations de l'établissement



Observations sur les rapports d'évaluation Masters

Table des matières

Champ DEG	1
Mention Comptabilité, contrôle, audit	
Mention Droit des assurances	
Mention Droit Bancaire et Financier	7
Mention Economie Sociale et Solidaire	7
Mention Economie du travail et des ressources humaines	<u>c</u>
Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable	11
Mention Management et administration des entreprises	15
Champ STS	18
Mention Chimie	18
Champ LLSH	18
Mention Didactique des Langues (DDL)	18
Mention Gestion des territoires et développement local	19

Champ DEG

p.7: Analyse détaillée – Organisation pédagogique: « Le recours aux outils numériques doit s'intensifier et ne pas se limiter aux plateformes de cours en ligne et de dépôt de cours. Au regard de la finalité d'insertion immédiate des formations, il serait par exemple intéressant d'apprendre aux étudiants à se servir des outils logiciels et informatiques qu'ils seront amenés à utiliser dans le cadre de leur activité professionnelle. »

C'est précisément et justement, depuis 2013, l'objet du Cours d'Informatique juridique, commun à tous les Masters de Droit, au sein duquel intervient, par exemple, un avocat sur le réseau privé d'échange des avocats (RPVA) pour le suivi des actes de procédure (Première instance et appel), d'un autre avocat pour les juridictions administratives, ou encore d'un notaire sur la Gestion électronique des documents (GED) ou un huissier sur le rôle de l'huissier dans les constats numériques.

Ces interventions offrent des mises en situation aux étudiants avec rédaction d'une courte synthèse sur des thèmes en lien direct avec leur formation respective (sécurité informatique, fintech, cyber sécurité, Assurtech, Intelligence artificielle, ...

La <u>constitution d'un e-portfolio</u> avec les activités d'approfondissement du secteur numérique pour les professionnels du droit est organisée au titre de l'enseignement d'informatique juridique et professionnalisante et initiation documentaire, en deuxième année de Master. Cette unité d'enseignement s'appuie sur un espace de cours UMTICE mettant à disposition de la documentation sous formats variés (texte, présentation visuelle *PowerPoint*, infographie, bibliographie et « sitographie »), le dépôt d'exercices en ligne et sert de *e-portfolio* sans avoir à se former aux outils dédiés mais plutôt en privilégiant la formalisation d'actes juridiques en usage dans la vie professionnelle (réclamations en ligne existantes à renseigner pour envoi à l'enseignant, synthèse juridique sur une question numérique en lien avec la spécialité du Master) La remise de l'ensemble des éléments du dossier *e-portfolio* est suivie d'une soutenance de dossier numérique de compétences pour une prise de parole et un échange avec le jury sur la mise en perspective du numérique dans le secteur de spécialité du Master.

Le cours est obligatoire en Master 2 et noté dans le cadre de la maquette. Une certification volontaire est proposée en parallèle : Certification Informatique et Internet niveau 2, spécialité Métiers du Droit (C2I niveau 2).

Chaque année les étudiants soutiennent un dossier numérique de compétences avec plusieurs exercices à remettre en ligne et comme point central un travail écrit numérique de 3500-3700 caractères hors notes de bas de page, sur une thématique de réflexion numérique en lien avec leur formation. L'écrit est déposé sur une interface de cours UMTICE, puis soutenu à l'oral avec débat avec le jury = Interaction numérique, respect des délais ...

La sensibilisation à l'éthique scientifique s'opère principalement par la lutte contre le plagiat via l'utilisation de logiciels de détection de plagiat. Quelques dossiers d'autoévaluation de formations n'envisagent pas clairement cette question. À ce titre, il est rappelé l'importance, particulièrement au niveau du master 2, d'acquérir un logiciel de détection de plagiat et d'inciter les équipes pédagogiques à l'utiliser.

Depuis 2013, le cours d'INFORMATIQUE JURIDIQUE propose des tutorats en salle d'innovation pédagogique avec les documentalistes du service commun de documentation de la bibliothèque universitaire afin de maitriser les bases de données juridiques, les outils de recherche e les problématiques de lutte contre le plagiat.

Mention Comptabilité, contrôle, audit

p.12: Analyse - Positionnement dans l'environnement

« Aucune indication ne permet de constater une bonne mobilité internationale entrante ou sortante d'étudiants. »

Le contexte sanitaire inédit depuis deux ans a sensiblement diminué la mobilité internationale dans cette formation.

Les divergences entre le système comptable et juridique français et celui du pays d'accueil peuvent décourager les étudiants à cibler la mobilité sortante.

Pour la mobilité entrante, les partenariats lancés récemment (ESTEM en 2019 et ESB en 2020) doivent stimuler la mobilité entrante.

Nous souhaitons indiquer par ailleurs que les étudiants internationaux constituent de 30 à 40% des effectifs de cette formation (principalement des pays francophones).

p.12 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« Aucun élément n'est mentionné sur la définition de la formation en blocs de compétences ni sur la référence de transposition des UE du DSCG »

Vous trouverez ci-après la transposition des UE du DSCG :

Intitulés des UE DSCG	Total d'heures en Présentiel M1	Total d'heures en Présentiel M2	Total d'heures en présentiel / Master
UE1 Gestion juridique	140	40	180
UE2 Finance	80	50	130
UE3 Management et CG	90	70	160
UE4 Comptabilité et audit	105	80	185
UE5 Management des SI	20	35	55
UE6 Anglais des affaires	40	30	70
UE7 Relations professionnelles	50	20	70
TOTAL	525	325	850

p.13 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« Il en va de même pour la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. »

Une déclaration sur l'honneur de non plagiat est signée par les étudiants en M1 et M2 CCA et intégrée dans leurs mémoires de stage.

p.13 : Analyse - Dispositif d'assurance qualité

« Les modalités de constitution du conseil de perfectionnement ne sont pas clairement expliquées. Estce que les réunions du CP se font au niveau du master CCA ou au niveau de la mention Management? Il n'y a pas de compte rendu du conseil de perfectionnement annexé au dossier. »

Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels et un ou deux représentants des étudiants. La réunion du CP se fait au niveau du master CCA.

Le dernier CP a été organisé le 18 septembre 2020 en présentiel et distanciel. Le compte rendu a été envoyé le 22 septembre 2020 à la DEF après la finalisation de l'auto-évaluation en avril 2020

Mention Droit des assurances

p. 19 Analyse – Positionnement de la formation : Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles ne sont malheureusement pas indiquées.

I- D'une part, au titre des passerelles entrantes dans le cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés concernant l'accès au diplômes à des étudiants en formation continue, que les étudiants aient pris contact avec le service de formation continue ou aient envisagé une reprise d'études formalisée parmi les candidatures de sélection ouvertes sur la plateforme destinée principalement aux étudiants en formation initiale. Au titre de l'année universitaire 2020-2021, deux étudiants quarantenaire préparent le diplôme de Master 2 Droit des assurances, après avoir validé immédiatement auparavant leur Licence en Droit dans notre Université.

p. 5 (1.2) de la synthèse du Master Droit des assurances : Plus spécifiquement, au titre de la préparation du diplôme en formation continue, des juristes d'assurance ou de banque, des avocats et des experts-comptables, sollicitent une inscription en Master Droit des assurances afin d'obtenir une spécialisation approfondie en droit des assurances.

p. 28 (3.5) de la synthèse: En outre, chaque année des étudiants en reprise d'études sont accueillis au sein de la formation afin d'encourager la formation continue et les échanges d'expérience au sein de la promotion. Un brassage est effectué chaque année dans la sélection des candidats afin que des profils divers se côtoient de manière à enrichir le parcours de formation de chacun. Sont ainsi mis en contact des étudiants au dossier universitaire très bon valorisé par des mentions, des étudiants ayant financé leurs études par des emplois et stages rémunérés, des étudiants exposant un projet professionnel très réfléchi.

p. 36 (4.3) de la synthèse : L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants.

Des équivalences peuvent être reconnues aux étudiants qui ont déjà étudié certaines matières dans leur cursus universitaire récent en sollicitant les responsables pédagogiques de la formation. Plus globalement, une procédure de validation des acquis professionnels est prévue pour les professionnels portant leur candidature au titre de la formation continue (Voir référence 3-2). Les étudiants ayant trouvé un emploi dans le secteur professionnel de la formation correspondant à la durée de stage requise peuvent le faire valoir en remplacement de l'obligation de stage et obtenir ainsi leur diplôme.

p. 39 (5.1) de la synthèse : Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

La formation prévoit l'accueil d'étudiants en formation continue. Certains d'entre eux postulent via le service de la formation continue, et sont identifiés comme tels.

Il est à noter que certains étudiants une ou deux années après l'acquisition de leur dernier diplôme déposent leur dossier sur l'application de candidature afin de compléter leur formation; ils ne sont pas identifiés en reprise d'études bien que certains aient abandonné l'emploi – parfois purement vivrier – occupé pour compléter leur formation ou trouver un emploi juridique spécialisé à l'issue du Master.

II. D'autre part, concernant les passerelles sortantes et la poursuite d'études après achèvement du cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés au titre de la poursuite d'études en doctorat et de la poursuite d'étude par l'inscription à l'Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA) :

- **P. 6 de la synthèse**: Au demeurant, le Master Droit des assurances ouvre également la voie à la préparation d'une thèse de doctorat dans la spécialité et plus largement sur le terrain du droit des obligations (contrats, responsabilité) dans lesquels le Master confère une formation de haut niveau.
- p. 27 de la synthèse: Concernant la poursuite des études en doctorat, l'ensemble du cursus en Master Droit des assurances permet de renforcer la culture scientifique du secteur de l'assurance et la maîtrise de ses arcanes et l'acquisition de principes méthodologiques pertinents pour entamer un travail de thèse. Des thèses de recherche, comme des thèses professionnelles sont envisageables à l'issue du diplôme de Master Droit des assurances.
- p. 45 de la synthèse (5.3): Le devenir des diplômés est analysé.

Il convient alors de considérer une préparation de douze mois, par un Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA). Intégrer ce centre de formation professionnel, après la réussite à l'examen d'entrée, suppose encore un an et demi de préparation du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) avant de pouvoir rechercher un poste stable.

p. 20 du rapport, chapitre Analyse – Organisation pédagogique de la formation: Aucun élément n'est porté à notre connaissance quant à la capacité de la formation à accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ce qui est dommage.

Il n'avait pas été précisé dans la synthèse d'auto-évaluation le point suivant : En concertation avec la cellule Relais Handicap, le Master Droit des assurances a accueilli plusieurs fois des étudiants disposant d'un parcours aménagé et bénéficiant du régime du tiers temps additionnel pour le passage des examens (Sur ce dispositif, voir le site Internet suivant http://www.univ-lemans.fr/fr/campus-moi/etudes-handicap.html).

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation : En revanche, on ignore si la formation est dotée d'un dispositif permettant de détecter les fraudes ou plagiats, ce qui est dommage.

Après l'élaboration de la synthèse d'auto-évaluation, l'Université a acquis à l'automne 2020 la licence d'usage d'un logiciel anti-plagiat renommé, très employé à l'échelle nationale dans les Universités appelé *Compilatio, mis en accès en décembre 2020*.

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation: Les responsabilités pédagogiques ainsi que le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas décrits, ce que l'on peut regretter. De même, on ignore si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques dédiés, ce qui là encore est regrettable.

La formation ne dispose pas d'un secrétariat dédié. L'organisation de la faculté de droit, sciences économiques et de gestion repose sur des services indifférenciés de scolarité, d'une part et de gestion de l'emploi du temps et des examens, d'autres part. Ces services sont communs à l'ensemble des

filières de formation de Licence, de Licences professionnelles et Masters pour le droit, l'économie et la gestion.

p.33-4 de la synthèse (4.1): La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

Les noms des personnes composant l'équipe pédagogique et leurs fonctions professionnelles étaient présentées en distinguant les professionnels et les universitaires. Ils sont présents pour partie d'entre eux dans le comité de perfectionnement, l'équipe pédagogique étant assez étendue ils ne peuvent tous y participer. Le pilotage de la formation de Master Droit des assurances par deux enseignants y était également mentionné, à savoir par Pierre-Grégoire MARLY, PR Université du Mans, et Céline BÉGUIN, MCF Université du Mans. Il était souligné que la majorité des intervenants en charge de cours publient régulièrement dans des revues juridiques et professionnelles de renom : « Qu'ils soient universitaires ou professionnels, ces enseignants écrivent pour la plupart dans des revues juridiques où ils mentionnent leur qualité de chargé d'enseignement au sein du Master (par ex., l'Essentiel du droit des assurances, éd. Lextenso). Non seulement cette mention contribue au rayonnement de la formation auprès des professionnels et étudiants, mais elle confirme également l'intérêt de ces enseignants pour la formation à laquelle ils participent activement ».

p. 22 Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : « *Par ailleurs, il serait souhaitable que la coopération internationale soit davantage développée.* »

Il convient de souligner que le rapport d'auto-évaluation remis en 2020, p. 16, mentionnait les efforts de rapprochement international dans le domaine de la recherche « En parallèle du partenariat de notre Université avec les Universités canadiennes du réseau BCI, nous avons développé des liens forts avec l'Université Laval, au Québec, et nous recevons en conférence chaque année un collègue spécialisé en droit de la responsabilité qui s'intéresse aux problématiques de l'assurance automobile et des véhicules autonomes. Il dispense chaque année une conférence aux étudiants du Master Droit des assurances depuis l'année universitaire 2016-2017 ».

Il existe d'ores et déjà des partenariats internationaux de recherche avec les Universités de Laval (Québec, dont la préparation d'un ouvrage de droit comparé publié en 2020) et de Portland (États-Unis).

En 2021, dans le prolongement des séminaires déjà effectués avec l'Université de Portland, aux Etats-Unis, un nouveau projet sur la prise en charge du risque climatique et environnemental a été lancé par deux collègues spécialisées en droit international public, un travail de recherches au titre des problématiques de l'assurance sur ce thème débute pour l'approfondir.

En outre la mobilité internationale des étudiants est proposée aux étudiants de Master. Pour partir étudier à l'étranger les étudiants bénéficient des conventions avec des Universités nord-américaines, d'une part, et européennes dans le cadre des échanges Erasmus, d'autre part. Le rapport d'autoévaluation remis en 2020, p. 17 et 30, précisait que « un ou deux semestres de formation à l'étranger est possible dans une Université partenaire : Passau, Bremen (Allemagne), Ciudad Real, Vigo et Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), Thessalonique (Grèce), Ferrara et Catanzaro (Italie), Porto (Portugal), Targu Jiu (Roumanie) ou avec le programme d'échange avec les Universités canadiennes du réseau BCI : Université Laval, Université du Québec à Montréal (UQAM) ».

Mention Droit Bancaire et Financier

p.15 Analyse - Finalité des formations

- Erreur: Absence d'informations
- <u>Modification souhaitée</u>: Contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport, les objectifs d'apprentissage de la formation sont très clairement définis et sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes par les sites web de la Faculté de Droit et du Master lui-même : mdbf-lemans.com. Ces médias permettent une actualisation régulière des informations pour les étudiants et parties prenantes.

p.18 Analyse- Résultats constatés

- Erreur: Les chiffres relatifs à la poursuite d'étude ne sont pas indiqués
- <u>Modification souhaitée</u>: Le Master de droit bancaire et financier permet également une poursuite d'études des meilleurs étudiants désireux de s'engager dans un doctorat. Pour la dernière période d'évaluation du Master de droit bancaire et financier, un étudiant a soutenu sa thèse en 2016, un étudiant est en cours de doctorat et deux projets de doctorat sont à l'étude.

Mention Economie Sociale et Solidaire

Nous remercions les experts pour l'évaluation et les recommandations faites qui permettront à cette formation de poursuivre la dynamique engagée. De nombreuses voies d'amélioration sont d'ores et déjà identifiées et prévues dans le cadre de la future accréditation. Nous souhaitons cependant apporter des éléments de réponse plus circonstanciés portant sur quelques-unes des remarques figurant dans le rapport des experts HCERES.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse– Dispositif d'assurance qualité : "Les formations font pour la plupart d'entre elles l'objet d'une évaluation par les étudiants. Toutefois, le master Économie du travail et des ressources humaines et le master Économie sociale et solidaire ne font pas mention d'une évaluation de ce type."

La synthèse d'auto-évaluation du Master Economie Sociale et Solidaire précise (p 9): "Une enquête d'évaluation est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif d'établissement EVAMAINE." Ce dispositif permet aux étudiants en formation en leur permettant d'évaluer la formation et les enseignements qu'elle propose.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse détaillée - Dispositifs d'assurance qualité : "Dans l'ensemble, les flux d'étudiants sont connus et analysés, sauf en ce qui concerne le master Économie sociale et solidaire et le master Économie du travail et des ressources humaines, dont les dossiers ne fournissent pas d'éléments d'appréciation."

p.36: Analyse– Résultats constatés: "Effectif qui décroît régulièrement au cours des dernières années, passant de 91 inscrits en formation initiale en 2017-18 à 44 en 2019-20, sans que le dossier ne fournisse des explications sur cette tendance."

Le nombre des inscrits en 2017-2018 résulte d'une erreur d'écriture dans Apogée qui a conduit en 2016-2017 à cumuler les inscrits au titre du parcours MGEN (VAE) aux inscrits en formation initiale. Les effectifs en Master ESS sont stables sur la période considérée, autour de 50 pour les M1 et M2 cumulés (54 à la dernière rentrée, 53 à la précédente). Pour le parcours MGEN (M2 seulement), les effectifs inscrits ont oscillé entre 41 (2016-2017) et 18 (2018-2019).

Concernant l'intitulé de la formation

p.36: Analyse– Résultats constatés: "N'est annexée au dossier que l'enquête portant sur la promotion 2016-17, pour la spécialité « Management du tiers secteur du master Management », intitulé qui n'apparaît jamais dans le dossier d'autoévaluation déposé par le responsable du master ESS. S'agit-il d'une erreur ou d'un changement d'intitulé de la formation au cours de la période concernée par l'évaluation ? Dans l'inconnu il nous est donc difficile d'évaluer, faute d'informations fiables, le master ESS sur ce point."

Le changement de mention date de la dernière accréditation et l'autoévaluation a porté sur la période d'accréditation en cours c'est pourquoi la mention précédente n'apparaît pas dans le dossier. La précédente demande d'accréditation indiquait ce changement en conformité avec la nouvelle nomenclature des mentions de Master.

Concernant la fiche RNCP

p.36: Analyse– Finalité de la formation: "On regrette l'absence, dans le dossier remis, de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP)."

Au moment où l'auto-évaluation a été finalisée (avril 2020), la fiche RNCP Master ESS n'avait pas été validée par France Compétences. Elle est désormais disponible sous la référence RNCP34842.

Concernant les stages obligatoires

p.36: Analyse– Organisation pédagogique de la formation: "La formation impose deux stages, l'un en M1 (dont on ignore la durée)", "On aurait aimé connaître les lieux de stage fréquentés par les étudiants et les modalités précises d'encadrement assurées par l'équipe pédagogique."

Le stage obligatoire en M1 a une durée de 2 à 4 mois. Les stages effectués en M1 et M2 se font majoritairement dans des structures de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, entreprises sociales) ou des structures d'accompagnement de l'ESS (ex : France Active), de manière moins importante dans des structures ou services publics en lien avec l'ESS (ex : service insertion de conseil départemental, service communal de promotion de l'ESS ou d'action sociale, etc.). Par ailleurs, quelques stages se déroulent chaque année à l'étranger (hors période sanitaire complexe).

Concernant l'ouverture à l'international

p.37: Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : « Un effort doit être fait à l'international, notamment en nouant des partenariats avec des universités étrangères ou avec des ONG sur la thématique de l'ESS. »

La situation sanitaire particulière depuis deux ans a perturbé une politique d'intensification des stages à l'international, notamment en direction de l'Asie et de l'Afrique. Nous espérons pouvoir reprendre cette politique une fois la situation redevenue normale mais nous souhaitons souligner par ailleurs que le Master ESS accueille chaque année dans ses effectifs de 25 à 40% d'étudiants de nationalité étrangère (principalement de pays francophones et hors accords bilatéraux), ce qui est une spécificité historique de cette formation depuis sa création au début des années 1980.

Mention Economie du travail et des ressources humaines

p.32 : Analyse - Finalité de la formation

Observation 1

"C'est le cas par exemple des cours de méthodologie de la recherche appliquée et méthodes d'évaluation et études d'impact au sein du parcours Management des ressources humaines, alors que les débouchés (assistant d'agence, chargé de recrutement, assistant RH) ne semblent pas requérir ce type de compétence.

Le positionnement des parcours apparaît de façon peu claire au sein d'une mention dont l'affichage semble cohérent. Cela nuit à la lisibilité pour les étudiants dont les candidatures ne semblent pas toujours en adéquation avec l'offre de formation."

- Le cours de méthodologie de la recherche est effectivement mutualisé pour deux parcours distincts, l'un plutôt orienté recherche et l'autre plutôt orienté insertion professionnelle. En revanche les séances de cours sont déclinées en tenant compte de ces deux parcours et en proposant sur la plateforme d'enseignement à distance des séquences de travail adaptées à ces deux profils d'étudiants. Ce cours est né du constat que les étudiants quel que soient leur parcours avaient des difficultés à synthétiser des documents ou à présenter leurs résultats sous des formes originales. Ainsi après quelques séances de méthodologie communes les étudiants travaillent sur des problématiques très différentes selon leur parcours.
- Je ne partage pas l'opinion selon laquelle l'évaluation d'impact ne concerne pas le domaine du management des RH, compte tenu de l'évolution des métiers dans ce domaine avec la montée en charge des Human Resources Analytics. Le cours propose donc aux étudiants du parcours Mangement des RH des outils leur permettant d'évaluer des dispositifs de réorganisation au sein des entreprises en allant au-delà de la simple mesure « avant et après » et tous les exemples sont adaptés aux situations de management des RH.
- Effectivement les candidatures sont assez hétérogènes et la plupart des étudiants recrutés sont issus de master en management des RH d'universités du Maghreb auxquels viennent s'ajouter des étudiants de LPGRH. Nous avons décidé cette année d'être beaucoup plus restrictifs sur les critères de recrutement en M1, au vu du parcours indifférencié économie-gestion qui fait justement la particularité de ce master

Observation 2

« Ce manque de lisibilité dans la formation est renforcé par un affichage défaillant des débouchés qui semblent s'inscrire dans des directions très distinctes, et parfois non mises à jour : la gestion opérationnelle des ressources humaines, et la recherche en économie du travail. »

La maquette est assez claire sur les objectifs de compétences de ce master :

Compétences disciplinaires

- Évaluer des politiques publiques
- Réaliser la gestion des Ressources Humaines (gestion administrative du personnel, paie...)
- Gérer la GPEC, le recrutement et la formation en entreprise
- Réaliser le suivi statistique d'indicateurs RH
- Réaliser des analyses du marché du travail et de l'environnement économique de l'entreprise

Compétences transversales linguistiques

- Prendre la parole en public pour défendre un projet.
- Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision.
- Développer une argumentation avec un esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, et dans un registre adapté au public visé.

Compétences transversales informatiques

- Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (statistiques...).
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

Compétences transversales méthodologiques

- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Conduire une démarche innovante dans une situation complexe en utilisant des informations parfois incomplètes ou contradictoires.

Compétences transversales professionnelles

- S'adapter à son environnement de travail.
- Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.
- S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions.

p.32: Analyse - Positionnement dans l'environnement:

Observation 3

"Les étudiants sortant de licence professionnelle gestion des ressources humaines bénéficient d'une passerelle leur permettant de tenter d'atteindre la deuxième année du parcours Management des Ressources humaines, mais le dossier mentionne qu'ils doivent pour cela s'initier aux techniques quantitatives, ce qui souligne le caractère parfois artificiel de la création de parcours au sein d'une mention unique"

- Non, les étudiants de Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines ne bénéficient d'aucune passerelle leur permettant d'accéder à la seconde année. Ils ne sont admis en première année de master que si leurs résultats pendant les trois années de LP, permettent d'envisager en économie et en techniques quantitatives qu'ils sauront suivre les enseignements de M1.
- La mention autorise justement la création de parcours spécialisés orientés soit vers l'économie du travail soit vers le management des ressources humaines

p.33 : Analyse - Organisation pédagogique de la formation

Observation 4

« Il semble que les enseignants chercheurs transposent leurs méthodes et outils de recherche dans la formation plus qu'ils ne permettent aux étudiants d'être formés à et par la recherche. »

C'était effectivement le cas pour les années précédentes mais la mise en place d'un challenge compétences en Janvier 2021 a permis aux étudiants de Master 2 de travailler sur des problématiques proposées par des PME locales et les méthodes qui leur ont été présentées pour les préparer à ce challenge prennent tout leur sens.

Pour le reste, l'offre de formation resserrée dès la rentrée prochaine tiendra compte des remarques du rapport mais sur de nombreux points nous ne disposons pas d'outils de pilotage adaptés aux demande de l'instance (assurance qualité, portefeuille de compétences, etc.)

.

Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable

Remarque préliminaire: Nous remercions les évaluateurs pour les perspectives et conseils prodigués

p.38 : Analyse-Finalité des formations

Le Master MDD vise à former des gestionnaires généralistes, capables de comprendre et de maîtriser les principales questions et enjeux des grandes fonctions des sciences de gestion. Trois des enseignements dispensés au cours de la première année permettent d'approfondir les dimensions liées au développement durable et à la RSE. Il s'agit du cours « d'entrepreneuriat social et durable » (Semestre 1) et du cours de « reporting et performance RSE » (Semestre 1) et du cours de « Marketing Durable » (Semestre 2). Au cours de la première année, les étudiants solidifient donc leur base de gestionnaires avant d'investiguer, au cours de la deuxième année, en profondeur les éléments liés au DD et à la RSE. Vous retrouverez ci-dessous la maquette du Parcours MDD (dont les informations relatives au M2, initialement manquantes).

Master PME-PMI

Parcours Management & développement durable

Programme:

Master 1

Semestre 7

UE 1: Fondamentaux du management

- · Management stratégique
- Management des organisations
- Management des ressources humaines
- Management des systèmes d'information

UE 2 : Gestion de la performance financière

- Analyse financière
- Contrôle de gestion
- Reporting et performance RSE

UE 3: Entrepreneuriat

- Entrepreneuriat social et durable
- Etudes de marché

UE4: Compétences transversales 1

- · Anglais des affaires
- PPE: Techniques de recherche d'emploi
- Découverte des métiers en développement durable

Semestre 8

UE 5 : Management appliqué

- · Gestion de projet
- · Management de la qualité
- Management durable

UE 6 : Marketing et Gestion de la performance commerciale

- Comportement du consommateur
- Marketing durable
- · Marketing international

UE 7 : Compétences juridiques

- Droit des affaires et des sociétés
- Droit social et du travail

UE 8 : Compétence transversales 2

- Anglais des affaires
- Stage et soutenance de stage
- · Méthodologie du mémoire
- Informatique de gestion

Master 2 (ouverture en 2020/2021)

Semestre 9

UE 1: Manager autrement

- · Gouvernance d'entreprise et éthique
- · Financer autrement
- Éthique et RSE

UE 2 : Manager la performance durable : un défi pluridisciplinaire

- · La ville durable : défis et enjeux
- · Transition socio-écologique
- Croissance durable
- Droit de l'environnement

UE 3 : Compétences transversales 1

- PPE : Conférences professionnelles
- · Anglais des affaires
- Informatique de gestion
- Méthodologie de la recherche méthodes qualitatives

Semestre 10

UE 4: Manager la performance sociale

- · Gestion du développement humain
- · Management d'équipe
- Gestion des relations professionnelles

UE 5: Manager autrement 2

- Gestion du changement
- · Management de l'innovation durable
- Business Game

UE 6 : Compétences transversales 2

- Stage et soutenance de stage
- Anglais des affaires
- Méthodologie de la recherche méthodes quantitatives

Au cours de la deuxième année, les étudiants se spécialisent sur les aspects au cœur de la spécialisation de leurs parcours. Pour cela, ils bénéficient d'intervenants professionnels et d'enseignants – chercheurs issus de différentes disciplines (géographie, droit, économie) afin d'élargir leurs modes de pensées et de réflexion. Cette interdisciplinarité nous semble essentielle pour parvenir à répondre aux questionnements et défis contemporains de cette spécialisation.

p.41: Analyse - Positionnement dans l'environnement

Le Parcours MDD est adossée à la chaire Gouvernance et RSE dont le partenaire clé est la société LSDH, particulièrement investie en termes de RSE. Depuis sa création en mai 2019, la chaire a ainsi organisé trois conférences qui permettent d'approfondir les relations avec les acteurs du territoire et créent une communauté d'intérêts, de réflexions et de débats. L'organisation des événements permet de faire vivre cette dynamique récemment impulsée autour d'événements qui permettent de créer la rencontrer entre des acteurs d'organisations publiques et privés en y associant systématiquement les étudiants. Les différents événements organisés rappelés ci-dessous.

Conférence #1: Transmission d'entreprise

La Chaire Gouvernance et RSE a été inaugurée le 21 mai 2019 lors d'une conférence dédiée à «La transmission d'entreprise, une stratégie de croissance durable». Cet événement, co-organisé par la CCI

Le Mans Sarthe et le Transmission Lab (organisme d'intérêt général) a réuni une centaine de personnes. Grâce aux témoignages de notre premier parrain, Emmanuel Vasseneix, dirigeant de LSDH et d'Anita Cosme, dirigeante de la charcuterie Cosme, cette première conférence a suggéré combien la transmission d'entreprise devait se concevoir comme un projet de long terme au sein duquel les enjeux de gouvernance et de RSE s'avèrent déterminants. Deux experts de la transmission de Family and Co et de la Fidal sont venus questionner et mettre en valeur les témoignages riches de nos dirigeants témoins.

Avec son premier partenaire, LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel), la chaire a ainsi engagé une dynamique de réflexions tournée vers l'action avec les retours d'expériences d'acteurs dont les démarches sont porteuses de sens que ce soit en matière de gouvernance ou de RSE.

120 participants

Conférence #2 : Développement Durable

Cette conférence a introduit la semaine du développement durable de Le Mans Université le 10.02.2020 en proposant de mettre en lumière les initiatives locales. Cet événement intitulé « Développement Durable, regards croisés sur les initiatives locales » a permis de réunir étudiants et professionnels du territoire et d'ancrer la chaire dans son rôle d'agent de liaison sur le territoire. Les témoignages variés, d'acteurs publics et privés du territoire ont permis des échanges riches et un débat auquel l'ensemble des participants s'est révélé sensible.

Les contributeurs qui ont partagé leurs expertises à l'occasion de cet événement étaient les suivants :

- Mr Samuel Guy, Vice-Président Le Mans Métropole, en charge du développement durable;
- Mr François-Xavier Vinçot, Directeur Crédit Mutuel Solidaire ;
- Mr Nicolas Bouvel, Directeur commercial Engie délégation ouest;
- Mme Magali-Alix Toupé, French Tech

76 participants (dont une cinquantaine de professionnels)

Conférence #3 : Projection – débat Documentaire « Comme tout le monde »

Projection du documentaire « Comme tout le monde », en partenariat avec l'Université Populaire d'Allonnes. Cette projection sera suivie d'un débat grâce à la présence des réalisateurs (Julien Billion et Philippe Dinh) et de deux des jeunes au cœur du documentaire.

Ce documentaire met sous le feu des projecteurs ceux qui sont habituellement invisibles, les jeunes sans domicile. Le teaser ci-dessous présente ce documentaire, déjà été projeté dans de nombreux lieux prestigieux (première dans les locaux du journal Le Monde, à l'assemblée nationale, ...).

https://www.youtube.com/watch?v=4KN-lkF4YZ4&t=29s

Prévue le 16 Avril 2020, Annulée cause COVID

Les liens avec le monde socio-économiques se conçoivent également au niveau local par l'intervention de professionnels (notamment le CEAS 72 ou encore des entrepreneurs locaux).

Les conférences professionnelles permettent également aux étudiants de bénéficier de l'expertise et du retour d'expérience d'acteurs locaux sur des formats plus confidentiels.

Concernant la mobilité internationale, au cours du semestre 4 et en dépit de la crise actuelle, une étudiante du Master 2 MDD est partie en Corée du Sud (Hankuk University). Un nouvel échange est d'ores et déjà prévu pour ce même semestre 4 pour une étudiante actuellement en Master 1 (destination : Paderborn).

p.39: Pilotage de la formation

Pour suivre l'offre de formation et piloter au mieux les besoins des acteurs du monde socioéconomique, la responsable pédagogique échange régulièrement avec les professionnels et l'équipe d'enseignant chercheurs intervenant dans le diplôme. Les réflexions sont également nourries par les rencontres réalisées au cours du travail sur la chaire Gouvernance et RSE pour mettre à jour l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des acteurs révélés notamment au niveau du territoire local. Des échanges réguliers avec les étudiants permettent également d'affiner le pilotage de l'offre.

Le résultat de ces différents et constants échanges et soucis de pilotage ont notamment contribués à proposer l'intégration d'un cours dédié aux Achats durables pour l'année 2021/22.

Une enquête sur le dispositif de formation est actuellement en ligne pour obtenir un retour confidentiel de chacun des étudiants.

p.39 : Dispositif d'assurance qualité

L'effectif du Master 1 PME PMI – Parcours MDD pour l'année 2020/21 est de 24 étudiants. La faiblesse de l'effectif de la première promotion s'explique en partie par la jeunesse du parcours et aussi par la sélection importante opérée. La première promotion du Master MDD sera diplômée à la fin de l'année et force est de constater que cette offre est attractive et commence à percer notamment auprès des étudiants de L3 de Le Mans Université.

Vous trouverez ci –après quelques compléments utiles :

Année 2020/21:

- 51 candidatures reçues pour intégrer le Master 2. Trois nouveaux étudiants ont intégré la promotion 2019/21 → une première promotion restreinte mais de qualité.
- 253 candidatures reçues pour le niveau M1 (en hausse de près de 20% par rapport à 2019) → 24 étudiants ont intégré la promotion 2020/21.

Pour rappel, en 2019, 212 candidatures ont été réceptionnées (dont 194 complètes)

Au final, seuls 12 candidats ont été intégrés à la première promotion du MASTER MDD. Deux critères de sélection ont été principalement retenus : le niveau académique (1) et la motivation et l'engagement pour la coloration DD / RSE (2) du Master.

Bien que nous bénéficions d'un recul relativement faible, nous pouvons noter les deux points suivants :

- la quantité et la qualité des candidatures sont en progression.
- On note aussi que la formation attire les étudiants locaux (forte dispersion au préalable)

→ axe(s) d'amélioration : limiter l'effectif pour favoriser les enseignements innovants dans un meilleur environnement (notamment pour gérer les mutualisations)

Mention Management et administration des entreprises

p.41 : Analyse – Finalité de la formation

« A la différence de la plupart des masters MAE, celui de l'Université du Mans propose un M1, en alternance, opéré par Médicis Business School, à Paris. Ce partenariat est peu expliqué dans le dossier d'autoévaluation. Le site Web de MBS est évasif, et semble erroné. Les données (effectif, enseignants, taux de réussite) annexées au dossier passent sous silence ce partenariat en M1. »

Le partenariat entre LMU et MBS vise à :

- Ouvrir aux étudiants de l'Université du Mans (UdM), de nouvelles perspectives de stages et d'emplois en île de France,
- Compléter la gamme d'offres pour le Master MAE par la formation en alternance, en plus de celles initiale et continue déjà existantes,
- Répondre aux exigences du Ministère de proposer un master sur 2 années d'étude,
- Permettre aux étudiants du Master MAE d'accéder aux entreprises de l'île de France qui font partie du réseau MBS;
- Favoriser la mobilité des étudiants de l'UdM venant de zones géographiques différentes,
- Permettre la délocalisation du Master MAE auprès des étudiants et des établissements de MBS à l'étranger.

p.41: Analyse - Positionnement dans l'environnement

« La formation est proposée en double diplôme avec l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (ENSIM) sans que les données annexées rendent compte d'inscriptions. »

Tous les ans, certains étudiants de la dernière année à l'ENSIM choisissent de poursuivre le MAE en double diplôme.

Cette année, quatre étudiants inscrits en MAE sont en double diplôme avec l'ENSIM.

Aussi, plusieurs diplômés de l'ENSIM choisissent de poursuivre leurs études via le MAE pour avoir une double compétence en Management.

« Ce partenariat aboutit à un dispositif de formation individualisé pour un groupe dit « MGEN », dont le dossier ne détaille pas les particularités. »

En collaboration avec le Service de la Formation Continue de l'Université du Mans (SFC), un dispositif de formation par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), adossé au Master 2 MAE est proposé aux nouveaux directeurs départementaux de la MGEN.

Au mois de mai 2018, nous avons reçu un appel d'offre lancé par la MGEN pour une formation diplômante des nouveaux directeurs départementaux. Après une première lecture de l'appel d'offre et du dispositif souhaité, nous avons pensé que notre proposition pourrait s'adosser au Master MAE. Ainsi, avec le SFC nous avons construit un plan de formation individualisé et exprimé en compétences en tenant compte des spécificités managériales de l'ESS et en particulier des Mutuelles à travers un parcours intitulé : Management stratégique de l'ESS. Notre offre de formation a été sélectionnée par la MGEN.

Ce dispositif de formation, de par sa nouveauté, fait l'objet, d'un processus d'amélioration continue. La mise en place d'un comité de suivi, piloté par le responsable du MAE et celui de la formation à la MGEN, permettra de tirer les enseignements utiles à la pérennité et à l'évolution du dispositif. Ce comité de suivi s'attachera aux aspects liés à l'organisation de la formation (rythme/ EAD-présentiel), le calendrier, les modalités pédagogiques (contenu) et aux profils des participants (VAE).

Dans le cadre de la formation, à l'issue du chaque session, un questionnaire de satisfaction (anonyme) est systématiquement proposé de manière électronique à chaque stagiaire (EVAMAINE, dispositif permettant la création d'un questionnaire personnalisé) à travers la plateforme UMTICE.

« Sur le plan international, le dossier d'autoévaluation dit recevoir des étudiants Erasmus, sans en préciser le nombre. »

Nous accueillons tous les ans un étudiant ERASMUS au Master MAE, pour suivre un module du M2 MAE ou pour une validation du diplôme en deux ans.

p.41 : Analyse -Organisation pédagogique de la formation

« Le MAE de l'Université du Mans rajoute un M1 en alternance, opéré par Médicis Business School à Paris. La maquette de cours du M1 comporte pour près de 70 % des UE ayant les mêmes intitulés que les UE en M2. La question de la spécialisation progressive des cours se pose. »

Les modules du M1 ont les mêmes intitulés que ceux du M2 mais pas le même contenu. Etant une formation généraliste pour des non gestionnaires, nous avons choisi de garder les mêmes modules en sciences de gestion dont chacune en M2 est la continuité de celle en M1.

« Le groupe MGEN en formation continue un niveau M2 ne semble avoir que 164 heures de cours, sans que le dossier n'en explique les raisons. S'agit-il d'une VAE partielle ? »

Ce dispositif réparti en 2 modules à distance et 8 modules en présentiel s'articule autour de 3 étapes. Dans une première étape, les apprenants auront quatre modules obligatoires : Management stratégique et opérationnel (EAD), GRH approfondies (EAD), Droit du travail et Management relationnel.

Ensuite, en fonction des résultats de la VAE et selon les préconisations du jury, les participants auront à poursuivre totalement, partiellement ou pas les modules complémentaires (Management comptable, Management financier, Management du risque, Marketing des services, Enjeux stratégiques de l'ESS, Gestion de projet).

Ainsi, ce dispositif donne la possibilité aux stagiaires d'avoir une VAE complète ou partielle en fonctions de leur parcours professionnel et d'études antérieurs.

« Le dossier d'autoévaluation invoque la plateforme d'échange numérique UMTICE, qui semble être un Moodle, sans donner plus de précisions sur l'utilisation réelle de cet espace numérique. »

Les deux modules dispensés à distance sont accessibles aux apprenants de la MGEN via l'espace collaboratif UMTICE dédié aux stagiaires de la formation continue, aux étudiants et aux enseignants de l'Université du Mans.

Véritable outil pédagogique, cette plateforme enrichit l'enseignement et facilite l'apprentissage grâce à la mise en ligne de ressources complémentaires et d'activités dédiées.

p.42: Analyse -Pilotage de la formation

« La répartition des cours en M1, opéré par Médicis Business School, n'est pas connue. »

Vous trouverez ci-après la liste des enseignants en M1 MAE à MBS en 2020-2021:

Semestre 7 MAE	
Droit des sociétés	A. MOTEYO
Di dit des societes	A. MOTETO
Management stratégique	M. ABDELWAHED
Management comptable	S. GUETAT
Management des ressources humaines	M. ABDELWAHED
Marketing	F. KNOP
Management de projet	M. DIMOU
Informatique de gestion	F. CHIHK
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN
Insertion professionnelle	T. LEPELLEY
Semestre 8 MAE	
Droit du travail	A. MOTEYO
Management financier	F. LY BARO
Business Plan - Création d'entreprise	B. FERLA
Communication	M. LAMOURET
Prospective stratégique	A. SMIDA
Management d'équipe	M. ABDELWAHED
Analyse des coûts et gestion budgétaire	S. GUETAT
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN

p.42 : Analyse - Dispositif d'assurance qualité

« Le conseil dispose de l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des UE, ce qui est regrettable, car il s'agit d'un outil de pilotage utile. »

Une enquête d'évaluation de toute la formation, pour le public FI et FC, est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif de notre établissement EVAMAINE.

p.42 : Analyse – Résultats constatés

« Le nombre d'étudiants inscrits en M1 chez le partenaire Médicis Business Group n'est pas connu. »

Le nombre d'inscrits en M1 MAE à MBS est de 31 étudiants en 2020-2021.

Champ STS

Mention Chimie

p.19: Analyse – Résultats constatés : « En M1, les effectifs tous parcours confondus sont en baisse avec 35, 27 et 21 étudiants en M1 respectivement de la rentrée 2017 à la rentrée 2019. Le parcours à distance EAD a accueilli respectivement 20, 17 et 14 étudiants lors des rentrées 2017 à 2019 »

En ce qui concerne l'évolution des effectifs, il est important de noter une remontée pour cette année universitaire : le M1 compte 32 inscrits en présentiel et le parcours à distance en accueille 25 pour cette année universitaire 2020/2021.

Champ LLSH

Mention Didactique des Langues (DDL)

p.10 : Positionnement dans l'environnement : « Le M1 didactique des langues -français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. »

Ce chiffre correspond seulement aux étudiants M1-D inscrits au Mans, et non pas à l'effectif global du parcours M1-D en 2019-2020.

En effet, ce parcours est <u>commun</u> à Le Mans, Angers et Tours : si chaque université inscrit et gère administrativement « ses étudiants », ceux-ci constituent ensemble <u>une seule et même cohorte</u>, dont les cours (maquettes) sont conçus et animés soit par l'équipe du Mans, soit par l'équipe d'Angers, soit par l'équipe de Tours.

Ainsi d'un point de vue pédagogique, l'effectif auquel s'adressent les enseignants est composé du nombre global d'étudiants inscrits au M1-D commun sur chaque site, soit pour 2019-2020 : 86 étudiants (dont 60 primo-inscrits) au Mans + 43 étudiants (dont 25 primo-inscrits) à Angers + 36 étudiants (dont 23 primo-inscrits) à Tours.

p.11 : Pilotage : « Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier. »

Depuis la constitution du conseil de perfectionnement, 3 comptes rendus ont été remontés à la DEF de LMU pour le Master DDL : 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

Cette remarque des experts du Hcéres laisse penser que ces comptes rendus n'ont pas été automatiquement transmis avec le dossier d'autoévaluation de notre formation. Nous les transmettons donc au comité sous la forme d'un document unique de 52 pages, comportant les comptes rendus envoyés ces trois dernières années au Conseil de perfectionnement par les coresponsables du master DDL, mis en annexe.

Mention Gestion des territoires et développement local

p.14 Positionnement dans l'environnement:

1) « <u>Énoncer clairement notre positionnement dans l'environnement des institutions de</u> l'enseignement supérieur au niveau local, régional, national, international »

En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université, le master GTDL a des liens étroits avec la licence de géographie mais aussi avec d'autres licences de sciences humaines comme celle d'histoire et de biologie.

En licence de géographie, la troisième année propose une unité d'enseignement (« initiation à la recherche ») qui permet aux étudiants de licence une première approche du monde de la recherche et de ses méthodologies (état de l'art). Un stage de professionnalisation est également proposé au S6 (en L3) afin de permettre aux étudiants de s'insérer dans le monde de l'entreprise, des collectivités territoriales et de la recherche (stage dans les laboratoires ESO – Espaces et Société - de l'Université du Mans et du Grand Ouest).

Au niveau masters de l'offre de l'Université du Mans, il existe des mutualisations avec le master d'Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP) et son parcours PDL (Patrimoine et développement local). Parmi les cours proposés certains sont également assurés par des enseignants-chercheurs d'histoire, de biologie. Ces enseignants-chercheurs encadrent également des sujets de masters d'étudiants GTDL.

Au niveau national, face à de nombreuses formations en politiques de développement durable, le master GTDL se démarque :

- par son offre de formation à distance, qui est rare en France (les autres masters à distance qui traitent de la durabilité sont spécialisés dans un champ spécifique comme par exemple l'urbanisme durable à l'université de Marne la Vallée)
- par une vision transversale dans 4 champs de la durabilité (ville, agriculture, aménagement, tourisme).

L'inscription dans la carte régionale a une portée limitée en raison du caractère totalement distanciel de la formation.

2) « Énoncer clairement le positionnement vis-à-vis du monde... ».

L'adossement de la formation à des équipes de recherche (ESO le Mans) est un socle fondamental de notre formation sur la thématique de la transition socio-écologique des territoires.

Le master est parfaitement relié aux recherches actuelles d'un grand nombre d'enseignantschercheurs du Mans Université, spécialistes reconnus dans leurs domaines, sur les thématiques de la ville durable, de la transition socio-écologique, du patrimoine et du tourisme durable, de la transition agro-écologique des territoires. Les espaces géographiques étudiés sont divers, dans les pays du Nord, comme dans ceux des Sud.

p.14 Organisation pédagogique :

3) p. 15 dernier paragraphe:

La disparité du nombre d'heures par parcours du master GTDL vient de différences dans le comptage des heures dans le tableau remonté : à la somme des 200 heures pour le parcours TRED, il faut ajouter les heures de préparation du mémoire (270 h, chiffre identique à celui de POLITER en M1). Nous avons

donc 470 h en M1 POLITER et TRED et 450 h en M1 PANACUI. Pour le M2, le nombre d'heures de cours maquette est de 150 h en POLITER, 170 h pour TRED, 252h pour PANACUI, sans le mémoire. La disparité entre parcours en M2 est liée à la présence de cours spécifiques à PANACUI (langue appliquée au patrimoine et au tourisme, outils numériques de valorisation) dispensés par des intervenants extérieurs ou des enseignants chercheurs d'autres disciplines.

4) « 55 % des candidats sont acceptés ; mais sans information sur la qualité des candidats, l'attractivité reste difficile à apprécier ».

Nos candidats viennent de plusieurs disciplines (géographie, biologie, histoire, écoles de commerce, sciences politiques, anthropologie, langues, tourisme...). Cf tableau des candidatures.

Nous allons également relever le niveau de recrutement, ce qui contribuera à réduire le taux d'échec au master.

5) « Le parcours TRED semble également peu attractif avec un faible nombre d'étudiants »

Le parcours TRED cible les enjeux de la transition énergétique en Afrique. Il va être renommé TRED Afrique (TREDA) afin d'être plus attractif en mettant en évidence l'espace africain. Un élargissement, au-delà des énergies, sera proposé pour englober la thématique de la transition écologique et de l'économie circulaire. Compte tenu des capacités d'encadrement des étudiants (seulement deux enseignants-chercheurs spécialistes de cette thématique appliquée à l'Afrique), le seuil de recrutement est volontairement bas. Il est fixé à 10 étudiants en M1 et 10 étudiants en M2.

L'avenir du parcours MATERRE sera discuté collectivement.

Beaucoup de nos étudiants sont en situation professionnelle ou en situation familiale et de ce fait certain d'entre-eux peuvent faire la formation en plus d'un an.

6) « Seul le master Gestion des territoires et développement local ne mentionne aucune organisation de la formation en lien avec l'acquisition de compétences »

Nous avons bien pris en compte la remarque sur l'affichage des compétences par blocs de compétences et nous le ferons pour les prochaines années.

7) « l'auto-évaluation du master Gestion des territoires et développement local s'étend peu sur la nature des différents intervenants ainsi que sur la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs à l'université. Aucune information sur l'identité ou la qualité des intervenants n'est cependant disponible ».

La liste des enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs se trouve dans le tableau en annexe.

10) « nombre d'étudiants en outremer et étudiants étrangers accueillis dans la formation »

	Année	Parcours	nb étudiants inscrits	dont étrangers		dont DOM TOM	
GTDL4 431	M1	POLITER EAD	33	3	9%	1	3%
GTDL4 432	M1	PANACUI EAD	25	0	0%	1	4%
GTDL4 433	M1	TRED EAD	5	2	40%	0	0%
GTDL4 472	M1	MATERRE	3	0	0%	0	0%
GTDL5 531	M2	POLITER EAD	30	5	17%	1	3%
GTDL5 534	M2	TRED EAD	6	3	50%	0	0%
GTDL5 535	M2	PANACUI EAD	15	0	0%	0	0%
Total			117	13	11%	3	3%

11) « Les comptes rendus des comités de perfectionnement »

Les comptes rendus des réunions du Comité de perfectionnement seront transmis à la DEF.

Le Vice-Président Formation Et Vie Universitaire Sylvain DURAND

NOTAL DURAND

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10





Évaluation des formations



RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Le Mans Université

Bilan du champ de formations LLSH/Interculturalités, Temps, Espaces, Patrimoine

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020



Pour le Hcéres¹:
Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations LLSH/Interculturalités, Temps, Espaces, Patrimoine et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Didactique des langues
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Ville et environnements urbains



Présentation

L'unité de Formation et de Recherche Lettres, Langues et Sciences Humaines (UFR LLSH) de Le Mans Université se structure en huit départements (Didactique des langues, Études anglophones, Études germaniques, Études hispaniques, Géographie, Histoire, Langues Étrangères Appliquées, Lettres Modernes).

Sous l'intitulé Interculturalités, Temps, Espaces, Patrimoines, l'offre du champ de formation LLSH se décline en quinze mentions : cinq licences générales, quatre licences professionnelles et six masters. Les formations du champ s'appuient sur 3 écoles doctorales : Arts, Lettres et Langues (ALL), Sociétés, Temps Territoires (STT) et Éducation Langage Cognition Interactions Clinique (ELICC).

Cinq unités de recherche (UR) multisites permettent l'adossement à la recherche de l'offre des masters dont l'UR Espaces et sociétés (ESO- UMR CNR\$6590), Temps, Mondes, Sociétés

(TEMOS UMR 9016), le Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CREAAH UMR 6566), le Laboratoire Langues, Littératures, Linguistique des universités d'Angers et du Mans (3L.AM-EA 4335) et enfin le Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN-EA 2161).

Les effectifs globaux pour l'UFR sont de 2950 étudiants.

Avis global

Le champ LLSH a misé au niveau de la structuration de ses masters sur une politique de niches répondant à la fois à une attente d'un public de proximité mais aussi lui permettant de se démarquer dans un environnement universitaire très dense sur les domaines Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Il n'a pu accroître son assise que dans une dynamique de collaboration en phase avec la politique générale de l'université. En attestent les unités de recherche implantées à distance du Mans permettant l'adossement à la recherche de ses formations elles-mêmes à caractère multisite (Universités d'Angers, de Nantes, de Rennes etc.). Il s'agit là d'une réponse pertinente et stratégique à la taille modeste de l'établissement.

On fait le constat par ailleurs d'un bon adossement scientifique des masters. Néanmoins, les liens avec la recherche du master *Langues étrangères appliquées* restent encore tenus, alors que ce dernier déploie une puissante interface avec les milieux professionnels en lien direct avec les objectifs de la formation.

L'enseignement à distance est une autre voie très propice au développement du champ et à l'élargissement du recrutement hors de son bassin géographique avec un nombre croissant d'inscrits qui conforte la place de l'UFR au sein de l'université (40 % des étudiants de master). Cette offre concerne les masters Didactique des langues, gestion des territoires et développement local et Histoire, civilisations, patrimoine (enseignement à distance ou hybride). Il convient de préciser que cette modalité d'enseignement était expérimentée bien en amont de la pandémie, avec un soutien logistique conséquent de l'établissement et la création de services dédiés.

A la suite des recommandations de la précédente évaluation, les enseignements ont sensiblement évolué sur l'ouverture au tissu professionnel local et sur l'international permis, entre autres, par l'enseignement à distance pour le volet des inscriptions d'étudiants étrangers. Le master *Didactique des langues*, en particulier, a conçu des doubles diplômes sur cette modalité avec l'Ukraine et la Chine.

On note par ailleurs dans ce même master un dispositif innovant avec l'Université de Wroclaw en Pologne proposant une mobilité virtuelle associant les étudiants en tandem.

Le master Langues étrangères appliquées inscrit dans son intitulé même son ambition de former des étudiants en prise avec l'interculturalité et la connaissance étroite des milieux professionnels.

L'international reste encore à quantifier au niveau des étudiants entrants et sortants à l'échelle de chaque master.

L'alternance est loin d'être systématisée, à ce jour seul le master Ville et environnements urbains offre cette possibilité d'accès à l'enseignement depuis 2017 avec une marge de progression ainsi que des contrats d'apprentissage depuis 2019.

Les équipes ont revu leur enseignement au prisme des connaissances et compétences avec comme corollaire l'existence pour la totalité de l'offre des suppléments au diplôme (à l'exception du master Gestion des territoires et développement local) très précisément rédigés et une forte dynamique à leur mise en œuvre (portfolio, bilan de compétences, référentiels, etc.).



L'évaluation des enseignements par les étudiants est un chantier à engager.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des formations en master du champ *LLSH* sont en général bien définis en accord avec les fiches RCNP.

Ces objectifs sont communiqués aux étudiants selon différentes modalités : réunion, livret, plaquette, etc. Les débouchés professionnels sont précisés et sont en adéquation avec les formations proposées. Un supplément au diplôme précise, pour tous les masters, les connaissances et compétences acquises au cours de chaque formation.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques énoncent clairement leur positionnement dans l'environnement des institutions de l'enseignement supérieur au niveau local, régional, national, et pour certaines, au niveau international.

Toutefois, deux autoévaluations s'affranchissent de cette analyse, celle du master Langues étrangères appliquées et du master Gestion des territoires et développement local.

Tous les masters bénéficient d'un adossement à la recherche avec une ou plusieurs unités de recherche. Les formations sont en général en bonne synergie avec les unités de recherche d'adossement d'où est issue une majorité des enseignants à l'exception du master Langues étrangères appliquées pour lequel ces liens se limitent à l'encadrement des mémoires de recherche.

Plusieurs masters mentionnent l'intervention dans les enseignements de personnels issus du monde socio-économique.

Organisation pédagogique des formations

Les formations de master du champ Lettres Langues et Sciences Humaines organisent leurs enseignements classiquement en 4 semestres sur deux années et 180 ECTS. La spécialisation est progressive. Elle se présente soit sous la forme d'Unités d'Enseignements (UE) mutualisées et une spécialisation qui augmente au fil des deux années de la formation, soit sous la forme d'un socle commun d'enseignements mutualisés de 70 % entre les parcours, afin de permettre des possibilités de passerelles et de s'adapter au plus près au projet professionnel des étudiants (master Histoire, civilisations, patrimoine).

Des stages sont proposés, notamment en M2, avec parfois l'obligation de réaliser son stage à l'étranger (master Langues Étrangères Appliquées). Ils sont obligatoires dans la presque totalité des offres de formation et intégrés au cursus (à l'exception du master Gestion des territoires et développement local où les stages sont incitatifs).

L'acquisition des connaissances et leur évaluation sont conformes aux objectifs des différentes formations. Les UE sont organisées de manière à permettre aux étudiants d'acquérir à la fois des connaissances et des compétences. Les formations sont en général organisées en blocs de compétences et en blocs de connaissances. Elles sont très avancées dans la mise en œuvre de l'évaluation des compétences, la plupart mentionnent des référentiels construits en accord avec les fiches RNCP des formations, ainsi que des portfolios (master Didactique des langues et master Langues étrangères appliquées par exemple) ou un bilan de compétences en fin de M2 (master Histoire, civilisations, patrimoine). Seul le master Gestion des territoires et développement local ne mentionne aucune organisation de la formation en lien avec l'acquisition de compétences.

Les formations accueillent tout type de publics et sont ouvertes à la fois en formation initiale et en formation continue. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées et concernent quelques demandes par an. La possibilité d'accueil de publics spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.) est mentionnée et mise en œuvre notamment au sein du master Didactique des langues par la réalisation des enseignements en distanciel ou sous forme hybride présentiel/distanciel.

La démarche scientifique est bien enseignée dans les formations. Elle est abordée soit sous la forme de rédaction de rapport de recherche (master Didactique des langues et master Histoire, civilisations, patrimoine), d'enseignements de méthodologie de la recherche ou de recherche documentaire (master Gestion des territoires et développement local, master Didactique des langues) ou encore la participation à des séminaires, manifestations ou journées d'études scientifiques. Des stages au sein des unités de recherche



sont également possibles. L'ensemble des formations propose une sensibilisation à l'éthique scientifique et au plagiat.

La professionnalisation est assurée par l'intervention de professionnels dans les formations, des unités d'enseignements dévolues à la présentation des acteurs du monde professionnel, ainsi que de projets tuteurés. Seul le master Villes et environnements urbains propose une formation en alternance avec des contrats de professionnalisation, encore trop peu utilisés (moins de 50 % de la promotion). Des unités d'enseignement de préparation à la professionnalisation, des tables rondes et des échanges avec les anciens diplômés sont également mis en place.

L'anglais est enseigné dans l'ensemble des formations, sous la forme d'enseignements classiques de langues, de lecture d'articles scientifiques (mais les informations ne figurent pas toujours dans les dossiers). Quelques enseignements sont dispensés en anglais. Le master *Didactique des langues* propose une consolidation des acquis de langues (anglais, allemand et espagnol) de niveau B2 ou plus. Aucune certification n'est proposée dans les autres formations. La mobilité internationale est organisée principalement par des stages réalisés à l'étranger.

Toutes les formations intègrent le numérique dans les enseignements, soit de manière usuelle (documents partagés en ligne et outils collaboratifs) ou de manière plus innovante (logiciels spécifiques, plateforme Moodle pour l'observation de classes).

Pilotage des formations

La coordination et le pilotage de l'offre de formation de l'établissement sont portés par les conseils centraux lesquels sont relayés par différentes commissions et bureaux qui permettent de débattre et d'éclairer les dits conseils.

Au niveau de l'Unité de Formation et de Recherche *Lettres, Langues et Sciences Humaines,* la commission des études a en charge la coordination et le pilotage des formations et leur évolution.

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques sont composées selon un choix équilibré entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels extérieurs, en étroite cohérence avec les contenus et objectifs affichés des formations. Toutefois, l'autoévaluation du master Gestion des territoires et développement local s'étend peu sur la nature des différents intervenants ainsi que sur la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs à l'université.

Le rôle et le partage des responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont bien établis pour chacune des mentions du champ qui précisent les responsables d'encadrement, de mobilités, de stages et de pilotage par année. Néanmoins, l'équipe pédagogique du master Ville et environnements urbains est réduite au regard de l'ensemble des missions qu'elle se donne.

L'existence des conseils de perfectionnement est généralisée et bien formalisée dans bon nombre de mentions du champ LLSHS. Ces conseils regroupent enseignants et étudiants auxquels se joignent dans certains cas des professionnels extérieurs à la formation. En revanche, le master Ville et environnements urbains est peu explicite sur la composition de son conseil de perfectionnement.

La constitution des équipes enseignantes est portée à la connaissance des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), les procédés de compensation, la délivrance des crédits ECTS et les propositions de la seconde chance sont tous bien décrits et largement portés à la connaissance des différents publics de l'établissement.

Dispositifs d'assurance qualité

Les flux d'étudiants inscrits dans les masters du champ font l'objet d'un réel suivi et les tableaux de bord sont renseignés. Ces flux restent relativement stables à l'exception du parcours Management de la transition urbanisme et e-gouvernance du master Ville et environnements urbains qui connait une forte baisse de ses effectifs. En règle générale, on peut regretter que l'évolution des flux dans les parcours ne soit jamais analysée.

Les modalités de recrutement des M1 sont bien explicitées sauf dans le cas du master LEA pour lequel le processus manaue de lisibilité.

Les taux de réussite des étudiants dans les différents parcours de master accusent un certain contraste. Il est faible dans deux parcours du master Gestion des territoire et développement local (TRED, PANACUI) et en master Histoire, civilisations, patrimoine à distance, on note de nombreux abandons. En EAD le faible taux de réussite des étudiants peut s'expliquer du fait que des étudiants salariés peuvent conclure un contrat pédagogique prévoyant une répartition des enseignements sur deux ans. Les taux de réussite devraient être mieux analysés et affinés en tenant compte des contrats pédagogiques et des réinscriptions.

Le master Didactique des langues a mis en place des ateliers de tutorat pour accompagner les étudiants.



L'évaluation des enseignements par les étudiants est désormais systématisée à l'échelle de tous les masters grâce à l'outil EVAMAINE. Le master Gestion des territoires et développement local est le seul à en proposer une analyse détaillée et pertinente des résultats.

Dans l'ensemble des formations ces résultats font l'objet de discussions lors du conseil de perfectionnement. Chaque master dispose d'un conseil de perfectionnement dont l'impact sur les contenus et l'amélioration des formations est bien saisi par les équipes, pour exemple les détails fournis par le dossier du master *Histoire*, civilisations, patrimoine alors que le master *LEA* insiste sur la place importante des étudiants dans ce processus. Le suivi des étudiants à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme est réalisé par le service dédié de l'établissement et complété par des enquêtes menées au sein des formations sans que le taux d'insertion professionnelle ne soit commenté.

Résultats constatés dans les formations

Selon les chiffres fournis, la plupart des formations de ce champ présentent des difficultés d'attractivité, qui se traduisent par des effectifs en baisse ou stables selon les parcours. Fait exception le parcours *Patrimoine et développement local* de la mention *Histoire*, civilisations, patrimoine dont l'attractivité est croissante avec un recrutement sélectif et une limitation des capacités d'accueil.

Les effectifs de certaines mentions cachent des disparités importantes suivant les parcours considérés. Sur les 267 inscrits en master Didactique des langues dont l'offre se répartit en six parcours, on constate un point culminant au sein du parcours Français langue étrangère qui oscille entre 156 étudiants inscrits en 2017/2018 et 86 en 2019 /2020 alors que quatre étudiants sont inscrits dans le parcours Métiers de l'enseignement supérieur et la recherche.

Un seul étudiant en parcours Management des territoires en transition écologique (MATTERRE) de la mention Gestion des territoires et développement local ce qui n'est pas sans poser de question sur la viabilité du parcours. De même, il conviendra d'être attentif aux effectifs au sein du même master du parcours Transition énergétique et développement (TRED - EAD) qui accueille quatre étudiants en formation.

Les taux de réussite connaissent une sensible augmentation en 2017-2018 mais ils demeurent faibles pour la plupart des formations : 50 % en M1 et 30 % en M2 en parcours Métiers du français langue étrangère du master Didactiques des langues, par exemple. A contrario, le master Villes et environnements urbains fait état de bons taux de réussite. Le master Langues étrangères appliquées affiche un taux de réussite en augmentation.

Le taux d'abandon est élevé en master Gestion des territoires et développement local (entre 29 et 38 %).

Il est en baisse dans le parcours *Patrimoine et développement local* du master *Histoire, civilisations, patrimoine* (de 30 % à 10 %) sans que l'on ait d'élément de compréhension de cette évolution.

En revanche, le master Langues étrangères appliquées affiche un taux très faible d'abandon.

Le flux d'étudiants est bien analysé en master Histoire civilisations, patrimoine, en master Gestion et développement du territoire local et en master Didactique des langues.

En règle générale, aucune donnée chiffrée ne permet d'apprécier les taux de diplômés en poursuite d'études pour les formations de ce champ.

On peut regretter que l'insertion professionnelle des étudiants soit basée sur des données lacunaires dans certains masters : Langues étrangères appliquées et en master Didactique des langues.

Le suivi des diplômés laisse apparaître des taux d'insertion professionnelle particulièrement hauts entre 80 % et 100 % pour l'ensemble des masters à 18 mois et 30 mois après les diplômes. Cette insertion est globalement en adéquation avec les objectifs affichés des formations.

Conclusion

Principaux points forts

- Organisation pédagogique adaptée aux objectifs des formations.
- Présence de pratiques pédagogiques innovantes.
- Approche par Compétences largement amorcée.
- Ouverture des masters en formation initiale, continue et en alternance.
- Une politique de stages volontariste.



Principaux points faibles

- Ouverture à l'international inégale dans l'ensemble des formations et dans les enjeux disciplinaires.
- Une démarche qualité encore insuffisamment structurée dans ses analyses de données et des indicateurs lacunaires.
- Effectifs de certains parcours à surveiller.
- Des masters avec des taux d'abandon élevés et non expliqués.

Recommandation

La collaboration interuniversitaire et la réflexion au long cours menée par les équipes pour ciseler leurs formations en différents parcours contribuent à la vitalité de l'offre LLSH. Il conviendra néanmoins de s'interroger sur le faible effectif de certains d'entre eux, généré par ce découpage d'enseignement de niches compensé certes par la forte mutualisation entre les parcours.

Dans le cadre d'une analyse sur l'absence d'étudiants au sein du parcours Management des territoires en transition écologique (MATERRE) du master Gestion des territoires et développement local, les modalités de l'articulation entre les enseignements à distance et en présentiel devraient faire l'objet d'une concertation au sein de l'équipe.

Dans l'ensemble, les masters doivent conforter leur suivi précis et exigeant sur le volet analytique des données collectées par l'établissement.

Le développement de l'approche par Compétences saisi dans une belle dynamique au sein du champ LLSH pourra se déployer plus encore et systématiser ses modalités à l'ensemble de l'offre.

De même dans le prolongement de l'adossement scientifique bien pensé à l'échelle de chaque master, la possibilité de conforter un continuum entre master et doctorat avec davantage de poursuites en thèses de doctorat après le master serait bénéfique au champ.



Fiches d'évaluation des formations



MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissement(s)

Le Mans Université Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master Didactique des langues a pour objectif de former des professionnels de l'enseignement apprentissage des langues, en particulier du français langue étrangère ou langue seconde. Elle s'organise en co-accréditation avec l'Université d'Angers, mais aussi en partenariat avec l'Université de Tours, et l'Université catholique de l'Ouest. Elle comprend dix parcours dispensés en présentiel et/ou en distanciel. Certains de ces parcours sont spécifiques à chaque établissement d'autres en impliquent plusieurs.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés et affichés. Le master Didactique des langues forme des enseignants, concepteurs pédagogiques, coordinateurs de projets dans le domaine de l'enseignement apprentissage des langues secondes. Les compétences attendues sont définies dans un référentiel élaboré par l'équipe. Ces éléments sont affichés sur différents documents et supports de communication et bien connus des étudiants en formation initiale et continue. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Pour le parcours Les langues et leur enseignement apprentissage : métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, le supplément au diplôme précise par exemple que le titulaire du diplôme doit être capable d'articuler théorie et pratique en mobilisant les apports théoriques pour l'intervention éducative. Cette compétence fait de l'étudiant à la fois un enseignant praticien réflexif, mais ouvre également la voie à une poursuite d'étude dans le domaine de la recherche en sciences du langage. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont en adéquation avec les enseignements. Ils concernent la recherche (poursuite d'études en doctorat) et l'enseignement des langues en France, dans l'Éducation nationale (publics allophones), dans des associations ou écoles de langues ou à l'étranger dans des institutions ou associations culturelles et/ou d'enseignement du français.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours français langue étrangère proposé dans les licences de Lettres et Langues permet l'entrée directe en master Didactique des langues. Le dossier indique que cette formation est la plus importante en termes d'effectifs en raison de son recrutement international. Au sein de l'Université du Mans, la formation se définit comme pionnière en termes d'enseignement à distance et d'offre de formation continue. Le M1 Didactique des langues - français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. Les dix parcours de la mention s'appuient sur plusieurs partenariats avec les universités d'Angers, de Tours et l'Université catholique de l'Ouest, ce qui témoigne d'un positionnement cohérent dans le paysage universitaire national. On note cependant que de 73 Unités d'Enseignements (UE) sont mutualisées entre les différents parcours de la mention DDL sans toutefois que cette organisation ne soit très lisible. Sur les trois sites, le master est adossé aux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs qui y interviennent (CREN (Centre de Recherche en Education de Nantes), CIRPALL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues) et LICIA (Langages, interactions culturelles, identités et apprentissages)). Les parcours portant sur le français langue seconde et les didactiques du plurilinguisme, les environnements numériques d'apprentissage et les innovations pédagogiques sont en lien direct avec les axes scientifiques des laboratoires. Dans une optique professionnalisante, les stages sont intégrés à la formation (un mois minimum en M1, trois mois minimum en M2) et valorisés par une dizaine d'Ects. Ces stages s'appuient sur les relations avec les partenaires de la formation en France et à l'étranger (réseaux des Instituts français, des Alliances françaises ou des anciens étudiants). À l'Université du Mans, des conventions avec des universités étrangères partenaires (Université normale du Sichuan à Chengdu, Université de Zaporojie en Ukraine) permettent à des étudiants étrangers de poursuivre leurs études notamment en formation à distance, conduisant à l'obtention des doubles diplômes. Des étudiants du Mans peuvent réaliser leurs stages dans le cadre de ces partenariats. Le dossier n'indique cependant pas combien de doubles diplômes sont délivrés dans ce cadre. La mobilité à l'étranger conduit à l'obtention d'ECTS fixés dans les conventions internationales



(34 partenariats ERAMUS à Angers). On relève que des expériences de mobilité virtuelle (sous forme de tandem d'étudiants) sont menées avec l'université de Wroclaw en Pologne. Ce dispositif innovant permet sans doute à davantage d'étudiants de profiter d'une expérience interculturelle. Aucune donnée chiffrée n'est cependant communiquée sur les mobilités étudiantes entrante et sortante.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Les UE proposées permettent une spécialisation progressive des étudiants. La formation est organisée autour d'un tronc commun constitué d'UE classiques et fondamentales pour la didactique des langues, mais aussi d'options permettant à l'étudiant de renforcer certaines compétences ou de commencer à choisir une spécialisation qu'il pourra poursuivre en M2. Entre le M1 et le M2, la progression des compétences en cohérence avec la fiche RNCP est donc claire. En M2 un choix d'options permet à l'étudiant un parcours flexible et ouvert qu'il peut organiser en fonction de ses objectifs professionnels. La multi-modalité est sans doute l'un des points forts de la formation qui peut accueillir des étudiants en présentiel ou à distance, en mode hybride, en formation initiale et/ou en formation continue. Elle répond ainsi aux publics à besoins spécifiques (mobilité réduite, distance géographique).

La formation accorde une place importante à l'approche par Compétences. Un référentiel, qui définit les compétences transversales, disciplinaires et professionnelles visées par la formation, a été construit par les équipes pédagogiques. Pour réaliser l'écrit réflexif associé aux stages (portfolio, synthèse de professionnalisation), les étudiants s'appuient sur ce référentiel. L'articulation enseignement-recherche constitue également l'un des ponts forts de la formation. Dès la première année de master les étudiants sont initiés aux aspects théoriques de l'enseignement-apprentissage des langues secondes (sociolinguistique, psycholinguistique, plurilinguisme) qui constituent la base d'une initiation à la recherche dans les formations à la didactique des langues. L'UE initiation à la recherche, mais aussi à la recherche documentaire ou la participation à des journées d'études permettent aux étudiants de découvrir les acteurs et les enjeux d'un travail scientifique. Le lien entre enseignement et recherche est encore renforcé par la rédaction d'un mémoire de recherche sur des problématiques pratiques s'appuyant sur les travaux scientifiques. La rédaction du mémoire, du rapport de stage, ainsi que l'UE de méthodologie et de recherche sont également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. À l'UCO, un « Certificat en éthique » composé de trois UE peut être délivré. Le dispositif Compilatio adossé à la plateforme Moodle permet de détecter le plagiat.

Les stages occupent une place centrale dans la formation. Le dossier souligne que les partenariats avec la Maison des langues de l'Université du Mans ou le Centre de langues de l'Université d'Angers donnent aux étudiants l'opportunité d'observer des classes de langues ou d'y intervenir. Ces dispositifs permettent de familiariser les étudiants avec leur environnement professionnel de futurs enseignants de langues, formateurs ou coordinateurs pédagogiques. La formation propose de consolider le niveau en anglais des étudiants en visant le niveau B2 du CECRL. À l'UCO, les étudiants de Master 1 et 2 peuvent consolider leurs compétences en anglais, allemand ou espagnol visant le niveau B2 ou plus. Le master *Didactique des langues* accorde une place spécifique au numérique à plusieurs titres. Un environnement numérique de travail est à la disposition des étudiants et des enseignants, la multi-modalité des parcours (distance, présentiel et/ou hybride) permet d'adapter la formation aux publics à besoins spécifiques. L'innovation éducative, les outils numériques et la FOAD sont par ailleurs des thèmes de recherche privilégiés du laboratoire CREN. Le numérique pour l'enseignement est ainsi à la fois un outil et un objet de recherche.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs titulaires et d'intervenants professionnels, d'enseignants en milieu scolaire, vacataires fonctionnaires ou non. Les spécialités des intervenants extérieurs professionnels correspondent aux contenus des UE proposés dans le cadre de la formation. Sur chaque site, chaque parcours est piloté par un ou deux responsables et le master est sous la responsabilité d'une professeure des Universités du Mans. Un conseil de perfectionnement inter-sites veille à la cohérence du pilotage de ce master complexe par le nombre de ses parcours et sa répartition sur trois sites. Ce conseil dispose de tous les outils pour évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle du dispositif et concevoir des améliorations. Il est composé des responsables de parcours, d'étudiants délégués M1 et M2, et de représentants des services universitaires partenaires et du monde professionnel, il s'appuie sur le travail pédagogique et administratif des équipes de chaque site. Les évaluations annuelles des formations, les effectifs d'étudiants et les taux de réussites sont communiqués aux étudiants et donnent lieu à des échanges. Sur chaque site, les équipes pédagogiques bénéficient d'un secrétariat. Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier.

L'évaluation des connaissances et compétences est clairement affichée et connue des étudiants. Des jurys communs aux différents sites sont organisés deux fois par an. Les règles de compensations sont précises et bien définies. Le dossier précise qu'un travail est amorcé, pour mettre en cohérence les modalités de validation des compétences décrites dans le Référentiel de la formation et les modalités d'évaluation des UE.



Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés grâce à un tableau de bord contenant la liste exhaustive des étudiants et construit dès la phase d'inscription administrative pour chaque parcours et chaque promotion. Le recrutement des étudiants se fait par le biais de la plateforme « e-candidat » et les prérequis d'accès à la formation sont clairement explicités. Les taux de réussite, d'échec et d'abandons sont connus et pris en compte dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la formation, qui a, par exemple, développé un outil d'inscription pédagogique en ligne (pour une meilleure visibilité de la multiplicité des parcours des étudiants) et mis en place des ateliers de tutorat. Ces réflexions sont menées en interne de chaque établissement mais aussi en conseil de perfectionnement d'inter-établissement donnant lieu à un compte rendu détaillé et diffusé mais pas joint au dossier. Ces initiatives d'amélioration reposent sur la prise en compte des résultats du dispositif d'évaluation des enseignements à travers lequel les étudiants sont invités à donner leur appréciation (pertinence des contenus, qualité du suivi, retours/évaluations, délais de rendu, etc.) On relève que ces réflexions sont adossées aux travaux scientifiques menés à l'Université du Mans sur la conception de formations et la médiation par le numérique. Le dossier précise que le devenir des diplômés reste difficile à analyser.

Résultats constatés

En 2019, il y avait 114 inscrits en M1 à l'Université du Mans, 69 à l'Université d'Angers. En M2 pour cette même année, il y avait 90 inscrits l'Université du Mans et 79 inscrits à l'Université d'Angers. Au Mans, sur l'ensemble de la mention, les effectifs sont en légère baisse (267 inscrits en 2017, 204 en 2019) aussi bien en formation en présentiel qu'en distanciel. Sur les différents sites, la formation présente des taux d'échecs élevés (majoritairement supérieur à 50 % en M1 et de pratiquement 70 % pour le M2 Didactique des langues - métiers du français langue étrangère). Pour le M2 Didactique des langues - diversité des situations, des approches et des langues, il est possible que le taux d'échec de près de 60% soit dû à l'abandon des étudiants à distance. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, on déplore des données lacunaires, qui laissent cependant apparaître des taux d'insertion professionnelles particulièrement hauts (entre 80 % et 100 % à trente mois). Concernant les spécialités didactique, politique linguistique, TICE et écoles plurilinguisme, le taux d'insertion professionnelle des répondants est de 100 % à dix-huit mois. Les diplômés trouvent des emplois en adéquation avec les objectifs de la formation (professeur de langues, formateurs, coordinateur de projet). Ces éléments sont portés à la connaissance des étudiants et sont en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Aucune indication chiffrée n'est en revanche communiquée sur la poursuite d'étude en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts:

- L'articulation enseignement-recherche est avérée et contribue à la qualité de la formation d'enseignants de langues et à la construction de pratiques pédagogiques pertinentes.
- La richesse et la diversité des parcours permettent une individuation et une flexibilité de la formation.
- La formation propose des parcours en distanciel, en présentiel et en formation hybride. Le numérique constitue à la fois un support aux enseignements en présentiel et un objet d'étude.
- Les doubles diplômes à l'international via le distanciel.
- La professionnalisation est pratiquée par le biais de stages dans le cadre de partenariats nationaux et internationaux.

Principaux points faibles:

- La complexité de l'organisation de la mention en raison d'un grand nombre de parcours et d'UE.
- Les taux d'échecs sont importants en M1 et en M2.
- Les chiffres sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle sont lacunaires.



Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Didactique des langues de l'Université du Mans est une formation de qualité bien située dans son environnement et en adéquation avec le marché du travail du secteur de l'enseignement-apprentissage des langues. L'articulation avec la recherche et les partenariats nationaux et internationaux sont deux des points forts de la formation. L'équipe a engagé un travail conséquent dans l'optique d'une approche par Compétences et dans une démarche d'amélioration continue.

La principale recommandation porte sur l'amélioration de la lisibilité d'une formation en elle-même complexe, sur trois sites avec de nombreuses UE mutualisées. Une analyse du taux d'échec ainsi que des données chiffrées sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle seront susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité de cette formation.



MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Gestion des territoires et développement local (GTDL) de Le Mans Université (LMU) est une formation en deux ans, ayant pour objectif de fournir des connaissances et compétences dans le domaine des politiques territoriales de développement durable et de transition écologique, avec une approche transversale sur les questions urbaines, agricoles, touristiques et d'aménagement. La formation propose quatre parcours, dont un en présentiel (MATERRE) et trois à distance (TRED, PANACUI et POLITER). Les trois parcours à distance sont proposés en formation initiale et en formation continue, tandis que le parcours MATERRE n'est proposé qu'en formation initiale. Il est à noter que les acronymes de ces parcours ne sont pas explicités dans le corps du dossier d'auto-évaluation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master Gestion des territoires et développement local (GTDL) sont globalement définis et mis à la connaissance des étudiants via le site de l'université. Il s'agit d'acquérir des compétences transversales permettant de comprendre les enjeux des politiques territoriales liées au développement durable et à la transition écologique. Le contenu de la formation apparaît tout à fait cohérent étant donné cet objectif. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont affichés et sont en adéquation avec les enseignements : il s'agit par exemple d'emplois dans le domaine de l'aménagement du territoire tels que chargés de mission, chargés d'études, ingénieurs territoriaux, cadres dans les collectivités territoriales, etc. La poursuite d'études via un doctorat est possible, en lien avec de l'unité mixte de recherche ESO de Le Mans Université (l'acronyme n'est pas explicité). La formation ne propose pas de certification professionnelle. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL n'affiche pas sa position dans l'offre de formation de l'établissement, ni dans la carte régionale ou nationale.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche n'est pas clairement explicité. La formation s'appuie notamment sur l'intervention de membres de l'unité mixte de recherche ESO et de professionnels, attestant ainsi de l'existence de liens avec le monde socioéconomique. Aucune information sur l'identité ou la qualité des intervenants n'est cependant disponible. Les liens avec les acteurs du monde socioéconomique ne sont pas formalisés par des conventions ou accords de partenariat, en dehors des stages effectués par les étudiants de la formation donnant lieu à des conventions de stage.

Des partenaires d'universités étrangères participent à la formation : Sfax (Tunisie), Yaoundé 1 (Cameroun), Rio Grande do Sul (Brésil), Universidade Federal do Pará (Brésil), Instituto Federal do Pará (Brésil) et le BRGM (l'acronyme n'est pas précisé) . Ces établissements sont associés à la formation, à travers la participation à des jurys de master, la participation à la rédaction des syllabus d'enseignements, ou encore l'accueil d'étudiants pour un stage.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres délivrant 30 ECTS chacun : deux semestres (un par année de master) sont consacrés à la rédaction d'un mémoire de recherche. La spécialisation est progressive, mais présente dès le master 1 (M1). La formation est structurée pour les trois parcours en enseignement à distance (EAD) autour d'un tronc commun cohérent avec la fiche RNCP.

Le master GTDL n'est pas proposé en alternance, mais en formation continue pour trois parcours. Il est adapté pour des étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants en situation professionnelle, étudiants en



situation de handicap ou sportifs de haut niveau). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées.

La formation propose des unités d'enseignements distinctes, mais la formation n'est pas définie en blocs de compétences, ce qui est à travailler. Aucun portefeuille de compétence n'est proposé. Les modalités pédagogiques sont relativement diversifiées et intègrent certaines pédagogies actives (essentiellement dossiers collaboratifs et projets tutorés). Le master est fortement interdisciplinaire, ce qui est cohérent avec les objectifs visés.

La formation à la recherche est proposée dès la première année de master via un cours de méthodologie de la recherche et la rédaction d'un mémoire de recherche. Ces deux modalités de formation à la recherche se retrouvent d'ailleurs en deuxième année. Le mémoire de recherche peut donner lieu à la réalisation d'un stage dans un organisme privé ou public, y compris dans un laboratoire de recherche. Les modalités pédagogiques, à commencer par l'EAD mais également à travers la réalisation d'un dossier collaboratif, sont de nature à développer l'autonomie des étudiants. Si la formation affiche dans ses objectifs la poursuite possible d'études en doctorat, celle-ci reste anecdotique, seuls trois étudiants du master ayant poursuivi en thèse depuis la création du diplôme en 2006.

Certaines matières du master sont de nature à apporter aux étudiants une bonne connaissance de l'environnement professionnel. Le stage est possible et ne fait pas l'objet de modalités pédagogiques spécifiques mais les étudiants peuvent bénéficier dans leur recherche de stage de l'aide du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP).

Un nombre assez élevé d'étudiants réalisent leur mémoire de recherche à l'extérieur de la métropole; cependant, afin de juger du degré de cette ouverture, il serait utile de savoir si le diplôme accueille des étudiants déjà situés en Outremer, ce que l'EAD rend possible. L'acquisition de compétences linguistiques se limite à des cours d'anglais, ou d'anglais appliqué à la recherche, ainsi que la lecture d'articles scientifiques en anglais. Aucun cours disciplinaire n'est dispensé en langue étrangère, mais ce projet est en cours pour une matière. Aucune certification en langues n'est proposée.

Il semble que la formation favorise la mobilité entrante, cette mobilité étant facilitée par l'EAD. Cependant, sans aucune donnée disponible sur le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans la formation, il est difficile d'apprécier l'ouverture internationale du master. Il n'est pas précisé si l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé.

Le numérique a logiquement toute sa place dans la formation étant donné la nature distancielle de trois de ses parcours. Les pratiques pédagogiques numériques sont relativement variées et permettent d'adapter le master aux besoins de publics divers. Aucune information n'est donnée sur la place du numérique dans le parcours en présentiel même si tout étudiant à disposition d'un espace numérique de travail (avec un espace de stockage de fichiers, partage de données, etc.).

Le master GTDL forme les étudiants à l'éthique, à travers notamment la signature d'une charte informatique et la réception d'un document les informant des risques liés au plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et des enseignants des universités partenaires ont participé à la rédaction de plusieurs cours. Cependant l'animation annuelle de chaque module est assurée à 95 % par des enseignants-chercheurs de Le Mans Université.

Le master GDTL prévoit des responsables d'année, de parcours et d'UE, mais pas de mention. Les rôles de chacun sont clairement définis. Le master dispose de moyens administratifs, avec une secrétaire affectée à la formation. Un forum d'échange réunissant étudiants et enseignants est réalisé en début d'année. Un comité de perfectionnement se réunit une fois par an et regroupe des représentants de l'ensemble des parties prenantes.

La constitution des jurys et leurs modalités de réunion sont définies et connues des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances sont mises à la disposition des étudiants via le site de l'université; elles respectent le principe de seconde chance. Les règles d'attribution des ECTS sont explicitées et respectent les réglementations. Les règles de compensation sont claires et connues des étudiants. Aucune certification attestant de l'acquisition de connaissances n'est délivrée aux étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis chaque année, mais l'on ne sait pas si ce suivi est qualitatif. Un tableau de bord annuel des effectifs est disponible. Le recrutement des candidats fait l'objet d'un dispositif transparent. 55 % des candidats sont acceptés; l'attractivité reste difficile à apprécier. Le nombre d'inscrits est variable selon les parcours; certains parcours semblent souffrir d'un déficit d'attractivité élevé. Ainsi, le parcours MATTERRE (en M1 comme en M2) n'a ouvert qu'une seule fois sur les deux dernières années, et n'a reçu qu'un seul étudiant l'année en question, ce qui est fort surprenant. Le parcours TRED semble également peu attractif avec un nombre d'étudiants compris entre 5 et 8 pour le M1, et entre 3 et 9 pour le M2. Les parcours Politiques territoriales de développement durable (POLITER) et Gestion des patrimoines naturel, culturel et immatériel et



tourisme durable (PANACUI) témoignent d'une meilleure attractivité, avec cependant une fluctuation importante selon les années pour le second.

La mesure de la réussite des étudiants est réalisée. Elle est relativement faible pour certains parcours : 33 % pour le parcours Transition énergétique et développement (TRED), 60 % pour PANACUI et 70 % pour POLITER. Il est impossible d'évaluer la réussite des étudiants du parcours MATTERRE car il y a un seul étudiant inscrit. Le nombre d'abandons est élevé, entre 29 et 38 %. Une analyse semble avoir été faite de cette proportion élevée, l'équipe pédagogique essayant de la réduire en cadrant davantage les étudiants avec des activités plus régulières.

Le devenir des diplômés est analysé par le SUIO-IP. L'insertion professionnelle est relativement élevée (89 % à 18 mois), ce qui n'est pas surprenant étant donné la forte proportion d'étudiants inscrits en formation continue (41% étaient en effet déjà en poste antérieurement). Cependant, 35 % de l'ensemble des répondants (soit 59 % de ceux n'ayant pas été en emploi antérieurement) déclarent avoir mis plus de douze mois à décrocher un emploi.

Les enquêtes de satisfaction réalisées par le SUIO-IP, dont on peut regretter qu'elles ne soient pas disponibles, montrent un taux de satisfaction relativement bon, notamment sur l'organisation globale de la formation ou le contenu des cours. Des insatisfactions liées à l'explication des méthodes de travail ou encore la rédaction du mémoire sont à noter. Ces éléments sont discutés en conseil de perfectionnement et les résultats de l'évaluation interne sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'université. Le conseil est composé de représentants étudiants, de professionnels, d'enseignants et du secrétaire du master. Des comptes rendus sont rédigés durant les séances du conseil mais n'ont pas été fourni dans le dossier d'auto-évaluation ce qui ne permet d'apprécier le travail mené.

Résultats constatés

Le master GTDL révèle une attractivité limitée, voire extrêmement faible pour deux parcours (TRED et MATTERRE). La proportion d'étudiants en formation continue est proche de 50 %. Les taux de réussite sont relativement faibles pour des niveaux M1 et M2, ils sont aussi très variables selon les années et les parcours. Le faible nombre d'étudiants dans certains parcours rend cependant plus que fragile l'interprétation de ces pourcentages. Pour les parcours ayant davantage d'étudiants (PANACUI et POLITER), les taux de réussite sont compris entre 38 et 67 % en M1, et entre 55 et 70 % en M2. Le taux d'abandon est en outre particulièrement élevé : sur les deux dernières années, le taux moyen d'abandon en M1 (tous parcours confondus) est de 34 %, tandis qu'il est compris entre 12 et 28 % en M2.

Les taux de diplômés en emploi sont de 89 % à 18 mois et 94 % à trente mois. Cependant, à 30 mois, 33 % des répondants sont encore en emploi non stable. La durée de recherche d'emploi est relativement élevée, 35 % des diplômés déclarant une durée supérieure à douze mois, ce qui est élevé dans la mesure où 41 % étaient déjà en poste antérieurement. L'insertion professionnelle est globalement en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

Concernant les taux de diplômés en poursuite d'études seule l'information des trois étudiants ayant poursuivi en doctorat à l'issue du master depuis sa création est indiquée.

Conclusion

Principaux points forts:

- Une formation proposée majoritairement en distanciel permettant un accès aux études à des étudiants hors de la métropole.
- Un contenu de la formation en cohérence avec ses objectifs.
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.
- L'existence de liens avec le monde socioéconomique.

Principaux points faibles:

- Une attractivité limitée voire très faible pour certains parcours.
- Un positionnement trop peu affirmé
- Des taux de réussite faibles et des taux d'abandons élevés.



Analyse des perspectives et recommandations :

Les objectifs du master *GTDL* sont bien définis et le contenu de la formation en cohérence avec ces derniers. Les équipes en dépit d'un faible taux de réussite et de nombreux abandons maintiennent un taux d'insertion élevé. Les enquêtes de satisfaction sont bonnes.

Plusieurs points de fragilité demeurent et devraient faire l'objet d'une analyse attentive. Il est urgent que la formation s'interroge sur la pertinence de conserver les quatre parcours étant donné la faible attractivité de certains d'entre eux et sur sa politique des stages aujourd'hui simplement incitative. Il importe que les équipes s'appuient sur les outils d'auto-évaluation et les consolident (absence de supplément au diplôme) dont elles disposent pour y réfléchir. Le suivi des étudiants durant leur cursus devrait être plus fortement accentué afin de réduire la proportion importante d'abandons.



MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s)

Le Mans Université Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master Histoire, civilisations, patrimoine (HCP) du Mans Université est une formation bac +5 en deux ans qui comprend quatre parcours différenciés dès la première année dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours Patrimoine et développement local (PDL) vise une insertion professionnelle rapide dans les métiers de la médiation et de la valorisation du patrimoine tandis que les trois autres parcours sont orientés vers la recherche en histoire et la poursuite en doctorat. Le parcours Pratiques de la recherche historique (PRH) propose une approche centrée sur les méthodes de la recherche historique, le parcours Sociétés, politique, religion (SPR) concerne les thématiques développées autour du fait religieux par les équipes de recherche locales tandis que le parcours Cultures, savoirs, techniques (CST) est quant à lui tourné vers l'histoire culturelle. Délivrée en présentiel et à distance au sein de l'unité de formation et recherche Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (UFR LLSHS), la formation délivre un volume horaire étudiant de 500 heures d'enseignement. Les enseignements ont lieu sur le campus du Mans, à l'exception du parcours PRH dont les enseignements se tiennent à l'Université d'Angers avec laquelle la formation est co-accréditée.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont cohérents avec les connaissances et compétences à acquérir ainsi qu'avec les débouchés visés dans le domaine de l'histoire et des métiers du patrimoine. La formation propose aux étudiants quel que soit le parcours choisi : l'acquisition d'haut niveau de culture générale en histoire et dans les sciences humaines connexes, la maîtrise de l'expression écrite et orale, l'analyse critique de documents, la capacité à lire une bibliographie multilingue. Les objectifs professionnels des quatre parcours sont lisibles et suffisamment différenciés pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques à chacun d'entre eux : trois parcours (PRH, SPR et CST) visent les métiers de la recherche chacun dans un domaine particulier et, dans la plupart des cas, la poursuite d'études (doctorat) tandis que le parcours PDL, qui succède à un ancien master pro *Patrimoine*, est prioritairement orienté vers les secteurs du patrimoine, de la culture et du tourisme.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises au cours de la formation par l'étudiant ainsi que les types d'emploi accessibles. La formation est par ailleurs en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université (LMU), le master HCP a tissé des liens avec la licence Histoire qui prévoit dans sa maquette en troisième année un cours « Approche de la recherche » et un stage obligatoire d'un mois qui peut avoir lieu dans les laboratoires de recherche. Il existe également des mutualisations entre le master HCP et le parcours Gestion des patrimoines naturel, culturel et immatériel et tourisme durable (PANACUI) du master Gestion des territoires et développement local anciennement Géographie (mutualisation de 3 enseignements). En revanche, le positionnement vis-à-vis du master MEEF qui tend à capter la moitié des étudiants de première année des parcours recherche du master HPC constitue un point de vigilance pour l'équipe en charge de la formation.

Face aux nombreuses formations en lien avec la valorisation du patrimoine (Tours, Rennes, Nantes pour citer les plus proches), le parcours PDL a mis en place des enseignements innovants (« Son et Patrimoine » en partenariat avec un laboratoire et une formation de LMU) lui permettant de se distinguer et de ne pas apparaître trop généraliste, risque réel et bien identifié par la direction de la mention. Au niveau national, l'offre d'enseignement à distance du parcours professionnel PDL est unique, ce qui contribue fortement à l'attractivité du parcours concerné.



L'adossement de la formation à des équipes de recherche reconnues et aux milieux socioprofessionnels est un atout pour la formation qui se décline de manière cohérente avec les finalités des différents parcours. L'équipe pédagogique de la formation est largement issue de deux laboratoires : l'unité mixte de recherche (UMR) 6566 Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CReAAH) et l'UMR 9016 Temps, Mondes, Sociétés (TEMOS), ce qui constitue un adossement à la recherche favorable à l'objectif de formation à la recherche par la recherche. Le fait que l'UMR 9016 TEMOS regroupe des enseignants-chercheurs issus de LMU et d'Angers est de nature à renforcer la cohérence de cette formation co-accréditée par les deux établissements. Le lien entre les structures de recherche et la formation est notamment assurée par les enseignants-chercheurs qui prennent part à la formation et par l'organisation de journées d'étude ponctuelles et de séminaires réguliers qui regroupent enseignants-chercheurs titulaires, doctorants et étudiants. Cela concourt à une bonne articulation formation-recherche.

Les liens avec les milieux socioprofessionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme existent en nombre (Musées du Mans, Service Tourisme et patrimoine de la ville du Mans, pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, pays du Mans, DRAC Pays de Loire, Angers Loire Métropole, services d'archives départementales et municipales, service de l'inventaire et de l'archéologie, Musée des sciences naturelles, etc.). Ils permettent la réalisation de projets tutorés et nourrissent l'offre de stages proposée aux étudiants sans être toutefois formalisés par des conventions.

Le dossier ne mentionne pas de partenariats favorisant l'ouverture internationale de la formation, à l'exception du cadre des accords Erasmus : la mobilité sortante est très marginale (deux étudiants seulement depuis 2016). Une convention liant l'université d'Angers à l'université de Salamanque prévoit que la première année du parcours PRH soit effectuée à Angers et la seconde à Salamanque mais elle n'a été utilisée qu'une seule fois. Il serait important que la formation détermine les causes de ce phénomène afin de tenter d'y remédier.

Organisation pédagogique de la formation

Constituée de quatre semestres permettant l'obtention de trente unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS), la formation repose sur un important socle commun d'enseignements mutualisés (70 %) d'un parcours à l'autre. Au-delà de la forte cohérence globale qu'il confère à la formation, ce système a le mérite d'offrir aux étudiants de réelles possibilités de passerelle au sein même du master HCP et de s'adapter au mieux aux projets professionnels de chacun. Les compétences transversales sont classiques (outils numériques, informatique appliqué à la recherche).

Le dossier ne mentionne pas de possibilité de formation en alternance. En revanche, la formation est ouverte à la formation continue et peut être suivie à distance, quel que soit le parcours choisi. Ceci contribue fortement à l'attractivité de la formation qui attire notamment en nombre des profils en reprise d'étude. Des dispositifs adéquats permettent l'accueil d'étudiants en situation de handicap. Depuis 2019, la formation a judicieusement mis en place un dispositif permettant aux titulaires d'un master de préparer à distance l'obtention de la carte de guide confèrencier.

Afin de développer les compétences professionnelles, l'ensemble des parcours pratique l'approche par projet (construction d'un projet de médiation, réalisation d'une exposition, d'un film; d'une base de données ou d'une journée d'étude). Cette dimension est logiquement renforcée pour le parcours PDL à travers la mise en place de projets tutorés de 6 mois. La maquette inclut par ailleurs des heures d'enseignement spécifiquement consacrées aux compétences préprofessionnelles (gestion de projet, atelier professionnel de recherche et stage obligatoire). On apprécie le caractère obligatoire des stages mais aussi l'adaptation de leur durée aux finalités propres de chaque parcours (de quinze jours à six mois, selon les cas). Une table ronde permettant aux étudiants de la mention d'échanger avec les diplômés issus de la formation a été mise en place pour renforcer le lien entre la formation et le monde du travail. Chaque étudiant en fin de deuxième année se voit proposer un bilan de compétences.

La formation à la démarche scientifique passe notamment par la rédaction d'un mémoire de recherche pour chacune des deux années de formation, par la possibilité d'effectuer un stage d'un mois dans un laboratoire de recherche et par la participation/collaboration aux séminaires d'axe et aux manifestations scientifiques auxquelles participent les enseignants-chercheurs de la mention. Ce type de modalité pédagogique paraît de nature à développer l'autonomie des étudiants tout en les formant à travailler dans un cadre collaboratif. La formation prépare à la poursuite en doctorat en incitant ses étudiants à postuler à des contrats doctoraux et en intégrant des doctorants au sein de son équipe pédagogique.

Malgré l'organisation d'un enseignement de l'histoire en langue anglaise et un volume horaire conséquent dédié à l'enseignement des langues vivantes (24 heures par semestre), la mobilité internationale constitue un point faible de la formation, en particulier la mobilité sortante.



Si l'utilisation d'un environnement numérique de travail n'appelle pas de remarques particulières, en revanche, il faut souligner les efforts accomplis par la formation pour proposer une offre d'enseignement à distance adaptée aux besoins d'un public salarié en reprise d'études. Enfin, les étudiants sont sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique et sont informés que leurs travaux de recherches sont analysés au préalable par un logiciel anti plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe de formation diversifiée se compose de 36 enseignants-chercheurs titulaires, d'un doctorant, d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), de 21 vacataires et de 4 enseignants. L'inclusion d'intervenants extérieurs, dont le niveau de compétence dans le milieu socioéconomique est cohérent avec les finalités des parcours (50 % des enseignements du parcours PDL sont assurés par des professionnels), se concrétisent non seulement dans des enseignements spécialisés mais aussi dans les projets tutorés. A l'échelle de la mention, les enseignants-chercheurs assurent 72 % du volume horaire des enseignements proposés.

Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique (responsable de mention, de parcours, référent EAD, référent d'enseignement) sont clairement définies. La formation dispose également de l'appui de deux personnels administratifs (dont un quart-temps). Un conseil de perfectionnement réunit l'équipe pédagogique, des intervenants extérieurs, des étudiants et les bibliothécaires afin d'analyser les données sur les taux de réussite et le devenir des étudiants. La fréquence de réunion (1 fois par an, en fin d'année universitaire) paraît trop faible pour que cette instance de concertation puisse remédier à un problème qui surviendrait au premier semestre. Les comptes rendus du conseil de perfectionnement sont transmis au SEVU. Pour pallier le manque de données sur le devenir des étudiants fournies par l'établissement, la collecte d'informations a été confiée au secrétariat, ce qui témoigne de l'investissement des responsables dans le processus d'amélioration continue de la formation

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont connues des étudiants et respectent le principe de seconde chance. Les règles d'attribution des crédits ECTS ou de compensation n'appellent aucune remarque particulière. Des dispenses d'assiduité ou de stage peuvent être accordées aux étudiants salariés après examen de leur situation.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs et les flux d'étudiants sont connus et analysés (75 étudiants au titre de la formation initiale standard, 2 en formation continue, 37 en reprises d'études, aucun cas de VAE ou en alternance en 2019-2020). L'attractivité de la formation est également un point d'attention pour l'équipe de direction de la mention : pour le parcours professionnel PDL dont l'attractivité a été croissante sur la période concernée (18 inscrits en 2015, 50 inscrits depuis 2017), le recrutement est devenu plus sélectif (une centaine de candidatures par an pour une capacité d'accueil maximale de 50 places). D'une manière générale, les effectifs sont stables avec une légère augmentation en 2018-2019. Cependant, l'enseignement à distance connait une légère baisse des inscrits : 54 inscrits en 2017-2018 à 35 en 2019-2020. Mais le taux de réussite en EAD a augmenté au cours de la période considérée (plus de 30 % d'abandon en 2016-17, moins de 10 % en 2019-20)

Le pilotage s'appuie sur l'existence d'un conseil de perfectionnement qui analyse les données collectées et propose des modifications de maquette qui se concrétisent à travers la refonte annuelle des enseignements ou la mise en place d'une offre d'enseignement à distance pour le parcours PDL.

Aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionné dans le dossier.

Résultats constatés

Les parcours orientés vers la recherche connaissent des difficultés d'attractivité et subissent la concurrence des masters MEEF. Le parcours professionnel PDL bénéficie quant à lui d'une attractivité qui dépasse le paysage local. Concernant la mobilité entrante, la formation a accueilli quelques étudiants venus d'Espagne, du Brésil, du Maroc et d'Haïti. Les taux de réussite sont faibles, particulièrement au sein du parcours SPR dont les effectifs sont en baisse et s'améliorent peu entre l'année 2017-2018 et l'année 2018-2019. Le taux de réussite passe ainsi de 39 à 43 %. Aucune explication n'est fournie à ce sujet.

D'un point de vue quantitatif, l'insertion professionnelle est excellente : 100 % des diplômés ont un emploi à 18 mois comme à 30 mois. L'enquête qui a reçu un bon taux de réponse indique que ces emplois sont à 70 % des emplois stables et à 85 % des emplois jugés cohérent avec la formation suivie. Les données chiffrées ne permettent d'apprécier les taux de diplômés en poursuite d'études



Conclusion

Principaux points forts:

- Des parcours bien pensés, cohérents et innovants (Son et Patrimoine) tant au niveau de l'enseignement à distance que de celui sur site.
- Un bon adossement de la formation à la recherche et au monde socioprofessionnel.

Principaux points faibles:

- Un fort taux d'abandon en fin de première année dans les parcours orientés vers la recherche.
- Un positionnement face au master MEEF à reconsidérer.
- Faible ouverture internationale caractérisée notamment par une mobilité sortante quasi nulle.
- Absence d'évaluation des enseignements.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'offre de formation à distance proposée par la mention dans ses trois parcours est un atout indéniable sur lequel la formation peut s'appuyer. Une réflexion mériterait toutefois d'être menée au sein des conseils de perfectionnement afin d'accroître l'attractivité des parcours orientés vers la recherche et de tenter d'accroître les taux de réussite qui demeurent préoccupants dans l'ensemble des parcours en fin de première année, bien qu'ils soient satisfaisants à l'issue de la deuxième année. La cohérence globale de la mention, la qualité de l'équipe pédagogique, son aptitude à analyser ses pratiques et à proposer des dispositifs de remédiation permettent d'envisager avec confiance le devenir du master HCP.

L'évaluation des enseignements devra cependant être améliorée. De même, il conviendra d'encourager les étudiants à se tourner vers l'international. Enfin, l'articulation avec le master Gestion des territoires et développement local et son parcours Gestion des patrimoines naturels, culturels, immatériels et tourisme durable mériterait d'être précisée.



MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Langues étrangères appliquées (LEA) de Le Mans Université, portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres, Langues et Sciences Humaines, propose un unique parcours : Langues étrangères appliquées à l'internationalisation des entreprises (LEAIE). Ce parcours prévoit l'enseignement d'une langue A (l'anglais) et l'enseignement obligatoire d'une langue B (au choix : espagnol ou allemand), ainsi que des matières d'applications. L'enseignement est dispensé en présentiel sur le campus de Le Mans et il a une forte visée professionnalisante avec un stage obligatoire de 6 mois au deuxième semestre de la deuxième année de master (M2). La formation est proposée en Formation Initiale (FI) et elle est ouverte à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et à la Validation des Etudes Supérieures (VES).

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du master LEA sont énoncées dans un livret distribué aux étudiants lors de la réunion de rentrée et figurent sur le site de la composante Lettres et Sciences Humaines (LSH), mais ne sont pas détaillées dans le dossier. Les débouchés professionnels qui s'ouvrent aux diplômés de la formation (cadre en entreprise) sont cependant précisés et un supplément au diplôme a été fourni.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master LEA de Le Mans Université par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional ou national n'est pas décrit.

Les liens avec la recherche sont limités au suivi et à l'encadrement des mémoires de recherche par les enseignants-chercheurs.

Une convention a été passée avec Sarthe International, une association dépendant de la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale, ce qui permet aux étudiants du master LEA d'assister aux ateliers et aux conférences organisées par cette entité qui permet également de pourvoir la formation en intervenants professionnels.

L'ouverture à l'international se focalise sur le stage obligatoire de 6 mois à l'étranger au semestre 2 (\$10) de l'année de master 2 sans qu'aucune précision ne soit apportée sur les formalisations de partenariats avec des entreprises étrangères. Le volet d'une mobilité universitaire n'est pas exploré ce qui peut questionner.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue autour de quatre semestres. Les spécificités comme les deux parcours (Anglais-espagnol et Anglais-allemand) ne sont pas précisément décrites mais la liste des Unités d'Enseignement (UE) et des Eléments Pédagogiques (EP) figurant en annexe est en adéquation avec ce que proposent les masters LEA au niveau national.

Le diplôme est ouvert à la formation initiale, à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et à la Validation des Etudes Supérieures (VES). Le dossier indique également que les locaux ont été adaptés aux publics à contraintes particulières mais ne précise rien en ce qui concerne d'éventuels aménagements d'emplois du temps ou d'examens.

Un référentiel de compétences est cité dans le dossier et un enseignement de deuxième année de master (M2) permet aux étudiants de commencer à constituer un e-portfolio professionnel. L'utilisation des nouvelles technologies est conforme à ce qui se pratique dans les autres masters de ce type, avec des matières a'application intégrées à l'offre de formation (Traduction Assistée par Ordinateur, par exemple) et l'utilisation d'un environnement numérique de travail (ENT). Le stage obligatoire de six mois à l'étranger est intégré à la formation au semestre 10 (\$10) mais les étudiants n'ont pas la possibilité de passer un semestre d'études dans une université étrangère dans le cadre d'accords Erasmus + ou bilatéraux. Quelques étudiants en mobilité entrante sont évoqués mais aucun chiffre n'est fourni dans le dossier. L'université dispose d'un logiciel antiplagiat et plusieurs enseignements sont dédiés à l'intégrité scientifique (propriété intellectuelle).



Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée à 75 % d'intervenants professionnels. La formation est pilotée par une responsable de formation et une responsable de stages. Des réunions de l'équipe pédagogique, sans la présence d'étudiants, sont évoquées dans le dossier, ainsi que deux réunions bilan entre la responsable de la formation et les étudiants à la fin de chaque semestre. Un conseil de perfectionnement spécifique à la mention regroupant enseignants professionnels et étudiants a été mis en place et se réunit une fois par an. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) spécifiques à la mention sont mises à la disposition des étudiants sur le site de la formation, et les règles d'attribution des crédits ECTS par le biais d'une brochure fournie en début d'année. La Valorisation de l'Engagement Etudiant (VEE) a été mise en place par l'université qui en informe les étudiants lors d'une réunion organisée au premier semestre, et ces derniers disposent d'une deuxième chance, dont les modalités ne sont pas indiquées dans le dossier, en cas d'échec aux examens.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement, dans cette formation, avec une capacité d'accueil de vingt étudiants par année de diplôme, est assuré par une commission de master. Il n'est pas précisé dans le dossier si cette commission est propre à la mention ou non et le processus de recrutement n'est pas très lisible. L'origine géographique et académique des étudiants inscrits à la formation n'est pas informée.

Le dossier indique que la réussite des étudiants est analysée par le service d'orientation de l'université, sans plus de précisions. Le suivi des diplômes est assuré par des courriels envoyés par la responsable de formation et par un service central, le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) qui organisent des enquêtes sur leur devenir. Un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants, dont il est juste fait mention du nom, Evamaine, est évoqué dans le dossier et la participation des étudiants au conseil de perfectionnement de la mention permet de la faire évoluer.

Résultats constatés

Aucune analyse concernant l'évolution des effectifs n'est proposée. Mais des indications chiffrées relatant que les effectifs ont augmenté de façon significative depuis le changement de maquette opéré en 2017 (de 5-7 étudiants par année de diplôme à 17) et que les abandons sont peu nombreux. Un tableau fourni en annexe permet de constater que le taux de réussite a augmenté nettement entre 2017-2018 et 2018-2019, les deux années universitaires pour lesquelles des données ont été fournies.

Conclusion

Principaux points forts:

- Bon taux de réussite.
- Liens avec le monde professionnel y compris à l'international avec les stages.
- Existence d'un e-portfolio.
- L'évaluation des enseignements en place pour faire évoluer la formation via le conseil de perfectionnement.

Principaux points faibles:

- Faible mobilité étudiante (en dehors du stage).
- Absence d'analyse ou de réflexion sur le positionnement de la formation dans son environnement régional ou national.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Langues étrangères appliquées à l'Internationalisation de Le Mans Université propose une formation à forte visée professionnalisante. La dimension internationale de la mention, affirmée par le stage obligatoire à l'étranger, devrait cependant être renforcée par une ouverture du diplôme à la mobilité universitaire étudiante. Les données issues de Evamaine devraient davantage être utilisées pour piloter et faire évoluer la formation.



1

MASTER VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Ville et environnements urbains (VEU) forme à la gestion de la ville et de ses environnements urbains. La formation propose deux parcours. Le parcours Management et ingénierie des déchets et économie circulaire (MIDEC) consacré à la gestion des déchets dans une approche systémique et d'économie circulaire. Le parcours Management de la transition urbaine et @gouvernance (MATUG) prépare les étudiants à l'urbanisme opérationnel nécessitant la maitrise des nouveaux outils de concertation et de gouvernance. Ce master est proposée en formation initiale et en formation continue en M1 et en M2. Il est aussi accessible par contrat professionnel et contrat d'apprentissage en M2. La formation a lieu sur les sites de l'université du Mans.

Analyse

Finalité de la formation

Le rapport d'autoévaluation stipule que les étudiants sont informés des objectifs de la formation grâce aux plaquettes, à la réunion de rentrée et lors d'échanges réguliers. Les plaquettes de présentation ne sont pas associées au rapport. La fiche RNCP n'est pas non plus évoquée. Les suppléments au diplôme fournis présentent quelques éléments sur les compétences et attendus de la formation (sous parties-4.2) mais cela reste très général. Les débouchés de ces deux parcours sont en cohérence avec les éléments annoncés.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation des deux parcours n'occupe pas la même place dans le paysage national. MIDEC est une offre totalement originale à l'échelle nationale. 80 % de son recrutement est extérieur à l'université du Mans. MATUG est à cheval entre un recrutement régional (50 % des étudiants qui cherchent localement un prolongement à leur étude) et nationale (50 % des étudiants attirés par les thématiques enseignées – transition écologique et outils numériques). L'offre de formation peut donc être qualifiée d'intéressante et de solide aux échelles régionale et locale.

La formation s'appuie essentiellement sur l'unité mixte de recherche (UMR) Espaces et Sociétés CNRS 6590. Une part importante des EC qui interviennent dans le master en sont issus. L'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM) est associé ponctuellement aux enseignements. Un ensemble de dispositifs pédagogiques (projets de recherche, projets tuteurés, stages) permet aux étudiants de tisser plus de relations avec le monde de la recherche. Il est toutefois à signaler qu'aucun effectif étudiant n'est évoqué pour aucune de ces situations. Il est aussi précisé qu'il existe un développement de thèse en CIFRE notamment après le master. En moyenne, un étudiant par an poursuit en thèse.

Les liens avec les secteurs professionnels sont une des forces du master VEU. Ils couvrent de multiples aspects. En M2 de nombreux enseignants proviennent des secteurs professionnels (80 % parcours MIDEC et 60 % parcours MATUG), les stages de longue durée (quatre mois en M1 et 6 mois en M2) assurent aux étudiants une bonne connaissance des secteurs concernés. Les conventions avec les partenaires socioéconomiques et les échanges nombreux entre les EC et le milieu professionnel complètent cet ensemble très dense d'échanges et de relations.

Les liens avec les universités étrangères s'établissent par l'intermédiaire de l'UMR. Ils prennent plusieurs formes: professeurs invités; projets de recherche internationaux; partenariat pour la création de filière (comme le suggère l'évocation de la duplication du parcours MIDEC en Colombie ou au Cameroun).

Organisation pédagogique de la formation

L'offre d'enseignement est claire, bien pensée et bien organisée. Elle correspond parfaitement aux objectifs annoncés. Le nombre d'heures d'enseignement diminue logiquement entre le M1 et le M2, la spécialisation s'affirmant en effet entre ces deux années. La part laissée aux cours de professionnalisation, aux projets tuteurés et aux stages est elle aussi assez logiquement importante. Cela confirme la dimension



professionnalisante de ce master. Il convient de noter que les éléments transmis ne permettent pas de rentrer suffisamment dans le détail.

L'alternance a été ouverte en 2017 et l'apprentissage en 2019. Actuellement un peu moins de la moitié des effectifs suivent la formation par alternance. Entre trois et neuf étudiants profitent du dispositif de la formation tout au long de la vie (formation continue). La VAE concerne en moyenne, un étudiant par an.

Chaque parcours propose six blocs de compétences et de connaissances (BCC) : trois BCC en tronc commun et trois dans les parcours. Ceux-ci sont cohérents avec l'offre de formation. Néanmoins le lien entre les BCC et les Unités d'enseignement n'est pas présenté dans le rapport. Le manque de détail des propos avancés en limite la compréhension.

La formation offre une réflexion sur la démarche scientifique dans le cadre de la rédaction du rapport de recherche. Les EC de l'UMR-présentent des projets de recherche. C'est aussi dans ce cadre que les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique (travail sur la traçabilité des données, des sources / réflexion sur la citation et le plagiat).

Au cœur du dispositif du master VEU, l'apprentissage des compétences professionnelles se déclinent à de nombreux niveaux : module de simulation d'entretien d'embauche et de lettre de motivation effectué par une association d'ancien DRH (Egée) dès le Master 1 ; enseignement dédiée à la gestion de projet et à l'insertion professionnelle en Master 2 ; enseignants venus du monde professionnel ; projets tuteurés dès le Master 1, renforcés en Master 2 ; les stages déjà évoqués ; un accompagnement personnalisé des étudiants à la recherche de stage par les équipes pédagogiques des deux parcours. L'ensemble de ces propositions constitue là encore à des atouts de ce master.

Les flux sortants d'échanges ne sont pas précisés. Un tiers des effectifs est de nationalité étrangère ce qui constitue un chiffre important. L'enseignement des langues vivantes est classique.

La formation accorde une place à la maitrise des outils numériques conformément aux besoins des mondes professionnels visés aux objectifs affichés.

Pilotage de la formation

Le master VEU est piloté par l'ensemble des titulaires de l'équipe pédagogique (3 EC et un MCF associé). Ce collectif assure l'ensemble des missions. L'équipe pédagogique est néanmoins réduite pour assurer toutes ces missions.

Chacun des deux parcours réunit tous les deux ans son conseil de perfectionnement afin de statuer sur les orientations majeures à donner à la formation et l'adaptation de la définition de son contenu. Celui-ci est constitué: des membres de l'équipe pédagogique, du secrétariat du master, des professionnels vacataires, des représentants des étudiants et fait remarquable, sont également conviés tous les partenaires professionnels du master ainsi que tous les anciens étudiants. Il est dommage qu'aucun compte rendu de ces temps d'échange n'ait été joint au dossier. Les équipes pédagogiques des deux parcours se réunissent également entre elles au moins deux fois par an.

Des temps collectifs plus ou moins informels sont organisés au niveau des deux parcours et permettent une dynamique d'échanges entre enseignants, professionnels et étudiants. Les MCC sont transmis aux étudiants le jour de la rentrée. Le secrétariat et l'équipe pédagogique les accompagnent dans leur questionnement.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs étudiants sont suivis et des enquêtes annuelles concernant l'insertion sont faites par l'université et la formation. Il est néanmoins difficile de connaître la manière dont les enseignants chercheurs s'emparent de ces données. Le retour réflexif sur les pratiques du master ou les éléments d'auto-analyse sur le fonctionnement de ce dernier sont quasi absents du rapport. Ainsi la baisse du nombre d'étudiants en M1 en 2019-2020 pour le parcours MADUG - on passe de 15 à 8 - n'est pas analysée.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants du master VEU fluctue entre 50 et 66 suivant les années (effectifs donnés sur trois années). Les effectifs sont dans l'ensemble stables. Il peut y avoir des années où l'attraction est moindre en particulier pour le parcours MATUG (un nombre d'étudiants en M2 un peu faible en 2017-2018, et en M1 en dessous des capacités d'accueil en 2019-2020).

Le taux de réussite est bon voire très bon. Ses variations ne sont néanmoins pas analysées dans le rapport. Le taux d'insertion atteint régulièrement les 100% et le taux de satisfaction est élevé (95 % pour MATUG et 80 % pour MIDEC). Ces résultats ne portent que sur les étudiants qui ont répondu à l'enquête et non sur toute la promotion. L'insertion professionnelle est en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.



Conclusion

Principaux points forts:

- Un projet de formation intéressant et original.
- Un taux d'insertion professionnel élevé.
- Une bonne adéquation entre l'offre de formation et les besoins des secteurs professionnels.

Principaux points faibles:

- Une équipe d'EC sous-dimensionnée pour un master de cette envergure.
- Un usage faible des outils de l'auto-évalution en termes analytique.
- Une variabilité du nombre d'étudiants pour le parcours MATUG.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Ville et environnements urbains présente une formation originale et généreuse à l'international avec les déclinaisons de son parcours MIDEC. L'équipe pédagogique pourrait être renforcée par des recrutements pour venir appuyer un master dont le projet de formation est pertinent et les taux d'insertion remarquables. Il n'en reste pas moins que l'équipe pédagogique devra s'emparer plus avant des outils de l'auto-évaluation car le rapport fourni ne restitue pas une approche réflexive suffisante.



Observations de l'établissement



Observations sur les rapports d'évaluation Masters

Table des matières

Champ DEG	1
Mention Comptabilité, contrôle, audit	
Mention Droit des assurances	
Mention Droit Bancaire et Financier	7
Mention Economie Sociale et Solidaire	7
Mention Economie du travail et des ressources humaines	<u>c</u>
Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable	11
Mention Management et administration des entreprises	15
Champ STS	18
Mention Chimie	18
Champ LLSH	18
Mention Didactique des Langues (DDL)	18
Mention Gestion des territoires et développement local	19

Champ DEG

p.7: Analyse détaillée – Organisation pédagogique: « Le recours aux outils numériques doit s'intensifier et ne pas se limiter aux plateformes de cours en ligne et de dépôt de cours. Au regard de la finalité d'insertion immédiate des formations, il serait par exemple intéressant d'apprendre aux étudiants à se servir des outils logiciels et informatiques qu'ils seront amenés à utiliser dans le cadre de leur activité professionnelle. »

C'est précisément et justement, depuis 2013, l'objet du Cours d'Informatique juridique, commun à tous les Masters de Droit, au sein duquel intervient, par exemple, un avocat sur le réseau privé d'échange des avocats (RPVA) pour le suivi des actes de procédure (Première instance et appel), d'un autre avocat pour les juridictions administratives, ou encore d'un notaire sur la Gestion électronique des documents (GED) ou un huissier sur le rôle de l'huissier dans les constats numériques.

Ces interventions offrent des mises en situation aux étudiants avec rédaction d'une courte synthèse sur des thèmes en lien direct avec leur formation respective (sécurité informatique, fintech, cyber sécurité, Assurtech, Intelligence artificielle, ...

La <u>constitution d'un e-portfolio</u> avec les activités d'approfondissement du secteur numérique pour les professionnels du droit est organisée au titre de l'enseignement d'informatique juridique et professionnalisante et initiation documentaire, en deuxième année de Master. Cette unité d'enseignement s'appuie sur un espace de cours UMTICE mettant à disposition de la documentation sous formats variés (texte, présentation visuelle *PowerPoint*, infographie, bibliographie et « sitographie »), le dépôt d'exercices en ligne et sert de *e-portfolio* sans avoir à se former aux outils dédiés mais plutôt en privilégiant la formalisation d'actes juridiques en usage dans la vie professionnelle (réclamations en ligne existantes à renseigner pour envoi à l'enseignant, synthèse juridique sur une question numérique en lien avec la spécialité du Master) La remise de l'ensemble des éléments du dossier *e-portfolio* est suivie d'une soutenance de dossier numérique de compétences pour une prise de parole et un échange avec le jury sur la mise en perspective du numérique dans le secteur de spécialité du Master.

Le cours est obligatoire en Master 2 et noté dans le cadre de la maquette. Une certification volontaire est proposée en parallèle : Certification Informatique et Internet niveau 2, spécialité Métiers du Droit (C2I niveau 2).

Chaque année les étudiants soutiennent un dossier numérique de compétences avec plusieurs exercices à remettre en ligne et comme point central un travail écrit numérique de 3500-3700 caractères hors notes de bas de page, sur une thématique de réflexion numérique en lien avec leur formation. L'écrit est déposé sur une interface de cours UMTICE, puis soutenu à l'oral avec débat avec le jury = Interaction numérique, respect des délais ...

La sensibilisation à l'éthique scientifique s'opère principalement par la lutte contre le plagiat via l'utilisation de logiciels de détection de plagiat. Quelques dossiers d'autoévaluation de formations n'envisagent pas clairement cette question. À ce titre, il est rappelé l'importance, particulièrement au niveau du master 2, d'acquérir un logiciel de détection de plagiat et d'inciter les équipes pédagogiques à l'utiliser.

Depuis 2013, le cours d'INFORMATIQUE JURIDIQUE propose des tutorats en salle d'innovation pédagogique avec les documentalistes du service commun de documentation de la bibliothèque universitaire afin de maitriser les bases de données juridiques, les outils de recherche e les problématiques de lutte contre le plagiat.

Mention Comptabilité, contrôle, audit

p.12: Analyse - Positionnement dans l'environnement

« Aucune indication ne permet de constater une bonne mobilité internationale entrante ou sortante d'étudiants. »

Le contexte sanitaire inédit depuis deux ans a sensiblement diminué la mobilité internationale dans cette formation.

Les divergences entre le système comptable et juridique français et celui du pays d'accueil peuvent décourager les étudiants à cibler la mobilité sortante.

Pour la mobilité entrante, les partenariats lancés récemment (ESTEM en 2019 et ESB en 2020) doivent stimuler la mobilité entrante.

Nous souhaitons indiquer par ailleurs que les étudiants internationaux constituent de 30 à 40% des effectifs de cette formation (principalement des pays francophones).

p.12 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« Aucun élément n'est mentionné sur la définition de la formation en blocs de compétences ni sur la référence de transposition des UE du DSCG »

Vous trouverez ci-après la transposition des UE du DSCG :

Intitulés des UE DSCG	Total d'heures en Présentiel M1	Total d'heures en Présentiel M2	Total d'heures en présentiel / Master
UE1 Gestion juridique	140	40	180
UE2 Finance	80	50	130
UE3 Management et CG	90	70	160
UE4 Comptabilité et audit	105	80	185
UE5 Management des SI	20	35	55
UE6 Anglais des affaires	40	30	70
UE7 Relations professionnelles	50	20	70
TOTAL	525	325	850

p.13 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« Il en va de même pour la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. »

Une déclaration sur l'honneur de non plagiat est signée par les étudiants en M1 et M2 CCA et intégrée dans leurs mémoires de stage.

p.13 : Analyse - Dispositif d'assurance qualité

« Les modalités de constitution du conseil de perfectionnement ne sont pas clairement expliquées. Estce que les réunions du CP se font au niveau du master CCA ou au niveau de la mention Management? Il n'y a pas de compte rendu du conseil de perfectionnement annexé au dossier. »

Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels et un ou deux représentants des étudiants. La réunion du CP se fait au niveau du master CCA.

Le dernier CP a été organisé le 18 septembre 2020 en présentiel et distanciel. Le compte rendu a été envoyé le 22 septembre 2020 à la DEF après la finalisation de l'auto-évaluation en avril 2020

Mention Droit des assurances

p. 19 Analyse – Positionnement de la formation : Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles ne sont malheureusement pas indiquées.

I- D'une part, au titre des passerelles entrantes dans le cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés concernant l'accès au diplômes à des étudiants en formation continue, que les étudiants aient pris contact avec le service de formation continue ou aient envisagé une reprise d'études formalisée parmi les candidatures de sélection ouvertes sur la plateforme destinée principalement aux étudiants en formation initiale. Au titre de l'année universitaire 2020-2021, deux étudiants quarantenaire préparent le diplôme de Master 2 Droit des assurances, après avoir validé immédiatement auparavant leur Licence en Droit dans notre Université.

p. 5 (1.2) de la synthèse du Master Droit des assurances : Plus spécifiquement, au titre de la préparation du diplôme en formation continue, des juristes d'assurance ou de banque, des avocats et des experts-comptables, sollicitent une inscription en Master Droit des assurances afin d'obtenir une spécialisation approfondie en droit des assurances.

p. 28 (3.5) de la synthèse: En outre, chaque année des étudiants en reprise d'études sont accueillis au sein de la formation afin d'encourager la formation continue et les échanges d'expérience au sein de la promotion. Un brassage est effectué chaque année dans la sélection des candidats afin que des profils divers se côtoient de manière à enrichir le parcours de formation de chacun. Sont ainsi mis en contact des étudiants au dossier universitaire très bon valorisé par des mentions, des étudiants ayant financé leurs études par des emplois et stages rémunérés, des étudiants exposant un projet professionnel très réfléchi.

p. 36 (4.3) de la synthèse : L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants.

Des équivalences peuvent être reconnues aux étudiants qui ont déjà étudié certaines matières dans leur cursus universitaire récent en sollicitant les responsables pédagogiques de la formation. Plus globalement, une procédure de validation des acquis professionnels est prévue pour les professionnels portant leur candidature au titre de la formation continue (Voir référence 3-2). Les étudiants ayant trouvé un emploi dans le secteur professionnel de la formation correspondant à la durée de stage requise peuvent le faire valoir en remplacement de l'obligation de stage et obtenir ainsi leur diplôme.

p. 39 (5.1) de la synthèse : Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

La formation prévoit l'accueil d'étudiants en formation continue. Certains d'entre eux postulent via le service de la formation continue, et sont identifiés comme tels.

Il est à noter que certains étudiants une ou deux années après l'acquisition de leur dernier diplôme déposent leur dossier sur l'application de candidature afin de compléter leur formation; ils ne sont pas identifiés en reprise d'études bien que certains aient abandonné l'emploi – parfois purement vivrier – occupé pour compléter leur formation ou trouver un emploi juridique spécialisé à l'issue du Master.

II. D'autre part, concernant les passerelles sortantes et la poursuite d'études après achèvement du cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés au titre de la poursuite d'études en doctorat et de la poursuite d'étude par l'inscription à l'Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA) :

- **P. 6 de la synthèse**: Au demeurant, le Master Droit des assurances ouvre également la voie à la préparation d'une thèse de doctorat dans la spécialité et plus largement sur le terrain du droit des obligations (contrats, responsabilité) dans lesquels le Master confère une formation de haut niveau.
- p. 27 de la synthèse: Concernant la poursuite des études en doctorat, l'ensemble du cursus en Master Droit des assurances permet de renforcer la culture scientifique du secteur de l'assurance et la maîtrise de ses arcanes et l'acquisition de principes méthodologiques pertinents pour entamer un travail de thèse. Des thèses de recherche, comme des thèses professionnelles sont envisageables à l'issue du diplôme de Master Droit des assurances.
- p. 45 de la synthèse (5.3): Le devenir des diplômés est analysé.

Il convient alors de considérer une préparation de douze mois, par un Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA). Intégrer ce centre de formation professionnel, après la réussite à l'examen d'entrée, suppose encore un an et demi de préparation du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) avant de pouvoir rechercher un poste stable.

p. 20 du rapport, chapitre Analyse – Organisation pédagogique de la formation: Aucun élément n'est porté à notre connaissance quant à la capacité de la formation à accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ce qui est dommage.

Il n'avait pas été précisé dans la synthèse d'auto-évaluation le point suivant : En concertation avec la cellule Relais Handicap, le Master Droit des assurances a accueilli plusieurs fois des étudiants disposant d'un parcours aménagé et bénéficiant du régime du tiers temps additionnel pour le passage des examens (Sur ce dispositif, voir le site Internet suivant http://www.univ-lemans.fr/fr/campus-moi/etudes-handicap.html).

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation : En revanche, on ignore si la formation est dotée d'un dispositif permettant de détecter les fraudes ou plagiats, ce qui est dommage.

Après l'élaboration de la synthèse d'auto-évaluation, l'Université a acquis à l'automne 2020 la licence d'usage d'un logiciel anti-plagiat renommé, très employé à l'échelle nationale dans les Universités appelé *Compilatio, mis en accès en décembre 2020*.

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation: Les responsabilités pédagogiques ainsi que le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas décrits, ce que l'on peut regretter. De même, on ignore si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques dédiés, ce qui là encore est regrettable.

La formation ne dispose pas d'un secrétariat dédié. L'organisation de la faculté de droit, sciences économiques et de gestion repose sur des services indifférenciés de scolarité, d'une part et de gestion de l'emploi du temps et des examens, d'autres part. Ces services sont communs à l'ensemble des

filières de formation de Licence, de Licences professionnelles et Masters pour le droit, l'économie et la gestion.

p.33-4 de la synthèse (4.1): La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

Les noms des personnes composant l'équipe pédagogique et leurs fonctions professionnelles étaient présentées en distinguant les professionnels et les universitaires. Ils sont présents pour partie d'entre eux dans le comité de perfectionnement, l'équipe pédagogique étant assez étendue ils ne peuvent tous y participer. Le pilotage de la formation de Master Droit des assurances par deux enseignants y était également mentionné, à savoir par Pierre-Grégoire MARLY, PR Université du Mans, et Céline BÉGUIN, MCF Université du Mans. Il était souligné que la majorité des intervenants en charge de cours publient régulièrement dans des revues juridiques et professionnelles de renom : « Qu'ils soient universitaires ou professionnels, ces enseignants écrivent pour la plupart dans des revues juridiques où ils mentionnent leur qualité de chargé d'enseignement au sein du Master (par ex., l'Essentiel du droit des assurances, éd. Lextenso). Non seulement cette mention contribue au rayonnement de la formation auprès des professionnels et étudiants, mais elle confirme également l'intérêt de ces enseignants pour la formation à laquelle ils participent activement ».

p. 22 Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : « *Par ailleurs, il serait souhaitable que la coopération internationale soit davantage développée.* »

Il convient de souligner que le rapport d'auto-évaluation remis en 2020, p. 16, mentionnait les efforts de rapprochement international dans le domaine de la recherche « En parallèle du partenariat de notre Université avec les Universités canadiennes du réseau BCI, nous avons développé des liens forts avec l'Université Laval, au Québec, et nous recevons en conférence chaque année un collègue spécialisé en droit de la responsabilité qui s'intéresse aux problématiques de l'assurance automobile et des véhicules autonomes. Il dispense chaque année une conférence aux étudiants du Master Droit des assurances depuis l'année universitaire 2016-2017 ».

Il existe d'ores et déjà des partenariats internationaux de recherche avec les Universités de Laval (Québec, dont la préparation d'un ouvrage de droit comparé publié en 2020) et de Portland (États-Unis).

En 2021, dans le prolongement des séminaires déjà effectués avec l'Université de Portland, aux Etats-Unis, un nouveau projet sur la prise en charge du risque climatique et environnemental a été lancé par deux collègues spécialisées en droit international public, un travail de recherches au titre des problématiques de l'assurance sur ce thème débute pour l'approfondir.

En outre la mobilité internationale des étudiants est proposée aux étudiants de Master. Pour partir étudier à l'étranger les étudiants bénéficient des conventions avec des Universités nord-américaines, d'une part, et européennes dans le cadre des échanges Erasmus, d'autre part. Le rapport d'autoévaluation remis en 2020, p. 17 et 30, précisait que « un ou deux semestres de formation à l'étranger est possible dans une Université partenaire : Passau, Bremen (Allemagne), Ciudad Real, Vigo et Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), Thessalonique (Grèce), Ferrara et Catanzaro (Italie), Porto (Portugal), Targu Jiu (Roumanie) ou avec le programme d'échange avec les Universités canadiennes du réseau BCI : Université Laval, Université du Québec à Montréal (UQAM) ».

Mention Droit Bancaire et Financier

p.15 Analyse - Finalité des formations

- Erreur: Absence d'informations
- <u>Modification souhaitée</u>: Contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport, les objectifs d'apprentissage de la formation sont très clairement définis et sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes par les sites web de la Faculté de Droit et du Master lui-même : mdbf-lemans.com. Ces médias permettent une actualisation régulière des informations pour les étudiants et parties prenantes.

p.18 Analyse- Résultats constatés

- Erreur: Les chiffres relatifs à la poursuite d'étude ne sont pas indiqués
- <u>Modification souhaitée</u>: Le Master de droit bancaire et financier permet également une poursuite d'études des meilleurs étudiants désireux de s'engager dans un doctorat. Pour la dernière période d'évaluation du Master de droit bancaire et financier, un étudiant a soutenu sa thèse en 2016, un étudiant est en cours de doctorat et deux projets de doctorat sont à l'étude.

Mention Economie Sociale et Solidaire

Nous remercions les experts pour l'évaluation et les recommandations faites qui permettront à cette formation de poursuivre la dynamique engagée. De nombreuses voies d'amélioration sont d'ores et déjà identifiées et prévues dans le cadre de la future accréditation. Nous souhaitons cependant apporter des éléments de réponse plus circonstanciés portant sur quelques-unes des remarques figurant dans le rapport des experts HCERES.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse– Dispositif d'assurance qualité : "Les formations font pour la plupart d'entre elles l'objet d'une évaluation par les étudiants. Toutefois, le master Économie du travail et des ressources humaines et le master Économie sociale et solidaire ne font pas mention d'une évaluation de ce type."

La synthèse d'auto-évaluation du Master Economie Sociale et Solidaire précise (p 9): "Une enquête d'évaluation est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif d'établissement EVAMAINE." Ce dispositif permet aux étudiants en formation en leur permettant d'évaluer la formation et les enseignements qu'elle propose.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse détaillée - Dispositifs d'assurance qualité : "Dans l'ensemble, les flux d'étudiants sont connus et analysés, sauf en ce qui concerne le master Économie sociale et solidaire et le master Économie du travail et des ressources humaines, dont les dossiers ne fournissent pas d'éléments d'appréciation."

p.36: Analyse– Résultats constatés: "Effectif qui décroît régulièrement au cours des dernières années, passant de 91 inscrits en formation initiale en 2017-18 à 44 en 2019-20, sans que le dossier ne fournisse des explications sur cette tendance."

Le nombre des inscrits en 2017-2018 résulte d'une erreur d'écriture dans Apogée qui a conduit en 2016-2017 à cumuler les inscrits au titre du parcours MGEN (VAE) aux inscrits en formation initiale. Les effectifs en Master ESS sont stables sur la période considérée, autour de 50 pour les M1 et M2 cumulés (54 à la dernière rentrée, 53 à la précédente). Pour le parcours MGEN (M2 seulement), les effectifs inscrits ont oscillé entre 41 (2016-2017) et 18 (2018-2019).

Concernant l'intitulé de la formation

p.36: Analyse– Résultats constatés: "N'est annexée au dossier que l'enquête portant sur la promotion 2016-17, pour la spécialité « Management du tiers secteur du master Management », intitulé qui n'apparaît jamais dans le dossier d'autoévaluation déposé par le responsable du master ESS. S'agit-il d'une erreur ou d'un changement d'intitulé de la formation au cours de la période concernée par l'évaluation ? Dans l'inconnu il nous est donc difficile d'évaluer, faute d'informations fiables, le master ESS sur ce point."

Le changement de mention date de la dernière accréditation et l'autoévaluation a porté sur la période d'accréditation en cours c'est pourquoi la mention précédente n'apparaît pas dans le dossier. La précédente demande d'accréditation indiquait ce changement en conformité avec la nouvelle nomenclature des mentions de Master.

Concernant la fiche RNCP

p.36: Analyse– Finalité de la formation: "On regrette l'absence, dans le dossier remis, de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP)."

Au moment où l'auto-évaluation a été finalisée (avril 2020), la fiche RNCP Master ESS n'avait pas été validée par France Compétences. Elle est désormais disponible sous la référence RNCP34842.

Concernant les stages obligatoires

p.36: Analyse– Organisation pédagogique de la formation: "La formation impose deux stages, l'un en M1 (dont on ignore la durée)", "On aurait aimé connaître les lieux de stage fréquentés par les étudiants et les modalités précises d'encadrement assurées par l'équipe pédagogique."

Le stage obligatoire en M1 a une durée de 2 à 4 mois. Les stages effectués en M1 et M2 se font majoritairement dans des structures de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, entreprises sociales) ou des structures d'accompagnement de l'ESS (ex : France Active), de manière moins importante dans des structures ou services publics en lien avec l'ESS (ex : service insertion de conseil départemental, service communal de promotion de l'ESS ou d'action sociale, etc.). Par ailleurs, quelques stages se déroulent chaque année à l'étranger (hors période sanitaire complexe).

Concernant l'ouverture à l'international

p.37: Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : « Un effort doit être fait à l'international, notamment en nouant des partenariats avec des universités étrangères ou avec des ONG sur la thématique de l'ESS. »

La situation sanitaire particulière depuis deux ans a perturbé une politique d'intensification des stages à l'international, notamment en direction de l'Asie et de l'Afrique. Nous espérons pouvoir reprendre cette politique une fois la situation redevenue normale mais nous souhaitons souligner par ailleurs que le Master ESS accueille chaque année dans ses effectifs de 25 à 40% d'étudiants de nationalité étrangère (principalement de pays francophones et hors accords bilatéraux), ce qui est une spécificité historique de cette formation depuis sa création au début des années 1980.

Mention Economie du travail et des ressources humaines

p.32 : Analyse - Finalité de la formation

Observation 1

"C'est le cas par exemple des cours de méthodologie de la recherche appliquée et méthodes d'évaluation et études d'impact au sein du parcours Management des ressources humaines, alors que les débouchés (assistant d'agence, chargé de recrutement, assistant RH) ne semblent pas requérir ce type de compétence.

Le positionnement des parcours apparaît de façon peu claire au sein d'une mention dont l'affichage semble cohérent. Cela nuit à la lisibilité pour les étudiants dont les candidatures ne semblent pas toujours en adéquation avec l'offre de formation."

- Le cours de méthodologie de la recherche est effectivement mutualisé pour deux parcours distincts, l'un plutôt orienté recherche et l'autre plutôt orienté insertion professionnelle. En revanche les séances de cours sont déclinées en tenant compte de ces deux parcours et en proposant sur la plateforme d'enseignement à distance des séquences de travail adaptées à ces deux profils d'étudiants. Ce cours est né du constat que les étudiants quel que soient leur parcours avaient des difficultés à synthétiser des documents ou à présenter leurs résultats sous des formes originales. Ainsi après quelques séances de méthodologie communes les étudiants travaillent sur des problématiques très différentes selon leur parcours.
- Je ne partage pas l'opinion selon laquelle l'évaluation d'impact ne concerne pas le domaine du management des RH, compte tenu de l'évolution des métiers dans ce domaine avec la montée en charge des Human Resources Analytics. Le cours propose donc aux étudiants du parcours Mangement des RH des outils leur permettant d'évaluer des dispositifs de réorganisation au sein des entreprises en allant au-delà de la simple mesure « avant et après » et tous les exemples sont adaptés aux situations de management des RH.
- Effectivement les candidatures sont assez hétérogènes et la plupart des étudiants recrutés sont issus de master en management des RH d'universités du Maghreb auxquels viennent s'ajouter des étudiants de LPGRH. Nous avons décidé cette année d'être beaucoup plus restrictifs sur les critères de recrutement en M1, au vu du parcours indifférencié économie-gestion qui fait justement la particularité de ce master

Observation 2

« Ce manque de lisibilité dans la formation est renforcé par un affichage défaillant des débouchés qui semblent s'inscrire dans des directions très distinctes, et parfois non mises à jour : la gestion opérationnelle des ressources humaines, et la recherche en économie du travail. »

La maquette est assez claire sur les objectifs de compétences de ce master :

Compétences disciplinaires

- Évaluer des politiques publiques
- Réaliser la gestion des Ressources Humaines (gestion administrative du personnel, paie...)
- Gérer la GPEC, le recrutement et la formation en entreprise
- Réaliser le suivi statistique d'indicateurs RH
- Réaliser des analyses du marché du travail et de l'environnement économique de l'entreprise

Compétences transversales linguistiques

- Prendre la parole en public pour défendre un projet.
- Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision.
- Développer une argumentation avec un esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, et dans un registre adapté au public visé.

Compétences transversales informatiques

- Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (statistiques...).
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

Compétences transversales méthodologiques

- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Conduire une démarche innovante dans une situation complexe en utilisant des informations parfois incomplètes ou contradictoires.

Compétences transversales professionnelles

- S'adapter à son environnement de travail.
- Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.
- S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions.

p.32: Analyse - Positionnement dans l'environnement:

Observation 3

"Les étudiants sortant de licence professionnelle gestion des ressources humaines bénéficient d'une passerelle leur permettant de tenter d'atteindre la deuxième année du parcours Management des Ressources humaines, mais le dossier mentionne qu'ils doivent pour cela s'initier aux techniques quantitatives, ce qui souligne le caractère parfois artificiel de la création de parcours au sein d'une mention unique"

- Non, les étudiants de Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines ne bénéficient d'aucune passerelle leur permettant d'accéder à la seconde année. Ils ne sont admis en première année de master que si leurs résultats pendant les trois années de LP, permettent d'envisager en économie et en techniques quantitatives qu'ils sauront suivre les enseignements de M1.
- La mention autorise justement la création de parcours spécialisés orientés soit vers l'économie du travail soit vers le management des ressources humaines

p.33 : Analyse - Organisation pédagogique de la formation

Observation 4

« Il semble que les enseignants chercheurs transposent leurs méthodes et outils de recherche dans la formation plus qu'ils ne permettent aux étudiants d'être formés à et par la recherche. »

C'était effectivement le cas pour les années précédentes mais la mise en place d'un challenge compétences en Janvier 2021 a permis aux étudiants de Master 2 de travailler sur des problématiques proposées par des PME locales et les méthodes qui leur ont été présentées pour les préparer à ce challenge prennent tout leur sens.

Pour le reste, l'offre de formation resserrée dès la rentrée prochaine tiendra compte des remarques du rapport mais sur de nombreux points nous ne disposons pas d'outils de pilotage adaptés aux demande de l'instance (assurance qualité, portefeuille de compétences, etc.)

.

Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable

Remarque préliminaire: Nous remercions les évaluateurs pour les perspectives et conseils prodigués

p.38 : Analyse-Finalité des formations

Le Master MDD vise à former des gestionnaires généralistes, capables de comprendre et de maîtriser les principales questions et enjeux des grandes fonctions des sciences de gestion. Trois des enseignements dispensés au cours de la première année permettent d'approfondir les dimensions liées au développement durable et à la RSE. Il s'agit du cours « d'entrepreneuriat social et durable » (Semestre 1) et du cours de « reporting et performance RSE » (Semestre 1) et du cours de « Marketing Durable » (Semestre 2). Au cours de la première année, les étudiants solidifient donc leur base de gestionnaires avant d'investiguer, au cours de la deuxième année, en profondeur les éléments liés au DD et à la RSE. Vous retrouverez ci-dessous la maquette du Parcours MDD (dont les informations relatives au M2, initialement manquantes).

Master PME-PMI

Parcours Management & développement durable

Programme:

Master 1

Semestre 7

UE 1: Fondamentaux du management

- · Management stratégique
- Management des organisations
- Management des ressources humaines
- Management des systèmes d'information

UE 2 : Gestion de la performance financière

- Analyse financière
- Contrôle de gestion
- Reporting et performance RSE

UE 3: Entrepreneuriat

- Entrepreneuriat social et durable
- Etudes de marché

UE4: Compétences transversales 1

- · Anglais des affaires
- PPE: Techniques de recherche d'emploi
- Découverte des métiers en développement durable

Semestre 8

UE 5 : Management appliqué

- · Gestion de projet
- · Management de la qualité
- Management durable

UE 6 : Marketing et Gestion de la performance commerciale

- Comportement du consommateur
- Marketing durable
- · Marketing international

UE 7 : Compétences juridiques

- Droit des affaires et des sociétés
- Droit social et du travail

UE 8 : Compétence transversales 2

- Anglais des affaires
- Stage et soutenance de stage
- · Méthodologie du mémoire
- Informatique de gestion

Master 2 (ouverture en 2020/2021)

Semestre 9

UE 1: Manager autrement

- · Gouvernance d'entreprise et éthique
- · Financer autrement
- Éthique et RSE

UE 2 : Manager la performance durable : un défi pluridisciplinaire

- · La ville durable : défis et enjeux
- · Transition socio-écologique
- Croissance durable
- Droit de l'environnement

UE 3 : Compétences transversales 1

- PPE : Conférences professionnelles
- · Anglais des affaires
- Informatique de gestion
- Méthodologie de la recherche méthodes qualitatives

Semestre 10

UE 4: Manager la performance sociale

- · Gestion du développement humain
- · Management d'équipe
- Gestion des relations professionnelles

UE 5: Manager autrement 2

- Gestion du changement
- · Management de l'innovation durable
- Business Game

UE 6 : Compétences transversales 2

- Stage et soutenance de stage
- Anglais des affaires
- Méthodologie de la recherche méthodes quantitatives

Au cours de la deuxième année, les étudiants se spécialisent sur les aspects au cœur de la spécialisation de leurs parcours. Pour cela, ils bénéficient d'intervenants professionnels et d'enseignants – chercheurs issus de différentes disciplines (géographie, droit, économie) afin d'élargir leurs modes de pensées et de réflexion. Cette interdisciplinarité nous semble essentielle pour parvenir à répondre aux questionnements et défis contemporains de cette spécialisation.

p.41: Analyse - Positionnement dans l'environnement

Le Parcours MDD est adossée à la chaire Gouvernance et RSE dont le partenaire clé est la société LSDH, particulièrement investie en termes de RSE. Depuis sa création en mai 2019, la chaire a ainsi organisé trois conférences qui permettent d'approfondir les relations avec les acteurs du territoire et créent une communauté d'intérêts, de réflexions et de débats. L'organisation des événements permet de faire vivre cette dynamique récemment impulsée autour d'événements qui permettent de créer la rencontrer entre des acteurs d'organisations publiques et privés en y associant systématiquement les étudiants. Les différents événements organisés rappelés ci-dessous.

Conférence #1: Transmission d'entreprise

La Chaire Gouvernance et RSE a été inaugurée le 21 mai 2019 lors d'une conférence dédiée à «La transmission d'entreprise, une stratégie de croissance durable». Cet événement, co-organisé par la CCI

Le Mans Sarthe et le Transmission Lab (organisme d'intérêt général) a réuni une centaine de personnes. Grâce aux témoignages de notre premier parrain, Emmanuel Vasseneix, dirigeant de LSDH et d'Anita Cosme, dirigeante de la charcuterie Cosme, cette première conférence a suggéré combien la transmission d'entreprise devait se concevoir comme un projet de long terme au sein duquel les enjeux de gouvernance et de RSE s'avèrent déterminants. Deux experts de la transmission de Family and Co et de la Fidal sont venus questionner et mettre en valeur les témoignages riches de nos dirigeants témoins.

Avec son premier partenaire, LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel), la chaire a ainsi engagé une dynamique de réflexions tournée vers l'action avec les retours d'expériences d'acteurs dont les démarches sont porteuses de sens que ce soit en matière de gouvernance ou de RSE.

120 participants

Conférence #2 : Développement Durable

Cette conférence a introduit la semaine du développement durable de Le Mans Université le 10.02.2020 en proposant de mettre en lumière les initiatives locales. Cet événement intitulé « Développement Durable, regards croisés sur les initiatives locales » a permis de réunir étudiants et professionnels du territoire et d'ancrer la chaire dans son rôle d'agent de liaison sur le territoire. Les témoignages variés, d'acteurs publics et privés du territoire ont permis des échanges riches et un débat auquel l'ensemble des participants s'est révélé sensible.

Les contributeurs qui ont partagé leurs expertises à l'occasion de cet événement étaient les suivants :

- Mr Samuel Guy, Vice-Président Le Mans Métropole, en charge du développement durable;
- Mr François-Xavier Vinçot, Directeur Crédit Mutuel Solidaire ;
- Mr Nicolas Bouvel, Directeur commercial Engie délégation ouest;
- Mme Magali-Alix Toupé, French Tech

76 participants (dont une cinquantaine de professionnels)

Conférence #3 : Projection – débat Documentaire « Comme tout le monde »

Projection du documentaire « Comme tout le monde », en partenariat avec l'Université Populaire d'Allonnes. Cette projection sera suivie d'un débat grâce à la présence des réalisateurs (Julien Billion et Philippe Dinh) et de deux des jeunes au cœur du documentaire.

Ce documentaire met sous le feu des projecteurs ceux qui sont habituellement invisibles, les jeunes sans domicile. Le teaser ci-dessous présente ce documentaire, déjà été projeté dans de nombreux lieux prestigieux (première dans les locaux du journal Le Monde, à l'assemblée nationale, ...).

https://www.youtube.com/watch?v=4KN-lkF4YZ4&t=29s

Prévue le 16 Avril 2020, Annulée cause COVID

Les liens avec le monde socio-économiques se conçoivent également au niveau local par l'intervention de professionnels (notamment le CEAS 72 ou encore des entrepreneurs locaux).

Les conférences professionnelles permettent également aux étudiants de bénéficier de l'expertise et du retour d'expérience d'acteurs locaux sur des formats plus confidentiels.

Concernant la mobilité internationale, au cours du semestre 4 et en dépit de la crise actuelle, une étudiante du Master 2 MDD est partie en Corée du Sud (Hankuk University). Un nouvel échange est d'ores et déjà prévu pour ce même semestre 4 pour une étudiante actuellement en Master 1 (destination : Paderborn).

p.39: Pilotage de la formation

Pour suivre l'offre de formation et piloter au mieux les besoins des acteurs du monde socioéconomique, la responsable pédagogique échange régulièrement avec les professionnels et l'équipe d'enseignant chercheurs intervenant dans le diplôme. Les réflexions sont également nourries par les rencontres réalisées au cours du travail sur la chaire Gouvernance et RSE pour mettre à jour l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des acteurs révélés notamment au niveau du territoire local. Des échanges réguliers avec les étudiants permettent également d'affiner le pilotage de l'offre.

Le résultat de ces différents et constants échanges et soucis de pilotage ont notamment contribués à proposer l'intégration d'un cours dédié aux Achats durables pour l'année 2021/22.

Une enquête sur le dispositif de formation est actuellement en ligne pour obtenir un retour confidentiel de chacun des étudiants.

p.39 : Dispositif d'assurance qualité

L'effectif du Master 1 PME PMI – Parcours MDD pour l'année 2020/21 est de 24 étudiants. La faiblesse de l'effectif de la première promotion s'explique en partie par la jeunesse du parcours et aussi par la sélection importante opérée. La première promotion du Master MDD sera diplômée à la fin de l'année et force est de constater que cette offre est attractive et commence à percer notamment auprès des étudiants de L3 de Le Mans Université.

Vous trouverez ci –après quelques compléments utiles :

Année 2020/21:

- 51 candidatures reçues pour intégrer le Master 2. Trois nouveaux étudiants ont intégré la promotion 2019/21 → une première promotion restreinte mais de qualité.
- 253 candidatures reçues pour le niveau M1 (en hausse de près de 20% par rapport à 2019) → 24 étudiants ont intégré la promotion 2020/21.

Pour rappel, en 2019, 212 candidatures ont été réceptionnées (dont 194 complètes)

Au final, seuls 12 candidats ont été intégrés à la première promotion du MASTER MDD. Deux critères de sélection ont été principalement retenus : le niveau académique (1) et la motivation et l'engagement pour la coloration DD / RSE (2) du Master.

Bien que nous bénéficions d'un recul relativement faible, nous pouvons noter les deux points suivants :

- la quantité et la qualité des candidatures sont en progression.
- On note aussi que la formation attire les étudiants locaux (forte dispersion au préalable)

→ axe(s) d'amélioration : limiter l'effectif pour favoriser les enseignements innovants dans un meilleur environnement (notamment pour gérer les mutualisations)

Mention Management et administration des entreprises

p.41 : Analyse – Finalité de la formation

« A la différence de la plupart des masters MAE, celui de l'Université du Mans propose un M1, en alternance, opéré par Médicis Business School, à Paris. Ce partenariat est peu expliqué dans le dossier d'autoévaluation. Le site Web de MBS est évasif, et semble erroné. Les données (effectif, enseignants, taux de réussite) annexées au dossier passent sous silence ce partenariat en M1. »

Le partenariat entre LMU et MBS vise à :

- Ouvrir aux étudiants de l'Université du Mans (UdM), de nouvelles perspectives de stages et d'emplois en île de France,
- Compléter la gamme d'offres pour le Master MAE par la formation en alternance, en plus de celles initiale et continue déjà existantes,
- Répondre aux exigences du Ministère de proposer un master sur 2 années d'étude,
- Permettre aux étudiants du Master MAE d'accéder aux entreprises de l'île de France qui font partie du réseau MBS;
- Favoriser la mobilité des étudiants de l'UdM venant de zones géographiques différentes,
- Permettre la délocalisation du Master MAE auprès des étudiants et des établissements de MBS à l'étranger.

p.41: Analyse - Positionnement dans l'environnement

« La formation est proposée en double diplôme avec l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (ENSIM) sans que les données annexées rendent compte d'inscriptions. »

Tous les ans, certains étudiants de la dernière année à l'ENSIM choisissent de poursuivre le MAE en double diplôme.

Cette année, quatre étudiants inscrits en MAE sont en double diplôme avec l'ENSIM.

Aussi, plusieurs diplômés de l'ENSIM choisissent de poursuivre leurs études via le MAE pour avoir une double compétence en Management.

« Ce partenariat aboutit à un dispositif de formation individualisé pour un groupe dit « MGEN », dont le dossier ne détaille pas les particularités. »

En collaboration avec le Service de la Formation Continue de l'Université du Mans (SFC), un dispositif de formation par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), adossé au Master 2 MAE est proposé aux nouveaux directeurs départementaux de la MGEN.

Au mois de mai 2018, nous avons reçu un appel d'offre lancé par la MGEN pour une formation diplômante des nouveaux directeurs départementaux. Après une première lecture de l'appel d'offre et du dispositif souhaité, nous avons pensé que notre proposition pourrait s'adosser au Master MAE. Ainsi, avec le SFC nous avons construit un plan de formation individualisé et exprimé en compétences en tenant compte des spécificités managériales de l'ESS et en particulier des Mutuelles à travers un parcours intitulé : Management stratégique de l'ESS. Notre offre de formation a été sélectionnée par la MGEN.

Ce dispositif de formation, de par sa nouveauté, fait l'objet, d'un processus d'amélioration continue. La mise en place d'un comité de suivi, piloté par le responsable du MAE et celui de la formation à la MGEN, permettra de tirer les enseignements utiles à la pérennité et à l'évolution du dispositif. Ce comité de suivi s'attachera aux aspects liés à l'organisation de la formation (rythme/ EAD-présentiel), le calendrier, les modalités pédagogiques (contenu) et aux profils des participants (VAE).

Dans le cadre de la formation, à l'issue du chaque session, un questionnaire de satisfaction (anonyme) est systématiquement proposé de manière électronique à chaque stagiaire (EVAMAINE, dispositif permettant la création d'un questionnaire personnalisé) à travers la plateforme UMTICE.

« Sur le plan international, le dossier d'autoévaluation dit recevoir des étudiants Erasmus, sans en préciser le nombre. »

Nous accueillons tous les ans un étudiant ERASMUS au Master MAE, pour suivre un module du M2 MAE ou pour une validation du diplôme en deux ans.

p.41 : Analyse -Organisation pédagogique de la formation

« Le MAE de l'Université du Mans rajoute un M1 en alternance, opéré par Médicis Business School à Paris. La maquette de cours du M1 comporte pour près de 70 % des UE ayant les mêmes intitulés que les UE en M2. La question de la spécialisation progressive des cours se pose. »

Les modules du M1 ont les mêmes intitulés que ceux du M2 mais pas le même contenu. Etant une formation généraliste pour des non gestionnaires, nous avons choisi de garder les mêmes modules en sciences de gestion dont chacune en M2 est la continuité de celle en M1.

« Le groupe MGEN en formation continue un niveau M2 ne semble avoir que 164 heures de cours, sans que le dossier n'en explique les raisons. S'agit-il d'une VAE partielle ? »

Ce dispositif réparti en 2 modules à distance et 8 modules en présentiel s'articule autour de 3 étapes. Dans une première étape, les apprenants auront quatre modules obligatoires : Management stratégique et opérationnel (EAD), GRH approfondies (EAD), Droit du travail et Management relationnel.

Ensuite, en fonction des résultats de la VAE et selon les préconisations du jury, les participants auront à poursuivre totalement, partiellement ou pas les modules complémentaires (Management comptable, Management financier, Management du risque, Marketing des services, Enjeux stratégiques de l'ESS, Gestion de projet).

Ainsi, ce dispositif donne la possibilité aux stagiaires d'avoir une VAE complète ou partielle en fonctions de leur parcours professionnel et d'études antérieurs.

« Le dossier d'autoévaluation invoque la plateforme d'échange numérique UMTICE, qui semble être un Moodle, sans donner plus de précisions sur l'utilisation réelle de cet espace numérique. »

Les deux modules dispensés à distance sont accessibles aux apprenants de la MGEN via l'espace collaboratif UMTICE dédié aux stagiaires de la formation continue, aux étudiants et aux enseignants de l'Université du Mans.

Véritable outil pédagogique, cette plateforme enrichit l'enseignement et facilite l'apprentissage grâce à la mise en ligne de ressources complémentaires et d'activités dédiées.

p.42: Analyse -Pilotage de la formation

« La répartition des cours en M1, opéré par Médicis Business School, n'est pas connue. »

Vous trouverez ci-après la liste des enseignants en M1 MAE à MBS en 2020-2021:

Semestre 7 MAE					
Droit des sociétés	A. MOTEYO				
Di dit des societes	A. MOTETO				
Management stratégique	M. ABDELWAHED				
Management comptable	S. GUETAT				
Management des ressources humaines	M. ABDELWAHED				
Marketing	F. KNOP				
Management de projet	M. DIMOU				
Informatique de gestion	F. CHIHK				
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN				
Insertion professionnelle	T. LEPELLEY				
Semestre 8 MAE					
Droit du travail	A. MOTEYO				
Management financier	F. LY BARO				
Business Plan - Création d'entreprise	B. FERLA				
Communication	M. LAMOURET				
Prospective stratégique	A. SMIDA				
Management d'équipe	M. ABDELWAHED				
Analyse des coûts et gestion budgétaire	S. GUETAT				
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN				

p.42 : Analyse - Dispositif d'assurance qualité

« Le conseil dispose de l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des UE, ce qui est regrettable, car il s'agit d'un outil de pilotage utile. »

Une enquête d'évaluation de toute la formation, pour le public FI et FC, est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif de notre établissement EVAMAINE.

p.42 : Analyse – Résultats constatés

« Le nombre d'étudiants inscrits en M1 chez le partenaire Médicis Business Group n'est pas connu. »

Le nombre d'inscrits en M1 MAE à MBS est de 31 étudiants en 2020-2021.

Champ STS

Mention Chimie

p.19: Analyse – Résultats constatés : « En M1, les effectifs tous parcours confondus sont en baisse avec 35, 27 et 21 étudiants en M1 respectivement de la rentrée 2017 à la rentrée 2019. Le parcours à distance EAD a accueilli respectivement 20, 17 et 14 étudiants lors des rentrées 2017 à 2019 »

En ce qui concerne l'évolution des effectifs, il est important de noter une remontée pour cette année universitaire : le M1 compte 32 inscrits en présentiel et le parcours à distance en accueille 25 pour cette année universitaire 2020/2021.

Champ LLSH

Mention Didactique des Langues (DDL)

p.10 : Positionnement dans l'environnement : « Le M1 didactique des langues -français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. »

Ce chiffre correspond seulement aux étudiants M1-D inscrits au Mans, et non pas à l'effectif global du parcours M1-D en 2019-2020.

En effet, ce parcours est <u>commun</u> à Le Mans, Angers et Tours : si chaque université inscrit et gère administrativement « ses étudiants », ceux-ci constituent ensemble <u>une seule et même cohorte</u>, dont les cours (maquettes) sont conçus et animés soit par l'équipe du Mans, soit par l'équipe d'Angers, soit par l'équipe de Tours.

Ainsi d'un point de vue pédagogique, l'effectif auquel s'adressent les enseignants est composé du nombre global d'étudiants inscrits au M1-D commun sur chaque site, soit pour 2019-2020 : 86 étudiants (dont 60 primo-inscrits) au Mans + 43 étudiants (dont 25 primo-inscrits) à Angers + 36 étudiants (dont 23 primo-inscrits) à Tours.

p.11 : Pilotage : « Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier. »

Depuis la constitution du conseil de perfectionnement, 3 comptes rendus ont été remontés à la DEF de LMU pour le Master DDL : 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

Cette remarque des experts du Hcéres laisse penser que ces comptes rendus n'ont pas été automatiquement transmis avec le dossier d'autoévaluation de notre formation. Nous les transmettons donc au comité sous la forme d'un document unique de 52 pages, comportant les comptes rendus envoyés ces trois dernières années au Conseil de perfectionnement par les coresponsables du master DDL, mis en annexe.

Mention Gestion des territoires et développement local

p.14 Positionnement dans l'environnement:

1) « <u>Énoncer clairement notre positionnement dans l'environnement des institutions de</u> l'enseignement supérieur au niveau local, régional, national, international »

En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université, le master GTDL a des liens étroits avec la licence de géographie mais aussi avec d'autres licences de sciences humaines comme celle d'histoire et de biologie.

En licence de géographie, la troisième année propose une unité d'enseignement (« initiation à la recherche ») qui permet aux étudiants de licence une première approche du monde de la recherche et de ses méthodologies (état de l'art). Un stage de professionnalisation est également proposé au S6 (en L3) afin de permettre aux étudiants de s'insérer dans le monde de l'entreprise, des collectivités territoriales et de la recherche (stage dans les laboratoires ESO – Espaces et Société - de l'Université du Mans et du Grand Ouest).

Au niveau masters de l'offre de l'Université du Mans, il existe des mutualisations avec le master d'Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP) et son parcours PDL (Patrimoine et développement local). Parmi les cours proposés certains sont également assurés par des enseignants-chercheurs d'histoire, de biologie. Ces enseignants-chercheurs encadrent également des sujets de masters d'étudiants GTDL.

Au niveau national, face à de nombreuses formations en politiques de développement durable, le master GTDL se démarque :

- par son offre de formation à distance, qui est rare en France (les autres masters à distance qui traitent de la durabilité sont spécialisés dans un champ spécifique comme par exemple l'urbanisme durable à l'université de Marne la Vallée)
- par une vision transversale dans 4 champs de la durabilité (ville, agriculture, aménagement, tourisme).

L'inscription dans la carte régionale a une portée limitée en raison du caractère totalement distanciel de la formation.

2) « Énoncer clairement le positionnement vis-à-vis du monde... ».

L'adossement de la formation à des équipes de recherche (ESO le Mans) est un socle fondamental de notre formation sur la thématique de la transition socio-écologique des territoires.

Le master est parfaitement relié aux recherches actuelles d'un grand nombre d'enseignantschercheurs du Mans Université, spécialistes reconnus dans leurs domaines, sur les thématiques de la ville durable, de la transition socio-écologique, du patrimoine et du tourisme durable, de la transition agro-écologique des territoires. Les espaces géographiques étudiés sont divers, dans les pays du Nord, comme dans ceux des Sud.

p.14 Organisation pédagogique :

3) p. 15 dernier paragraphe:

La disparité du nombre d'heures par parcours du master GTDL vient de différences dans le comptage des heures dans le tableau remonté : à la somme des 200 heures pour le parcours TRED, il faut ajouter les heures de préparation du mémoire (270 h, chiffre identique à celui de POLITER en M1). Nous avons

donc 470 h en M1 POLITER et TRED et 450 h en M1 PANACUI. Pour le M2, le nombre d'heures de cours maquette est de 150 h en POLITER, 170 h pour TRED, 252h pour PANACUI, sans le mémoire. La disparité entre parcours en M2 est liée à la présence de cours spécifiques à PANACUI (langue appliquée au patrimoine et au tourisme, outils numériques de valorisation) dispensés par des intervenants extérieurs ou des enseignants chercheurs d'autres disciplines.

4) « 55 % des candidats sont acceptés ; mais sans information sur la qualité des candidats, l'attractivité reste difficile à apprécier ».

Nos candidats viennent de plusieurs disciplines (géographie, biologie, histoire, écoles de commerce, sciences politiques, anthropologie, langues, tourisme...). Cf tableau des candidatures.

Nous allons également relever le niveau de recrutement, ce qui contribuera à réduire le taux d'échec au master.

5) « Le parcours TRED semble également peu attractif avec un faible nombre d'étudiants »

Le parcours TRED cible les enjeux de la transition énergétique en Afrique. Il va être renommé TRED Afrique (TREDA) afin d'être plus attractif en mettant en évidence l'espace africain. Un élargissement, au-delà des énergies, sera proposé pour englober la thématique de la transition écologique et de l'économie circulaire. Compte tenu des capacités d'encadrement des étudiants (seulement deux enseignants-chercheurs spécialistes de cette thématique appliquée à l'Afrique), le seuil de recrutement est volontairement bas. Il est fixé à 10 étudiants en M1 et 10 étudiants en M2.

L'avenir du parcours MATERRE sera discuté collectivement.

Beaucoup de nos étudiants sont en situation professionnelle ou en situation familiale et de ce fait certain d'entre-eux peuvent faire la formation en plus d'un an.

6) « Seul le master Gestion des territoires et développement local ne mentionne aucune organisation de la formation en lien avec l'acquisition de compétences »

Nous avons bien pris en compte la remarque sur l'affichage des compétences par blocs de compétences et nous le ferons pour les prochaines années.

7) « l'auto-évaluation du master Gestion des territoires et développement local s'étend peu sur la nature des différents intervenants ainsi que sur la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs à l'université. Aucune information sur l'identité ou la qualité des intervenants n'est cependant disponible ».

La liste des enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs se trouve dans le tableau en annexe.

10) « nombre d'étudiants en outremer et étudiants étrangers accueillis dans la formation »

	Année	Parcours	nb étudiants inscrits	dont étrangers		dont DOM TOM	
GTDL4 431	M1	POLITER EAD	33	3	9%	1	3%
GTDL4 432	M1	PANACUI EAD	25	0	0%	1	4%
GTDL4 433	M1	TRED EAD	5	2	40%	0	0%
GTDL4 472	M1	MATERRE	3	0	0%	0	0%
GTDL5 531	M2	POLITER EAD	30	5	17%	1	3%
GTDL5 534	M2	TRED EAD	6	3	50%	0	0%
GTDL5 535	M2	PANACUI EAD	15	0	0%	0	0%
Total		- 1	117	13	11%	3	3%

11) « Les comptes rendus des comités de perfectionnement »

Les comptes rendus des réunions du Comité de perfectionnement seront transmis à la DEF.

Le Vice-Président Formation Et Vie Universitaire Sylvain DURAND

Lain DURAND

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne: www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10





Évaluation des formations



Le Mans Université

Bilan du champ de formations Sciences, Technologie, Santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020



Pour le Hcéres¹:
Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences, Technologie, Santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Acoustique
- Master Actuariat
- Master Chimie
- Master Informatique
- Master Mécanique
- Master Physique appliquées et ingénierie physique
- Master Sciences des matériaux avancés nanotechnologie / Advanced materials science and nanotechnology
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS); Activité physique adaptée et santé (APAS)
- Master Toxicologie, éco-toxicologie



Présentation

L'offre de formation du champ Sciences, Technologie, Santé (STS) s'est construite sur plusieurs strates historiques qui, des instituts de chimie industrielle ou de mécanique aux Instituts Universitaires de Technologie (IUT), ont préparé l'émergence de la Faculté des Sciences et Techniques. Cette histoire a permis d'ancrer durablement son implantation sur le territoire.

Le champ Sciences, Technologie, Santé (STS) inclut en aval de l'offre des masters, un socle de cinq mentions de licence générale, six diplômes universitaires technologie (DUT) et deux cycles préparatoires pour les diplômes de l'École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (ESIM).

L'offre de master se déploie en parallèle des cursus de formations des ingénieurs et en amont des écoles doctorales.

Les secteurs impliqués relèvent des domaines de l'acoustique et de la mécanique, des matériaux (physique et chimie), de l'informatique, des mathématiques appliquées (Actuariat), des sciences biologiques et de l'environnement, des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Les enseignements prennent appui sur quatre Équipes d'Accueil (EA) et 3 Unités mixtes de recherche (UMR) : le Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine (LAUM- UMR CNRS 6613), le Laboratoire d'Informatique de l'Université du Maine (LIUM-EA 4023), l'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM- UMR CNRS 6283), l'Institut MITOVASC (UMR INSERM 1083/CNRS 6015), le Laboratoire Manceau de Mathématiques (LMM-EA 3263), l'unité Mer Molécule Santé (MMS ; EA2160) et, pour les STAPS, sur l'Équipe d'Accueil (EA 4334) co-habilitée avec l'Université de Nantes sous l'intitulé Motricité-Interactions-Performance.

L'Université revendique des liens forts avec le tissu socio-économique et industriel.

Des accréditations ou des co-accréditations avec des Écoles, des Universités, des collectivités territoriales de la Région caractérisent ces formations.

L'UFR Sciences et Techniques accueille 4580 étudiants (chiffres de 2020/2021) sur un total élargi aux formations Santé de 6057 et de 12290 pour Le Mans Université.

Avis global

Bien que l'offre de master soit resserrée sur moins d'une dizaine de mentions, chaque formation s'inscrit dans un maillage de possibles pour les étudiants, maillage qui dessine un paysage universitaire d'une grande cohérence.

Les enseignements se déclinent dans les domaines des mathématiques appliquées (actuariat), de la physique appliquée (modélisation numérique, photonique), de la chimie (chimie des polymères, synthèse organique, chimie des matériaux inorganiques), de l'informatique (traitement de données, en apprentissage automatique et en apprentissage profond, traitement du langage), de l'acoustique des transport, mais aussi, dans le cadre innovant de l'évaluation et du contrôle non destructif (ECND) des matériaux et des structures, de la biologie avec la toxicologie de l'environnement, des métiers du soin auprès de publics en difficulté avec les STAPS.

Partie prenante de ce paysage et perçue comme non concurrentielle en raison de la complémentarité de ses enseignements, la présence de l'ENSIM renforce des pôles d'excellence tels que l'acoustique (la totalité des chercheurs du LAUM sont issus de l'ENSIM) et l'actuariat.

Le Mans est reconnu depuis 2014 par l'Institut Supérieur de la Finance et des Actuaires (ISFA) comme l'un des quatre centres apte à délivrer le titre national d'actuaire. Le master Actuariat s'inscrit au sein d'un Institut transversal du Risque et de l'assurance (IRA) regroupant les équipes de recherche et de formation sur ces thématiques spécifiques.

La transversalité des Instituts est une constante. Le master *Informatique* prend place au sein de l'institut d'informatique Claude Chappe et l'Institut Acoustique-Graduate school (IAGS) lancé en 2018 regroupe toutes les activités du domaine de l'acoustique dont le master éponyme.

Est présentée comme une singularité par l'établissement l'existence de cursus complets du Baccalauréat au Doctorat en acoustique et en mathématiques appliquées à l'économie, de l'assurance, des risques et de la santé.

L'ENSIM irrigue dans une certaine mesure quelques masters (Informatique et Acoustique) en effectif estudiantin doté de pré-requis et de connaissances pertinentes dans les domaines concernés.

L'absence de données précises sur la provenance des étudiants au sein des cohortes de master n'a pas permis d'analyser pleinement la porosité à l'œuvre entre les différentes formations et leur attractivité propre.



Cette architecture générale bien pensée participe entre autres de la réussite dans leurs études des jeunes alumni qui s'accompagne d'un taux d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois fort conséquent. Ces résultats dépendent du taux de réponse des jeunes diplômés pas toujours exhaustif pour tous les masters.

Les finalités de cette offre ont été à l'origine conçues en résonance première avec le tissu socio-économique et industriel local (les domaines de l'automobile, des assurances, de la mise en œuvre des plastiques et polymères et du matériel audio). Ce territoire est aujourd'hui largement transcendé à l'échelle du Grand Ouest au vu des implantations géographiques des jeunes professionnels diplômés de Le Mans Université fournies par les documents du Service universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle (SUIO-IP).

Les équipes ont abouti pour ce faire à une adéquation fine entre objectifs des formations et nature de leurs enseignements dans une attention à l'évolution des terrains professionnels.

Les masters Acoustique pour le parcours International master's degree in electroacoustics (IMDEA), et Informatique pour le parcours Ingénierie des systèmes intelligents, physique avec les nanomatériaux élargissent cette cartographie avec des implantations nationales et internationales.

Le parcours IMEDA financé par une fondation pilotée par l'Institut de France est un cursus inédit pensé dès l'origine dans cette dimension internationale.

De la prise en compte par l'université de sa taille modeste a émergé une politique d'ouverture : celle de l'alliance avec d'autres universités (Angers, Nantes, Rennes, etc.), de partenariats à l'international (Tunisie, Maroc, Liban, Pologne, Ukraine, Mexico, Vietnam, etc.) ou de délocalisation des formations (Douala au Cameroun) sans que pour autant ne soit atteint dans l'élargissement de ses horizons un point de dispersion critique auquel néanmoins il faut être attentif.

Il convient de saluer la politique volontariste de l'établissement et des équipes du champ STS concernant cette ouverture internationale qui permet par exemple au master *Chimie* du Mans de créer un double diplôme avec l'Université des Sciences d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam pour le M1. Tandis qu'à l'appui d'une dizaine d'établissements issus d'un consortium rassemblant plusieurs universités méditerranéennes, d'Europe de l'Est et Mexico, le master de *Physique appliquée* et ingénierie physique travaille à l'accueil sur un semestre en M2 des étudiants étrangers qui reçoivent un enseignement en anglais et peuvent accéder aux unités de recherche (stages).

En général, ces partenariats contribuent à maintenir à flot les effectifs des masters souvent fragilisés au niveau national par une désertification des étudiants.

Concernant Douala, la délocalisation du premier cycle ouvre la possibilité de recruter des étudiants africains au sein des masters (Acoustique, Chimie, Mathématiques, Mécanique et Physique appliquée et ingénierie physique).

Quelques parcours montrent des signes de fragilité quant à leur effectif, en particulier le parcours Apprentissage et traitement automatique du langage (ATAL) en Informatique laissant ouverte la question de la pertinence de la collaboration mise en place depuis 2017 avec l'Université de Nantes.

La fluctuation du nombre d'étudiants inscrits reste en tension au niveau du second cycle et fait l'objet d'une attention particulière de l'établissement qui laisse à la disposition des équipes pédagogiques des éléments chiffrés et archivés sur une plateforme en ligne concernant les effectifs mais également le taux de réussite, le taux d'insertion, ...

L'établissement s'est très clairement saisi de ses outils de pilotage au profit de sa démarche qualité portant sur la mise en place des conseils de perfectionnement, de l'aménagement des études pour les publics spécifiques, de l'aide à la réussite avec la création d'un pôle tutorat et la formation des étudiants-tuteurs recrutés pour part en M1, de l'évaluation des enseignements avec l'existence de la Commission d'évaluation et du développement et l'application informatique EVAMAINE. Cette dernière permet d'impliquer désormais l'ensemble des acteurs de l'établissement et de construire des questionnaires (en français et en anglais) à plusieurs entrées avec comme objectif l'amélioration continue des formations sans omettre les retours d'enquête aux étudiants.

Cette dynamique n'est pas toujours lisible à l'échelle des masters qui ont fait pour certains l'économie de la diffusion d'informations importantes (fiches d'insertion professionnelle, modalités d'évaluation des stages, évaluation des enseignements par les étudiants, etc.).

Il en est de même pour les comptes rendus des conseils de perfectionnement quand ces derniers ont été mis en place, à l'exception notable du master STAPS qui a également fourni un tableau d'auto-positionnement en fonction des axes stratégiques de l'Université et une analyse-bilan synthétique de la formation rendue d'autant plus indispensable. Celle-ci implique cinq universités et donc cinq sites d'accueil : Angers, Brest, Le Mans, Poitiers, Rennes.

Une bonne pratique à l'œuvre de Le Mans Université, celle de la compensation sous forme de crédits ou d'heures de vacations à l'endroit des étudiants présents avec assiduité aux différentes instances de l'établissement permet de s'assurer de leur engagement dans les différentes commissions.



Il faut préciser l'excellente qualité des suppléments au diplôme rédigés pour chaque parcours de l'ensemble des masters du champ STS de Le Mans Université.

Analyse détaillée

FINALITÉS

Les objectifs des formations de master du champ sont en général bien définis en accord avec les fiches RNCP, quand elles sont fournies, car elles manquent dans plusieurs dossiers (master Mécanique, master Toxicologie, éco-toxicologie). Certains dossiers demeurent tout de même succincts sur la finalité de la formation (master Acoustique, master Physique appliquée et ingénierie physique). Il n'est pas toujours précisé comment cette finalité est présentée aux étudiants.

Les métiers accessibles ne sont pas toujours explicités dans les dossiers qui s'en tiennent à mentionner les secteurs d'activité.

Le master STAPS : APAS se distingue sur ce point en présentant les débouchés de la formation de façon claire et détaillée aux étudiants lors des réunions de rentrée.

Les taux d'insertion communiqués à 18 et à 30 mois après la diplomation sont satisfaisants, et montrent qu'ils touchent les secteurs d'activités visés par les formations.

POSITIONNEMENT

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques énoncent clairement leur positionnement dans l'environnement des institutions de l'enseignement supérieur au niveau local, régional, national, et pour certaines, international. Toutefois, deux autoévaluations s'affranchissent de cette analyse, celle du master Acoustique et du master Mécanique.

Tous les masters bénéficient d'un bon, voire un très bon adossement à la recherche avec une ou plusieurs unités de recherche. Les formations sont en général en bonnes synergies avec les laboratoires d'adossement d'où est issue une majorité des enseignants.

Plusieurs masters (Actuariat, Informatique) mentionnent l'intervention dans les enseignements de chercheurs issus du milieu industriel ou du monde socio-économique.

Pour le master Acoustique, on soulignera l'existence de conventions de partenariat avec des établissements publics : l'Institut Français des Sciences et technologies des Transports (IFSTTAR) et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les formations de master sont organisées classiquement en quatre semestres sur deux années. La spécialisation est progressive après une forte mutualisation des enseignements en première année, soit sous la forme d'unités d'enseignement (UE) en partage entre les parcours de la formation, soit sous la forme du premier semestre de M1 commun à tous les parcours. Deux stages obligatoires sont proposés, un stage court en M1 (deux mois) et un stage long en M2 (cinq à six mois). Les modalités d'évaluation des stages ne sont pas renseignées à l'échelle des dossiers fournis par les masters mais la présentation du champ STS spécifie que l'évaluation s'opère par le biais de deux modalités selon les formations « par un mémoire (rapport de stage) et/ou un oral ».

Les modalités d'acquisition et d'évaluation des connaissances sont claires et conformes aux objectifs des différentes formations. Les Unités d'Enseignement (UE) sont organisées de manière à permettre aux étudiants d'acquérir à la fois des connaissances et des compétences. L'approche par compétences est abordée, mais n'est pas au même niveau d'avancement pour toutes les formations. Elle est décrite pour l'ensemble des formations, soit sous la forme de blocs de compétences, soit sous la forme de niveaux de compétences (transversales, disciplinaires, spécialisées). La rédaction des suppléments aux diplômes très précise sur ce point en témoigne. Cependant les informations à disposition ne permettent pas de juger de leur mise en œuvre concrète ni de leur évaluation. Ni livret de compétences ni portfolio ne sont fournis quel que soit le master.

Les formations accueillent majoritairement voire exclusivement des publics en formation initiale, cependant elles sont ouvertes à la formation continue, à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES). Bien que la politique de l'établissement soit précise en matière d'accueil de publics spécifiques (en situation de handicap, sportifs de haut niveau...) avec des dispositifs pensés pour eux, la possibilité de leur mise en place n'est que très rarement mentionnée et aucune information n'est apportée sur d'éventuels aménagements.

La démarche scientifique est bien présente. Elle est abordée soit sous la forme d'une sensibilisation, soit sous la modalité d'une formation à et par la recherche. La place de la recherche est assurée par l'existence d'UE spécifiques d'introduction à la recherche, la réalisation d'études bibliographiques, ou de projets transversaux,



la participation à des séminaires scientifiques ainsi que par le biais de stages dans des structures de recherche.

L'ensemble des formations propose une sensibilisation à l'éthique, à l'intégrité scientifique et au plagiat.

La professionnalisation est assurée par l'intervention de professionnels du monde socio-économique dans les formations, ainsi que pour certaines d'entre elles, par la mise en œuvre de l'alternance avec des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage (master *Informatique*, master *Acoustique*), des UE de préparation à la professionnalisation ou la mise en place de forums.

L'anglais est enseigné dans l'ensemble des formations, mais avec des volumes horaires très différents. Certains enseignements sont dispensés en anglais, par exemple au sein du master Acoustique (avec 100 % des cours en anglais pour deux parcours et 80 % pour le troisième parcours), du master Actuariat, du master Toxicologie, éco-toxicologie et du master STAPS: APAS (quatre à huit heures de cours en M2). Quelques formations (master Actuariat, master Informatique et master Physique appliquée et ingénierie physique par exemple) proposent une certification de type TOIEC. La place de l'international est perçue principalement au prisme de stages proposés à l'étranger. Certaines formations (master STAPS et master Physique appliquée et ingénierie physique) ont développé des partenariats avec des universités étrangères (universités chinoises et polonaises), ce qui favorise les échanges entrants et sortants et la mise en place de doubles diplômes.

L'ensemble de l'offre intègre le numérique dans les enseignements, soit de manière classique (documents partagés en ligne, outils collaboratifs) ou de manière plus innovante concernant les masters STAPS:APAS, Chimie, Actuariat (logiciels spécifiques, autoévaluation des apprentissages, exercices en ligne, année dématérialisée).

PILOTAGE

La coordination transversale de l'ensemble des formations de l'université est assurée par un comité de pilotage animé par le vice-président de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU). Pour le champ Sciences Technologie, Santé (STS), la coordination et le pilotage font intervenir quatre composantes différentes localisées sur deux campus. Ils sont assurés via la conférence des composantes qui se réunie deux fois par mois. Outre cette conférence, des instituts de recherche, de formation et d'innovation (IRFI) thématiques ont été créés pour améliorer la coordination et le pilotage autour des thématiques phares de l'université. Cette stratégie a permis le succès de l'obtention de l'« Institut d'Acoustique – Graduate School » dans le cadre des Écoles Universitaires de Recherche (EUR) via le Programme Investissement d'Avenir (PIA 3). Des progrès restent à faire pour assurer une coordination pleine et entière du champ STS vis-à-vis de l'ensemble des partenaires de l'université.

Un outil informatique est mis à la disposition des responsables de formations pour la répartition des enseignements et la présentation des services individuels des intervenants dans la formation.

Le service d'aide au pilotage alerte les responsables de formation concernant les questions de soutenabilité de certaines unités d'enseignement à faibles effectifs.

Les conseils de perfectionnement ont permis des échanges fructueux entre les équipes pédagogiques, les personnalités extérieures et les étudiants. Ces échanges ont débouché sur une meilleure prise en compte des critères de classement pour l'entrée dans les formations à effectifs limités, assurant un continuum plus efficace a'un cycle à l'autre.

Le pilotage s'appuie aussi sur les résultats de l'évaluation des enseignements et des formations, élément central de la démarche Qualité mise en œuvre à Le Mans Université, en particulier, via l'outil EVAMAINE.

Les équipes pédagogiques, dans l'ensemble, sont composées selon un choix équilibré entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels extérieurs, en étroite cohérence avec les contenus et objectifs affichés des formations. Le rôle et le partage des responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont bien établis pour chacune des mentions du champ qui précisent les responsables d'encadrement, de mobilités, de stage et de pilotage par année. L'existence des conseils de perfectionnement est bien formalisée dans l'ensemble des mentions du champ STS sauf pour le master *Toxicologie*, éco-toxicologie. Ces conseils regroupent enseignants et étudiants de la formation auxquels se joignent des professionnels extérieurs à la formation. En revanche, le fonctionnement de ces conseils est inégalement décrit. Par exemple, pour le master STAPS: APAS, on ne connait pas la périodicité des réunions de ce conseil.

La constitution des équipes enseignantes est portée à la connaissance des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), les procédés de compensation, la délivrance des crédits ECTS et les propositions de la seconde chance sont dans l'ensemble bien décrits et largement portés à la connaissance des différents publics de l'établissement. Toutefois, les dossiers de plusieurs masters sont lacunaires sur les modalités de l'évaluation du stage.

DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITÉ

Les flux d'étudiants inscrits dans les masters du champ sont bien suivis. Les modalités de recrutement des M1 sont bien explicitées. Les tableaux de bord sont renseignés. Il apparait une certaine stabilité des effectifs.



Cependant, certains masters n'atteignent pas leur capacité d'accueil ce qui semble indiquer des problèmes d'attractivité comme le master *Informatique*. L'évolution des flux dans les parcours et sur les différents sites n'est jamais analysée.

Les taux de réussite des étudiants dans les différents parcours de master sont généralement élevés (Toxicologie, éco-toxicologie). Cependant, il est faible en STAPS: APAS avec de nombreux abandons. Cela aurait mérité d'être expliqué. Les taux de réussite sont publiés et communiqués aux étudiants lors des rentrées et lors des conseils de perfectionnement quand ils existent (master ACC, master Actuariat et master Chimie) On note qu'en master Chimie il n'a jamais été réuni.

L'analyse des lacunes des étudiants du master *Chimie* a conduit à la mise en place de modules d'autoapprentissage guidés par l'équipe pédagogique. L'évaluation des enseignements par les étudiants demeure rare.

Le suivi des étudiants à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme est réalisé au sein de l'établissement et complété par des enquêtes menées au sein des formations. Quelques formations donnent des indications parcellaires; pour d'autres, elles sont manquantes (Mécanique). En master Informatique, l'une des fiches ne correspond plus aux parcours actuels (Innovation technologique spécialité ingénierie numérique en physique appliquée et en mathématique).

Le taux d'insertion professionnelle est généralement très bon pour les étudiants ayant répondu au questionnaire. La présentation de l'insertion professionnelle se focalise sur les seuls secteurs d'activités, au détriment des métiers non mentionnés. Les résultats sont selon les dossiers, analysés lors des conseils de perfectionnement, quand ils existent ou sont réunis, et communiqués aux étudiants. Les poursuites d'études sont évoquées pour le master Mécanique mais ces chiffres ne sont pas commentés.

Les données sur les effectifs, les taux de réussite, le devenir des étudiants, le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle sont des indicateurs importants sur lesquels les équipes pédagogiques doivent s'appuyer pour procéder à l'auto-évaluation de la formation et élaborer ses évolutions. Ils doivent être suffisamment précis pour que le diagnostic soit pertinent et fiable. Dans l'ensemble des formations évaluées, les données accessibles montrent des situations contrastées selon les formations.

Les effectifs donnent une première indication de la solidité des formations. Des disparités fortes entre les parcours sont constatées indiquant des fragilités sur le positionnement de certains parcours dans l'offre globale notamment en master *Informatique*.

Une baisse des effectifs est constatée dans certains masters : master STAPS:APAS, master Physique appliquées et Ingénierie physique.

On observe en revanche une stabilité des effectifs pour le master Mécanique et le master Toxicologie, éco-Toxicologie. Le master Actuariat, avec de bons effectifs, parait a contrario particulièrement bien positionné dans l'environnement socio-économique.

La diversité des effectifs, les parcours antérieurs des étudiants et la proportion d'étudiants étrangers ne sont pas toujours bien renseignés dans l'ensemble des formations.

Les taux de réussite fournis en M1 sont très variables. Ils sont satisfaisants voire bons pour le master Acoustique, le master Actuariat et le master Toxicologie, éco-toxicologie. Ces taux sont très faibles en master STAPS: APAS et en master Physique appliquées et Ingénierie physique. Les taux de réussite en M2 sont meilleurs et s'étalent entre 70 % et 100 %. Ces taux diffèrent aussi au sein d'une même mention selon les années, comme en master Chimie et en master Mécanique, ne permettant aucune conclusion sur le fonctionnement de ces deux formations.

Le manque de données chiffrées sur la poursuite d'études en doctorat à l'échelle des dossiers fournis par les masters ne permet pas une évaluation objective sur ce débouché affiché dans la plupart des masters.

Les enquêtes sur le devenir des étudiants après 18 et 30 mois, sont réalisées par le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) et affichent des taux d'insertion particulièrement élevés, mais qui restent peu analysées par les équipes de formation.

Conclusion

Principaux points forts

- Organisation pédagogique adaptée aux objectifs des formations.
- Forte mutualisation et spécialisation progressive.
- Place de la formation à la recherche et de la professionnalisation adaptées.



- Bon taux de réussite.
- Taux élevé d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles

- Approche par compétences très peu développée.
- Manque d'informations sur l'évaluation des stages.
- Analyse insuffisante de l'origine des étudiants, du devenir des diplômés et non diplômés.
- Effectifs de certains parcours à surveiller.

Recommandations

Les masters du champ STS de Le Mans Université ont bâti une offre d'enseignement solide, ouverte à l'international et en prise avec les besoins des acteurs professionnels garantissant pour leurs étudiants de remarquables taux d'insertion. Il convient de souligner la qualité du travail effectué par les équipes de master et le SUIO-IP concernant l'insertion professionnelle par rapport aux précédentes évaluations. Ces informations pourront s'enrichir d'une approche analytique commentant les chiffres recueillis et valoriser la poursuite en doctorat qui s'inscrit à ce jour en creux sous l'intitulé générique: Autres (poursuites d'études et divers congés). Une attention devra être portée à la nomination des métiers tout autant qu'aux secteurs d'activités. Les tableaux des effectifs gagneraient à fournir des données sur la nature des formations antérieures et la provenance des étudiants entrant en masters. Cela permettrait de valider l'attractivité des formations. Les sorties en cours de cursus ainsi que le devenir des non diplômés constituent également des éléments importants dans le cadre de l'auto-évaluation. Un chantier sur l'approche par compétences ainsi que sur l'évaluation des enseignements par les étudiants reste à développer et à généraliser. Il sera par ailleurs souhaitable que les quelques parcours fragilisés par un effectif faible fassent l'objet d'une discussion élargie entre la direction, les équipes pédagogiques et les partenaires concernés.

Points d'attention

Concernant le parcours Apprentissage et traitement automatique du langage (ATL) du master Informatique, on peut s'interroger sur l'effectif très faible du parcours pourtant mutualisé avec l'Université de Nantes depuis 2017. Il conviendra que ce point qui n'est pas analysé dans le dossier soit discuté. L'alternance existe et pourrait enrichir les effectifs mais ne semble concerner que peu d'étudiants notamment en M1 ou M2 ATAL.



Fiches d'évaluation des formations



MASTER ACOUSTIQUE

Etablissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Acoustique du champ Sciences, Technologie, Santé de Le Mans Université est une formation de niveau bac+5 dont l'objectif est l'acquisition des connaissances théoriques et des compétences pratiques nécessaires pour travailler dans les domaines de l'acoustique au sens large. Cette mention comprend 4 parcours: Métiers de la recherche en acoustique (MRAC), Acoustique de l'environnement, des transports, du bâtiment et de la ville (AETBV), International master's degree in electroacoustics (IMDEA) et enfin International master's degree in wave physics and acoustics (WPA) qui a ouvert en M1 à la rentrée 2019. Un seul parcours (AETBV) sera ouvert à l'alternance en 2021 Les cours ont lieu en présentiel principalement sur le Campus du Mans.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité affichée du master Acoustique est de former des futurs chercheurs et cadres de l'industrie dans le domaine de l'acoustique. Les deux parcours AETBV et IMDEA sont à visée professionnelle dans le domaine de l'acoustique et l'environnement pour le premier, et dans le secteur de l'électroacoustique pour le deuxième. Les deux autres parcours sont destinés aux métiers de la recherche dans le domaine de l'acoustique dans les fluides et les solides pour le parcours MRAC et la physique des ondes pour le parcours WPA. Ce dernier parcours ouvert depuis la rentrée 2019 dès le M1 est conçu comme un parcours de recherche d'excellence, assurant un continuum entre master et doctorat. Les connaissances et compétences générales à acquérir ne sont pas listées et le dossier aborde d'une manière sommaire les finalités. Plus globalement, le dossier fournit une analyse très lacunaire et très scindée des quatre parcours sans vue d'ensemble au niveau de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne fournit aucune analyse sur le positionnement de la formation.

Le master bénéficie d'un adossement recherche particulièrement dynamique au travers du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM, UMR CNRS 6613), pôle de recherche de renommée internationale d'où sont issus la majorité des enseignants. La formation est en parfaite synergie avec le laboratoire comme en témoigne la création du parcours WPA dans le cadre du pôle d'excellence de l'École Universitaire de Recherche (EUR) « Institut d'Acoustique – Graduate School » (IA- GS). Le programme de ce parcours a été conçu en étroite collaboration avec le LAUM afin de répondre aux nouveaux besoins scientifiques de recherche portant sur le contrôle des ondes par les structures complexes. Le parcours MRAC propose en M2 deux thématiques présentes au laboratoire: l'acoustique dans les fluides et l'acoustique dans les solides et le parcours IMDEA s'appuie sur les compétences de l'équipe transducteur du LAUM. Le dossier ne mentionne aucun lien spécifique du parcours AETBV avec le LAUM. L'intervention de chercheurs issus du milieu industriel ou du monde socioéconomique est bien présente pour les deux parcours AETBV et IMDEA, mais on regrette que la liste de ces intervenants ne soit pas jointe au dossier. Mais il indique des conventions de partenariat avec : l'Institut Français des Sciences et technologies des Transports (IFSTTAR) et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), pour le parcours AETBV et avec la fondation EMV de l'Institut de France et l'École d'ingénieurs ESEO d'Angers (École Supérieure d'Électronique de l'Ouest) pour le parcours IMDEA. Aucune convention n'est jointe au dossier.

L'attractivité internationale des différents parcours de la formation est bien développée sous l'impulsion de l'EUR IA-GS avec un dispositif d'octroi des bourses de stages de M2 à l'étranger d'environ une dizaine par an et la présence de cours spécialisés en anglais (advanced lectures on waves) délivrés par des experts internationaux. Pour le parcours WPA, ces cours font l'objet d'évaluations et permettent l'acquisition de crédits ECTS en M1. En plus, ce parcours s'appuie sur un réseau de partenaires internationaux notamment dans le cadre d'un projet international de hub acoustique financé par l'EUR IA-GS.



Organisation pédagogique de la formation

Le tronc commun est important pour les parcours MRAC et AETBV dans lesquels la spécialisation est très progressive avec le choix d'UE de spécialisation préfigurant le choix des parcours de M2 qui sont spécifiques. Le dossier n'apporte aucune précision sur l'organisation des autres parcours IMDEA et WPA au sein de la mention.

La formation peut être suivie en formation initiale ou continue mais ce dispositif est peu utilisé (1 ou 2 stagiaire/an en M2), il en est de même pour la VAE (environ 1/an). L'ouverture en alternance pour le parcours AETBV prévue à la rentrée 2021 sera très pertinente et constituera un atout supplémentaire. Une démarche d'approche par compétences a été débutée et devrait aboutir en 2020.

La formation à la recherche est très bien développée tout au long du cursus dans tous les parcours au travers de projets en M1 constituant une première sensibilisation à la recherche (entre quatre et dix mois) sous formes d'études bibliographiques et/ou numériques, la participation à des séminaires scientifiques, le stage de M2 (cinq mois) permettant une immersion complète lorsqu'il est réalisé en laboratoire de recherche. Elle est prépondérante dans le parcours WPA avec l'existence de modules de cours pour la formation à la recherche, d'évaluations des compétences scientifiques de recherche (rédaction d'articles, de posters, soutenances orales) et l'encadrement de chaque étudiant par un jeune chercheur afin d'assurer un continuum d'encadrement et un lien avec un travail de doctorat.

La place de la professionnalisation est très importante dans le parcours AETBV avec deux modules réalisés par des intervenants professionnels du domaine et de trois modules délocalisés sur les sites de l'IFSTTAR et du CSTB. Elle est aussi présente dans le parcours IMDEA avec certains modules préparant à l'insertion professionnelle (project management, product développement). L'introduction de modules d'accompagnement du projet professionnel dans les parcours recherche pourraient être un plus. En M2 tous les étudiants réalisent un stage d'environ cinq mois qui peut être effectué en laboratoire de recherche ou dans un service recherche et développement d'entreprise pour les parcours recherche et en entreprise, bureau d'études ou collectivités territoriales pour les parcours professionnels. Ce stage permet de valider 30 ECTS ce qui témoigne de l'importance qui lui est accordée. Les modalités d'évaluation des stages sont classiques (soutenance orale, rapport et évaluation du travail) et connues des étudiants. L'accompagnement à la recherche des stages est assuré par les responsables pédagogiques. La formation est très bien développée à l'international ce qui constitue un point très positif. Elle comprend trois parcours dans lesquels la majorité des enseignements sont dispensés en anglais (100 % pour WPA et IMDEA; 80 % pour MRAC). Pour les parcours MRAC et AETVB des cours d'anglais sont aussi présents en M1 et M2 mais on peut regretter qu'ils ne donnent pas lieu à la délivrance d'une certification. Des bourses de mobilités internationales permettant de réaliser des stages à l'étranger. Aucun élément dans le dossier d'autoévaluation ne permet de statuer sur les innovations pédagogiques et l'utilisation du numérique est limitée à la plate-forme UMTICE avec un usage intensif des cours en liane.

Une sensibilisation au plagiat et à l'éthique est assurée dans les enseignements en M1 pour tous les étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée majoritairement d'enseignants chercheurs du LAUM. Elle est complétée par des intervenants professionnels dont les compétences sont en adéquation avec les finalités des différents parcours. Pour le parcours WPA des intervenants, experts internationaux reconnus, proposent des séminaires spécialisés. L'équipe pédagogique a débuté une démarche d'approche par compétences qui n'est pas encore finalisée.

L'organisation du pilotage de la formation n'est pas précisée. Il est donc impossible d'en apprécier l'efficience. Sur les quelques éléments disponibles, l'équipe pédagogique semble toutefois très impliquée dans l'animation de tous les parcours. On déplore le manque d'informations sur les fréquences et les modalités des réunions pédagogiques.

La présence d'un conseil de perfectionnement annuel par parcours comprenant des étudiants et des personnalités extérieures est indiquée mais sans autre précision et aucun compte-rendu n'est fourni. On ne peut donc pas évaluer son fonctionnement.

Le dossier reste vague sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC). Les évaluations des stages relèvent de dispositifs classiques (soutenance orale, rapport, travail).

La délivrance de certifications en langues ou en informatique pourrait être un plus.

Dispositif d'assurance qualité

Les tableaux de bord des flux annuels des étudiants par parcours sont fournis. Le recrutement en M1 est classique et s'effectue via la plateforme E-Candidat. Pour le parcours IMDEA, les candidats doivent passer un test en ligne. Son attractivité est mesurée et communiquée à la fondation EMV. Les taux de réussite des différents parcours sont publiés et communiqués en particulier lors de conseils de perfectionnement. Il y a peu d'information sur le suivi des diplômés. Un document annexe montre des chiffres d'insertion pour la spécialité «



Acoustique et Mécanique » de la mention Acoustique et Mécanique pour la promotion 2016-2017. Le dossier ne donne pas d'informations sur ce document qui fait état d'une spécialité et d'une mention qui ne semble plus exister actuellement. Les résultats sont analysés lors des conseils de perfectionnement mais aucune précision n'est donnée concernant la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue. Le dossier ne mentionne rien sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Les flux entrants (M1 et M2) ne sont pas commentés, notamment les origines des étudiants et la proportion d'étudiants étrangers. Il semble que les étudiants des M1 poursuivent majoritairement en M2 mais on note la présence de quelques admissions directement en M2 pour le parcours AETBV. L'effectif de la première promotion du M1 du parcours WPA est de cinq étudiants ce qui est satisfaisant pour un démarrage.

On peut se questionner sur la coexistence sur le long terme des deux parcours de recherche à cause de leurs faibles effectifs.

Les taux de réussite sont élevés environ 90 % en M1 et de 75 à 100 % en M2 et correspondent à ceux attendus en master. En effet le nombre d'étudiants en échec reste faible (1 à 3 selon les parcours) mais comme les effectifs sont faibles cela fait chuter le taux de réussite. Des explications sur ces échecs auraient néanmoins été les bienvenues.

Conclusion

Principaux points forts:

- Formation de qualité en Acoustique
- Adossement fort au laboratoire de recherche LAUM et partenariats industriels
- Internationalisation de la formation avec présence de deux parcours internationaux (cursus en anglais) et un parcours recherche international rattaché à la Graduate School EUR IA

Principaux points faibles:

- Pas de délivrance de certifications (anglais, informatique)
- Des données manquantes ne permettant pas l'évaluation du dispositif qualité.
- Suivi des étudiants (entrants et sortants) à renforcer (données lacunaires sur flux entrant ou sur les taux de poursuites d'études pour MRAC)

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention Acoustique de l'Université du Mans s'appuie sur un environnement de recherche de renommée internationale et sur le tissu industriel régional et national. Il est bien structuré avec quatre parcours complémentaires permettant de former des étudiants pour la recherche et pour l'industrie sur le plan national et international. L'offre s'est récemment enrichie (rentrée 2019) d'un parcours élargissant son domaine de compétences (parcours WPA alliant les thématiques des ondes et de l'acoustique) ouvert dans le cadre de la Graduate School EUR d'acoustique internationale renforçant la reconnaissance et la visibilité à l'international du master.

Il parait intéressant de développer l'alternance et de formaliser par des conventions les liens existants avec les entreprises. Comme cela est déjà prévu, un travail doit être mené pour développer l'approche par compétences.

La mise en place de la délivrance de certificats de compétences pour les langues (type CLES) ou pour l'informatique (PIX) serait un plus.

A noter que le manque de données précises sur plusieurs points n'a pas permis leur évaluation rigoureuse (en particulier compte-rendu du conseil de perfectionnement, données chiffrées sur l'origine des étudiants, les poursuites d'études pour MRAC, le traitement des enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements). Il importera donc de renforcer le pilotage de la formation qui doit s'appuyer sur des données précises et analysées que cela concerne le suivi des étudiants ou l'évaluation de la formation par les étudiants.



1

MASTER ACTUARIAT

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Actuariat du champs Sciences, Technologie, Santé de Le Mans Université est une formation en quatre semestres qui vise à former des cadres spécialistes de la modélisation aléatoire, statistique et disposants d'un solide bagage dans des domaines porteurs comme le calcul actuariel, data sciences et gestion quantitative des risques. Cette polyvalence offre un éventail de secteurs d'emploi notamment dans les banques-assurances et la santé. Le master comprend trois parcours : Actuariat et finance, Data science pour l'actuariat, et un nouveau parcours ouvert en 2020 Modèles aléatoires avancés. Le master est proposé en formation initiale, en alternance et en formation continue. Il est disponible à distance essentiellement dans le cadre des doubles diplômes délocalisés à l'étranger. Les enseignements en présentiel ont lieu sur le campus du Mans.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis. Il s'agit de former des experts du traitement des données qui vont pouvoir évoluer dans des postes relevant de l'actuariat, des data sciences et des statistiques ou encore de la gestion et du contrôle des risques. La formation dit respecter les exigences du core syllabus défini par l'Institut des Actuaires et dispenser les connaissances et les compétences décrites dans la fiche RNCP relative à la fonction d'actuaire. L'ancrage de la formation sur ces référentiels est un atout pour la lisibilité de la formation et atteste de sa cohérence relativement aux métiers visés. On regrette cependant qu'aucune correspondance ne soit établie entre les compétences susvisés et la formation organisée en unités d'enseignement. L'information générale relative aux compétences à acquérir est partagée avec les étudiants et les entreprises qui les accueillent à partir d'un livret des études remis chaque année à l'ensemble es parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

Le master Actuariat énonce clairement son positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur aussi bien au niveau local, régional que national. Au niveau local, cette formation s'inscrit dans la politique scientifique de l'Université du Mans qui a créé, en 2013, l'Institut du Risque et de l'Assurance (IRA) dans le cadre duquel s'inscrit cette formation. Ce master est adossé au Laboratoire Manceau de Mathématiques (LMM) de l'Université du Mans (Équipe d'accueil N° 3263) et au laboratoire de recherche en sciences économiques GAINS (Groupe des Itinéraires et des Niveaux Salariaux). Cette complémentarité entre la formation et la recherche permet à ce master de bénéficier d'une équipe conséquente d'enseignants-chercheurs qui développent des travaux dont peut bénéficier la formation. Au niveau national, la concurrence est bien circonscrite et reste lointaine (Brest et Angers). Le master Actuariat du Mans a par ailleurs développé un partenariat avec l'Institut des Sciences Financières et d'Assurances (ISFA) de l'Université de Lyon 1 qui porte les formations dominantes dans le domaine. Une convention permet ainsi la poursuite d'études en troisième année de l'ISFA pour les meilleurs étudiants diplômés du master Actuariat, ce qui leur permet d'obtenir le titre d'Actuaire. Le master Actuariat, bien que respectant le core syllabus de l'Institut des actuaires, n'est pas pour l'instant accrédité par cet institut, contrairement à l'ISFA.

Le master du Mans a développé de nombreux partenariats avec les entreprises du secteur banque assurance en particulier. Les accords mis en place sont de nature très variée allant de la réalisation de cours, à l'accueil de stagiaires ou d'alternants jusqu'à l'engagement dans des conventions de recherche. Le master a ainsi créé une charte pour faciliter les relations avec les entreprises partenaires dans le cadre du réseau master Actuariat formalisé au sein de l'IRA. Il est à noter que le dossier ne comporte pas d'éléments de preuve formelle, tels qu'un exemplaire de la charte suscitée ou quelques conventions de partenariat. Néanmoins, l'engagement des entreprises dans des contrats d'alternance (47 contrats pour l'année 2020-2021) témoigne de la reconnaissance de la formation par les entreprises. Le master Actuariat a également développé des partenariats avec des établissements d'enseignements supérieur étrangers, avec l'École supérieure privée d'Ingénierie et de Technologies de Tunis, avec l'École Nationale d'Ingénieurs de Tunis, avec l'Institut Supérieur



des Technologies et du Design de Douala, avec la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion et Faculté des Sciences et Techniques de Sfax. A nouveau, les conventions qui, selon le dossier d'auto-évaluation concernent entre 30 et 50 étudiants étrangers par an, n'ont pas été jointes. Ces partenariats favorisent la mobilité entrante des étudiants et aboutissent à la mise en place de doubles diplômes avec ou sans mobilité.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du master est conforme aux standards européens (4 semestres et des unités d'enseignement capitalisables et transférables). Il propose une première année unique et deux parcours de spécialisation en seconde année, Actuariat & finance et Data science pour l'actuariat, avec un tronc commun représentant 80 % des enseignements. Avec l'appui de l'IRA, une poursuite d'étude en doctorat est possible via un troisième parcours créé en 2020 Modèles aléatoires avancés à finalité recherche. L'approche par compétences fait l'objet d'une réflexion avancée en relation avec le core syllabus de l'Institut des actuaires. Selon le dossier, la formation est ainsi définie en blocs de compétences. Néanmoins aucun document ne précise dans le dossier la correspondance entre les unités d'enseignement et les compétences. Les compétences exposées dans le supplément au diplôme n'apparaissent pas d'ailleurs définies en blocs. On note également le morcellement de la formation en un nombre très important d'unités d'enseignement (15 à chaque semestre en première année et 24 en seconde année), ouvrant le plus souvent droit à un nombre d'ECTS très faible (entre 1 ou 3 crédits).

Un accompagnement des étudiants pour trouver une alternance et un emploi est effectif via notamment la mise en place de la plateforme Career Center qui propose, en particulier, un espace où sont publiées les offres et les demandes de stages et d'alternance. La formation met l'accent sur la maîtrise de l'anglais ; une certification en anglais est obligatoire et des enseignements disciplinaires sont dispensés dans une langue étrangère.

La formation est également ouverte à l'international ; les accords internationaux favorisent la mobilité des étudiants. Il est à noter que la mobilité est essentiellement entrante. Les modalités de la délivrance des doubles diplômes sans mobilité entrante ne sont pas précisées.

La structure de la formation est adaptée aux différents profils étudiants; elle est ouverte en formation initiale, en alternance et aussi en formation continue via la procédure de validation des acquis et de l'expérience (VAE). La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, ...). Le dossier déclare que la formation est disponible à distance essentiellement dans le cadre des doubles diplômes délocalisés à l'étranger. Nous ne connaissons pas cependant le pourcentage des cours réalisés à distance. Le dossier met en avant l'existence de pratiques pédagogiques interactives utilisant des outils numériques, comme des cours et exercices en ligne et l'utilisation d'outils collaboratifs comme la plateforme Teams. Compte tenu de la spécialité du master, la formation intègre l'utilisation de nombreux logiciels spécifiques. La formation prévoit une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique et la formation comporte dès la première année des éléments de connaissance et de méthodologie propres à la démarche de recherche.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée. Cette équipe apparaît diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation avec 22 enseignants-chercheurs et enseignants et 32 intervenants professionnels. On ne sait pas si la liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants mais l'information est bien annexée dans le présent dossier. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec le contenu de la formation.

Le dossier fait état d'une formation de l'équipe pédagogique sur l'expression en compétences des enseignements mais aucun détail n'est donné sur les modalités de cette formation et sur la mise en œuvre concrète de l'approche par compétences.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Le pilotage s'organise autour d'un directeur du master Actuariat, de deux responsables des enseignements et d'organisation d'événements, d'un responsable des relations avec les partenaires industriels et d'un responsable projets et relations étudiants.

La formation dispose depuis 2012 d'un conseil de perfectionnement qui réunit une fois par an 23 personnes dont 10 représentants des entreprises et deux représentants des étudiants. Nous ne disposons pas en annexe d'un exemplaire de compte rendu de ce conseil pour en apprécier le contenu.

L'évaluation des unités d'enseignement est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants via une réunion de rentrée systématique et la mise à disposition du livret des études. Le dossier mentionne mettre en œuvre une validation des blocs compétences mais nous n'avons pas trouvé dans le dossier d'information sur la méthode utilisée par les évaluateurs pour reconnaître ces compétences. Le livret remis aux étudiants et annexé à ce dossier ne donne pas plus de précision.



Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants inscrits en master Actuariat sont suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement. Un tableau de bord annuel, disponible en annexe, permet de suivre l'effectif selon le statut de l'étudiant (formation initiale ou alternance) et les taux de réussite.

Les procédures de recrutement sont clairement définies à la fois pour les étudiants étrangers bénéficiant d'un dispositif de double diplôme et les étudiants qui intègrent la formation par la voie standard. Nous ne savons pas si ces résultats font l'obiet d'une publication.

Le devenir des diplômés fait également l'objet d'une étude détaillée à la fois qualitative et quantitative. Les résultats des enquêtes sont partagés avec les étudiants, l'équipe pédagogique du master et les partenaires industriels via une communication lors des forums, sur le site web du master et sur le profil du master sur Linkedin.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation dont les résultats sont analysés par le comité de pilotage. Une synthèse de ces résultats est présentée au conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Le tableau de bord sur les effectifs et les résultats met en évidence un nombre d'étudiants plutôt important et une forte réussite. L'effectif s'établissait ainsi en 2020-2021 à 123 étudiants (50 étudiants en M1, 53 étudiants en M2 et 20 étudiants en double diplôme délocalisé à l'étranger). Les taux de réussite sont élevés entre 80 % et 90 % en master 1 et de 95 % en master 2. Ces très bons résultats sont certainement liés à la forte attractivité de cette formation ; le ratio des admis dans la formation par rapport au nombre de candidatures est approximativement de 22 %. Le devenir des étudiants est conforme aux attentes avec une forte insertion professionnelle dans les métiers visés : deux tiers des étudiants travaillent dans le consulting en actuariat et le tiers restant dans le consulting en data analysis. Il est dommage qu'aucune donnée chiffrée ni qu'aucune analyse pertinente ne soient fournies à l'échelle des parcours.

Conclusion

Principaux points forts:

- Une formation reconnue par la profession comme en atteste le nombre d'alternants et les débouchés des étudiants
- Un partenariat avec une formation française de premier plan en matière d'actuariat (l'ISFA de Lyon)
- Une formation reposant sur des compétences définies par l'Institut des actuaires et le RNCP
- Un taux de réussite élevé
- Une équipe pédagogique large et diversifiée en synergie avec la recherche
- Des partenariats internationaux permettant des flux entrants de qualité

Principaux points faibles:

- Un manque de formalisation de l'approche compétences
- Un morcellement de la formation en nombreuses Unités d'Enseignement comptant chacune pour un très faible nombre de crédits
- Manque de données et d'analyse par parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation réussit à former avec un fort taux de réussite des étudiants sur des métiers où les perspectives de recrutement sont actuellement importantes.

Un point, particulièrement, reste perfectible : il s'agit de la déclinaison en compétences des unités d'enseignement qui gagneraient, par ailleurs, à être regroupées pour éviter l'effet de morcellement.



MASTER CHIMIE

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Chimie du Mans est une formation organisée en trois parcours avec des objectifs spécifiques : Chimie des matériaux inorganiques (MI), Chimie et Physicochimie des polymères (POL) et Méthodologie et synthèse organique (SO). Les enseignements sont dispensés sur le Campus Le Mans Université. L'année de M1 peut être préparée à distance (EAD). Dans le cadre d'un double diplôme, le M1 est dispensé à l'Université des Sciences d'Ho Chi Minh Ville (Vietnam) depuis 2010. Cette formation est organisée pour permettre une poursuite d'étude en thèse ou une insertion professionnelle directe.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation ainsi que les connaissances et compétences nécessaires sont définis et explicités en accord avec la fiche RCNP nationale. Les trois spécialités proposées correspondent à des compétences spécifiques : Chimie des matériaux inorganiques (MI), Chimie et Physicochimie des polymères (POL) et Méthodologie et Synthèse Organique (SO).

Les métiers accessibles ne sont pas explicités mais il est mentionné qu'ils relèvent des domaines suivants : ingénierie, analyse, contrôle, qualité, gestion de projet R&D. Il ressort du dossier que la formation prend en compte la préparation aux métiers bac + 5 aussi bien dans le contenu des UE que dans l'information aux étudiants. L'enquête d'insertion fournie (promotions 2016-2017), n'apporte aucun complément sur les secteurs et métiers visés. La poursuite d'étude en doctorat est annoncée comme le débouché principal sans précision numérique.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation sur le site du Mans est bien lisible. Le master s'appuie sur la licence Chimie de l'établissement et est en lien pour les poursuites d'études avec l'école doctorale interrégionale (Bretagne-Loire) Matière, Molécules Matériaux. Sur le site du Mans, l'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM, UMR 6283 CNRS Le Mans Université) est le laboratoire impliqué dans la formation aussi bien pour l'enseignement que pour l'accueil de stagiaires ou doctorants.

Les spécialisations proposées évitent des redondances majeures avec les parcours d'Angers ou de Nantes. Le fait que des enseignants de tous les sites soient impliqués dans les enseignements des différents masters (Le Mans, Angers, Nantes) démontre une coopération de terrain efficace entre sites interrégionaux.

Au niveau international, un partenariat est établi en M1 pour un double diplôme avec l'Université des Sciences d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam. Des projets de conventions avec deux formations Marocaines étaient en cours de finalisation lors du dépôt du dossier. Le fait que la formation de M1 soit accessible à distance peut attirer des étudiants étrangers Francophones en M1 (pas de donnée chiffrée pour étayer ce point).

Organisation pédagogique de la formation

La mention est organisée avec une spécialisation progressive. Le choix de parcours se fait au second semestre du M1. Les 3 parcours sont très fortement mutualisés en M1 avec 44 ECTS de tronc commun, 12 ECTS de parcours et 4 ECTS au choix parmi des UE d'autres parcours. En M2, la spécialisation est plus importante avec 39 ECTS de tronc commun, 18 ECTS de parcours et trois ECTS à choisir parmi des UE d'autres parcours. Cette organisation fortement mutualisée est tout à fait pertinente au regard des effectifs. L'organisation avec des UE à volume horaire et ECTS variables (2, 3, 4 ECTS) peut être surprenante en termes de lisibilité même si elle repose très probablement sur des raisons pédagogiques valables mais non explicitées.

Ce master a comme spécificité de pouvoir s'adapter à différents publics en particulier grâce à l'enseignement à distance en M1. Il n'est pas précisé si des étudiants en situation particulières (sportifs, situation de handicap) ont suivi la formation mais tous les moyens sont présents pour les accueillir. Les dispositifs VAE et



VES sont mentionnés avec une VAE par an en moyenne, toutefois le tableau excel fourni indiquant au'aucune VAE effectuée est en contradiction avec le dossier.

La place de la professionnalisation est minimaliste pour un master, on note toutefois une UE connaissance de l'entreprise en M2 qui sera déplacée en M1 dans la future maquette. Elle permet une préparation des étudiants à l'insertion professionnelle (CV, simulations entretiens). Certains stages sont réalisés en entreprise mais aucune donnée ne permet d'en apprécier le ratio. Un élément positif, pour aider les étudiants dans leur projet professionnel est l'organisation annuelle au niveau du site d'un forum des métiers et d'un salon du stage dont bénéficient les étudiants du master. Il est annoncé une volonté de professionnalisation des parcours de M2 via l'alternance et la part des intervenants issus du monde socio-économique devrait augmenter mais sans précision.

La place de la recherche est très bien assurée dans le master, d'une part par les enseignements d'enseignants-chercheurs issus principalement de l'IMMM et d'autre part par l'accueil de stagiaires majoritairement dans le même institut (stages en M1 (6 ECTS)) et M2 (21 ECTS)). Enfin, une attention particulière est portée à l'initiation à la recherche grâce à un projet d'initiation de 9 ECTS au premier semestre du M2. Ces travaux sont accompagnés par les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM, UMR 6283) qui est le laboratoire de rattachement de la formation

Concernant l'international, le point positif est en M1 le double diplôme avec l'Université des Sciences d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam dont certains étudiants peuvent poursuivre en M2 (pas de donnée chiffrée). Un projet de collaboration avec les Universités de Meknès et d'Oujda au Maroc est en cours pour un double diplôme. L'accueil d'étudiants campus France est mentionné sans précision sur les flux, une traduction des supports de cours de M2 en anglais est prévue dans le cadre d'un appel d'offre "bienvenue en France". Des enseignements de langue anglaises ont lieu au premier semestre du M1 et il est fait mention d'une évaluation des compétences linguistiques de type TOEIC des étudiants de la formation mais sans certification.

L'utilisation du numérique est un point fort dans la formation dans la mesure où le M1 peut être suivi de façon dématérialisée. En outre, les classes inversées sont utilisées dans certains enseignements et un dispositif d'auto-apprentissage guidé original, permet d'aider les étudiants à surmonter des difficultés dans certaines notions. De façon plus conventionnelle, chaque étudiant possède un espace numérique et un accès à une plateforme qui permet la mise à disposition de ressources pédagogiques. Un autre point positif est la sensibilisation au plagiat, elle est prise en compte aussi bien dans la formation des étudiants que dans l'évaluation des rapports de stages.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est bien organisé, la commission pédagogique est constituée de 6 personnes, le responsable de mention et les responsables de parcours. Les tâches de chacun sont bien définies et connues des étudiants. Cette organisation parait satisfaisante compte tenu des effectifs et permet un bon suivi des étudiants. A noter que la formation ne bénéficie toutefois pas de locaux spécifiques, ni de secrétariat dédié qui pourrait contribuer à un meilleur pilotage.

L'équipe pédagogique dont la liste est fournie est relativement restreinte avec des compétences diversifiées. Le socle principal est constitué d'une vingtaine de membres du même institut auxquels viennent s'ajouter des intervenants de Nantes ou Angers et des doctorants ou ATER. Un seul intervenant issu du monde socioéconomique est mentionné pour l'UE professionnelle, il est dommage que ce ne soit pas le cas dans des UE scientifiques.

L'approche par compétences est mieux prise en compte dans l'enseignement à distance que dans les enseignements en présentiel. L'équipe pédagogique est globalement mobilisée sur ces aspects de découpage en compétences même si aucun outil de type portefeuille n'est formellement utilisé.

Il est regrettable que dans la période évaluée, aucun conseil de perfectionnement ni autre organe de concertation n'ait été mis en place. Un conseil était prévu en 2020 mais aucune information sur sa composition n'est donnée.

De même, les enseignements sont très peu évalués. Les outils sont pourtant mis à disposition par l'établissement mais leur utilisation ne semble pas systématique, elle n'est indiquée ponctuellement que pour l'UE professionnelle.

Les modalités d'acquisition des ECTS sont bien établies et connues des étudiants, la nature des évaluations n'est pas précisée. Tous les enseignants de la formation sont invités aux jurys de semestre. Les suppléments aux diplômes énoncent clairement les compétences de chaque parcours. A noter qu'en M1, un accompagnement est proposé aux étudiants présentant des lacunes suite aux premières évaluations. Ce dispositif d'aide à la réussite est rarement proposé au niveau master et est un atout pour cette formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les recrutements en M1 ont lieu après examen des dossiers via une plateforme dématérialisée. Le recrutement en France va au-delà des candidatures régionales. Les données fournies concernant les effectifs d'étudiants sont très succinctes et ne précisent pas les flux. Comme toute mention de Master, cette formation reçoit des candidatures d'étudiants qui ont fait des multi-candidatures et subit ensuite des désistements dont



le taux n'est pas précisé. La capacité d'accueil n'est pas mentionnée dans le dossier mais les effectifs plutôt bas suggèrent qu'elle n'est pas atteinte. L'auto-evaluation exprime "une attractivité difficile à établir" mais ne donne aucun élément probant de flux.

Les taux de réussite sont communiqués aux étudiants lors des réunions de rentrée. Les échecs peuvent d'après le dossier être analysés au cas par cas compte tenu des effectifs. L'analyse des lacunes de certains étudiants a conduit à la mise en place de modules d'auto-apprentissage guidés ce qui montre la réactivité de l'équipe pédagogique.

Le suivi des diplômés est réalisé au sein de l'établissement grâce à l'appui d'un Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) et complété par un suivi interne individualisé annonçant un taux de réponse de 90 %. Une enquête du SUIO-IP réalisée à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme a obtenu un taux de réponse de 70 %, ce qui n'est pas très élevé pour de petites promotions. Aucune donnée n'est fournie dans le dossier comme élément probant de l'enquête interne qui permettait d'apprécier les taux d'insertion et les emplois occupés.

Comme déjà mentionné, les outils d'évaluation de la formation et des enseignements ne sont que très peu utilisés et aucun conseil de perfectionnement n'a été réuni dans la période évaluée.

Résultats constatés

En M1, les effectifs tous parcours confondus sont en baisse avec 35, 27 et 21 étudiants en M1 respectivement de la rentrée 2017 à la rentrée 2019. Le parcours à distance EAD a accueilli 20 puis 17 et 14 étudiants lors des rentrées 2017 à 2019. Les taux de réussite (hors EAD) étaient très faibles (42 %) en 2017-2018 mais plus corrects 70 % l'année suivante. L'analyse de ces chiffres, à relier au taux d'abandon important, aurait mérité une analyse. A noter également que des effectifs en co-diplomation ne sont reportés que pour l'année 2017-2018, sans information sur les années suivantes. Globalement, le manque d'analyse des données rend l'interprétation délicate. Toutefois, ces données suggèrent, pour la formation en présentiel, un possible manque d'attractivité induisant des recrutements d'étudiants avec un niveau trop faible ce qui pourrait expliquer les taux d'échec importants en M1. Il n'est pas clairement démontré que les modules d'autoapprentissage mis en place soient suffisants pour pallier ce problème.

L'effectif en enseignement à distance d'environ 20 étudiants par an montre l'intérêt de ce parcours. Cet effectif est toutefois à relier aux taux de réussite sur le public à distance qui sont faibles : 6 % en 2018, 33 % en 2019 et 44% en 2020. ».

En M2, l'effectif d'une vingtaine d'étudiants en M2 semble faible pour justifier la coexistence de trois parcours, la moyenne des effectifs sur trois ans par parcours est de quatre étudiants pour le parcours Cl, de dix étudiants pour le parcours POLI et de 7 étudiants pour le parcours MSO. Les taux de réussite tous parcours confondus sont supérieurs à 95 %.

D'après la seule enquête du SUIO-IP fournie à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme, l'insertion professionnelle est bonne avec un taux d'insertion de 89 % à 18 mois. Toutefois, le type d'emploi n'est pas précisé et seuls 50 % des emplois correspondraient au domaine et au niveau de la formation de master . Il est regrettable de ne pas avoir des données issues de l'enquête interne permettant un suivi à plus court terme. Le taux de poursuite en doctorat à l'issu du M2 n'est pas donné, il est simplement qualifié de "débouché principal".

Conclusion

Principaux points forts:

- Bonne place du numérique avec la mise en place de dispositifs variés
- Organisation pédagogique et mutualisation des enseignements
- Place de la recherche importante

Principaux points faibles:

- Manque d'éléments probants et quantitatifs relatifs aux flux et origine des étudiants, mobilités, stages et insertion professionnelle
- Effectifs en baisse
- Taux de réussites faibles en M1
- Manque de dispositifs de suivi (organe de concertation, enquêtes)



Analyse des perspectives et recommandations :

Cette mention de master est bien structurée d'un point de vue pédagogique mais semble en difficulté en termes de recrutement d'étudiants. Dans le bilan présenté la finalité était principalement "recherche" même si le renforcement des aspects professionnalisants était annoncé. Si des changements dans ce sens ont eu lieu en 2020 comme explicité dans le dossier telle que l'ouverture de parcours de M2 en alternance. Il conviendra de s'y appuyer pour préparer la nouvelle offre de formation.

Sur la base des informations fournies, il parait nécessaire d'envisager une restructuration de la mention. En se basant sur le périmètre de l'école doctorale, une coopération interrégionale plus formalisée pourrait s'établir avec Angers et/ou Nantes, au-delà des interventions ponctuelles d'enseignants qui ont actuellement lieu en M2. L'enseignement à distance est une force du site qu'il faut maintenir mais conforter pour améliorer les taux de réussite associés. Conserver trois parcours de spécialisation avec les effectifs actuels est peu réaliste. Le parcours Chimie et physicochimie des polymères est celui qui semble le plus solide en terme d'effectif, et l'alternance pourrait renforcer son attractivité. Il parait nécessaire de vérifier en interaction avec les acteurs du milieu socioprofessionnel régional quelle(s) spécialité(s) permettaient d'avoir une réelle attractivité sur le site et outre la poursuite en doctorat, des débouchés professionnels immédiats.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement est indispensable pour réfléchir aux possibles améliorations et évolutions de la formation en s'appuyant sur un suivi précis du devenir de diplômés, la pertinence des dispositifs numériques mis en place et l'attractivité de la formation en termes d'effectifs.



MASTER INFORMATIQUE

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Informatique du champs « Sciences, Technologie, Santé » de Le Mans Université est une formation avancée dans le secteur des sciences de l'informatique et plus spécifiquement en traitement de données, en apprentissage automatique et en apprentissage profond ainsi qu'en technologies de la langue. La formation est organisée sur deux ans et composée de deux parcours : le parcours Apprentissage et fouille de données (AFD) et le parcours Apprentissage et traitement automatique du langage (ATL). Le parcours AFD est spécifique à l'université du Mans, tandis que le parcours ATAL est proposé en partenariat avec l'université de Nantes depuis 2017 et effectué en visioconférence. Le master est proposé en formation initiale et en alternance sur les deux années.

Analyse

Finalité de la formation

Les thématiques du master sont centrées sur les outils et les méthodes d'apprentissage et le traitement des données pour le parcours AFD, la modélisation et le traitement du langage, la fouille de texte et la traduction automatique pour le parcours ATAL.

Les débouchés cités pour le parcours AFD sont des postes d'ingénieur développeur en informatique, ce qui semble cohérent avec les objectifs de ce parcours et son contenu. En ce qui concerne le parcours ATAL, les débouchés indiqués sont les secteurs privés ou publics spécialisés dans le secteur des langues. Il serait intéressant d'avoir une description plus précise des métiers visés ou bien des débouchés effectifs de ce parcours. Les documents fournis n'apportent pas de précision à ce sujet. Les parcours affichent à la fois des débouchés d'insertion professionnelle en entreprise et de poursuite d'étude en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Le master est la continuation logique de la licence Informatique. Des passerelles possibles sont aussi indiquées avec le parcours Informatique de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans (ENSIM). Cependant, aucune donnée chiffrée ne vient étayer l'effectivité de l'usage de ces passerelles. Au niveau régional, le parcours ATAL est proposé en partenariat avec l'université de Nantes depuis 2017 et effectué en visioconférence. Le dossier indique des partenariats avec le milieu industriel comme par exemple la société Sopra Stéria en informatique. Ce partenariat se traduit à travers des cours, des conférences, des simulations d'entretien d'embauche, des sujets de projets et de stages etc. Ce qui semble être légitime pour le parcours AFD.

Le dossier ne précise pas si ce type de partenariat existe pour le parcours ATAL. Le master s'appuie sur le Laboratoire Informatique de l'Université du Maine (LIUM, EA 4023) dont l'un des points forts concerne l'apprentissage dans différents contextes. Cet adossement est justifié et permet un lien fort entre les équipes de recherche et le master (UE, projets, stages en laboratoire). La formation est rattachée à l'École Doctorale MathSTIC (ED 601) créée en 2016 au niveau des sites ligériens et bretons. Des accords de co-diplomation existent avec des masters des universités de Tunisie, d'Ukraine et du Maroc (en cours) avec des conventions d'accueil pour des étudiants étrangers (entre 4 et 7 étudiants par an ont été concernés de 2017 à 2019). Le dossier donne peu d'indications sur ces co-diplomations.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est bien structuré en termes de contenu, les enseignements sont en cohérence avec la finalité indiquée. L'alternance est proposée en M1 et en M2 (apprentissage et contrat de professionnalisation). Cependant les données chiffrées montrent que relativement peu d'étudiants suivent leurs formations en alternance notamment en M1 (4 sur 18 en M1 (en 2019-2020), 10 sur 28 en M2). Ceci peut interroger sur les partenariats effectifs avec les entreprises. Il serait intéressant de renforcer l'alternance sur les deux années.



L'organisation avec un tronc commun en M1 et deux parcours est justifiée en termes de contenu et aussi en raison des petits effectifs. Il est indiqué que l'alternance est réalisée avec une des périodes de deux semaines de cours, et deux semaines en entreprise. Le dossier ne mentionne pas si ce fonctionnement en alternance est identique en M2. Les enseignements sont regroupés en trois blocs : disciplinaire, transversal et professionnel. Il n'y a pas de structuration en blocs de compétences dans le bloc disciplinaire. Le master comporte un stage de 3 mois en M1 et de six mois en M2. Ce qui est satisfaisant pour les étudiants en formation initiale. Des projets sont réalisés dans les modules. L'importance des travaux pratiques (TP) est soulignée.

Concernant l'organisation des TP ou des projets pour le parcours ATAL, une UE obligatoire en M1 propose une introduction à la recherche qui inclut des notions d'éthique, les sujets de projets proposés sont souvent en relation avec la recherche. Le stage peut être fait en laboratoire. Cette organisation est justifiée compte tenu des petits effectifs qui ne permettraient pas un parcours recherche spécifique. Les étudiants du parcours ATAL suivent des séminaires au LIUM, le dossier ne mentionne pas si cette possibilité pourrait être mise en place pour le parcours AFD. Un dispositif de suivi de Livret électronique d'apprentissage (LEA) a été mis en place. Le dossier ne donne pas de détails sur l'usage de ce livret. Le master comporte un volume d'enseignement d'anglais assez conséquent (90h) et la possibilité de passer le TOIEC. C'est un point positif pour la formation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est précisément décrite et s'avère cohérente avec la formation. Elle comprend également des intervenants professionnels. Les enseignements du parcours ATAL sont dispensés pour moitié par des enseignants de Nantes et du Mans. Le pilotage de la mention est assuré par les différents responsables (master, parcours et UE, responsables de l'alternance et des stages) sans indication de réunions formelles spécifiques.

Un conseil de perfectionnement est indiqué comme existant et se réunissant une fois par an, aucune information complémentaire ne vient étayer son rôle dans les précédentes années (composition, décision prises pour l'évolution, etc.). Les modalités précises de contrôles des connaissances pour les UE ne sont pas directement décrites cependant les informations fournies attestent d'une pratique usuelle des modalités de contrôle : terminaux, continus, présentations orales, etc.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier comporte une description chiffrée précise des parcours du master (de 2017 à 2019 – trois ans). On constate que les effectifs sont assez restreints et on s'interroge sur le manque d'attractivité de la formation bien que l'informatique soit un domaine porteur en termes d'emplois.

L'alternance est encore peu développée en M1 et serait à renforcer. Les taux de réussite sont très satisfaisants. Des enquêtes sont menées auprès des étudiants et le dossier fait état d'une insertion de quasi 100 % après six mois.

Un document détaille par ailleurs des chiffres pour la spécialité « Ingénierie des systèmes intelligents » de la promotion 2016-2017. Le dossier d'auto-évaluation du master ne donne pas d'informations sur ce document, qui fait état d'une spécialité qui ne semble plus exister dans le master actuellement.

Aucune donnée d'enquête pour les parcours existants AFD et ATAL n'est par contre fournie. Des informatisons semblent collectées par les enseignants lors des soutenances.

Un outil permet au sein de l'université l'évaluation des enseignements par les étudiants (Evamaine) chaque année. Cette évaluation pour le parcours ATAL est réalisée lors d'une réunion annuelle en présence des étudiants des deux sites du Mans et Nantes, le dossier n'explique pas pourquoi le processus n'est pas semblable à celui du parcours AFD.

Résultats constatés

Le master est une formation à petits effectifs : 22 en M1, 19 pour le parcours AFD et 7 pour le parcours ATAL. On peut s'interroger sur l'effectif très faible du parcours ATAL pourtant mutualisé avec l'université de Nantes. Ce point n'est pas analysé ou discuté dans le dossier. Les taux de réussite sont satisfaisants (de l'ordre de 85 %) L'alternance proposée est un plus, mais ne concerne que peu d'étudiants notamment en M1 ou M2 ATAL.

Conclusion

Principaux points forts:

- Formation bien structurée avec des enseignements en cohérence avec les objectifs visés.
- Formation proposée en alternance en M1 et M2.



• Structure de recherche d'appui en cohérence avec le master, ce qui assure un enseignement de qualité par les enseignants-chercheurs.

Principaux points faibles:

- Nombre d'étudiants en formation en alternance faible notamment en M1.
- Manque d'attractivité du parcours ATAL.
- Fonctionnement, composition et rôle du conseil de perfectionnement imprécis.

Analyse des perspectives et recommandations :

Dans son ensemble le master *Informatique* est fonctionnel et cohérent sur différents aspects (contenu, alternance, partenariat entreprise et recherche).

Il importera en revanche à l'équipe de s'interroger sur la faiblesse du parcours ATAL et sur la pertinence de sa collaboration avec l'université de Nantes. L'auto-évaluation réalisée par les porteurs de la formation donne trop peu d'éléments pour envisager des recommandations précises mais c'est sans doute un point à débattre au sein de l'équipe pédagogique et en conseil de perfectionnement. La faiblesse du nombre d'alternants notamment en M1 peut également soulever des questions, les étudiants en pascour étant en général très demandeurs de cette typologie d'enseignement. Ce point pourra également être discuté en conseil de perfectionnement pour trouver des pistes de développement.



MASTER MÉCANIQUE

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Mécanique de Le Mans Université propose depuis 2017 une formation en deux ans, avec un seul parcours Modélisation en mécanique et vibrations. Il a pour but de former les étudiants au calcul en modélisation mécanique, et dans le domaine des vibrations. Les enseignements sont dispensés sur le campus du Mans.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité de la formation, telle que présentée dans le dossier d'autoévaluation, est cohérente avec l'intitulé de la mention mais il n'est pas précisé comment cette finalité est affichée, ou communiquée aux étudiants. Il existe un supplément au diplôme : celui-ci précise les intitulés des UE de la formation, mais est trop succinct et le détail des ECTS par UE y est incomplet pour le semestre 1. Les débouchés visés par la formation sont cohérents avec ceux d'un master de mécanique. Les intitulés des UE sont cohérents avec les objectifs de la fiche RNCP nationale du master Mécanique dont Le Mans Université est signataire, mais aucune référence à celle-ci ne figure dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master Mécanique dans l'environnement n'est pas abordé que ce soit au sein de l'établissement, du site, ou aux niveaux régional ou national, ce qui est regrettable. Les passerelles entrantes se font depuis des licences SPI et Physique, depuis des IUT Génie Mécanique ou Mesures Physiques, et dans une moindre mesure via la procédure Campus France. Il existe un partenariat avec une école d'ingénieur locale, l'ISMANS-CESI, qui permet de proposer un cursus avec double-diplôme master et diplôme d'ingénieur aux étudiants de cette école. Des partenariats avec le Maghreb sont évoqués mais sans qu'il soit précisé quels établissements ils concernent. La formation est adossée à deux unités mixtes de recherche CNRS.

Organisation pédagogique de la formation

Le fait qu'un seul parcours soit proposé contribue à ce que la formation soit structurée de façon très cohérente : la progression des apprentissages est bien construite. Il existe une forte mutualisation avec le master Acoustique, de l'ordre de 45 % des enseignements de M1. La formation n'est pas proposée en alternance, mais la VAE et la VES sont proposées. L'approche compétences n'est pas encore déployée. La sensibilisation à la recherche se fait à travers les projets et, pour les étudiants qui font leur stage en laboratoire, lors du stage de M2. Il existe une UE dédiée à l'enseignement des compétences transversales au niveau M2. Des cours d'anglais sont inclus en M1 et en M2, et un des cours mutualisés est proposé en anglais.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comporte une forte dominante mécanique, mais reste très diversifiée avec en particulier des intervenants issus de la physique ou des sciences sportives. Il est fait état d'intervenants issus du monde socio-économique pour des cours spécifiques, mais la nature de ces enseignements et le volume horaire correspondant ne sont pas précisés. Le tableau reprenant l'équipe pédagogique ne fait apparaître que des enseignants de l'établissement. Il n'est pas précisé si le responsable du master est secondé par un responsable d'année, ou s'il est lui-même responsable du M1 et du M2. La formation bénéficie de moyens techniques et administratifs satisfaisants. Un conseil de perfectionnement est en place, sa composition est variée et conforme aux recommandations. Il se réunit une fois par an, mais l'absence de compte-rendu ne permet pas d'évaluer s'il remplit réellement ses missions. Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques, à l'exception toutefois de l'absence de compensation, qui pose la question de la nature de la seconde chance proposée aux étudiants ajournés à une ou plusieurs UE.



Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont suivis, et l'origine des étudiants identifiée pour l'année 2020-2021, mais ces chiffres ne sont pas analysés. Les taux de réussite sont fournis et montrent de très fortes fluctuations qu'il aurait été intéressant de commenter.

Aucune évaluation des enseignements n'est en place : cette lacune a été identifiée et il est envisagé de la corriger à l'aide d'un dispositif d'évaluation à l'échelle de l'établissement. Aucune donnée chiffrée n'est fournie sur le devenir des diplômés, ce qui est très regrettable : des données sur l'insertion professionnelle ou la poursuite en thèse sont pourtant disponibles, mais seulement présentées de façon partielle à titre d'illustration et non quantifiées ni analysées.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants présentés indiquent un effectif stable en M1, et globalement en augmentation en M2. La forte variabilité des taux de réussite ne permet pas d'analyser le fonctionnement de la formation. Il est regrettable que le devenir des diplômés ne soit pas chiffré : la jeunesse de la formation peut expliquer en partie l'absence de données, mais le fait que de nombreux exemples de poursuites d'études soient évoqués montre qu'il aurait été possible de chiffrer a minima le taux de poursuite d'études en thèse, et le taux d'insertion professionnelle à six mois. Il n'est donc pas possible d'évaluer dans quelle mesure la formation remplit ses objectifs.

Conclusion

Principaux points forts:

- Une structuration cohérente de la formation.
- Un bon adossement recherche.
- Des cours d'anglais sont inclus dans la formation.

Principaux points faibles:

- Le positionnement du master dans son environnement n'est pas abordé.
- Une absence d'analyse des données chiffrées qui suggère un déficit de pilotage.
- L'intervention d'enseignants issus du monde industriel (hors stage) n'est pas quantifiée.
- Une absence d'évaluation des enseignements.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation présente une structure cohérente, et un adossement recherche satisfaisant.

L'équipe pédagogique doit cependant renforcer les liens de la formation avec l'environnement industriel en favorisant l'intervention d'enseignants issus du monde de l'entreprise.

Le dossier d'autoévaluation est très succinct, voire incomplet pour permettre d'évaluer si la formation remplit ses objectifs en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite en doctorat. Afin de mieux consolider et renforcer le cadre dans lequel se positionne le master *Mécanique* la responsabilité de la formation pourrait être en partage notamment avec la présence en soutien de responsables d'année.



1

MASTER PHYSIQUE APPLIQUÉE ET INGÉNIERIE PHYSIQUE

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master Physique appliquée et ingénierie physique est proposé par Le Mans Université (LMU) en coaccréditation avec l'Université d'Angers (UA). Il se déroule essentiellement en formation initiale avec une ouverture récente en distanciel. La première année (M1) est un tronc commun et deux parcours distincts débutent en deuxième année (M2): Nanophysique et optique avancée (NOA), sur le site du Mans, et Photonique, signal, imagerie (PSI) sur le site d'Angers. Il délivre en deux ans des compétences dans ces deux domaines de la physique appliquée, compétences qui permettent la poursuite d'études en Doctorat ou l'insertion dans le secteur industriel.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ne sont pas clairement mentionnés mais on comprend cependant que cette formation a pour objectif de former des spécialistes autour de la nanophysique et de l'optique avancée et/ou de la photonique, du signal et de l'imagerie. Les intitulés des modules d'enseignement sont en adéquation avec ce projet. La poursuite en Doctorat est l'un des débouchés les plus importants du Master (70 % en NOA et 55 % en PSI), une tendance qui s'est renforcée ces dernières années. Un modèle de supplément au diplôme est fourni en annexe mais un seul des deux parcours le délivre actuellement. La fiche RNCP est fournie. Les étudiants sont informés des objectifs et des débouchés de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Ce master constitue un débouché important pour les licences de physique de LMU et de l'UA, celles-ci fournissant entre 30 % et 50 % des effectifs du M1. Il accueille également des étudiants de l'Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancées (ISMANS) du Mans, des étudiants issus d'autres formations (non précisées) et des étudiants internationaux. Le positionnement de chaque parcours dans l'environnement national est explicité. Les Ecoles d'Ingénieur locales (ISMANS et l'Ecole nationale d'Ingénieurs du Mans -ENSIM) sont mentionnées à plusieurs reprises dans le dossier mais le positionnement de la formation par rapport à ces écoles mériterait d'être précisé. La formation est fortement tournée vers l'international comme en témoigne des accords de double diplomation avec trois universités marocaines, une tunisienne, une libanaise et deux universités polonaises. Il en résulte un flux conséquent d'étudiants issus de ces universités, en particulier en M2. L'adossement à la recherche est réalisé via des laboratoires membres de deux écoles doctorales : un Institut au Mans et trois laboratoires à Angers. Il est mentionné un flux important de stagiaires accueillis par ces laboratoires. Leurs implications dans les activités pédagogiques sont évoquées mais gagneraient à être mieux précisées (enseignements assurés par des chercheurs ou pas, accueil d'étudiants sur des plateformes techniques). Des interactions existent avec le secteur industriel : les étudiants suivent en particulier des cycles de conférence donnés par des professionnels. Les partenariats avec les entreprises ne sont cependant pas formalisés. Le réseau de relations est conséquent pour chaque parcours, il permet essentiellement l'accueil de stagiaires (données quantitatives non précisées) et l'insertion professionnelle de diplômés. A noter le rôle dynamique joué par les associations d'anciens étudiants dans les actions d'information et d'orientation.

Organisation pédagogique de la formation

Le premier semestre du M1 constitue un véritable tronc commun, les enseignements étant dupliqués sur les deux sites (LMU et UA). Au semestre 2 les parcours NOA et PSI se différencient avec l'apparition de modules spécifiques. Il faut noter que le parcours NOA résulte de la fusion récente (2019-2020) de deux parcours antérieurs (*Physique des nanomatériaux* et *Optique avancée des matériaux*). Le choix définitif d'orientation peut se faire à la fin du M1. Le temps consacré aux stages est conséquent : deux mois en M1 et deux à quatre mois en M2. Ceux-ci se déroulent pour la majorité en laboratoire de recherche. La note de stage compte pour 50 % de la note finale du M2. Le parcours NOA n'est pas ouvert à l'alternance mais il est depuis peu



accessible dans un enseignement à distance qui se situe dans la continuité de celui de la Licence de Physique de LMU. Le parcours PSI s'est ouvert récemment à l'alternance et il est également intégré dans un Cursus Master Ingénierie (CMI). La participation à ce cursus implique l'obligation de l'obtention de 12 crédits ECTS supplémentaires par an. Concernant l'approche par compétences, les travaux pratiques (TP) entrent dans ce cadre via leur déclinaison en mini-projets. Un portfolio de compétences a été élaboré. Les étudiants sont mis en contact avec le monde de la recherche très tôt dans le parcours PSI-CMI et, pour l'ensemble de la formation, via des conférences données par des chercheurs invités et lors des stages de M1 en laboratoire. Concernant les pratiques socio-professionnelles, un enseignement de 10 heures est dispensé en M1 suivi en M2 de modules sur la gestion de l'innovation (NOA) ou de droit des entreprises, qualité gestion de projets (PSI). La formation propose 20 heures d'anglais pour chacun des trois premiers semestres. Une certification en langue est exigée uniquement pour le cursus CMI pour lequel la mobilité internationale est par ailleurs obligatoire. Les partenariats avec les universités polonaises facilitent la mobilité européenne, au minimum pour les stages de M1. On manque toutefois d'éléments quantitatifs sur ce point. D'autres échanges ont lieu avec les universités partenaires avec le soutien de programmes internationaux. Des supports numériques sont fournis de facon classique par les plateformes numériques de LMU et de l'UA. Les étudiants sont sensibilisés aux questions d'éthique et d'intégrité scientifique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est essentiellement académique et comprend des enseignants-chercheurs membres des UFR, appuyés par quelques intervenants de l'IUT, des écoles ou du monde industriel. Sa composition est fournie en annexe mais on peut regretter que les sections CNU d'appartenance ne soient pas renseignées et que des données quantitatives sur le nombre d'intervenants extérieurs ne soient pas fournies. La liste des intervenants est communiquée aux étudiants en début d'année. Le soutien administratif (secrétariat) est modeste et existe uniquement à l'UA. Le conseil de perfectionnement est en place et réunit chaque année des enseignants-chercheurs, des étudiants et des industriels. On regrette que ni sa composition précise, ni un exemple de compte rendu ne soient fournis dans le dossier. Les modalités de contrôle des connaissances sont bien connues des étudiants. Un fort accent est mis sur le contrôle continu et le principe de seconde chance est respecté

Dispositif d'assurance qualité

La ventilation des effectifs entrants selon l'origine est bien présentée, aussi bien en M2 qu'en M1. On regrette toutefois l'absence de données quantitatives et également une analyse plus fine de ces flux. Les taux de réussite et l'évolution des effectifs sont détaillés dans le tableau fourni en annexe. Les statistiques pour le parcours PSI ne sont pas incluses ce qui rend le tableau très incomplet. Le suivi des diplômés s'appuie sur les services des deux universités et s'effectue également grâce aux réseaux sociaux. Le tableau concernant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études n'est cependant pas fourni. Un sondage est réalisé chaque année auprès des étudiants dans le but d'évaluer la formation en interne. Les résultats de ce sondage ne sont pas fournis dans le dossier.

Résultats constatés

Cette formation de physique appliquée a toute sa place dans l'environnement universitaire et le contexte industriel régional. Les flux étudiants sont relativement modestes bien que renforcés par l'arrivée d'étudiants internationaux en co-diplomation. Les taux d'échec en M1 sont parfois importants sans que cela soit analysé. L'analyse présentée par les porteurs de la formation souffre plus généralement d'un certain nombre d'imperfections : il est nécessaire de mieux distinguer les différentes catégories d'étudiants ; de plus l'avantage de disposer d'un cursus CMI devrait être présenté ainsi que le nombre d'étudiants concernés. On regrette également l'absence d'éléments statistiques pour le parcours PSI qui devrait être un débouché conséquent pour les diplômés du M1. Le débouché principal du master est la poursuite en doctorat, ce qui peut se comprendre dans le contexte actuel. Les débouchés effectifs dans le secteur industriel à l'issue du master devraient toutefois être mieux analysés.

Conclusion

Principaux points forts:

- Un effort important d'ouverture à l'international.
- Un bon adossement à la recherche.
- L'ouverture en distanciel d'une partie de la formation.



• L'élaboration d'un portfolio de compétences.

Principaux points faibles:

- La finalité et les objectifs de la formation devraient être mieux analysés et mieux présentés.
- Le supplément au diplôme doit être fourni par les deux parcours.
- Le couplage avec le secteur industriel est insuffisant.
- L'analyse des taux de réussite et des flux sortants est insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation est de qualité et présente plusieurs points positifs dont l'ouverture à l'international, l'adossement à la recherche, l'ouverture au distanciel et l'élaboration d'un portfolio.

Quelques imperfections devraient être corrigées sans difficulté pour améliorer la formation. La synergie entre les deux parcours n'est pas évidente et gagnerait certainement à être renforcée. Il est révélateur que le dossier se réfère parfois à des « spécialités », notion obsolète, alors qu'il s'agit de « parcours » laissant penser qu'il s'agit d'une juxtaposition de deux parcours qui ne communiquent pas toujours entre eux. Malgré les questions structurelles liées à l'existence de deux universités et de deux sites distincts, le master *Physique appliquée* et ingénierie physique gagnerait à évoluer sur ce point.

On peut également souhaiter un renforcement de liens structurants avec le secteur industriel ce qui parait cohérent pour une formation tournée vers les applications. Il faudrait analyser si la relative faiblesse des contacts industriels n'explique pas le faible flux d'insertion professionnelle directe dans ce secteur. Une analyse fine des taux de réussite permettrait de mieux piloter la formation.

L'ouverture à l'international est un point positif mais il faudra veiller à ce que cette ouverture ne soit pas perçue comme la seule solution au problème des effectifs. Un travail en amont en direction du public des licences serait utile.



MASTER SCIENCES DES MATERIAUX AVANCES - NANOTECHNOLOGIE / ADVANCED MATERIALS SCIENCE AND NANOTECHNOLOGY

ÉTABLISSEMENT(S)

Consortium Université des Sciences et Technologies de Hanoï - USTH

Etablissements co-accrédités : Aix-Marseille Université, Le Mans Université, Université de Paris, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA, Université de Poitiers, Université Paris Saclay, Université Paris 13, Institut national polytechnique de Toulouse - INP Toulouse

Présentation de la formation

Le master Advanced materials science and nanotechnology est une formation en deux ans ayant pour objectif de fournir aux étudiants des connaissances approfondies (académiques et pratiques) dans le domaine des nanosciences et des nanotechnologies. Cette mention de master est composé de trois parcours : Sciences des matériaux, dispositifs et nanotechnologies (Nanophysique), Sciences des matériaux et Nanochimie (Nanochimie) et Sciences des matériaux pour l'ingénierie (Matériaux de structure). Les étudiants de cette formation obtiennent un double diplôme de l'Université de Hanoï et d'une des universités françaises partenaires.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la mention sont de former des enseignants-chercheurs vietnamiens après une poursuite en thèse et également des cadres supérieurs dans le domaine.

Le recrutement des étudiants provient pour 30 % environ du Bachelor AMSN et pour 70 % d'autres bachelors vietnamiens. Le processus se passe en deux sessions et est piloté par un jury de recrutement.

Initialement il était prévu trois parcours : Nanophysique, Nanochimie et Matériaux de structure. Seuls les deux premiers ont fonctionné. Cette différenciation entre les deux parcours intervenant lors de la 2ème année pour 10 ECTS, est lisible et permet d'apporter une spécialisation supplémentaire bien identifiée. La structuration et le contenu des enseignements de ces parcours sont bien adaptés pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'objectif de la formation.

Les débouchés de la formation sont clairement présentés aux étudiants dès leur arrivée en master, et représentent un argument fort du recrutement des étudiants.

Les objectifs scientifiques et professionnels, clairement identifiés et exprimés, sont en très bonne adéquation avec les débouchés du master.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master au sein de l'offre globale de formation de l'USTH est clairement présenté. Ce positionnement s'étend également aux masters dépendant d'autres universités du Vietnam, y compris privées, mais également d'universités pilotées par des pays étrangers comme l'Allemagne, l'Australie ou le Japon.

L'originalité de ce diplôme réside dans l'objectif clair de préparation à la formation doctorale pour alimenter les organismes d'enseignement supérieur et de recherche au Vietnam.

Cette formation est adossée au laboratoire de recherche éponyme au master AMSN, implanté dans les locaux de l'USTH, montrant un fort lien enseignement / recherche offrant ainsi des possibilités d'accueil pour des stages au Vietnam. Il est également à noter le projet de création d'un laboratoire international associé (LIA) entre le laboratoire Advanced Materials Science and Nanotechnology (AMSN) et le laboratoire Interface Traitement Organisation et Dynamique des Systèmes ITODYS (UMR 7086 Université de Paris).

Le positionnement vis-à-vis des partenaires socio-économiques est également bien présenté, et a fait l'objet d'un effort assez soutenu ces dernières années. Il s'appuie essentiellement sur l'intervention de chercheurs issus de la recherche industrielle dans le domaine du photovoltaïque au Vietnam à travers des TP d'élaboration de matériaux et de travail en salle blanche. L'effort de développement de ces relations avec le monde socio-économique est indiqué devant être amplifié pour la période à venir.



Par construction de cette formation, les partenariats avec des universités françaises sont clairs. Le nombre d'établissements français impliqués dans le partenariat est bien plus important (24) que les 8 établissements participant à l'enseignement dans la formation. Un programme Erasmus Mundus a été mis en place par l'Université Sorbonne Paris Nord et des financements spécifiques par Université de Paris, permettant à des étudiants de venir en France pour des stages de L3 au M2 pour 3 à 6 mois et à des enseignants-chercheurs vietnamiens de faire des séjours de recherche. Il est également possible à des étudiants d'une des universités françaises de passer un semestre à Hanoï.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est claire et bien présentée, avec une mutualisation très importante des enseignements entre les deux parcours (la spécialisation n'intervient qu'en deuxième année pour 10 ECTS). La part d'enseignements transversaux (sciences humaines, économiques et juridiques, ainsi que français) inclut des matières hors socle disciplinaire permettant d'élargir la formation des étudiants et de préparer leur possible venue dans un laboratoire français.

Un point important est que le master offre la possibilité de suivre les enseignements à distance, en bonne cohérence avec la nature et l'objectif de cette formation.

Il est à noter que le master ne délivre pas de portefeuille de compétences, car non construit autour de blocs de compétences.

Le lien entre enseignement – monde de la recherche – monde de l'entreprise est visible, par le biais de stages (trois mois en première année, six en deuxième) ou de projets encadrés, ce qui prépare bien à l'autonomie des futurs diplômés, tant pour une poursuite d'études en doctorat que pour une insertion professionnelle. Le fonctionnement par projet et classe inversée mérite d'être renforcé.

L'utilisation d'outils pédagogiques numériques est bien présente à la fois dans l'enseignement et dans l'information des étudiants, avec l'utilisation de plateforme Moodle ou l'utilisation du Service Commun de Documentation.

La place de l'international est claire et logique de par la nature de ce master, avec un nombre important d'universités partenaires. Les enseignements sont réalisés en anglais, ce qui permet également de faciliter la mobilité des étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée essentiellement d'enseignants-chercheurs du laboratoire AMSN de l'USTH et des établissements partenaires, auxquels est adossé le master, mais également d'intervenants extérieurs. La compétence de ces intervenants est clairement établie avec pour but l'acquisition de connaissances et de compétences complémentaires nécessaires à une bonne insertion, ou à une poursuite en doctorat. Les responsabilités pédagogiques et administratives sont très clairement explicitées. Le pilotage est assuré par deux enseignants-chercheurs de Université de Paris et un de l'USTH.

L'ensemble des participants au pilotage du master se réunit quatre fois par an pour discuter de toutes les problématiques d'enseignement, mais aussi de recherche.

Dispositif d'assurance qualité

Un conseil de perfectionnement sera mis en place au début de l'année 2021, mais sa structure par rapport aux autres mentions de master de l'établissement n'est pas encore clairement définie.

Les modalités de contrôles des connaissances sont bien présentées dans la maquette du master et connues des étudiants dès leur arrivée.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est fondé sur un sondage de satisfaction ; l'analyse des résultats et les retours après enquête ne sont pas détaillés. Cette procédure devrait être affinée pour en tirer un meilleur profit dans l'amélioration de la qualité de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont assez faibles (inférieur à 18 étudiants pour le cumul M1 + M2). Ce chiffre est en diminution régulière depuis 2016-2017 pour atteindre un total de 9 en 2019-2020.

Le nombre de candidature est également assez faible, ce qui fait que plus de 90 % des candidats sont retenus. Les taux de réussite sont, eux, compris entre 80 % et 100 % selon les années.

Le suivi des diplômés s'appuie sur des enquêtes auprès des anciens étudiants pendant cinq ans. L'insertion professionnelle repose essentiellement sur la poursuite en doctorat, en cohérence avec les objectifs de la formation. Toutefois, un nombre significatif d'étudiants choisissent de poursuivre les études en doctorat dans un autre pays que la France.



Conclusion

Principaux points forts:

- Bon taux de réussite et de poursuite d'étude
- Bon lien enseignement recherche
- Possibilité de suivre une partie de la formation à distance

Principaux points faibles:

- Manaue d'attractivité
- Faibles relations avec les partenaires économiques
- Manque de structuration de l'évaluation des enseignements
- Conseil de perfectionnement non encore fonctionnel

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Advanced materials science and nanotechnologies est un double diplôme entre l'USTH et des universités partenaires françaises. Il est doté d'une équipe pédagogique dont les compétences sont en adéquation avec les objectifs de la formation tournés essentiellement vers la poursuite d'études en doctorat ou vers des entreprises de R&D. Le découpage en parcours s'est adapté au flux d'étudiants. La fusion prévue des deux parcours lors de la prochaine période ne devrait pas impacter la qualité de la formation.

Il serait important de développer une approche par compétences et de pouvoir délivrer un supplément au diplôme pour en améliorer la lisibilité. Le dispositif d'autoévaluation des enseignements doit être amélioré. La mention est très axée vers la formation d'enseignants du supérieur et une réflexion devrait être engagée pour étudier la possibilité de diversifier l'insertion et pour améliorer l'attractivité auprès des étudiants afin d'augmenter les effectifs des deux années de master.



MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

L'université du Mans propose en formation initiale un master Activités physiques adaptées et santé (APA-S) coaccréditée avec quatre universités : l'Université de Bretagne Occidentale, l'université de Poitiers, l'Université de Rennes 2 et la Faculté libre de l'Ouest Angers.

La formation de master APA-S comprend quatre parcours répartis sur les cinq universités co-acréditées :

- * le parcours Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice (IRHPM) sur les Universités du Mans et de Poitiers
- * le parcours Approche pluridisciplinaire des pathologies chroniques et motrices (APPCM) à l'Université Rennes
- * le parcours Prévention-santé à l'Université Bretagne Occidentale
- * le parcours Sport, santé, éducation, réentraînement à l'Université d'Angers

L'objectif de la formation est de développer une expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et bien détaillés. Le master APA-S vise à former des étudiants dans les domaines de l'expertise scientifique, technique et organisationnelle autour des activités physiques adaptées et de la santé, à l'aide d'enseignements en physiologie humaine, biomécanique et psychologie.

Le master propose quatre parcours complémentaires axés chacun sur une spécialisation en lien avec (i) le vieillissement et le handicap (parcours Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice (IRHPM)), (ii) les pathologies métaboliques, cardio-respiratoires, cancéreuses et motrices (parcours Approche pluridisciplinaire des pathologies chroniques et motrices (APPCM)), (iii) l'expertise en activité physique adaptée et en éducation thérapeutique du patient (parcours Prévention-santé) et (iv) l'éducation pour la santé, la prise en charge de populations spécifiques et le réentraînement de sportifs et/ou sportifs blessés (parcours Sport, santé, éducation, réentraînement).

Les débouchés de la formation sont précis, détaillés et cohérents avec les objectifs de la formation. Ils sont présentés aux étudiants lors des réunions de rentrée, en parallèle avec les retours des enquêtes réalisées par les services de l'université.

Les taux d'insertion sont très satisfaisants (entre 89 et 100 %) entre 18 et 30 mois après diplomation, dans les secteurs d'activités et métiers visés par la formation. Le supplément au diplôme est fourni et complet. La fiche RNCP non fournie est en cours de validation.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'appuie sur les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales, à l'échelle interrégionale. La co-accréditation du master sur cinq universités permet la mutualisation des enseignements et des intervenants, tout en garantissant une bonne complémentarité et une dynamique, faisant des différences de fonctionnement des différents sites une force et une richesse pour les étudiants. En l'état du dossier, le manque d'information sur des projets à l'international est d'autant plus regrettable.

Le lien avec la recherche est exposé avec précision, tant au niveau des intervenants que des laboratoires concernés. Chaque parcours est adossé à un ensemble de laboratoire (équipes d'accueil ou UMR) spécialisées dans les domaines spécifiques de chaque parcours, ce qui offre aux étudiants un environnement et des perspectives de qualité, en particulier en doctorat. Les implications de l'équipe pédagogique au sein des structures de recherche sont renseignés. Le profil et la proportion des intervenants académiques sont très bien détaillés. 20 à 30 % sont assurés par des professionnels provenant du secteur de la santé, de l'activité physique adaptée, du sport ou de l'entreprise qui accueillent également des étudiants en stage.

De nombreuses conventions sont signées avec des établissements universitaires étrangers (Ukraine, Espagne, Tunisie, Canada, par exemple), ainsi qu'une co-diplomation avec le Chili. Si ces conventions permettent assez



classiquement l'accueil d'étudiants étrangers, quelques données permettant de juger si ces conventions renforcent l'attractivité internationale de la formation auraient été bienvenues. Un projet de master européen est précisé, mais sans détails précis.

Organisation pédagogique de la formation

La formation conçue classiquement autour de quatre semestres. Elle est structurée autour d'un tronc commun notamment lors des semestres impairs du master, d'un bloc disciplinaire en M1 et de blocs de professionnalisation en M1 et M2 formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec les objectifs de la formation. Des spécificités et des unités d'enseignements diffèrent selon les parcours et les sites universitaires où la formation est dispensée. Seul l'exemple d'un parcours est cité.

La validation d'un projet d'Ecole Universitaire de Recherche - Digisport est évoquée et témoigne d'une volonté d'innovation qui aurait pu être davantage mise en valeur.

La formation est accessible en formation initiale, en formation continue et dans le cas de reprise d'études. Les étudiants en situation de handicap sont accueillis grâce au respect des règles d'accessibilité de ce type de public. L'adaptation des modalités d'évaluation des connaissances (tiers temps) est mise en place en association avec la cellule handicap de l'université. Des validations d'expérience (VAE) et des validations des études supérieures (VES) sont proposées, mais aucune donnée quantitative ne permet d'évaluer ces processus.

L'approche par compétences est mise en place au sein de la formation, en accord avec le référentiel de formation du master STAPS. Les compétences décrites en quatre types (transversales et linguistiques, disciplinaires, professionnelles, spécifique spécialisée) sont détaillées dans le dossier, mais aucune information complémentaire comme un livret de compétences par exemple ou l'évaluation des compétences n'est précisée.

L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche associés permet la mise en place d'initiatives pertinentes en termes de recherche. Des éléments de formation par et à la recherche sont mis en place au cours des deux années. On regrette le manque d'informations à propos de « partenariats particuliers » mis en place pour réaliser des travaux de recherche/recherche clinique dans des structures professionnelles d'autant plus que, si l'accent est mis sur les stages, leur encadrement n'est jamais assuré par des professionnels. Les dispositifs mis en place pour la formation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont satisfaisants en accord avec les exigences du futur cadre d'exercice des étudiants.

La place de l'anglais est conforme aux exigences d'une formation de master bien adossée à la recherche. Les données relatives à la mobilité internationale restent insuffisantes pour une évaluation objective.

La place accordée au numérique semble suffisante. Des technologies du numérique sont enseignées pour un usage dans différents secteurs professionnels et les étudiants sont initiés à l'usage de différents logiciels. Des informations complémentaires permettraient d'évaluer la pertinence de ces pratiques.

Pilotage de la formation

Les équipes de formations sont pluridisciplinaires et incluent des universitaires, des ingénieurs pédagogiques, des enseignants APAS, des professionnels de santé. Il y a sur chaque site universitaire, au moins un responsable de master référent bien identifié par les étudiants, il y a sur certains sites un responsable par année de cursus. La formation dispose de moyens administratifs (secrétariat) et pédagogiques (salles, bibliothèques, salles informatiques, ...) suffisants. Les enseignements sont assurés en présentiel et ont lieu au sein des UFR ou des département STAPS selon les sites universitaires.

Le pilotage est classique et assuré par les responsables de formations de chaque site (recrutement des étudiants, suivi des stages, organisation des jurys...).

Le conseil de perfectionnement est commun à la mention et concerne l'ensemble des sites et des parcours. Un pré-conseil est organisé sur chaque site avant la réunion du conseil de perfectionnement de la mention. Il n'est pas mentionné la périodicité de réunion de ce conseil. Un compte rendu est fourni dans le dossier.

Les modalités de contrôle des connaissances semblent classiques. Elles sont présentées aux étudiants lors des réunions de rentrée et sont votées à l'échelle de l'établissement. L'absence d'informations détaillées ne permet pas de juger de leur adéquation avec les attendues de la formation et l'évaluation des compétences. Il n'y a pas non plus d'information sur les modalités d'évaluation des stages.

Dispositif d'assurance qualité

Le conseil de perfectionnement aborde l'ensemble des points essentiels tels que le suivi des stages, l'évaluation des enseignements, les pistes d'améliorations possibles. Les taux de réussite sont également présentés et analysés par le conseil de perfectionnement. Ils sont compris entre 95 et 98 % en M1 et du même ordre d'idée sur l'ensemble des sites de la formation. Les étudiants de M1 poursuivent leur cycle au sein de leur formation. En M2 les taux de réussite sont proches de 100 %, ce qui est classique en fin de master.

Une analyse très pertinente de type SWOT (forces, faiblesses, menaces, axes de progression) permet d'identifier les points forts et les points faibles. Il ressort de cette analyse que la formation permet une bonne



insertion de ses étudiants et propose une bonne participation des professionnels dans la formation. Les principales menaces résident dans les difficultés d'accueil des étudiants en stage et de leur rémunération ainsi qu'une faible ouverture et attractivité vers l'international.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables au cours des trois dernières années. Néanmoins une baisse est observée pour l'année 2019/2020 pour l'ensemble des parcours.

Les effectifs sont très différents selon les sites universitaires. Cette situation trouverait son explication par le fait de la co-accréditation; les étudiants postulent sur les différents sites mais n'en retiennent qu'un. Les données relatives à la réussite des étudiants sont complètes Les pourcentages de réussite sont compris entre 86 et 100 % en M2 quel que soit le parcours considéré. Par contre en M1 ces pourcentages sont différents selon les parcours. Les faibles pourcentages de réussite en M1 (47 %) et les abandons signalés (11 en M1 et 4 en M2) auraient mérités d'être plus explicités.

Le suivi des diplômés est réalisé par les différents sites universitaires, 18 à 30 mois après la diplomation. Les données montrent dans l'ensemble une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et les secteurs et métiers occupés par les diplômés. Si les enquêtes de devenir des diplômés sont très claires et précises en termes d'emplois occupés et secteurs d'activités pour la majorité des sites, celles fournies par le site du Mans reste trop générale.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est classique (points positifs, points négatifs, amélioration), et est analysé par le conseil de perfectionnement.

Conclusion

Principaux points forts:

- Des objectifs de formation ambitieux et pertinents dans les environnements STAPS et Santé.
- un bon adossement de la formation à la recherche.
- une approche par compétences bien développée...
- un positionnement interrégional original.

Principaux points faibles:

- un pilotage à l'échelle de la mention trop parcellaire.
- une politique à l'international à développer et insuffisamment explicitée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les fondements de ce master lui permettent de nourrir de solides ambitions. Si les informations fournies dans le dossier d'autoévaluation sont souvent très succinctement exploitées, elles sont complétées de documents joints qui fournissent des précisions importantes.

Compte tenu de l'évolution récente de la situation de la filière APA-S au sein du monde professionnel, l'amélioration de l'encadrement des stages et de l'accueil des étudiants permettrait de renforcer une formation dont la pertinence et les points forts sont manifestes.



MASTER TOXICOLOGIE, ÉCO-TOXICOLOGIE

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Toxicologie*, éco-toxicologie (master TE) co-accrédité par Le Mans Université (LMU) et l'Université d'Angers existe depuis septembre 2017. Il s'agit d'une formation à finalités Recherche et Professionnalisante, proposant un seul parcours basé sur la complémentarité entre la toxicologie et l'écotoxicologie, et orienté vers un secteur scientifique et professionnel précis : la connaissance et l'analyse de l'impact des contaminants sur l'environnement et sur la santé. Il accueille entre 28 et 34 étudiants sur les deux années de la formation . Les enseignements sont organisés sur les campus du Mans et d'Angers, avec une majorité des enseignements de M2 dispensée en visioconférence.

Analyse

Finalité de la formation

Sur ce point, le dossier fournit essentiellement une autoévaluation faite par l'établissement dont les éléments factuels fournis sont très succincts et rendent l'analyse difficile en ce qui concerne les objectifs scientifiques et professionnels du master et de ses contenus. Les intitulés des UE semblent cohérents avec les objectifs de la formation. Les compétences visées par la formation ainsi que les débouchés (poursuite d'études en doctorat et type de métiers) sont précisés dans le supplément au diplôme joint au dossier. La fiche RNCP n'est pas fournie.

L'organisation de la formation n'est pas détaillée précisément, mais l'intitulé des unités d'enseignement (UE) par année permet de s'en faire une idée. On perçoit une coloration possible soit vers la toxicologie, soit vers l'écotoxicologie par l'étudiant selon son choix parmi les UE proposées à partir du second semestre de M1. Des UE de seconde année (Droit de l'environnement ; Toxicologie réglementaire ; etc.) permettent une ouverture significative vers le secteur socio-économique, ce qui est à souligner.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier indique les formations comparables existant ailleurs en France : les responsables du master TE connaissent donc leur environnement académique. Il aurait cependant été intéressant que le dossier précise aussi les liens, ou les éventuels recouvrements d'objectifs scientifiques existant (ou pas) avec les mentions de masters Risques et environnement, dont certains des objectifs peuvent ressembler à ceux du master TE. Deux laboratoires constituent l'essentiel de l'adossement à la Recherche du master TE : d'une part l'équipe d'accueil (EA) Mer, Molécules, Santé qui a pour tutelles l'Université de Nantes, celle du Mans et l'Université Catholique de l'Ouest), et dont seule une des cinq équipes (l'équipe Métabolisme, bio-Ingénierie des molécules de micro-algues et applications, 14 enseignants-chercheurs) est entièrement localisée à LMU; d'autre part l'unité mixte de recherche (UMR) MitoVasc, localisée à Angers, dont certaines des thématiques, comme celle concernant le mode d'action de perturbateurs endocriniens, sont proches des objectifs scientifiques du master. Ces deux structures (l'EA et l'UMR) ont des activités qui concernent aussi d'autres masters, comme par exemple le master Biologie de l'environnement de l'Université de Nantes ; cela signifie que l'adossement à la Recherche du master TE est probablement juste suffisant pour accueillir les étudiants en stage. Il est indiqué dans le dossier que le master fait appel à de nombreux chercheurs et enseignantschercheurs extérieurs aux universités d'Angers et du Mans : ces participations sont à souligner car elles renforcent l'adossement à la Recherche, mais on regrette que le dossier ne donne pas de détails sur ce point. Il n'est pas mentionné pas non plus si ces intervenants accueillent des étudiants du master TE en stages. De nombreux stages seraient réalisés à l'international, ce qui est peu courant pour un master et constitue un point fort indéniable, mais le dossier ne donne aucune précision sur le nombre ou la localisation de ces stages.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation permet -comme cela est attendu d'un master- une spécialisation progressive de l'étudiant, au travers de choix d'UE qui forment un ensemble fort cohérent. Des stages (deux mois en M1 ; six mois en M2) complètent la formation strictement universitaire.



Plusieurs éléments témoignent du dynamisme de l'équipe : la mise en place d'un réseau de chercheurs/enseignants-chercheurs extérieurs aux établissements, d'intervenants du secteur socio-économique, la réalisation d'enseignements à distance.

Chaque UE serait déclinée en compétences, ce qui est à souligner, même s'il est précisé que la démarche par compétences n'est pas mise en place au sein de la formation. Il est indiqué que les compétences sont acquises au travers des diverses modalités des enseignements, mais le dossier donne peu de détails sur la mise en place d'une évaluation de l'acquisition des compétences en question, au-delà de celle des connaissances propres à chaque enseignement, ou des présentations d'articles ou autres travaux de recherche. Il n'est pas fait mention d'un portefeuille de compétences ou d'un dispositif du même type.

La formation propose deux stages au cours de la formation, un stage de deux mois en M1 et un stage de cinq ou six mois en M2 qui a lieu sur l'ensemble du second semestre. Il n'est pas précisé comment se font l'évaluation de ces stages et la validation des compétences acquises.

La démarche scientifique est au centre du projet de formation, avec une formation des étudiants à l'éthique et à l'intégrité scientifique. Elle est mise en œuvre par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs en lien avec les écoles doctorales, mais aucun détail permettant de l'évaluer ne sont présentés dans le dossier. Le lien avec les milieux socioprofessionnels se fait classiquement au travers d'interventions de représentants du monde socio-économique, d'accueil de stagiaires ou d'insertions professionnelles.

La place de l'international dans la formation est classique, avec une mobilité sortante encouragée pour la réalisation de stages à l'étranger (sans données sur les flux), quelques enseignements réalisés en langue anglaise, rédaction de mémoire et soutenance en anglais, ainsi que la possibilité d'une certification TOEIC (sans détail sur le score attendu) sur la base du volontariat.

Pilotage de la formation

L'équipe enseignante est diversifiée et reflète un équilibre entre les établissements porteurs. Le pilotage est assuré par quatre personnes, qui peuvent s'appuyer sur un comité de perfectionnement qui comprend des représentants étudiants, mais apparemment pas de représentants extérieurs. Il ne s'agit donc pas d'un réel conseil de perfectionnement. Il n'y a pas d'informations complètes sur l'origine, et sur le devenir des étudiants. Le dossier évoque certaines difficultés d'organisation (taille de la salle réservée au master, qualité des connexions pour les enseignements à distance). L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée, et les résultats seraient à l'origine de l'introduction de nouveaux enseignements.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de M1 et de M2 sont clairement connus et présentés. Les effectifs sont relativement sables, compris entre 28 et 34 étudiants sur les deux années. Il s'agit en grande majorité d'étudiants en formation initiale, ce qui qui est le cas dans la plupart des masters du domaine. Les taux de réussite le sont aussi. Ils sont élevés aussi bien en M1 qu'en M2 (83-100 %). Les rares échecs en M2 (3 en 2018-2019) auraient dû faire l'objet d'analyse dans le dossier. Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées aux étudiants et mises à leur disposition sur l'expace numérique de travail des universités.

La principale piste d'amélioration concerne la connaissance et l'analyse du devenir des diplômés: elle est encore parcellaire, ce qui est étonnant de la part d'une formation jeune et qui justement a un besoin impérieux de pouvoir vérifier l'adéquation existant entre ses objectifs scientifiques et professionnels, et ses résultats.

Résultats constatés

Les candidats à la formation sont sélectionnés sur la base de dossiers déposés via la plateforme e-candidat et le site Etudes en France, avec une attention particulière aux étudiants issus des licences proposées à l'Université du Mans et à l'Université d'Angers pour favoriser un continuum.

Cela n'empêche pas les recrutements d'étudiants d'autres établissements, qui composeraient la moitié des effectifs (reflétant une attractivité élevée, et semble-t-il en augmentation). On regrette que le nombre de candidats et les critères utilisés pour les sélectionnés ne soient pas présentés. L'attractivité internationale n'est pas précisée.

Le suivi des étudiants est assuré par le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP), et par les responsables d'année. Les enquêtes sur le devenir des étudiants après 18 et 30 mois sont réalisées par le SUIO-IP mais l'analyse de ces enquêtes par le conseil de perfectionnement n'est pas clairement explicité dans le dossier. Le type de métiers n'est pas explicite dans les enquêtes publiées par le SUIO-IP, ce qui ne permet pas de savoir si les emplois occupés correspondent aux métiers visés par la formation et précisés dans le supplément au diplôme (chercheur, enseignant-chercheur, cadre R&D, chargé de mission au sein de bureaux d'études, d'agences nationales ou d'industries). La fiche RNCP n'est pas fournie dans le dossier.



Les enseignements sont évalués par les étudiants, mais les modalités d'évaluation ne sont pas précisées. Ces évaluations sont prises en compte par le conseil de perfectionnement qui se réunit chaque année en septembre. Ces évaluations sont intégrées et permettent de faire évoluer la formation au regard des attentes des étudiants. Il n'est pas précisé comment les attentes des acteurs du monde socio-économique sont prises en compte.

Conclusion

Principaux points forts:

- Une formation dont la thématique scientifique est cohérente avec les laboratoires de recherche associés.
- L'intervention correcte de professionnels au sein de la formation.
- Une bonne attractivité de la formation au niveau national.

Principaux points faibles:

- Un dossier qui ne précise pas les objectifs scientifiques et professionnels.
- Un adossement à la Recherche cohérent, mais (d'après les informations fournies dans le dossier) juste suffisant pour une mention de master.
- Un devenir des diplômés mal connu et analysé.
- Un dossier mal renseigné (sur les stages ou les relations à l'international).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Toxicologie*, éco-toxicologie proposé par Le Mans Université et l'Université d'Angers est une formation récente basée sur la complémentarité entre la toxicologie et l'écotoxicologie. Son attractivité, la complémentarité des enseignements, les participations d'assez nombreux chercheurs/enseignants-chercheurs et professionnels du secteur socio-économique reflètent une construction solide et dynamique. L'autoévaluation de la formation par les responsables d'année témoigne d'une volonté d'amélioration continue, cependant le dossier manque d'éléments factuels probants sur plusieurs points ce qui rend complexe une évaluation externe complète et précise. Les porteurs doivent notamment pouvoir analyser l'origine de ses étudiants ainsi que le devenir de ses diplômés, notamment en termes de postes et de fonctions occupés. Ce dernier point constitue une piste d'amélioration qui devra être rapidement menée par l'équipe de pilotage et les établissements porteurs. En effet, seule la connaissance précise du devenir des diplômés permettra d'attester de la cohérence existant entre les objectifs du master et ses résultats et les attentes du monde socioéconomique.

Le pilotage de la formation est correcte à l'échelle locale mais le pilotage à l'échelle de la mention est à conforter. L'équipe de formation a donné en toute transparence un compte rendu de réunion du conseil de perfectionnement, mais n'a pas exploité dans son dossier d'autoévalutaion l'ensemble des éléments présentés et notamment l'analyse SWOT et les faiblesses identifiées.

Il conviendra également d'augmenter le développement à l'international, afin de favoriser la mobilité sortante.



Observations de l'établissement



Observations sur les rapports d'évaluation Masters

Table des matières

Champ DEG	1
Mention Comptabilité, contrôle, audit	
Mention Droit des assurances	
Mention Droit Bancaire et Financier	7
Mention Economie Sociale et Solidaire	7
Mention Economie du travail et des ressources humaines	<u>c</u>
Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable	11
Mention Management et administration des entreprises	15
Champ STS	18
Mention Chimie	18
Champ LLSH	18
Mention Didactique des Langues (DDL)	18
Mention Gestion des territoires et développement local	19

Champ DEG

p.7: Analyse détaillée – Organisation pédagogique: « Le recours aux outils numériques doit s'intensifier et ne pas se limiter aux plateformes de cours en ligne et de dépôt de cours. Au regard de la finalité d'insertion immédiate des formations, il serait par exemple intéressant d'apprendre aux étudiants à se servir des outils logiciels et informatiques qu'ils seront amenés à utiliser dans le cadre de leur activité professionnelle. »

C'est précisément et justement, depuis 2013, l'objet du Cours d'Informatique juridique, commun à tous les Masters de Droit, au sein duquel intervient, par exemple, un avocat sur le réseau privé d'échange des avocats (RPVA) pour le suivi des actes de procédure (Première instance et appel), d'un autre avocat pour les juridictions administratives, ou encore d'un notaire sur la Gestion électronique des documents (GED) ou un huissier sur le rôle de l'huissier dans les constats numériques.

Ces interventions offrent des mises en situation aux étudiants avec rédaction d'une courte synthèse sur des thèmes en lien direct avec leur formation respective (sécurité informatique, fintech, cyber sécurité, Assurtech, Intelligence artificielle, ...

La <u>constitution d'un e-portfolio</u> avec les activités d'approfondissement du secteur numérique pour les professionnels du droit est organisée au titre de l'enseignement d'informatique juridique et professionnalisante et initiation documentaire, en deuxième année de Master. Cette unité d'enseignement s'appuie sur un espace de cours UMTICE mettant à disposition de la documentation sous formats variés (texte, présentation visuelle *PowerPoint*, infographie, bibliographie et « sitographie »), le dépôt d'exercices en ligne et sert de *e-portfolio* sans avoir à se former aux outils dédiés mais plutôt en privilégiant la formalisation d'actes juridiques en usage dans la vie professionnelle (réclamations en ligne existantes à renseigner pour envoi à l'enseignant, synthèse juridique sur une question numérique en lien avec la spécialité du Master) La remise de l'ensemble des éléments du dossier *e-portfolio* est suivie d'une soutenance de dossier numérique de compétences pour une prise de parole et un échange avec le jury sur la mise en perspective du numérique dans le secteur de spécialité du Master.

Le cours est obligatoire en Master 2 et noté dans le cadre de la maquette. Une certification volontaire est proposée en parallèle : Certification Informatique et Internet niveau 2, spécialité Métiers du Droit (C2I niveau 2).

Chaque année les étudiants soutiennent un dossier numérique de compétences avec plusieurs exercices à remettre en ligne et comme point central un travail écrit numérique de 3500-3700 caractères hors notes de bas de page, sur une thématique de réflexion numérique en lien avec leur formation. L'écrit est déposé sur une interface de cours UMTICE, puis soutenu à l'oral avec débat avec le jury = Interaction numérique, respect des délais ...

La sensibilisation à l'éthique scientifique s'opère principalement par la lutte contre le plagiat via l'utilisation de logiciels de détection de plagiat. Quelques dossiers d'autoévaluation de formations n'envisagent pas clairement cette question. À ce titre, il est rappelé l'importance, particulièrement au niveau du master 2, d'acquérir un logiciel de détection de plagiat et d'inciter les équipes pédagogiques à l'utiliser.

Depuis 2013, le cours d'INFORMATIQUE JURIDIQUE propose des tutorats en salle d'innovation pédagogique avec les documentalistes du service commun de documentation de la bibliothèque universitaire afin de maitriser les bases de données juridiques, les outils de recherche e les problématiques de lutte contre le plagiat.

Mention Comptabilité, contrôle, audit

p.12: Analyse - Positionnement dans l'environnement

« Aucune indication ne permet de constater une bonne mobilité internationale entrante ou sortante d'étudiants. »

Le contexte sanitaire inédit depuis deux ans a sensiblement diminué la mobilité internationale dans cette formation.

Les divergences entre le système comptable et juridique français et celui du pays d'accueil peuvent décourager les étudiants à cibler la mobilité sortante.

Pour la mobilité entrante, les partenariats lancés récemment (ESTEM en 2019 et ESB en 2020) doivent stimuler la mobilité entrante.

Nous souhaitons indiquer par ailleurs que les étudiants internationaux constituent de 30 à 40% des effectifs de cette formation (principalement des pays francophones).

p.12 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« Aucun élément n'est mentionné sur la définition de la formation en blocs de compétences ni sur la référence de transposition des UE du DSCG »

Vous trouverez ci-après la transposition des UE du DSCG :

Intitulés des UE DSCG	Total d'heures en Présentiel M1	Total d'heures en Présentiel M2	Total d'heures en présentiel / Master
UE1 Gestion juridique	140	40	180
UE2 Finance	80	50	130
UE3 Management et CG	90	70	160
UE4 Comptabilité et audit	105	80	185
UE5 Management des SI	20	35	55
UE6 Anglais des affaires	40	30	70
UE7 Relations professionnelles	50	20	70
TOTAL	525	325	850

p.13 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« Il en va de même pour la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. »

Une déclaration sur l'honneur de non plagiat est signée par les étudiants en M1 et M2 CCA et intégrée dans leurs mémoires de stage.

p.13 : Analyse - Dispositif d'assurance qualité

« Les modalités de constitution du conseil de perfectionnement ne sont pas clairement expliquées. Estce que les réunions du CP se font au niveau du master CCA ou au niveau de la mention Management? Il n'y a pas de compte rendu du conseil de perfectionnement annexé au dossier. »

Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels et un ou deux représentants des étudiants. La réunion du CP se fait au niveau du master CCA.

Le dernier CP a été organisé le 18 septembre 2020 en présentiel et distanciel. Le compte rendu a été envoyé le 22 septembre 2020 à la DEF après la finalisation de l'auto-évaluation en avril 2020

Mention Droit des assurances

p. 19 Analyse – Positionnement de la formation : Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles ne sont malheureusement pas indiquées.

I- D'une part, au titre des passerelles entrantes dans le cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés concernant l'accès au diplômes à des étudiants en formation continue, que les étudiants aient pris contact avec le service de formation continue ou aient envisagé une reprise d'études formalisée parmi les candidatures de sélection ouvertes sur la plateforme destinée principalement aux étudiants en formation initiale. Au titre de l'année universitaire 2020-2021, deux étudiants quarantenaire préparent le diplôme de Master 2 Droit des assurances, après avoir validé immédiatement auparavant leur Licence en Droit dans notre Université.

p. 5 (1.2) de la synthèse du Master Droit des assurances : Plus spécifiquement, au titre de la préparation du diplôme en formation continue, des juristes d'assurance ou de banque, des avocats et des experts-comptables, sollicitent une inscription en Master Droit des assurances afin d'obtenir une spécialisation approfondie en droit des assurances.

p. 28 (3.5) de la synthèse: En outre, chaque année des étudiants en reprise d'études sont accueillis au sein de la formation afin d'encourager la formation continue et les échanges d'expérience au sein de la promotion. Un brassage est effectué chaque année dans la sélection des candidats afin que des profils divers se côtoient de manière à enrichir le parcours de formation de chacun. Sont ainsi mis en contact des étudiants au dossier universitaire très bon valorisé par des mentions, des étudiants ayant financé leurs études par des emplois et stages rémunérés, des étudiants exposant un projet professionnel très réfléchi.

p. 36 (4.3) de la synthèse : L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants.

Des équivalences peuvent être reconnues aux étudiants qui ont déjà étudié certaines matières dans leur cursus universitaire récent en sollicitant les responsables pédagogiques de la formation. Plus globalement, une procédure de validation des acquis professionnels est prévue pour les professionnels portant leur candidature au titre de la formation continue (Voir référence 3-2). Les étudiants ayant trouvé un emploi dans le secteur professionnel de la formation correspondant à la durée de stage requise peuvent le faire valoir en remplacement de l'obligation de stage et obtenir ainsi leur diplôme.

p. 39 (5.1) de la synthèse : Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

La formation prévoit l'accueil d'étudiants en formation continue. Certains d'entre eux postulent via le service de la formation continue, et sont identifiés comme tels.

Il est à noter que certains étudiants une ou deux années après l'acquisition de leur dernier diplôme déposent leur dossier sur l'application de candidature afin de compléter leur formation; ils ne sont pas identifiés en reprise d'études bien que certains aient abandonné l'emploi – parfois purement vivrier – occupé pour compléter leur formation ou trouver un emploi juridique spécialisé à l'issue du Master.

II. D'autre part, concernant les passerelles sortantes et la poursuite d'études après achèvement du cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés au titre de la poursuite d'études en doctorat et de la poursuite d'étude par l'inscription à l'Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA) :

- **P. 6 de la synthèse**: Au demeurant, le Master Droit des assurances ouvre également la voie à la préparation d'une thèse de doctorat dans la spécialité et plus largement sur le terrain du droit des obligations (contrats, responsabilité) dans lesquels le Master confère une formation de haut niveau.
- p. 27 de la synthèse: Concernant la poursuite des études en doctorat, l'ensemble du cursus en Master Droit des assurances permet de renforcer la culture scientifique du secteur de l'assurance et la maîtrise de ses arcanes et l'acquisition de principes méthodologiques pertinents pour entamer un travail de thèse. Des thèses de recherche, comme des thèses professionnelles sont envisageables à l'issue du diplôme de Master Droit des assurances.
- p. 45 de la synthèse (5.3): Le devenir des diplômés est analysé.

Il convient alors de considérer une préparation de douze mois, par un Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA). Intégrer ce centre de formation professionnel, après la réussite à l'examen d'entrée, suppose encore un an et demi de préparation du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) avant de pouvoir rechercher un poste stable.

p. 20 du rapport, chapitre Analyse – Organisation pédagogique de la formation: Aucun élément n'est porté à notre connaissance quant à la capacité de la formation à accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ce qui est dommage.

Il n'avait pas été précisé dans la synthèse d'auto-évaluation le point suivant : En concertation avec la cellule Relais Handicap, le Master Droit des assurances a accueilli plusieurs fois des étudiants disposant d'un parcours aménagé et bénéficiant du régime du tiers temps additionnel pour le passage des examens (Sur ce dispositif, voir le site Internet suivant http://www.univ-lemans.fr/fr/campus-moi/etudes-handicap.html).

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation : En revanche, on ignore si la formation est dotée d'un dispositif permettant de détecter les fraudes ou plagiats, ce qui est dommage.

Après l'élaboration de la synthèse d'auto-évaluation, l'Université a acquis à l'automne 2020 la licence d'usage d'un logiciel anti-plagiat renommé, très employé à l'échelle nationale dans les Universités appelé *Compilatio, mis en accès en décembre 2020*.

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation: Les responsabilités pédagogiques ainsi que le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas décrits, ce que l'on peut regretter. De même, on ignore si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques dédiés, ce qui là encore est regrettable.

La formation ne dispose pas d'un secrétariat dédié. L'organisation de la faculté de droit, sciences économiques et de gestion repose sur des services indifférenciés de scolarité, d'une part et de gestion de l'emploi du temps et des examens, d'autres part. Ces services sont communs à l'ensemble des

filières de formation de Licence, de Licences professionnelles et Masters pour le droit, l'économie et la gestion.

p.33-4 de la synthèse (4.1): La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

Les noms des personnes composant l'équipe pédagogique et leurs fonctions professionnelles étaient présentées en distinguant les professionnels et les universitaires. Ils sont présents pour partie d'entre eux dans le comité de perfectionnement, l'équipe pédagogique étant assez étendue ils ne peuvent tous y participer. Le pilotage de la formation de Master Droit des assurances par deux enseignants y était également mentionné, à savoir par Pierre-Grégoire MARLY, PR Université du Mans, et Céline BÉGUIN, MCF Université du Mans. Il était souligné que la majorité des intervenants en charge de cours publient régulièrement dans des revues juridiques et professionnelles de renom : « Qu'ils soient universitaires ou professionnels, ces enseignants écrivent pour la plupart dans des revues juridiques où ils mentionnent leur qualité de chargé d'enseignement au sein du Master (par ex., l'Essentiel du droit des assurances, éd. Lextenso). Non seulement cette mention contribue au rayonnement de la formation auprès des professionnels et étudiants, mais elle confirme également l'intérêt de ces enseignants pour la formation à laquelle ils participent activement ».

p. 22 Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : « *Par ailleurs, il serait souhaitable que la coopération internationale soit davantage développée.* »

Il convient de souligner que le rapport d'auto-évaluation remis en 2020, p. 16, mentionnait les efforts de rapprochement international dans le domaine de la recherche « En parallèle du partenariat de notre Université avec les Universités canadiennes du réseau BCI, nous avons développé des liens forts avec l'Université Laval, au Québec, et nous recevons en conférence chaque année un collègue spécialisé en droit de la responsabilité qui s'intéresse aux problématiques de l'assurance automobile et des véhicules autonomes. Il dispense chaque année une conférence aux étudiants du Master Droit des assurances depuis l'année universitaire 2016-2017 ».

Il existe d'ores et déjà des partenariats internationaux de recherche avec les Universités de Laval (Québec, dont la préparation d'un ouvrage de droit comparé publié en 2020) et de Portland (États-Unis).

En 2021, dans le prolongement des séminaires déjà effectués avec l'Université de Portland, aux Etats-Unis, un nouveau projet sur la prise en charge du risque climatique et environnemental a été lancé par deux collègues spécialisées en droit international public, un travail de recherches au titre des problématiques de l'assurance sur ce thème débute pour l'approfondir.

En outre la mobilité internationale des étudiants est proposée aux étudiants de Master. Pour partir étudier à l'étranger les étudiants bénéficient des conventions avec des Universités nord-américaines, d'une part, et européennes dans le cadre des échanges Erasmus, d'autre part. Le rapport d'autoévaluation remis en 2020, p. 17 et 30, précisait que « un ou deux semestres de formation à l'étranger est possible dans une Université partenaire : Passau, Bremen (Allemagne), Ciudad Real, Vigo et Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), Thessalonique (Grèce), Ferrara et Catanzaro (Italie), Porto (Portugal), Targu Jiu (Roumanie) ou avec le programme d'échange avec les Universités canadiennes du réseau BCI : Université Laval, Université du Québec à Montréal (UQAM) ».

Mention Droit Bancaire et Financier

p.15 Analyse - Finalité des formations

- Erreur: Absence d'informations
- <u>Modification souhaitée</u>: Contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport, les objectifs d'apprentissage de la formation sont très clairement définis et sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes par les sites web de la Faculté de Droit et du Master lui-même : mdbf-lemans.com. Ces médias permettent une actualisation régulière des informations pour les étudiants et parties prenantes.

p.18 Analyse- Résultats constatés

- Erreur: Les chiffres relatifs à la poursuite d'étude ne sont pas indiqués
- <u>Modification souhaitée</u>: Le Master de droit bancaire et financier permet également une poursuite d'études des meilleurs étudiants désireux de s'engager dans un doctorat. Pour la dernière période d'évaluation du Master de droit bancaire et financier, un étudiant a soutenu sa thèse en 2016, un étudiant est en cours de doctorat et deux projets de doctorat sont à l'étude.

Mention Economie Sociale et Solidaire

Nous remercions les experts pour l'évaluation et les recommandations faites qui permettront à cette formation de poursuivre la dynamique engagée. De nombreuses voies d'amélioration sont d'ores et déjà identifiées et prévues dans le cadre de la future accréditation. Nous souhaitons cependant apporter des éléments de réponse plus circonstanciés portant sur quelques-unes des remarques figurant dans le rapport des experts HCERES.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse– Dispositif d'assurance qualité : "Les formations font pour la plupart d'entre elles l'objet d'une évaluation par les étudiants. Toutefois, le master Économie du travail et des ressources humaines et le master Économie sociale et solidaire ne font pas mention d'une évaluation de ce type."

La synthèse d'auto-évaluation du Master Economie Sociale et Solidaire précise (p 9): "Une enquête d'évaluation est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif d'établissement EVAMAINE." Ce dispositif permet aux étudiants en formation en leur permettant d'évaluer la formation et les enseignements qu'elle propose.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse détaillée - Dispositifs d'assurance qualité : "Dans l'ensemble, les flux d'étudiants sont connus et analysés, sauf en ce qui concerne le master Économie sociale et solidaire et le master Économie du travail et des ressources humaines, dont les dossiers ne fournissent pas d'éléments d'appréciation."

p.36: Analyse– Résultats constatés: "Effectif qui décroît régulièrement au cours des dernières années, passant de 91 inscrits en formation initiale en 2017-18 à 44 en 2019-20, sans que le dossier ne fournisse des explications sur cette tendance."

Le nombre des inscrits en 2017-2018 résulte d'une erreur d'écriture dans Apogée qui a conduit en 2016-2017 à cumuler les inscrits au titre du parcours MGEN (VAE) aux inscrits en formation initiale. Les effectifs en Master ESS sont stables sur la période considérée, autour de 50 pour les M1 et M2 cumulés (54 à la dernière rentrée, 53 à la précédente). Pour le parcours MGEN (M2 seulement), les effectifs inscrits ont oscillé entre 41 (2016-2017) et 18 (2018-2019).

Concernant l'intitulé de la formation

p.36: Analyse– Résultats constatés: "N'est annexée au dossier que l'enquête portant sur la promotion 2016-17, pour la spécialité « Management du tiers secteur du master Management », intitulé qui n'apparaît jamais dans le dossier d'autoévaluation déposé par le responsable du master ESS. S'agit-il d'une erreur ou d'un changement d'intitulé de la formation au cours de la période concernée par l'évaluation ? Dans l'inconnu il nous est donc difficile d'évaluer, faute d'informations fiables, le master ESS sur ce point."

Le changement de mention date de la dernière accréditation et l'autoévaluation a porté sur la période d'accréditation en cours c'est pourquoi la mention précédente n'apparaît pas dans le dossier. La précédente demande d'accréditation indiquait ce changement en conformité avec la nouvelle nomenclature des mentions de Master.

Concernant la fiche RNCP

p.36: Analyse– Finalité de la formation: "On regrette l'absence, dans le dossier remis, de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP)."

Au moment où l'auto-évaluation a été finalisée (avril 2020), la fiche RNCP Master ESS n'avait pas été validée par France Compétences. Elle est désormais disponible sous la référence RNCP34842.

Concernant les stages obligatoires

p.36: Analyse– Organisation pédagogique de la formation: "La formation impose deux stages, l'un en M1 (dont on ignore la durée)", "On aurait aimé connaître les lieux de stage fréquentés par les étudiants et les modalités précises d'encadrement assurées par l'équipe pédagogique."

Le stage obligatoire en M1 a une durée de 2 à 4 mois. Les stages effectués en M1 et M2 se font majoritairement dans des structures de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, entreprises sociales) ou des structures d'accompagnement de l'ESS (ex : France Active), de manière moins importante dans des structures ou services publics en lien avec l'ESS (ex : service insertion de conseil départemental, service communal de promotion de l'ESS ou d'action sociale, etc.). Par ailleurs, quelques stages se déroulent chaque année à l'étranger (hors période sanitaire complexe).

Concernant l'ouverture à l'international

p.37: Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : « Un effort doit être fait à l'international, notamment en nouant des partenariats avec des universités étrangères ou avec des ONG sur la thématique de l'ESS. »

La situation sanitaire particulière depuis deux ans a perturbé une politique d'intensification des stages à l'international, notamment en direction de l'Asie et de l'Afrique. Nous espérons pouvoir reprendre cette politique une fois la situation redevenue normale mais nous souhaitons souligner par ailleurs que le Master ESS accueille chaque année dans ses effectifs de 25 à 40% d'étudiants de nationalité étrangère (principalement de pays francophones et hors accords bilatéraux), ce qui est une spécificité historique de cette formation depuis sa création au début des années 1980.

Mention Economie du travail et des ressources humaines

p.32 : Analyse - Finalité de la formation

Observation 1

"C'est le cas par exemple des cours de méthodologie de la recherche appliquée et méthodes d'évaluation et études d'impact au sein du parcours Management des ressources humaines, alors que les débouchés (assistant d'agence, chargé de recrutement, assistant RH) ne semblent pas requérir ce type de compétence.

Le positionnement des parcours apparaît de façon peu claire au sein d'une mention dont l'affichage semble cohérent. Cela nuit à la lisibilité pour les étudiants dont les candidatures ne semblent pas toujours en adéquation avec l'offre de formation."

- Le cours de méthodologie de la recherche est effectivement mutualisé pour deux parcours distincts, l'un plutôt orienté recherche et l'autre plutôt orienté insertion professionnelle. En revanche les séances de cours sont déclinées en tenant compte de ces deux parcours et en proposant sur la plateforme d'enseignement à distance des séquences de travail adaptées à ces deux profils d'étudiants. Ce cours est né du constat que les étudiants quel que soient leur parcours avaient des difficultés à synthétiser des documents ou à présenter leurs résultats sous des formes originales. Ainsi après quelques séances de méthodologie communes les étudiants travaillent sur des problématiques très différentes selon leur parcours.
- Je ne partage pas l'opinion selon laquelle l'évaluation d'impact ne concerne pas le domaine du management des RH, compte tenu de l'évolution des métiers dans ce domaine avec la montée en charge des Human Resources Analytics. Le cours propose donc aux étudiants du parcours Mangement des RH des outils leur permettant d'évaluer des dispositifs de réorganisation au sein des entreprises en allant au-delà de la simple mesure « avant et après » et tous les exemples sont adaptés aux situations de management des RH.
- Effectivement les candidatures sont assez hétérogènes et la plupart des étudiants recrutés sont issus de master en management des RH d'universités du Maghreb auxquels viennent s'ajouter des étudiants de LPGRH. Nous avons décidé cette année d'être beaucoup plus restrictifs sur les critères de recrutement en M1, au vu du parcours indifférencié économie-gestion qui fait justement la particularité de ce master

Observation 2

« Ce manque de lisibilité dans la formation est renforcé par un affichage défaillant des débouchés qui semblent s'inscrire dans des directions très distinctes, et parfois non mises à jour : la gestion opérationnelle des ressources humaines, et la recherche en économie du travail. »

La maquette est assez claire sur les objectifs de compétences de ce master :

Compétences disciplinaires

- Évaluer des politiques publiques
- Réaliser la gestion des Ressources Humaines (gestion administrative du personnel, paie...)
- Gérer la GPEC, le recrutement et la formation en entreprise
- Réaliser le suivi statistique d'indicateurs RH
- Réaliser des analyses du marché du travail et de l'environnement économique de l'entreprise

Compétences transversales linguistiques

- Prendre la parole en public pour défendre un projet.
- Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision.
- Développer une argumentation avec un esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, et dans un registre adapté au public visé.

Compétences transversales informatiques

- Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (statistiques...).
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

Compétences transversales méthodologiques

- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Conduire une démarche innovante dans une situation complexe en utilisant des informations parfois incomplètes ou contradictoires.

Compétences transversales professionnelles

- S'adapter à son environnement de travail.
- Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.
- S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions.

p.32: Analyse - Positionnement dans l'environnement:

Observation 3

"Les étudiants sortant de licence professionnelle gestion des ressources humaines bénéficient d'une passerelle leur permettant de tenter d'atteindre la deuxième année du parcours Management des Ressources humaines, mais le dossier mentionne qu'ils doivent pour cela s'initier aux techniques quantitatives, ce qui souligne le caractère parfois artificiel de la création de parcours au sein d'une mention unique"

- Non, les étudiants de Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines ne bénéficient d'aucune passerelle leur permettant d'accéder à la seconde année. Ils ne sont admis en première année de master que si leurs résultats pendant les trois années de LP, permettent d'envisager en économie et en techniques quantitatives qu'ils sauront suivre les enseignements de M1.
- La mention autorise justement la création de parcours spécialisés orientés soit vers l'économie du travail soit vers le management des ressources humaines

p.33 : Analyse - Organisation pédagogique de la formation

Observation 4

« Il semble que les enseignants chercheurs transposent leurs méthodes et outils de recherche dans la formation plus qu'ils ne permettent aux étudiants d'être formés à et par la recherche. »

C'était effectivement le cas pour les années précédentes mais la mise en place d'un challenge compétences en Janvier 2021 a permis aux étudiants de Master 2 de travailler sur des problématiques proposées par des PME locales et les méthodes qui leur ont été présentées pour les préparer à ce challenge prennent tout leur sens.

Pour le reste, l'offre de formation resserrée dès la rentrée prochaine tiendra compte des remarques du rapport mais sur de nombreux points nous ne disposons pas d'outils de pilotage adaptés aux demande de l'instance (assurance qualité, portefeuille de compétences, etc.)

.

Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable

Remarque préliminaire: Nous remercions les évaluateurs pour les perspectives et conseils prodigués

p.38 : Analyse-Finalité des formations

Le Master MDD vise à former des gestionnaires généralistes, capables de comprendre et de maîtriser les principales questions et enjeux des grandes fonctions des sciences de gestion. Trois des enseignements dispensés au cours de la première année permettent d'approfondir les dimensions liées au développement durable et à la RSE. Il s'agit du cours « d'entrepreneuriat social et durable » (Semestre 1) et du cours de « reporting et performance RSE » (Semestre 1) et du cours de « Marketing Durable » (Semestre 2). Au cours de la première année, les étudiants solidifient donc leur base de gestionnaires avant d'investiguer, au cours de la deuxième année, en profondeur les éléments liés au DD et à la RSE. Vous retrouverez ci-dessous la maquette du Parcours MDD (dont les informations relatives au M2, initialement manquantes).

Master PME-PMI

Parcours Management & développement durable

Programme:

Master 1

Semestre 7

UE 1: Fondamentaux du management

- · Management stratégique
- Management des organisations
- Management des ressources humaines
- Management des systèmes d'information

UE 2 : Gestion de la performance financière

- Analyse financière
- Contrôle de gestion
- Reporting et performance RSE

UE 3: Entrepreneuriat

- Entrepreneuriat social et durable
- Etudes de marché

UE4: Compétences transversales 1

- · Anglais des affaires
- PPE: Techniques de recherche d'emploi
- Découverte des métiers en développement durable

Semestre 8

UE 5 : Management appliqué

- · Gestion de projet
- · Management de la qualité
- Management durable

UE 6 : Marketing et Gestion de la performance commerciale

- Comportement du consommateur
- Marketing durable
- · Marketing international

UE 7 : Compétences juridiques

- Droit des affaires et des sociétés
- Droit social et du travail

UE 8 : Compétence transversales 2

- Anglais des affaires
- Stage et soutenance de stage
- · Méthodologie du mémoire
- Informatique de gestion

Master 2 (ouverture en 2020/2021)

Semestre 9

UE 1: Manager autrement

- · Gouvernance d'entreprise et éthique
- · Financer autrement
- Éthique et RSE

UE 2 : Manager la performance durable : un défi pluridisciplinaire

- · La ville durable : défis et enjeux
- · Transition socio-écologique
- Croissance durable
- Droit de l'environnement

UE 3 : Compétences transversales 1

- PPE : Conférences professionnelles
- · Anglais des affaires
- Informatique de gestion
- Méthodologie de la recherche méthodes qualitatives

Semestre 10

UE 4: Manager la performance sociale

- · Gestion du développement humain
- · Management d'équipe
- Gestion des relations professionnelles

UE 5: Manager autrement 2

- Gestion du changement
- · Management de l'innovation durable
- Business Game

UE 6 : Compétences transversales 2

- Stage et soutenance de stage
- Anglais des affaires
- Méthodologie de la recherche méthodes quantitatives

Au cours de la deuxième année, les étudiants se spécialisent sur les aspects au cœur de la spécialisation de leurs parcours. Pour cela, ils bénéficient d'intervenants professionnels et d'enseignants – chercheurs issus de différentes disciplines (géographie, droit, économie) afin d'élargir leurs modes de pensées et de réflexion. Cette interdisciplinarité nous semble essentielle pour parvenir à répondre aux questionnements et défis contemporains de cette spécialisation.

p.41: Analyse - Positionnement dans l'environnement

Le Parcours MDD est adossée à la chaire Gouvernance et RSE dont le partenaire clé est la société LSDH, particulièrement investie en termes de RSE. Depuis sa création en mai 2019, la chaire a ainsi organisé trois conférences qui permettent d'approfondir les relations avec les acteurs du territoire et créent une communauté d'intérêts, de réflexions et de débats. L'organisation des événements permet de faire vivre cette dynamique récemment impulsée autour d'événements qui permettent de créer la rencontrer entre des acteurs d'organisations publiques et privés en y associant systématiquement les étudiants. Les différents événements organisés rappelés ci-dessous.

Conférence #1: Transmission d'entreprise

La Chaire Gouvernance et RSE a été inaugurée le 21 mai 2019 lors d'une conférence dédiée à «La transmission d'entreprise, une stratégie de croissance durable». Cet événement, co-organisé par la CCI

www.univ-lemans.fr

Le Mans Sarthe et le Transmission Lab (organisme d'intérêt général) a réuni une centaine de personnes. Grâce aux témoignages de notre premier parrain, Emmanuel Vasseneix, dirigeant de LSDH et d'Anita Cosme, dirigeante de la charcuterie Cosme, cette première conférence a suggéré combien la transmission d'entreprise devait se concevoir comme un projet de long terme au sein duquel les enjeux de gouvernance et de RSE s'avèrent déterminants. Deux experts de la transmission de Family and Co et de la Fidal sont venus questionner et mettre en valeur les témoignages riches de nos dirigeants témoins.

Avec son premier partenaire, LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel), la chaire a ainsi engagé une dynamique de réflexions tournée vers l'action avec les retours d'expériences d'acteurs dont les démarches sont porteuses de sens que ce soit en matière de gouvernance ou de RSE.

120 participants

Conférence #2 : Développement Durable

Cette conférence a introduit la semaine du développement durable de Le Mans Université le 10.02.2020 en proposant de mettre en lumière les initiatives locales. Cet événement intitulé « Développement Durable, regards croisés sur les initiatives locales » a permis de réunir étudiants et professionnels du territoire et d'ancrer la chaire dans son rôle d'agent de liaison sur le territoire. Les témoignages variés, d'acteurs publics et privés du territoire ont permis des échanges riches et un débat auquel l'ensemble des participants s'est révélé sensible.

Les contributeurs qui ont partagé leurs expertises à l'occasion de cet événement étaient les suivants :

- Mr Samuel Guy, Vice-Président Le Mans Métropole, en charge du développement durable;
- Mr François-Xavier Vinçot, Directeur Crédit Mutuel Solidaire ;
- Mr Nicolas Bouvel, Directeur commercial Engie délégation ouest;
- Mme Magali-Alix Toupé, French Tech

76 participants (dont une cinquantaine de professionnels)

Conférence #3 : Projection – débat Documentaire « Comme tout le monde »

Projection du documentaire « Comme tout le monde », en partenariat avec l'Université Populaire d'Allonnes. Cette projection sera suivie d'un débat grâce à la présence des réalisateurs (Julien Billion et Philippe Dinh) et de deux des jeunes au cœur du documentaire.

Ce documentaire met sous le feu des projecteurs ceux qui sont habituellement invisibles, les jeunes sans domicile. Le teaser ci-dessous présente ce documentaire, déjà été projeté dans de nombreux lieux prestigieux (première dans les locaux du journal Le Monde, à l'assemblée nationale, ...).

https://www.youtube.com/watch?v=4KN-lkF4YZ4&t=29s

Prévue le 16 Avril 2020, Annulée cause COVID

Les liens avec le monde socio-économiques se conçoivent également au niveau local par l'intervention de professionnels (notamment le CEAS 72 ou encore des entrepreneurs locaux).

Les conférences professionnelles permettent également aux étudiants de bénéficier de l'expertise et du retour d'expérience d'acteurs locaux sur des formats plus confidentiels.

Concernant la mobilité internationale, au cours du semestre 4 et en dépit de la crise actuelle, une étudiante du Master 2 MDD est partie en Corée du Sud (Hankuk University). Un nouvel échange est d'ores et déjà prévu pour ce même semestre 4 pour une étudiante actuellement en Master 1 (destination : Paderborn).

p.39: Pilotage de la formation

Pour suivre l'offre de formation et piloter au mieux les besoins des acteurs du monde socioéconomique, la responsable pédagogique échange régulièrement avec les professionnels et l'équipe d'enseignant chercheurs intervenant dans le diplôme. Les réflexions sont également nourries par les rencontres réalisées au cours du travail sur la chaire Gouvernance et RSE pour mettre à jour l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des acteurs révélés notamment au niveau du territoire local. Des échanges réguliers avec les étudiants permettent également d'affiner le pilotage de l'offre.

Le résultat de ces différents et constants échanges et soucis de pilotage ont notamment contribués à proposer l'intégration d'un cours dédié aux Achats durables pour l'année 2021/22.

Une enquête sur le dispositif de formation est actuellement en ligne pour obtenir un retour confidentiel de chacun des étudiants.

p.39 : Dispositif d'assurance qualité

L'effectif du Master 1 PME PMI – Parcours MDD pour l'année 2020/21 est de 24 étudiants. La faiblesse de l'effectif de la première promotion s'explique en partie par la jeunesse du parcours et aussi par la sélection importante opérée. La première promotion du Master MDD sera diplômée à la fin de l'année et force est de constater que cette offre est attractive et commence à percer notamment auprès des étudiants de L3 de Le Mans Université.

Vous trouverez ci –après quelques compléments utiles :

Année 2020/21:

- 51 candidatures reçues pour intégrer le Master 2. Trois nouveaux étudiants ont intégré la promotion 2019/21 → une première promotion restreinte mais de qualité.
- 253 candidatures reçues pour le niveau M1 (en hausse de près de 20% par rapport à 2019) → 24 étudiants ont intégré la promotion 2020/21.

Pour rappel, en 2019, 212 candidatures ont été réceptionnées (dont 194 complètes)

Au final, seuls 12 candidats ont été intégrés à la première promotion du MASTER MDD. Deux critères de sélection ont été principalement retenus : le niveau académique (1) et la motivation et l'engagement pour la coloration DD / RSE (2) du Master.

Bien que nous bénéficions d'un recul relativement faible, nous pouvons noter les deux points suivants :

- la quantité et la qualité des candidatures sont en progression.
- On note aussi que la formation attire les étudiants locaux (forte dispersion au préalable)

→ axe(s) d'amélioration : limiter l'effectif pour favoriser les enseignements innovants dans un meilleur environnement (notamment pour gérer les mutualisations)

Mention Management et administration des entreprises

p.41 : Analyse – Finalité de la formation

« A la différence de la plupart des masters MAE, celui de l'Université du Mans propose un M1, en alternance, opéré par Médicis Business School, à Paris. Ce partenariat est peu expliqué dans le dossier d'autoévaluation. Le site Web de MBS est évasif, et semble erroné. Les données (effectif, enseignants, taux de réussite) annexées au dossier passent sous silence ce partenariat en M1. »

Le partenariat entre LMU et MBS vise à :

- Ouvrir aux étudiants de l'Université du Mans (UdM), de nouvelles perspectives de stages et d'emplois en île de France,
- Compléter la gamme d'offres pour le Master MAE par la formation en alternance, en plus de celles initiale et continue déjà existantes,
- Répondre aux exigences du Ministère de proposer un master sur 2 années d'étude,
- Permettre aux étudiants du Master MAE d'accéder aux entreprises de l'île de France qui font partie du réseau MBS;
- Favoriser la mobilité des étudiants de l'UdM venant de zones géographiques différentes,
- Permettre la délocalisation du Master MAE auprès des étudiants et des établissements de MBS à l'étranger.

p.41: Analyse - Positionnement dans l'environnement

« La formation est proposée en double diplôme avec l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (ENSIM) sans que les données annexées rendent compte d'inscriptions. »

Tous les ans, certains étudiants de la dernière année à l'ENSIM choisissent de poursuivre le MAE en double diplôme.

Cette année, quatre étudiants inscrits en MAE sont en double diplôme avec l'ENSIM.

Aussi, plusieurs diplômés de l'ENSIM choisissent de poursuivre leurs études via le MAE pour avoir une double compétence en Management.

« Ce partenariat aboutit à un dispositif de formation individualisé pour un groupe dit « MGEN », dont le dossier ne détaille pas les particularités. »

En collaboration avec le Service de la Formation Continue de l'Université du Mans (SFC), un dispositif de formation par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), adossé au Master 2 MAE est proposé aux nouveaux directeurs départementaux de la MGEN.

Au mois de mai 2018, nous avons reçu un appel d'offre lancé par la MGEN pour une formation diplômante des nouveaux directeurs départementaux. Après une première lecture de l'appel d'offre et du dispositif souhaité, nous avons pensé que notre proposition pourrait s'adosser au Master MAE. Ainsi, avec le SFC nous avons construit un plan de formation individualisé et exprimé en compétences en tenant compte des spécificités managériales de l'ESS et en particulier des Mutuelles à travers un parcours intitulé : Management stratégique de l'ESS. Notre offre de formation a été sélectionnée par la MGEN.

Ce dispositif de formation, de par sa nouveauté, fait l'objet, d'un processus d'amélioration continue. La mise en place d'un comité de suivi, piloté par le responsable du MAE et celui de la formation à la MGEN, permettra de tirer les enseignements utiles à la pérennité et à l'évolution du dispositif. Ce comité de suivi s'attachera aux aspects liés à l'organisation de la formation (rythme/ EAD-présentiel), le calendrier, les modalités pédagogiques (contenu) et aux profils des participants (VAE).

Dans le cadre de la formation, à l'issue du chaque session, un questionnaire de satisfaction (anonyme) est systématiquement proposé de manière électronique à chaque stagiaire (EVAMAINE, dispositif permettant la création d'un questionnaire personnalisé) à travers la plateforme UMTICE.

« Sur le plan international, le dossier d'autoévaluation dit recevoir des étudiants Erasmus, sans en préciser le nombre. »

Nous accueillons tous les ans un étudiant ERASMUS au Master MAE, pour suivre un module du M2 MAE ou pour une validation du diplôme en deux ans.

p.41 : Analyse -Organisation pédagogique de la formation

« Le MAE de l'Université du Mans rajoute un M1 en alternance, opéré par Médicis Business School à Paris. La maquette de cours du M1 comporte pour près de 70 % des UE ayant les mêmes intitulés que les UE en M2. La question de la spécialisation progressive des cours se pose. »

Les modules du M1 ont les mêmes intitulés que ceux du M2 mais pas le même contenu. Etant une formation généraliste pour des non gestionnaires, nous avons choisi de garder les mêmes modules en sciences de gestion dont chacune en M2 est la continuité de celle en M1.

« Le groupe MGEN en formation continue un niveau M2 ne semble avoir que 164 heures de cours, sans que le dossier n'en explique les raisons. S'agit-il d'une VAE partielle ? »

Ce dispositif réparti en 2 modules à distance et 8 modules en présentiel s'articule autour de 3 étapes. Dans une première étape, les apprenants auront quatre modules obligatoires : Management stratégique et opérationnel (EAD), GRH approfondies (EAD), Droit du travail et Management relationnel.

Ensuite, en fonction des résultats de la VAE et selon les préconisations du jury, les participants auront à poursuivre totalement, partiellement ou pas les modules complémentaires (Management comptable, Management financier, Management du risque, Marketing des services, Enjeux stratégiques de l'ESS, Gestion de projet).

Ainsi, ce dispositif donne la possibilité aux stagiaires d'avoir une VAE complète ou partielle en fonctions de leur parcours professionnel et d'études antérieurs.

« Le dossier d'autoévaluation invoque la plateforme d'échange numérique UMTICE, qui semble être un Moodle, sans donner plus de précisions sur l'utilisation réelle de cet espace numérique. »

Les deux modules dispensés à distance sont accessibles aux apprenants de la MGEN via l'espace collaboratif UMTICE dédié aux stagiaires de la formation continue, aux étudiants et aux enseignants de l'Université du Mans.

Véritable outil pédagogique, cette plateforme enrichit l'enseignement et facilite l'apprentissage grâce à la mise en ligne de ressources complémentaires et d'activités dédiées.

p.42: Analyse -Pilotage de la formation

« La répartition des cours en M1, opéré par Médicis Business School, n'est pas connue. »

Vous trouverez ci-après la liste des enseignants en M1 MAE à MBS en 2020-2021:

Semestre 7 MAE	
Droit des sociétés	A. MOTEYO
Di dit des societes	A. MOTETO
Management stratégique	M. ABDELWAHED
Management comptable	S. GUETAT
Management des ressources humaines	M. ABDELWAHED
Marketing	F. KNOP
Management de projet	M. DIMOU
Informatique de gestion	F. CHIHK
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN
Insertion professionnelle	T. LEPELLEY
Semestre 8 MAE	
Droit du travail	A. MOTEYO
Management financier	F. LY BARO
Business Plan - Création d'entreprise	B. FERLA
Communication	M. LAMOURET
Prospective stratégique	A. SMIDA
Management d'équipe	M. ABDELWAHED
Analyse des coûts et gestion budgétaire	S. GUETAT
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN

p.42 : Analyse - Dispositif d'assurance qualité

« Le conseil dispose de l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des UE, ce qui est regrettable, car il s'agit d'un outil de pilotage utile. »

Une enquête d'évaluation de toute la formation, pour le public FI et FC, est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif de notre établissement EVAMAINE.

p.42 : Analyse – Résultats constatés

« Le nombre d'étudiants inscrits en M1 chez le partenaire Médicis Business Group n'est pas connu. »

Le nombre d'inscrits en M1 MAE à MBS est de 31 étudiants en 2020-2021.

Champ STS

Mention Chimie

p.19: Analyse – Résultats constatés : « En M1, les effectifs tous parcours confondus sont en baisse avec 35, 27 et 21 étudiants en M1 respectivement de la rentrée 2017 à la rentrée 2019. Le parcours à distance EAD a accueilli respectivement 20, 17 et 14 étudiants lors des rentrées 2017 à 2019 »

En ce qui concerne l'évolution des effectifs, il est important de noter une remontée pour cette année universitaire : le M1 compte 32 inscrits en présentiel et le parcours à distance en accueille 25 pour cette année universitaire 2020/2021.

Champ LLSH

Mention Didactique des Langues (DDL)

p.10 : Positionnement dans l'environnement : « Le M1 didactique des langues -français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. »

Ce chiffre correspond seulement aux étudiants M1-D inscrits au Mans, et non pas à l'effectif global du parcours M1-D en 2019-2020.

En effet, ce parcours est <u>commun</u> à Le Mans, Angers et Tours : si chaque université inscrit et gère administrativement « ses étudiants », ceux-ci constituent ensemble <u>une seule et même cohorte</u>, dont les cours (maquettes) sont conçus et animés soit par l'équipe du Mans, soit par l'équipe d'Angers, soit par l'équipe de Tours.

Ainsi d'un point de vue pédagogique, l'effectif auquel s'adressent les enseignants est composé du nombre global d'étudiants inscrits au M1-D commun sur chaque site, soit pour 2019-2020 : 86 étudiants (dont 60 primo-inscrits) au Mans + 43 étudiants (dont 25 primo-inscrits) à Angers + 36 étudiants (dont 23 primo-inscrits) à Tours.

p.11 : Pilotage : « Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier. »

Depuis la constitution du conseil de perfectionnement, 3 comptes rendus ont été remontés à la DEF de LMU pour le Master DDL : 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

Cette remarque des experts du Hcéres laisse penser que ces comptes rendus n'ont pas été automatiquement transmis avec le dossier d'autoévaluation de notre formation. Nous les transmettons donc au comité sous la forme d'un document unique de 52 pages, comportant les comptes rendus envoyés ces trois dernières années au Conseil de perfectionnement par les coresponsables du master DDL, mis en annexe.

Mention Gestion des territoires et développement local

p.14 Positionnement dans l'environnement:

1) « <u>Énoncer clairement notre positionnement dans l'environnement des institutions de</u> l'enseignement supérieur au niveau local, régional, national, international »

En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université, le master GTDL a des liens étroits avec la licence de géographie mais aussi avec d'autres licences de sciences humaines comme celle d'histoire et de biologie.

En licence de géographie, la troisième année propose une unité d'enseignement (« initiation à la recherche ») qui permet aux étudiants de licence une première approche du monde de la recherche et de ses méthodologies (état de l'art). Un stage de professionnalisation est également proposé au S6 (en L3) afin de permettre aux étudiants de s'insérer dans le monde de l'entreprise, des collectivités territoriales et de la recherche (stage dans les laboratoires ESO – Espaces et Société - de l'Université du Mans et du Grand Ouest).

Au niveau masters de l'offre de l'Université du Mans, il existe des mutualisations avec le master d'Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP) et son parcours PDL (Patrimoine et développement local). Parmi les cours proposés certains sont également assurés par des enseignants-chercheurs d'histoire, de biologie. Ces enseignants-chercheurs encadrent également des sujets de masters d'étudiants GTDL.

Au niveau national, face à de nombreuses formations en politiques de développement durable, le master GTDL se démarque :

- par son offre de formation à distance, qui est rare en France (les autres masters à distance qui traitent de la durabilité sont spécialisés dans un champ spécifique comme par exemple l'urbanisme durable à l'université de Marne la Vallée)
- par une vision transversale dans 4 champs de la durabilité (ville, agriculture, aménagement, tourisme).

L'inscription dans la carte régionale a une portée limitée en raison du caractère totalement distanciel de la formation.

2) « Énoncer clairement le positionnement vis-à-vis du monde... ».

L'adossement de la formation à des équipes de recherche (ESO le Mans) est un socle fondamental de notre formation sur la thématique de la transition socio-écologique des territoires.

Le master est parfaitement relié aux recherches actuelles d'un grand nombre d'enseignantschercheurs du Mans Université, spécialistes reconnus dans leurs domaines, sur les thématiques de la ville durable, de la transition socio-écologique, du patrimoine et du tourisme durable, de la transition agro-écologique des territoires. Les espaces géographiques étudiés sont divers, dans les pays du Nord, comme dans ceux des Sud.

p.14 Organisation pédagogique :

3) p. 15 dernier paragraphe:

La disparité du nombre d'heures par parcours du master GTDL vient de différences dans le comptage des heures dans le tableau remonté : à la somme des 200 heures pour le parcours TRED, il faut ajouter les heures de préparation du mémoire (270 h, chiffre identique à celui de POLITER en M1). Nous avons

donc 470 h en M1 POLITER et TRED et 450 h en M1 PANACUI. Pour le M2, le nombre d'heures de cours maquette est de 150 h en POLITER, 170 h pour TRED, 252h pour PANACUI, sans le mémoire. La disparité entre parcours en M2 est liée à la présence de cours spécifiques à PANACUI (langue appliquée au patrimoine et au tourisme, outils numériques de valorisation) dispensés par des intervenants extérieurs ou des enseignants chercheurs d'autres disciplines.

4) « 55 % des candidats sont acceptés ; mais sans information sur la qualité des candidats, l'attractivité reste difficile à apprécier ».

Nos candidats viennent de plusieurs disciplines (géographie, biologie, histoire, écoles de commerce, sciences politiques, anthropologie, langues, tourisme...). Cf tableau des candidatures.

Nous allons également relever le niveau de recrutement, ce qui contribuera à réduire le taux d'échec au master.

5) « Le parcours TRED semble également peu attractif avec un faible nombre d'étudiants »

Le parcours TRED cible les enjeux de la transition énergétique en Afrique. Il va être renommé TRED Afrique (TREDA) afin d'être plus attractif en mettant en évidence l'espace africain. Un élargissement, au-delà des énergies, sera proposé pour englober la thématique de la transition écologique et de l'économie circulaire. Compte tenu des capacités d'encadrement des étudiants (seulement deux enseignants-chercheurs spécialistes de cette thématique appliquée à l'Afrique), le seuil de recrutement est volontairement bas. Il est fixé à 10 étudiants en M1 et 10 étudiants en M2.

L'avenir du parcours MATERRE sera discuté collectivement.

Beaucoup de nos étudiants sont en situation professionnelle ou en situation familiale et de ce fait certain d'entre-eux peuvent faire la formation en plus d'un an.

6) « Seul le master Gestion des territoires et développement local ne mentionne aucune organisation de la formation en lien avec l'acquisition de compétences »

Nous avons bien pris en compte la remarque sur l'affichage des compétences par blocs de compétences et nous le ferons pour les prochaines années.

7) « l'auto-évaluation du master Gestion des territoires et développement local s'étend peu sur la nature des différents intervenants ainsi que sur la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs à l'université. Aucune information sur l'identité ou la qualité des intervenants n'est cependant disponible ».

La liste des enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs se trouve dans le tableau en annexe.

10) « nombre d'étudiants en outremer et étudiants étrangers accueillis dans la formation »

	Année	Parcours	nb étudiants inscrits	dont étrangers		dont DOM TOM	
GTDL4 431	M1	POLITER EAD	33	3	9%	1	3%
GTDL4 432	M1	PANACUI EAD	25	0	0%	1	4%
GTDL4 433	M1	TRED EAD	5	2	40%	0	0%
GTDL4 472	M1	MATERRE	3	0	0%	0	0%
GTDL5 531	M2	POLITER EAD	30	5	17%	1	3%
GTDL5 534	M2	TRED EAD	6	3	50%	0	0%
GTDL5 535	M2	PANACUI EAD	15	0	0%	0	0%
Total			117	13	11%	3	3%

11) « Les comptes rendus des comités de perfectionnement »

Les comptes rendus des réunions du Comité de perfectionnement seront transmis à la DEF.

Le Vice-Président Formation Et Vie Universitaire Sylvain DURAND

NOTAL DURAND

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne: www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10

